

« Sans Visa » : Vermeer vu de Delft

Le Monde

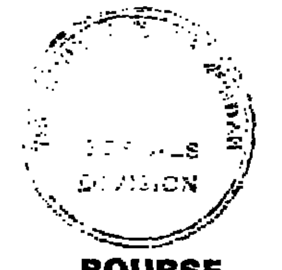
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14711 – 6 F

SAMEDI 16 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Bosnie : la reculade de M. Boutros-Ghali

L'ONU serait-elle, à son tour, touchée par le syndrome yougoslave, qui a déjà atteint l'Europe et menace d'autres organismes, comme le mouvement des non-alignés ?

Un fait sans précédent – au moins dans la période récente – peut le faire craindre : le secrétaire général des Nations unies, l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali, vient en effet d'être ouvertement désavoué par une grande partie du Conseil de sécurité, et ce, moins de cinq mois après sa prise de fonctions. A peine M. Boutros-Ghali avait-il remis, mercredi 13 mai, son rapport sur le rôle de l'ONU dans l'ex-fédération yougoslave que les Occidentaux faisaient connaître publiquement leur mécontentement et engageaient des consultations en vue de l'adoption d'une résolution prenant le contre-pied de l'analyse du secrétaire général.

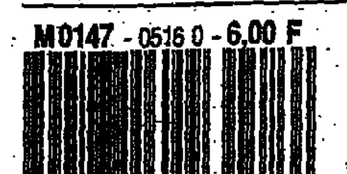
Le successeur de M. Perez de Cuellar, dans ce rapport basé sur les constatations de son adjoint, le Britannique Marrack Goulding, a rejeté l'idée d'une intervention onusienne en Bosnie-Herzégovine, y trouvant la situation « tragique, dangereuse, violente et confuse ». M. Boutros-Ghali a, de plus, émis de sérieux doutes sur l'avenir de la mission des « casques bleus » déployés en Croatie, et dont le travail est, il est vrai, extrêmement délicat.

CETTE position a piqué les Occidentaux, et plus particulièrement les Européens, qui ont immédiatement riposté en lançant le processus devant aboutir – peut-être dès vendredi 15 mai – à l'adoption d'une résolution dont le but est de signifier clairement à l'ONU qu'elle ne doit pas « se laver les mains » de la crise bosniaque, tout au contraire.

M. Boutros-Ghali aura au moins réussi à dresser, face à lui, un large front. Car les Européens sont loin d'être seuls à pousser en faveur d'un rôle accru de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Ainsi les pays islamiques ont-ils, eux aussi, commencé à bouger et à exprimer leur étonnement devant la passivité de l'organisation internationale face au sort de la communauté musulmane de Bosnie. Ce reproche, ils l'ont, d'ailleurs, aussi adressé au mouvement des non-alignés, un mouvement aujourd'hui divisé sur l'attitude à adopter face à l'imbroglio que constitue la « succession » de la Yougoslavie, l'un de ses membres fondateurs les plus illustres.

EN fait, l'enjeu dépasse largement le drame yougoslave et touche à l'un des fondements du nouvel « ordre international », dont la « pax onusiana » – instrument privilégié d'une véritable sécurité collective – est l'un des piliers. Le refus d'agir de M. Boutros-Ghali risque de remettre en cause ce « réveil de l'ONU » auquel M. Javier Perez de Cuellar avait consacré son mandat. Qu'en serait-il, par exemple, si le secrétaire général venait, soudain, à s'apercevoir que les 20 000 « casques bleus » dépêchés à grands frais au Cambodge ne s'y trouvent pas pour une promenade de santé ?

Lire page 5 le reportage de FLORENCE HARTMANN



M0147 - 0516 0 - 6,00 F

La remise en selle du président Moutalibov

Etat d'urgence en Azerbaïdjan

Conséquence directe des revers subis par l'armée azerbaïdjanaise dans le Haut-Karabakh, l'ancien président de la République, M. Ayaz Moutalibov, chassé du pouvoir début mars, a été rétabli, jeudi 14 mai, à la tête de son pays par le Parlement. Il a aussitôt déclaré l'état d'urgence et suspendu les partis politiques, tandis qu'était annulée l'élection présidentielle prévue pour le 6 juin. Vendredi, l'opposition a publié un « ultimatum » exigeant la démission de M. Moutalibov.

Un pays à la dérive

MOSCOU

de notre correspondant

Acculé à la démission à la suite du désastre de Khodjali, début mars, M. Ayaz Moutalibov a repris le pouvoir deux mois plus tard dans le sillage d'une autre défaite majeure des forces azéries, la prise de Choucha par les Arméniens. Le Parlement, qui avait alors entériné sa démission sous la pression de puissantes manifestations de l'opposition nationaliste, a voté jeudi 14 mai son rétablissement dans ses fonctions de président de la République, tandis que les représentants du Front populaire dénonçaient ce « coup d'Etat des communistes conservateurs ». Par la même occasion, le Parlement, largement représentatif de l'ancienne nomenklatura, a annulé l'élection présidentielle prévue pour le 7 juin, et désormais sans objet, puisque M. Moutalibov, ancien premier secrétaire du Parti communiste, avait pris la précaution de se faire élire président (avec 90 % des suffrages) en septembre dernier, c'est-à-dire aussitôt après le putsch de Moscou et l'écroulement du système soviétique.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6

Les dirigeants syndicaux désavoués dans le secteur public

La tension sociale s'accroît en Allemagne

La direction du puissant syndicat de la métallurgie allemande, IG Metall, décidera lundi 18 mai d'un éventuel mot d'ordre de grève pour obtenir une hausse des salaires de 9,5 %, et non de 3,3 % comme cela a été proposé par le patronat. Quant aux salariés des services publics, ils ont rejeté l'accord signé la semaine dernière, mais ce camouflet infligé à leurs dirigeants syndicaux, qui souligne un regain de tension sociale, ne remet pas en cause l'application de l'accord.

La grogne d'IG Metall

FRANCFORT

de notre correspondant

IG Metall, qui regroupe 4 millions d'adhérents, est le plus important syndicat en Allemagne. Une réunion de sa direction se tiendra lundi 18 mai, afin de décider d'un mot d'ordre de grève éventuel pour faire aboutir les revendications salariales. M. Franz Steinkühler, son président, explique au *Monde* les raisons du mécontentement des salariés.

« IG Metall réclame des augmentations de salaires de 9,5 %. Ne pensez-vous pas que l'économie allemande, affectée par le coût du redressement des nouveaux Länder, impose une modération? Une solidarité de tous les Allemands de l'Ouest vis-à-vis des Allemands de l'Est?

– Mais l'économie allemande n'est aucunement affectée par l'unification, bien au contraire. La réunification de l'Allemagne a apporté aux entreprises ouest-allemandes un surplus extraordinaire de croissance. Tandis qu'ailleurs les économies montraient des signes de déclin – et nos exportations en ont été ralenties, – les marchés allemands ont battu des records.

Propos recueillis par ERIC LE BOUCHER

Lire la suite et nos informations page 15

Un nouveau statut pour l'enseignement catholique

Les évêques de France ont adopté, jeudi 14 mai à Paris, un nouveau statut pour l'enseignement catholique, qui réaffirme l'identité chrétienne de l'institution et le rôle prééminent des évêques. L'adoption de ce statut intervient au moment où le Père Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, se démarque des positions radicales des parents du privé.

Lire page 11 l'article de JEAN-MICHEL DUMAY

Cannes 92

Ingmar Bergman a confié à son compatriote Bille August le soin de tourner des fragments de son autobiographie. Le grand cinéaste suédois a rédigé lui-même le scénario de ces *Meilleures Intentions*. L'Américain Sidney Lumet, quant à lui, sous prétexte de film policier – *un Etranger parmi nous* – donne un cours magistral sur les us et coutumes des juifs hassidiques new-yorkais.

Lire page 12 les articles de JEAN-MICHEL FRODON et DANIÈLE HEYMANN

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 22

L'Europe à deux vitesses

Avec l'Union économique et monétaire à l'horizon 1999, les pays de la Communauté sont-ils assurés de connaître plus de croissance et moins de chômage ?

par Alain Vernholes

Toute la logique des accords de Maastricht repose sur l'idée – on devrait dire la certitude – qu'une faible inflation créera suffisamment de stabilité au sein de l'Europe des Douze pour inspirer confiance aux entrepreneurs et aux détenteurs de capitaux.

L'épargne affluera et les investissements se multiplieront, engendrant une expansion plus rapide et plus continue que celle que nous avons connue depuis trente ans, expansion pourtant déjà forte puisqu'elle atteignit pour l'ensemble des douze pays de l'actuelle Communauté 3,3 % l'an en moyenne entre 1960 et 1990. L'idée qu'une faible inflation suffit à assurer une forte croissance n'a pourtant pas fait toutes ses preuves. Non pas sur longue période, car la cause semble alors entendue : une étude très fouillée publiée en février dernier par *The Economist* montrait que jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la stabilité moyenne des prix était quasiment la règle, que les pays où l'inflation était la plus faible avaient connu le chômage le plus réduit et qu'il était faux de croire qu'une accélération des hausses de prix stimulait la croissance.

C'est d'ailleurs sur de telles données historiques, et à cause de la folle inflation qui se répandit outre-Rhin au cours des années 20, que les Allemands ont fait de la stabilité des prix le credo de leur politique économique depuis une cinquantaine d'années.

Si se pose la question des effets bienfaisants d'une faible hausse des prix dans l'ensemble des pays de la CEE, c'est bien à cause des efforts importants que devront accomplir, d'ici à la fin du siècle, certains membres de la Communauté européenne pour rapprocher leur comportement de ceux des pays les plus stables, au premier rang desquels figure maintenant la France. Efforts si importants qu'ils pourraient ralentir la croissance de certaines économies.

Lire la suite page 17

Les suites du drame de Bastia



Tandis qu'un quatorzième blessé de la catastrophe du stade de Furiani est décédé et que l'instruction marque le pas, des marchands de services qui prétendent faciliter l'indemnisation aux victimes rôdent dans les couloirs des hôpitaux de Bastia.

Lire page 10 l'article de MICHEL CODACCIONI

Cartier

13, RUE DE LA PAIX. PARIS. 42.61.58.56

Etats-Unis : la dissidence noire

Plusieurs intellectuels dérangent en abordant les problèmes de leur communauté en termes de classe plutôt que de race

par Martine Jacot

« *You are an Oreo cookie* » : l'une des pires insultes qu'un Noir américain puisse asséner à l'un de ses congénères est de le comparer à ces biscuits de marque Oreo, au chocolat noir fourré de crème blanche. De l'accuser, autrement dit, d'être un Noir qui pense comme un Blanc et trahit ainsi sa race. Parmi d'autres, les professeurs Shelby Steele, de l'université de San-Jose en Californie, et Stephen Carter, de l'université de Yale (Connecticut), ont eu droit à cette injure, après la publication de leurs livres. Le débat que ces « dissidents », comme ils se définissent eux-mêmes, et plusieurs autres intellectuels noirs – comme les économistes Glenn Loury, Walter Williams ou Thomas Sowell – ont alimenté à des degrés divers au cours des dernières années aide à la compréhension des récentes émeutes de Los Angeles, qu'on ne peut comparer avec celles des années 60.

Avant de mourir assassiné en 1968, le pasteur Martin Luther King avait eu la satisfaction de voir reconnus une bonne partie des droits civiques pour lesquels il avait lutté. Les Noirs, à qui les « Pères fondateurs » des Etats-Unis avaient dénié la qualité d'être humain, sont enfin devenus les égaux des Blancs, du moins aux termes de la loi. A partir de 1965, une série de mesures ont été adoptées pour lutter contre la discrimination à l'encontre des Noirs (mais aussi des femmes et des autres minorités ethniques) dans les services publics, dans les grandes entreprises, à l'entrée des universités. A l'origine, il s'agissait d'accorder une préférence à un candidat noir, à compétence et qualification égales à celles d'un Blanc. A l'usage, et pour ne pas se faire accuser de racisme, certains organismes, publics notamment, ont eu tendance à faire en sorte que la composition ethnique de leur personnel reflète celle de la population locale ou nationale. Quitte à se plier sans le dire à une certaine politique de quotas. Quitte aussi à favoriser parfois nettement un candidat noir.

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON page 3

Lire aussi en page « Débats » les articles de M. KOFI YAMGNANE « Leçons américaines » et de M. MICHEL NOIR « Urgence pour la ville »

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Leçons américaines

par Kofi Yamgnane

PASSÉE l'heure de l'émotion, de la compassion et de l'indignation, les émeutes et les morts de Los Angeles imposent aujourd'hui la réflexion. On s'interroge, on examine les raisons qui ont conduit à la violence, on se demande, en dernière analyse, si, en réponse à la décision d'acquittement rendue le 29 avril dernier par dix « Américains ordinaires », le tribunal des plus démunis ne prononce pas aujourd'hui un verdict de culpabilité sans appel à l'encontre du modèle économique et social des Etats-Unis. Gardons-nous de donner des leçons à ceux qui président aux destinées de l'Amérique, mais tirons à temps les leçons de ces événements afin de guider notre propre destin.

Conflit racial, la révolte de Los Angeles ? Certainement pas. Conflit né du racisme, et réponse à un déni de justice intervenu comme l'allumette qui embrase la poudrière, problème social ? Evidemment oui. A Los Angeles, ceux qui n'ont rien à perdre – juste leur propre vie – ont décidé de crier leur désespérance, de casser ce qui tient debout parce qu'eux sont couchés et foulés aux pieds, de refuser l'ordre puisqu'on leur refuse la loi, de s'attaquer à la puissance américaine, dont ils ne mesurent la grandeur que proportionnellement à sa capacité à les maintenir dans les ghettos, ces fragments de tiers-monde éparpillés en terre d'opulence. Comment croire à l'incident conjoncturel quand personne n'ignore que les causes de cette émeute puisent leurs racines dans le développement à deux vitesses d'une société économiquement compétitive. Pouvons-nous, en France, constater des causes identiques, qui engendreraient immanquablement les mêmes effets ?

La « justice » de Simi-Valley a confirmé qu'aux yeux de l'Amérique blanche l'homme noir est un criminel potentiel, auquel il revient de faire la preuve de son innocence. Le langage que me tiennent de nombreux jeunes de nos banlieues, à chaque fois que je les rencontre, montre qu'eux aussi s'estiment, à tort ou à raison, jugés coupables d'un « délit de sale gueule ».

Aux Etats-Unis, la marginalisation économique et sociale a trouvé chez les Noirs le gros bataillon de ses victimes. Le sentiment que ce phénomène existe aussi chez nous hante aujourd'hui l'esprit de nombre de nos exclus d'origine étrangère. Combien de fois ne m'a-t-on pas dit, sur un ton aussi plaintif que vaguement accusateur : *« Avec ton nom, être ministre et black en plus, c'est pour nous faire croire que nous avons une chance... »* Expression claire de ce que les immigrés, je l'ai personnellement ressenti, sont partout condamnés à l'excellence ou à l'inexistence.

Outre-Atlantique, l'enjeu éducatif a été progressivement délaissé, à tel point qu'à Chicago l'école publique est communément désignée sous le plaisant vocable de « réserve des pauvres ». Mais, même au pays de Jules Ferry, toutes les études montrent que l'exclusion scolaire frappe prioritairement ceux qui cumulent déjà de nombreux handicaps sociaux, familiaux et économiques...

Il reste aux Etats-Unis une violence quotidienne que nous ne pouvons même pas imaginer chez nous : sept cents morts par homicide constituent la moyenne annuelle dans une grande ville américaine, les ventes d'armes sont libres et les émeutiers sont mieux armés et équipés que la police. N'est-on pas allé, l'an dernier, jusqu'à imaginer un couvre-feu à 20 heures pour les jeunes de Washington ? Autre caractéristique inconnue sur nos rivages, celle de l'exclusion totale, née du refus d'admettre l'impératif absolu que constitue l'intégration sociale individuelle. Enfin, dernière spécificité, un mythe américain qui veut que l'intégration passe par la promotion économique, et qu'entre celle-ci et la charité publique il n'y ait rien.

Revitaliser la démocratie locale

Les inquiétudes suscitées par le drame de Los Angeles nous permettent aujourd'hui de récuser ceux qui prétendent que la paix civile dans notre pays ne doit rien à ce qui est fait depuis dix ans pour donner un sens concret à l'égalité des chances, ceux-là mêmes qui feraient promptement des « étrangers » des boucs émissaires utilisables en toute circonstance. Ces angoisses *made in USA* doivent nous pousser plus que jamais à poursuivre l'action que nous menons pour forger, contre la formation des ghettos, un droit de cité pour tous, pour mobiliser sur le terrain les collectivités publiques, pour lutter contre la pérennisation du chômage, pour redonner foi dans l'exercice des responsabilités collectives et revitaliser la démocratie locale.

C'est à ce prix, et à ce prix seul, que la capacité de tous les habitants de notre pays, et pas seulement des jeunes de nos banlieues, à se mobiliser pour la défense de la justice et de la solidarité se traduira par l'exercice d'une véritable citoyenneté. Si nous refusions cet effort, l'injustice pourrait bien avoir, ici comme à Los Angeles, le goût du sang et des larmes.

► **Kofi Yamgnane est secrétaire d'Etat à l'intégration.**

Les émeutes de Los Angeles

Urgence pour la ville

par Michel Noir

LOS Angeles, Vaulx-en-Velin, Birmingham, Sartrouville, Soweto... Quelle cécité mentale a pu empêcher de percevoir le sens de cette crise urbaine que les prochaines années vont consacrer comme la question politique majeure dans nos pays ?

On ne peut avoir ignoré impunément, pendant des années, la machinerie d'exclusion qu'est devenu l'espace urbain sans en payer le prix fort aujourd'hui, alors que quatre habitants sur cinq dans nos pays sont des citadins. Et la question n'est pas de savoir si, demain, des révoltes comme celle de Los Angeles peuvent trouver une réplique en France. De toute façon, cela sera, peu importe les formes. Il faut donc se demander pourquoi on en est arrivé là et comment traiter cette question d'urgence.

Pourquoi cette insulte à l'histoire ? C'est la cité qui invente, avec Athènes, la politéia. Lieu social d'apprentissage de l'autre, de la citoyenneté, et donc du monde et de la république. C'est la ville qui a civilisé le monde, en attirant à elle et en rayonnant, en projetant autour d'elle des valeurs d'urbanité, c'est-à-dire de respect d'autrui, comme le montrent les exemples d'Athènes, de Rome, de Venise, de Florence, de Lyon, des villes de la Renaissance et de celles du baroque. Pourquoi les villes-mondes, en cette seconde moitié du siècle, sont-elles devenues de formidables fabriques d'exclusion, d'indifférence, puis de violence, sociale, humaine et maintenant raciale ? Parce qu'elles ont oublié leur raison d'être : la ville, c'est le lieu fondateur de la sociabilité, de l'apprentissage de l'autre, de l'apprentissage du beau. L'autre, le beau et la mémoire ; on aura beau chercher : dans quelle grande agglomération a-t-on, depuis quarante ans, respecté et encouragé cette triple vocation de la ville ?

Devant l'urgence, on a construit à la hâte des mètres carrés pour loger, il vaudrait parfois mieux dire stocker, les nouveaux citadins, en oubliant toutes les autres fonctions de la cité, l'habitus. Les villes-champignons, les grands ensembles, n'ont pas été pensés comme des lieux où se créent des relations sociales, où des symboles et des repères jalonnent l'espace, nourrissent l'imaginaire collectif. Qu'en est-il des écoles, des bistrots, des lieux de culture, de rencontre, de débat ? Ils ont été oubliés. Ni place, ni église, ni monuments, ni espaces publics, ni services publics, ni organisation de l'accueil d'habitants d'origines, d'âges, de métiers différents.

En quelques années se sont accumulés dans ces banlieues sans âme tous les handicaps d'une société à plusieurs vitesses. L'urbanisme a joué un rôle d'amplificateur et de révélateur d'une société de plus en plus dure, fabriquant de plus en plus d'inégalité sociale, de ségrégation, de précarité économique, psychologique et culturelle.

De 30 % à 40 % des enfants de six ans redoublant le cours préparatoire ; un retard scolaire moyen de trois ans à l'âge de quatorze ans ; deux adolescents de seize ans sur trois rejetés du système sans aucun diplôme ; 50 % des quinze-vingt ans sans aucune possibilité de première insertion professionnelle ; 99 % n'ayant jamais pénétré dans un musée ou jamais lu un livre ; une famille sur deux connaissant soit le divorce, soit le chômage du père ; six, dix, quinze types d'immigrés d'origines, de cultures différentes, transplantés et confrontés sans transition : l'addition ne pouvait être qu'explosive. L'espace urbain n'est plus de civilisation, mais de barbarie, de violence.

Accaparés par le seul débat sur l'Etat, les responsables politiques n'ont pas perçu que le laisser-faire était suicidaire pour la ville. Mais c'était là un sujet réservé aux techniciens : les architectes, les corps de métier, les urbanistes, étaient payés pour cela. Ainsi leur fut abandonné le premier devoir du politique : la pensée du social, celle de l'espace, la nécessaire planification qui en découle. Un double mouvement converge donc durant des décennies : d'une part, les seuls impératifs économiques dictent tous les choix, qu'ils soient de spéculation ou de maîtrise des coûts du mètre carré construit ; d'autre part, la méfiance prévaut à l'égard des sociologues de l'urbain, bavards suspects du transdisciplinaire et du complexe. Ainsi l'organisation des administrations et des raisonnements des décideurs fut-elle, et reste-t-elle encore, très ségrégative.

Nouvelles procédures nouveaux acteurs

Les années 80 auront vu en France un début de prise de conscience, mais les partitions politiques en villes-centres de droite et banlieues de gauche ont à la fois faussé le débat et retardé les solutions. Seuls les embrasements des deux dernières années ont permis de commencer à dépasser les cloisons politiques traditionnelles. La ville, comme l'éducation, a souffert d'être un thème de gauche, concernant des populations votant principalement à gauche. La pensée globale sur l'urbain et le social, les idées d'intégration, de variété nécessaire, d'enrichissement par les différences étaient des références intellectuelles trop théorisées ou marquées pour ne pas être suspectes aux yeux de libéraux croyant aux seules lois du marché. Quand l'électeur de Neuilly n'a que faire de celui des Minguettes et ne voit en lui que le désordre, l'élu de Neuilly doit avoir du courage pour penser la ville, cautionner l'intégration, promouvoir la mixité sociale.

Lorsque, à la fin de l'année dernière, nous avons pris l'initiative, six maires dits de droite et six maires dits de gauche, des plus grandes villes de France, de signer la charte de Vizille, qui proclamait que le respect de la tolérance était vital pour lutter contre le mal urbain et qu'il fallait arrêter le manichéisme politicien pour mettre en œuvre avec efficacité des politiques de grande ampleur, nous avons été regardés d'un œil soupçonneux, chacun dans notre camp. Et pourtant, les solutions, dans un pays comme la France, ne sont ni de gauche ni de droite, qu'il s'agisse de l'école et de l'accès à la culture, de l'insertion professionnelle des adolescents, de la planification urbaine, de la qualité de l'urbanisme, du codéveloppement Nord-Sud, chacun, par-delà son ancrage, devra concéder à l'autre. L'action, si l'on veut qu'elle réussisse, tant dans l'urgence que dans la durée, pour chacun de ces cinq domaines, doit respecter deux impératifs : l'innovation hors des procédures et des schémas traditionnels, la mobilisation de nouveaux acteurs.

L'exemple de l'école le démontre de façon éclatante ; toutes les actions positives actuelles sur le terrain sont le fruit d'initiatives qui se développent en dehors des institutions et procédures administratives. Une fois que l'éducation nationale a classé en zone d'éducation prioritaire les écoles des quartiers difficiles, en accordant un demi-poste d'enseignant supplémentaire, elle estime avoir traité à son niveau le problème de l'échec scolaire. Or, sur le terrain, les instituteurs organisent la mobilisation pour la réussite scolaire de façon originale, avec des partenaires locaux qui apportent appuis, moyens, voire aides à des pédagogies différenciées. C'est dans des écoles comportant deux tiers d'enfants de cultures et d'origines différentes que, par exemple, à Lyon, nous conduisons les expériences les plus innovantes, fort coûteuses pour une municipalité, mais très fructueuses. Programmes école-famille, priorité donnée aux disciplines artistiques, initiation au jeu d'échecs, chaîne télévisée éducative, atelier langage dès la maternelle, soutien individualisé, aménagement des rythmes scolaires, semaine de quatre jours obtenue par réduction des vacances scolaires : la liberté redonnée aux équipes pédagogiques est la clef de la bataille pour la réussite scolaire. Et tant pis pour les centaines de circulaires du *Bulletin officiel de l'éducation nationale* !

L'urgence et l'efficacité conduisent également à faire appel à de nouveaux acteurs, qui doublent en quelque sorte les personnes chargées officiellement des questions. Il y a là un foisonnement d'initiatives associatives constituant un engagement civique et s'apparentant à une véritable nouvelle citoyenneté. Ainsi voit-on des hommes d'entreprise donner chaque semaine plusieurs heures de leur temps pour, au pied des barres HLM, dialoguer avec des adolescents qui connaissent plus le chemin du bureau du juge des enfants que celui de l'entreprise susceptible de les embaucher. Ils aident ainsi à organiser une sorte de « reprogrammation » sociale, non prévue dans les circulaires, préalable à toute démarche de qualification professionnelle. Il y a longtemps que, dans certaines villes des Etats-Unis, des entreprises ayant compris qu'elles ne sauraient prospérer dans un environnement de pauvreté ou d'exclusion mobilisent dans ce sens et leurs collaborateurs et des budgets non négligeables, déductibles fiscalement.

En France, trop peu d'entreprises ont saisi qu'elles doivent assumer, en plus de leur métier, et autrement que par l'impôt, une part des grandes causes publiques, la réussite du système éducatif ou l'insertion professionnelle, par exemple. Pourtant comme certains de mes collègues, je peux témoigner de l'écho rencontré auprès des entrepreneurs, qui se sont par exemple réunis à Lyon au sein d'une Fondation pour la réussite scolaire dans le primaire.

Il sera beaucoup plus difficile, compte tenu du discours ultralibéral qui fait partie de l'air du temps, d'instaurer une véritable planification de l'aménagement urbain, conduisant forcément à restreindre partiellement la liberté communale. Pourtant, il faut bien raisonner en termes d'agglomération, penser le développement urbain pour les vingt ans à venir, stopper les concentrations anarchiques, relier tous les quartiers des communautés de ville par les transports en commun, retrouver la mixité sociale dans le logement, exiger une qualification des espaces identique entre la ville-centre et les périphéries. Autant de lignes d'action qui nécessiteront des remises en cause, très sensibles politiquement, des pouvoirs en matière d'urbanisme et de plans d'occupation des sols, alors que les esprits n'ont pas encore pris conscience de cette forme d'inégalité et de ségrégation par l'espace.

L'avenir des relations Nord-Sud

Il devrait être plus facile, en revanche, de dépasser le caractère passionnel et réducteur du débat sur l'immigration. Les plus acharnés du combat pour la tolérance, dont je suis avec mes collègues de Vizille, contre les tenants de l'exclusion et du racisme, savent que la maîtrise de la crise urbaine suppose que les efforts entrepris ne soient pas annihilés par des flux migratoires non contrôlés. Ce sentiment commence à être largement partagé. Cela dépend de la capacité qu'aura désormais l'Europe de réussir le développement des pays à l'origine de ces flux migratoires de survie, l'Afrique principalement, et l'Europe de l'Est tout récemment.

C'est au cœur de nos agglomérations que se joue l'avenir des relations Nord-Sud, mais nos villes-mondes ne pourraient continuer d'être ces extraordinaires machines à intégrer qu'elles ont été jusqu'à une date récente, si, dans le même temps, le combat contre l'enfermement dans la misère n'était pas conduit avec succès. Et, sur ce sujet, la nécessaire complémentarité entre l'action des villes et celle de l'Europe va éclater aux yeux de tous – coup rude pour les anti-Maastricht, – même si nous savons que cette nouvelle politique n'existera que par la volonté des Etats membres.

Le temps est à la médecine d'urgence, car l'humiliation de ceux qui ont le sentiment d'être une génération perdue serait dramatique, et l'amplification des inégalités a toujours conduit dans le passé à la floraison des idées extrêmes. La crise urbaine est et sera la question la plus importante de toute la politique gouvernementale en France pour les prochaines années. Puisse chacun en être persuadé !

► **Michel Noir est député *non inscrit*, maire de Lyon.**

COURRIER

Racisme ordinaire

Fin d'une matinée de dimanche, dans une pâtisserie. Devant moi, une cliente – gitane – fait son choix, paie et sort du magasin, saluée par deux commerçants, adorables par ailleurs. Lorsque je sors à mon tour, mes achats faits, je remarque sur le trottoir un châle de dentelle noire et le signale aux deux pâtissières qui s'exclament d'une seule voix horrifiée : *« C'est à la bohémienne ! »* Passant outre, je ramasse le châle et le dépose sur le rebord de la devanture. Le temps d'acheter mon journal dans la boutique d'en face, et je retrouve l'une des deux adorables pâtissières s'escrimant à saisir l'objet ignominieux à l'aide du manche de son balai. Après bien des efforts – car l'exercice est difficile – elle réussit à l'agripper et à le déposer dans sa poubelle. Où, sans doute, était sa place. Ça se passait le 26 avril 1992, à Montluçon.

JACQUES MISSONNIER
(Montluçon)

Solidarité franco-allemande

Nous nous vantions naguère de la solidité de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande. Et voilà qu'aujourd'hui nous semblons nous réjouir des difficultés que connaît notre grand voisin suite à la chute d'un mur que nous avions pourtant tous souhaitée. On en profiterait même pour porter un coup au chancelier Kohl en s'attaquant au deutsche Mark.

Le moment est venu de montrer qu'au sein de la Communauté la solidarité n'est pas un vain mot. N'est-ce pas navrant par ailleurs d'entendre nos politologues présenter l'union monétaire avant tout comme une protection contre la surpuissance allemande ?

Mettons plutôt en avant les idéaux de la Communauté européenne et l'impérieuse nécessité d'une coopération approfondie entre les Douze dans les domaines politiques et monétaires s'ils veulent jouer un rôle dans le monde.

MICHEL KOECHLIN
(Strasbourg)

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP. Paris RP — 201 MON 01



our la ville

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : la leçon des émeutes de Los Angeles

La Maison Blanche et le Congrès viennent en aide aux quartiers déshérités des grandes villes

Trente-six heures d'émeutes à Los Angeles ont mis un terme à des années d'apathie, et convaincu le Congrès et la Maison Blanche de l'urgente nécessité de venir en aide aux zones sinistrées que sont devenus les centres des grandes cités américaines. Pour la première fois depuis longtemps, la présidence républicaine et le Congrès, dominé par les démocrates, ont annoncé cette semaine la mise en œuvre – ou la réactivation – de mesures d'aide économique et sociale en faveur des centres-villes.

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

L'ensemble des mesures annoncées par Washington représente quelque 6 milliards de dollars, avec, principalement, le renforcement de la lutte contre la criminalité (dont les premières victimes sont les pauvres), des incitations à l'investissement dans les ghettos urbains, et une aide à l'éducation.

La plupart de ces programmes ne sont pas nouveaux. Mais ils étaient restés à l'état de projet, dans les cartons de la Maison Blanche et des parlementaires, du fait de querelles entre l'administration républicaine et un Congrès à majorité démocrate. Année électorale oblige, la Maison Blanche a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'*« un programme pour toutes les villes »* et non seulement pour Los Angeles : isoler « la cité des anges » aurait donné l'impression de « récompenser » les émeutiers au risque de heurter un électorat républicain particulièrement chatouilleux sur le chapitre du maintien de l'ordre.

Les maires des grandes villes ont jugé que ce plan de secours était très en deçà de leurs besoins. Ils réclament une enveloppe de 35 milliards de dollars. *« Au lendemain de la tragédie de Los Angeles, nous devons comprendre,* [illegible] le maire de New-York, M. David Dinkins, *qu'il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide au logement ou au développement économique, mais qu'il s'agit de reconstruire complètement des quartiers entiers. »*

En dépit des précautions de forme prises par l'administration, Los Angeles reçoit un traitement prioritaire. L'ampleur des dégâts (près de quatre mille commerces détruits, plusieurs milliers de sans-abri et de sans-emploi) avait déjà incité les autorités à dégager 600 millions de dollars de crédits à taux préférentiel, au titre de la législation sur l'état d'urgence. La Maison Blanche vient d'annoncer le déblocage d'une autre tranche de 600 millions de crédits plus spécialement destinés à la reconstruction de logements.

Tout le sud de Los Angeles, théâtre des trente-six heures d'émeutes du début du mois, n'en a pas moins rapidement repris son rythme « normal ». Les vitriers ont fait fortune. Les commerçants se sont équipés de lourds volets de protection, les armuriers ont fait de grosses recettes, et les quatre mille hommes de la garde nationale – des réservistes de l'armée – ont plié bagage.

En principe, le secteur privé doit aussi se mobiliser pour participer à la reconstruction. Le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, a confié à l'homme d'affaires Peter Ueberroth le soin de solliciter les industriels. Organisateur des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, M. Ueberroth a commencé de sonder quelques investisseurs potentiels. Ce sera une mission lente et difficile : *« Trois douzaines d'Etats dans le pays ont déjà essayé de créer des zones de développement d'entreprises (dans les ghettos urbains)*, rappelait le *New York Times*; *les avantages fiscaux et autres l'ont rarement emporté sur les risques que représente l'implantation d'une entreprise dans des quartiers à haute criminalité, à niveau d'éducation très faible, et aux services publics misérables. »*

ALAIN FRACHON

La dissidence noire

Suite de la première page

Cette politique, appelée *affirmative action*, est aujourd'hui rejetée par une majorité de Blancs opposés à cette « discrimination à rebours », qui estiment que leur société avait suffisamment « payé » pour réparer les graves erreurs passées.

Dans les années 60, un siècle après l'abolition de l'esclavage, la minorité noire, qui n'a jamais été monolithique, avait relevé la tête, se mobilisant presque comme un seul homme contre les discriminations d'un autre âge imposées par les Blancs, au pays des libertés. Aujourd'hui, il n'y a plus une mais des causes noires, et le leadership noir est en crise. Economiquement au moins, des intérêts divergents sont apparus au sein de la communauté noire.

« Le nombre de Noirs occupant un emploi qualifié a presque décuplé au cours des quarante dernières années. En 1960, 95 % des Noirs avaient des revenus inférieurs au revenu moyen des Américains. Actuellement, ce pourcentage tourne autour de 65 % », constate le professeur Ronald Walters, directeur du département de sciences politiques de l'université Howard de Washington. En partie grâce à ces *affirmative actions*, la classe moyenne noire représente maintenant un tiers de la communauté. En revanche, un autre tiers des descendants des esclaves africains vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, le plus souvent dans les ghettos, que les moins pauvres s'empressent de quitter dès qu'ils en ont les moyens.

Le sociologue William Julius Wilson, professeur à l'université de Chicago, a été parmi les premiers intellectuels noirs à tenter de casser certains stéréotypes, posant les problèmes en termes de classe sociale et non plus seulement en termes de race (1). Continuer de mettre l'accent sur les droits des Noirs en général plutôt que sur la justice économique contribue bien peu à aider les plus déshérités des Noirs, disait-il en substance.

« Un dangereux statut de victime »

Dans son ouvrage, dont le titre (2) reprend une expression utilisée par Martin Luther King dans son discours « Je fais un rêve », le professeur Shelby Steele va beaucoup plus loin. *« Les barrières au progrès des Noirs aux Etats-Unis sont nettement plus psychologiques qu'économiques et sociales. Nous sommes plus opprimés par notre mémoire de l'oppression, par le doute sur nos propres capacités, que par le racisme. (...) Il y a certes un réel sentiment anti-Noirs dans cette société, mais plus aussi fort qu'il plaît à beaucoup d'entre nous de le croire. »* Et d'expliquer que les Noirs minimisent ou se détournent des occasions qu'ils ont de s'en sortir, en laissant par exemple aux nouveaux immigrants asiatiques le soin de gérer leurs commerces, au cœur même des ghettos. Et d'affirmer, en caricaturant, que ses congénères se limitent aux professions exercées dans des secteurs où d'autres Noirs ont déjà excellé (les sports, la musique, l'armée), qu'ils se placent eux-mêmes sur la défensive dans des réunions sociales avec des Blancs, en raison du mythe bien ancré de leur infériorité.

A ses yeux, la politique d'*affirmative action* n'a fait que renforcer ce mythe, elle a *« encouragé les Noirs à exploiter leur passé de souffrances comme une source de pouvoirs et de privilèges »*, sans les inciter à dépasser ce *« statut de victime »*. Shelby Steele s'en prend aux dirigeants actuels de la communauté noire, accusés de *« nationaliser l'identité noire »* et de ne pas faire assez pour que leurs ouailles se prennent en main.

Plus tempéré, Stephen Carter (3) raconte d'abord l'humiliation qu'il a subie au printemps de 1976. Après avoir rejeté son dossier, les responsables de la prestigieuse université Harvard l'ont informé, par téléphone, qu'il était accepté en droit, en se répandant en excuses : ils l'avaient cru blanc au vu de ses excellents résultats. *« La meilleure faculté de droit du pays était prête à m'accepter parce que j'étais noir mais Stephen Carter que l'on supposait Blanc n'était pas assez bon pour y entrer »*, écrit-il. De rage, il est entré à Yale, où sa candidature était déjà acceptée.



Devenu l'un des meilleurs spécialistes de droit constitutionnel des Etats-Unis, Stephen Carter reconnaît les progrès que les mesures anti-discrimination ont permis. Mais il souligne qu'elles ont eu tendance à bénéficier aux classes noires moyennes ou supérieures, qui en avaient précisément le moins besoin. Ces mesures sont souvent défendues, déplore-t-il, *« à partir du principe que chaque groupe ethnique a ses propres perspectives sur les questions de l'heure, ce qui encourage les Noirs à agir en tant que représentants d'une supposée perspective noire et conforte l'existence de lignes de démarcations ethniques au sein de la société américaine »*. Estimant *« ne pas avoir l'obligation spéciale de défendre toute une série de positions »* sous le seul prétexte qu'il est noir, il clame bien haut que la communauté noire *« ne peut plus s'offrir le luxe, au nom de la solidarité, de prétendre qu'un seul des problèmes des Noirs a une solution unique »*, à un moment où les ghettos sont ravagés par la violence et la drogue. C'est là où le maximum de ressources devraient être investies, dans l'éducation surtout, dit-il.

« Toutes ces critiques sont formulées par des personnes des classes aisées, qui sont arrivées là – comme le juge conservateur Clarence Thomas, issu d'un milieu très pauvre – après avoir bénéficié de la politique d'affirmative action », dit M. Bernard Watson, un des responsables de la National Urban League, la plus vieille organisation de défense des Noirs. *« On ne peut pas avoir une approche de classe dans un pays raciste, d'autant que les Noirs sont sur-représentés parmi les pauvres et que les présidents Reagan et Bush ont évité autant que faire se peut de condamner fermement le racisme »*, dit M. Ronald Walters.

Un débat récupéré par les Républicains

Il n'est pas le seul à souligner que les républicains s'empressent de récupérer ce débat (MM. Carter et Steele assurent qu'ils votent démocrate), y trouvant prétexte à prôner la suppression de nombreux programmes d'aide, y compris ceux assurant, depuis 1977, un certain pourcentage de contrats aux petites et moyennes entreprises créées par des membres de communautés ethniques.

La ségrégation, la haine, la peur, c'était hier, rappelle le révérend Jesse Jackson. Il y a moins de dix ans, les Noirs du Mississipi n'osaient toujours pas aller voter. Il continue de défendre bec et ongles tous les acquis de la lutte contre la discrimination (*« Le versement de réparations à tous les descendants d'esclaves Noirs aurait été plus approprié mais la société américaine, qui a indemnisé les Américano-Japonais, n'a jamais voulu en entendre parler pour nous »*, dit-il). Mais le fondateur de la Coalition arc-en-ciel, qui travaille toujours à jeter des ponts entre communautés ethniques, met, lui aussi, l'accent sur les luttes économiques : *« Les problèmes ne se posent plus tant en termes d'opposition Noir contre Blanc qu'en termes de misère et de sortie de cette misère, ce qui concerne tous les pauvres »*, dit-il.

Vétéran des luttes des années soixante, le sénateur John Lewis, de Georgie, craint quant à lui que les générations actuelles de *buppies* (*Black urban profesionnals*, pendant noir des *yuppies*), qui *« n'ont pas eu à se battre pour la levée de tous les obstacles à l'exercice du droit de vote pour les Noirs ou pour avoir le droit de louer une chambre dans un motel réservé aux Blancs »*, préfèrent militer dans le camp républicain, pour ne pas être identifiés à leurs congénères pauvres et violents. Animateur d'un tout petit groupe républicain au sein de l'université Howard de Washington, noire à 90 % et donc très majoritairement démocrate, le jeune Stuart de Veaux a choisi son camp pour les valeurs (travail, réussite personnelle) défendues en son sein. *« Dans la course entre Blancs et Noirs, on n'est pas encore égaux, mais on se rapproche de cet objectif. Il n'y a qu'à voir l'augmentation du nombre de Noirs élus en politique. Les démocrates ne font que rabacher des vieilles histoires de droits civiques et de programmes sociaux, qui entretiennent les mentalités d'assistés »*, dit-il.

« Qu'on le veille ou non, tous les Noirs sont dans le même bateau », conclut le sénateur Lewis. *Ensemble, nous souhaitons tous une société meilleure, où le racisme n'aura plus cours. »* C'était le rêve de Martin Luther King, dont la réalisation apparaît encore utopique, à l'heure où les tensions raciales, entre les Noirs pauvres et les immigrants asiatiques, s'exacerbent pour cause de récession.

MARTINE JACOT

(1) *The Declining Significance of Race* et *The Truly Disadvantaged*, publiés par les Presses universitaires de Chicago en 1978 et 1987 respectivement.

(2) *The Content of Our Character*, St Martin's Press, New-York 1990.

(3) *Reflections of an Affirmative Action Baby*, Basic Books. New-York 1991.

□ **COLOMBIE : une attaque de la guérilla a fait cinq morts.** – Cinq personnes ont été tuées et une autre blessée dans une attaque à l'explosif d'un commando des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) contre un autocar, à 25 km à l'est de Bogota, a-t-on appris de sources militaires. Parmi les morts figurent un caporal et deux agents de police. Les guérilleros, qui se sont emparés des armes des policiers, ont réussi à s'enfuir. Des renforts de l'armée et de la police, soutenus par des hélicoptères, ont été envoyés à leur poursuite. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : nouveaux attentats au centre de Lima.** – Un soldat a été tué et deux autres ont été blessés, jeudi 14 mai en soirée, lors d'une attaque à la dynamite contre une patrouille militaire menée devant l'université San Marcos de Lima, par des membres présumés du groupe Sentier lumineux (maoïste), a indiqué la police. Cet attentat porte à trente et un le nombre de morts dans des attentats cette semaine au Pérou. Un camion chargé de dynamite avait explosé plus tôt jeudi à proximité du palais présidentiel. Au moins quatre personnes ont été blessées et une centaine d'immeubles ont subi des dégâts. – *(AFP.)*

□ **M. Gorbatchev reçu à dîner à la Maison Blanche.** – M. George Bush a reçu, jeudi 14 mai, l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev lors d'un dîner privé à la Maison Blanche, première rencontre entre les deux hommes depuis la tentative de coup d'Etat de l'été 1991 à Moscou qui a précipité la dissolution de l'URSS. *« Voyez qui vient dîner. C'est bon de vous voir »*, a déclaré M. Bush, souriant, en accueillant M. Gorbatchev, son épouse Raïssa et leur fille Irina. L'ancien dirigeant soviétique achève une visite de deux semaines aux Etats-Unis, destinée à recueillir trois millions de dollars pour une fondation qu'il a créée. *(AP.)*

ÉQUATEUR : les scrutins législatif et présidentiel du 17 mai

La campagne électorale a comporté « du bon, du mauvais et de l'ignoble »

Plus de cinq millions et demi d'électeurs équatoriens sont appelés aux urnes, dimanche 17 mai, pour le premier tour de l'élection présidentielle. Parmi les douze candidats en lice pour remplacer le social-démocrate Rodrigo Borja, deux candidats de droite, MM. Sixto Duran Ballen et Jaime Nebot, sont les mieux placés dans les sondages. Les électeurs sont aussi appelés à élire leurs députés, maires et conseillers municipaux.

QUITO

de notre envoyé spécial

C'est un samedi soir presque comme les autres sur l'avenue Amazonas, en plein centre de Quito. La jeunesse de la capitale équatorienne s'y promène à pied ou en voiture, jusque tard dans la nuit. Chaque fin de semaine, l'avenue se transforme en *tontodromo*, en piste pour cette « course de fous » qui rompt un peu l'ennui de cette capitale aux allures provinciales. A l'approche des élections générales du dimanche 17 mai, l'agitation y est toutefois plus fébrile et les discussions plus âpres.

La propagande électorale ne pèche pas par excès de fair-play. Les principaux candidats à la présidence s'injurient et trafiquent les spots télévisés de leurs adversaires, en les reprenant dans des montages de leur cru. Ils ne font pas non plus dans la modestie. Le populiste Abdala Bucaram veut *« en finir avec la pauvreté »*, et le distingué Bolivar Gonzalez se présente *« comme l'un des cinq cents meilleurs avocats du monde »*. Agé de trente-neuf ans il affirme avoir, depuis qu'il exerce, *« plaidé et gagné plus de cinq mille affaires »*. Soit une par jour pendant quinze ans.

Le pétrole, la banane et la crevette

Les deux principaux favoris, M. Jaime Nebot Saädi (Parti social-chrétien) et M. Sixto Duran Ballen (Union républicaine), ont appartenu tous deux jusqu'à l'an passé au même Parti social-chrétien. Ils sont maintenant à droite. C'est un désaveu pour le président Rodrigo Borja, de la Gauche démocratique, élu il y a quatre ans, et dont le parti, représenté par l'ancien ministre Raul Baca Carbo, ne devrait pas rassembler plus de 10 % des suffrages.

« Quand nous sommes arrivés, explique le ministre de l'intérieur, M. Cesar Verduga, *la situation économique était critique avec une inflation annuelle approchant 100 %, des déséquilibres financiers et des réserves monétaires à sec. L'effort de stabilisation mené depuis quatre ans, n'est évidemment pas populaire. »*

L'inflation a été ramenée à un taux de 50 % par an, les réserves atteignent 600 millions de dollars et la croissance a été de 2,9 % en 1991, mais ces résultats, comparés à ceux des autres pays du continent, sont jugés insuffisants. *« L'Equateur fait encore figure de pays en marge de l'évolution politique et économique de sa zone »*, souligne un expert économique, précisant qu'aucun programme de privatisation n'a été mis en œuvre, que l'Etat est encore pléthorique et souvent corrompu. *« Il est vrai*, poursuit-il, *que ce gouvernement a fait d'évidents efforts de modernisation, dans le cadre d'une économie qui repose toujours sur trois piliers principaux, le pétrole, la banane et la crevette* (1). *»*

Le ministre de l'intérieur préfère quant à lui souligner les inconvénients d'un système institutionnel, qui prévoit un mandat de quatre ans non renouvelable pour le président et des élections législatives à mi-mandat. *« Ce système paralyse l'exécutif, qui ne peut pas faire passer les réformes qu'il souhaite »*, dit M. Verduga.

Les programmes présentés par les deux candidats qui devraient, sauf surprise, s'affronter au deuxième tour, le 5 juin, n'offrent que des formules assez vagues qu'illustre le slogan de M. Nebot *« Le changement, maintenant ! »*. Ils comprennent un plan de privatisation et une diminution du poids de l'Etat qui laissent entrevoir des mesures de choc.

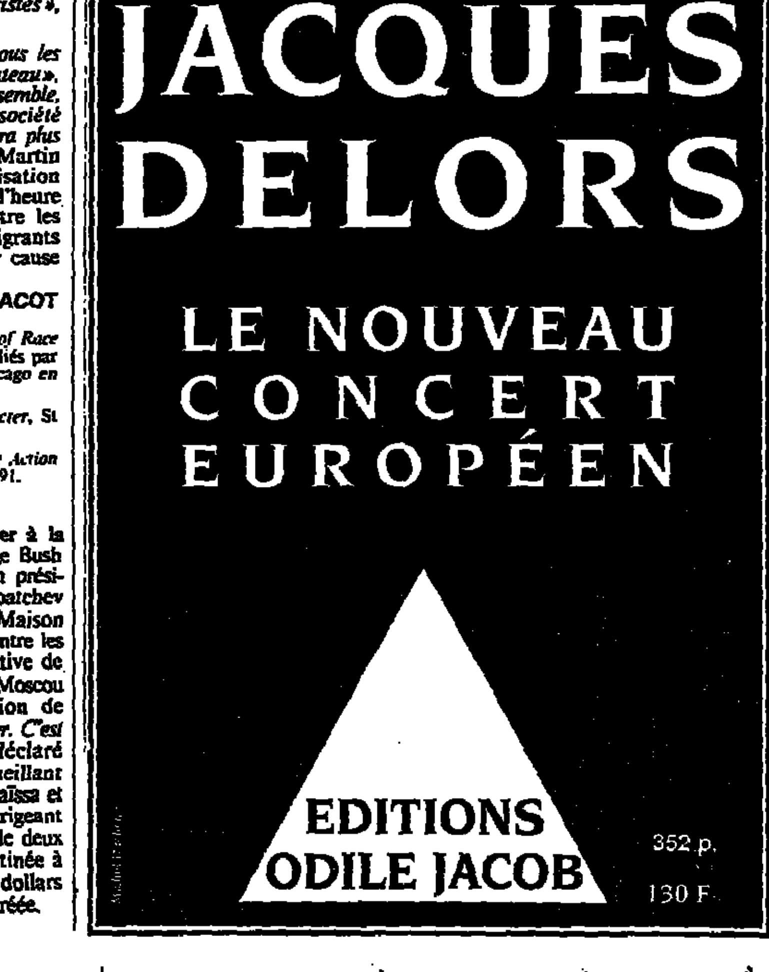
Les principales différences tiennent plutôt à la personnalité de ces deux hommes. Plus pondéré que son rival, l'architecte et urbaniste Sixto Duran Ballen, originaire de la Sierra et âgé de soixante-dix ans, apparaît susceptible de recueillir les voix d'une gauche d'ores et déjà convaincue de son échec. De son côté, M. Jaime Nebot, bouillonnant avocat de quarante-six ans, pourrait recueillir les voix populistes du candidat Abdala Bucaram, ainsi que celles des grands propriétaires et industriels de la côte.

« Qu'est-ce qui va changer en définitive ? », se demande-t-on en arpentant le *tontodromo*. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire *Vistazo* résumait un peu ce sentiment en titrant en couverture sur « le bon, le mauvais et l'ignoble de la campagne ». Le bon concernait *« l'absence de violences physiques »*, l'ignoble *« l'abus d'insultes et d'accusations gratuites »* et le mauvais *« une campagne courte en idées et en débats de fond »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Les trois principales sources de devises de l'Equateur. Le pétrole représente 40 %, la banane 25 % et la crevette 17 % des exportations du pays.

□ ***Les Indiens obtiennent des titres de propriété sur 1,1 million d'hectares.*** – A trois jours de l'élection présidentielle péruvienne, le président sortant Rodrigo Borja a remis, mercredi 13 mai, des titres de propriété sur 1,1 million d'hectares aux communautés indiennes du pays. Revendiquant ces terres de l'Amazonie, 4 000 Indiens avaient parcouru à pied 250 kilomètres jusqu'à Quito, où ils ont négocié ferme avec le gouvernement, campant dans le parc central. Les leaders indiens ont qualifié cet accord d'*« historique »* à l'échelle du continent, bien qu'ils aient dû laisser à l'Etat la propriété du sous-sol de ces terres, riches en pétrole. – *(AFP.)*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : ouverture d'une seconde session au plus haut niveau

Les négociations sur l'avenir des institutions tardent à entrer dans le vif du sujet

La seconde session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) a débuté vendredi 15 mai, pour deux jours, à Kempton Park près de Johannesburg. Jusqu'alors très techniques, les négociations entre Blancs et Noirs, qui devraient bientôt conduire le pays vers des structures gouvernementales intérimaires multiraciales et une nouvelle Constitution, progressent à petits pas.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« On finit par y perdre son latin », estimait un diplomate occidental, jeudi 14 mai, en commentant les travaux de la CODESA, à la veille de la reprise des négociations entre les principaux acteurs de la scène politique sud-africaine. Quatre mois de réunions hebdomadaires, à un niveau subalterne, ont certes rapproché le pouvoir blanc de la majorité noire sur de nombreux points essentiels. Mais, d'*« avancées spectaculaires »* en *« blocages »*, les Sud-Africains ont perdu le fil des négociations en cours. Seuls les juristes sont encore à même de suivre au jour le jour les progrès de ces négociations.

La deuxième réunion plénière de la CODESA aurait dû, théoriquement, entériner les rapports des différents groupes de travail. Mais, après l'euphorie causée par la première session, le 20 décembre 1991, les obstacles se sont multipliés. En toile de fond se dessine en fait la bataille pour le pouvoir. Le gouvernement et le Parti national (NP) du président De Klerk s'accrochent à de vieilles prérogatives que le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela souhaite, à terme, s'approprier.

Quelle partie de son autorité le gouvernement est-il prêt à poser sur l'autel des négociations pour maintenir le processus sur ses rails ? Quelles concessions l'ANC et ses alliés sont-ils prêts à consentir, de leur côté ? Ces deux points demeurent indéterminés.

Le gouvernement dans l'embarras

« Tout ne sera pas résolu au soir du 16 mai », a pris la précaution d'annoncer, il y a quelques semaines, à la télévision, M. Gerrit Viljoen, ancien ministre du développement constitutionnel, selon lequel de *« raisonnables progrès »* au sein des groupes de travail suffiraient à laisser ouverte la voie menant à une troisième session plénière. De l'autre côté de l'échiquier, l'ANC accuse le gouvernement de *« traîner les pieds »* et clame que, sans accord sur les points essentiels concernant la nouvelle Constitution, la deuxième réunion de la CODESA serait un *« indubitable échec »*.

Les marchandages continuent d'aller bon train. L'ANC exploite une atmosphère politique délétère, profitant, pour obtenir un maximum de concessions, de l'embarras d'un gouvernement empêtré dans des affaires de corruption massive et d'assassinats de responsables politiques noirs. Le président De Klerk et les stratèges du NP, pour une fois sur la défensive, se battent pied à pied pour concéder le moins possible, alors qu'ils sont en position de faiblesse.

Les deux poids lourds de la politique sud-africaine sont cependant convaincus de la nécessité de parvenir à une solution négociée dont la CODESA est la clé. Des divergences profondes scindaient encore, dans la nuit de jeudi à vendredi, un groupe de travail traitant des questions constitutionnelles, et l'ANC menaçait de bouder la réunion. Mais aucun des deux camps ne peut assumer la responsabilité de faire capoter un processus de négociations qu'ils portent – ensemble – à bout de bras depuis deux ans et dont dépend leur avenir politique.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

NIGÉRIA

Deuxième journée d'émeutes à Lagos

Lagos a connu, jeudi 14 mai, une deuxième journée d'émeutes, qui a fait deux morts, tués par balles, selon les dirigeants de l'Association nationale des étudiants nigérians, une organisation hors-la-loi dont le mot d'ordre a servi de détonateur aux manifestations.

Le mouvement s'est étendu hors de la capitale. Selon la presse nigériane, des heurts se sont produits mercredi à Abeokuta (à 100 kilomètres de Lagos) et à Benin City (dans le sud du pays). Un émeutier a été tué jeudi à Akure, capitale de l'Etat d'Ondo, au cours d'affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants dont certains étaient armés de fusils, a rapporté l'agence officielle NAN. Les organisations étudiantes ont donné un ton nettement politique à des mouvements de foule d'abord attisés par la colère des défavorisés face aux augmentations du prix des transports (*le Monde* du 15 mai). – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : un mort et un blessé en Casamance.** – Selon le quotidien *le Soleil* du jeudi 14 mai, des inconnus armés ont ouvert le feu, la veille, sur deux villageois en Casamance, tuant l'un et blessant grièvement l'autre. Aucune explication n'a été avancée. Le conflit qui opposait le Mouvement séparatiste des forces de Casamance (MFDC) au gouvernement a pris fin il y a un an, à la suite d'un accord de paix. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : une ressortissante belge tuée dans une fusillade.** – La radio zaïroise a indiqué, jeudi 14 mai, qu'une ressortissante belge avait été tuée dans une fusillade, la veille, dans un quartier résidentiel de Kinshasa, où des *« bandits armés »* avait dressé un barrage. Le ministère belge des affaires étrangères a confirmé l'information sans révéler l'identité de la victime. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

TAÏWAN : tandis que se poursuit le processus de démocratisation

Taïpeh recherche un nouveau modus vivendi avec le régime communiste de Pékin

Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a réaffirmé, jeudi 14 mai, que *« si le gouvernement français approuvait la vente d'avions de combat à Taïwan, Pékin aurait certainement une vive réaction »*. Avec la perspective d'une possible négociation sur la vente de Mirage 2000 à Taïwan (*le Monde* du 13 mai), se pose à Paris, plus nettement que jamais, la délicate question des relations avec l'« autre » Chine, dont l'image défavorable s'estompe. La démocratisation amène l'île à rechercher un nouveau modus vivendi avec le continent, lui permettant de continuer à se développer dans une indépendance non déclarée sans provoquer de représailles de Pékin.

TAÏPEH

de notre envoyé spécial

Une plaisanterie circule dans les rangs les plus jeunes du Kuomintang (KMT) au pouvoir : *« La réunification* (avec le continent) *est quelque chose dont nous devons parler quotidiennement, mais que nous ne devons pas mettre en œuvre. L'indépendance est quelque chose que nous mettons en œuvre quotidiennement, mais dont nous ne devons jamais parler. »* Elle reflète à quel point le débat politique passe par un jeu de miroirs déformants à l'heure où l'île devient la première partie de la Chine à se doter d'une Constitution qui l'amène à rompre dans les faits avec le dogme de l'unité de la nation, tout en évitant de provoquer une réaction du gouvernement communiste qui contrôle le continent.

La plaisanterie témoigne cependant d'une évolution du régime nationaliste sur la question cruciale du sort politique de Taïwan. Cette évolution se retrouve dans les propos de l'un des éléments les plus prometteurs de la nouvelle génération du KMT, M. Ma Ying-jeou, patron du Conseil pour les affaires du continent : *« Nous sommes indépendants depuis 1949. A quoi bon vouloir à nouveau le devenir ? »* Il n'y a pas si longtemps, quiconque aurait proféré de telles hérésies aurait été incarcéré.

Le jeu de miroirs n'est pas l'apanage d'un pouvoir contraint à naviguer serré entre son aile conservatrice, loin d'avoir perdu toute influence, et une opposition qui se veut indépendantiste mais reconnaît l'impossibilité d'exercer le pouvoir sur une telle plate-forme. *« Nous sommes pour l'indépendance, mais cela ne veut pas dire que nous la voulons tout de suite*, concède M. Lu Hsiu-yi, député du Parti démocratique progressiste (DPP). *C'est une question de principe, mais l'application du principe peut être repoussée jusqu'à ce que les conditions soient opportunes. »* Au demeurant, le mouvement indépendantiste se veut l'expression d'une classe moyenne taïwanaise de souche qui, font remarquer ses critiques, est particulièrement active dans les affaires avec le continent.

Entre indépendance et réunification

Pour le pouvoir, la *« réunification »* devra attendre *« que les conditions le permettent »*, en particulier un assouplissement politique sur le continent. Dans cette attente, le KMT a formulé des « lignes directrices » pour les relations avec Pékin prévoyant trois phases de rapprochement : 1. des échanges non officiels ; 2. des rapports officiels *« sur un pied d'égalité »*, condition actuellement rejetée par Pékin ; 3. une *« consultation »* en vue de créer *« une Chine démocratique, libre et équitablement prospère »*.

Officiellement, on en est toujours à la première phase, en dépit de la « continentalmania » qui frappe le public. Cette fièvre a amené trois millions des vingt millions de citoyens de la République de Chine à visiter le continent l'an dernier. Le commerce connaît une progression vertigineuse : de 80 millions de dollars en 1979, il devrait atteindre, cette année, 7 milliards.

Existe-t-il un calendrier pour la suite ? *« C'est bien la seule chose qui nous manque ! »*, s'esclaffe M. Ma. Autant dire que si le KMT, sous la pression de l'opinion, a mis une quantité considérable d'eau dans son vin face au continent, il n'en est pas à brader cet espace de liberté relative et d'incontestable confort matériel qui s'est édifié sur l'île où s'était réfugié Tchiang Kai-chek en 1949.

Sorti renforcé des élections de décembre 1991, le président Lee Teng-hui a pu lancer son projet de réforme constitutionnelle destiné à définir la base d'un nouveau consensus. Non pas une nouvelle loi fondamentale – Taïpeh insiste sur ce point pour se prémunir des critiques conservatrices locales et de celles de Pékin, – mais des amendements à la Constitution promulguée le KMT en 1947. Le nouveau préambule traduit le compromis entre indépendance et réunification : la Constitution s'appliquera *« dans les zones que contrôle la République de Chine avant la réunification »*.

D'autres amendements réduisent la durée du mandat présidentiel et parlementaire à quatre ans. Tout cela va dans le sens d'une prudente démocratisation. Mais le président Lee a rencontré une opposition plus forte que prévue chez les conservateurs du KMT.

Fort de sa popularité, il a tout d'abord laissé entendre qu'il souhaitait instaurer un véritable système présidentiel, monocaméral, avec élection du chef de l'État au scrutin direct. Il rejoint en cela l'opposition, dont le moindre paradoxe n'est pas qu'à présent qu'elle est entrée au Parlement elle réclame une réduction des pouvoirs de ce dernier, favorable aux conservateurs du KMT emmenés par le premier ministre Hau Pei-tsun.

Modération du pouvoir

Ce général à la retraite reste partisan d'un régime sur le modèle préconisé par Sun Yat-sen, fondateur de la République au début du siècle, à cinq centres de pouvoir : deux Chambres et des *yuan* (organes de décision) aux chefs nommés (justice, examen des fonctionnaires et contrôle de l'administration). Et l'élection du président par les parlementaires. Constatant ces résistances, M. Lee a proposé de voter les autres amendements en laissant le mode de scrutin de côté, pour être *« étudié avec prudence et formulé en fonction de la volonté populaire »*. Il n'est pas pressé : son mandat court jusqu'en 1996.

Ce faisant, il a paru faire marche arrière. *« C'est injuste »*, insiste M. James Chu, porte-parole du KMT, *« le président n'avait jamais dit le fond de sa pensée »*. Toujours est-il que l'opposition s'est précipitée dans la contestation de rue, ce qui a donné lieu aux manifestations du mois d'avril. Mais là encore, le bon peuple de Taïwan ne l'a guère suivie, en raison des inconvénients causés par la paralysie de la circulation.

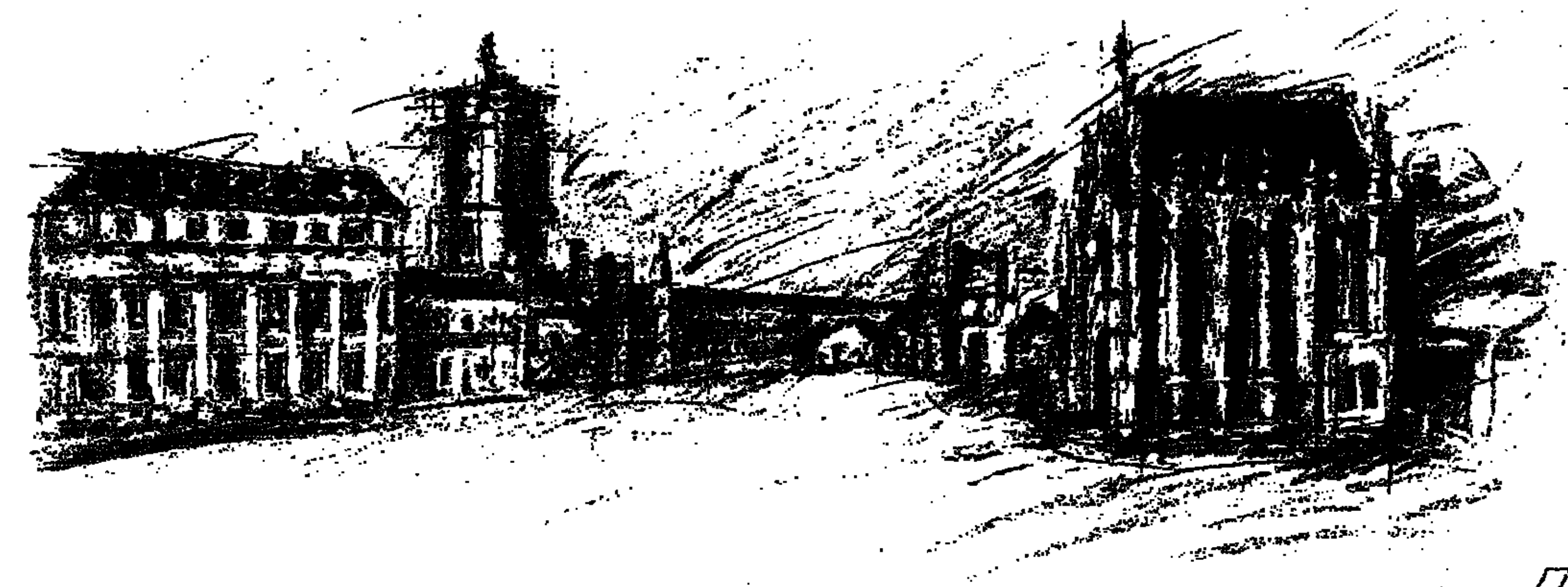
Le pouvoir n'est pas étranger à certains des cahots qui jalonnent la démocratisation. La police tarde ainsi à tirer un trait sur ses listes noires d'opposants interdits de séjour ou, plus paradoxal encore, d'individus soupçonnés sans preuves d'avoir eu quelque relation avec les communistes. Du moins le signe le plus encourageant réside-t-il dans l'extraordinaire preuve de modernité que représente, pour la Chine, la modération du pouvoir face à des phénomènes contraires à la culture politique tels que les manifestations, même illégales.

Pour mettre fin à l'occupation du parvis de la gare par les manifestants en avril, la police a eu recours aux instruments classiques du maintien de l'ordre dans un pays occidental : matraques, gaz lacrymogènes et canons à eau. L'opération n'a fait que quelques blessés légers. Un bilan bien différent de ceux de la répression de la place Tiananmen en 1989, ou, à Taïwan même, de celle de 1947, au sujet de laquelle le pouvoir nationaliste commence à exprimer des regrets.

FRANCIS DERON

"En avant première"
du 15 mai au 18 mai
venez essayer **SAFRANE**
sur l'esplanade
du Château de Vincennes.

PUBLICIS DIRECT





CENTRE D'ESSAIS SAFRANE

Si vous désirez prendre rendez-vous, téléphonez au numéro vert 05 05 05 54

Le Monde
HEURES LOCALES
Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions

EUROPE

Les combats en Bosnie-Herzégovine

« Sarajevo ne tombera pas ! »

BELGRADE

de notre correspondante

De violents combats se sont déroulés pendant toute la journée de jeudi 14 mai, à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, en dépit du cessez-le-feu décrété vingt-quatre heures plus tôt par les forces serbes. Aucune partie de la ville n'a été épargnée par les obus et plusieurs quartiers étaient en flammes. Des affrontements se poursuivaient par ailleurs dans le nord de la République, près de Bosanski Samac, ainsi que dans l'est, dans les communes à très forte majorité musulmane de Kalesija et de Gorazde convoitées par les milices serbes, qui voudraient les annexer à leur entité territoriale.

Les combats qui ont commencé jeudi à l'aube dans le quartier d'Ilidza contrôlé par les Serbes pour s'étendre rapidement dans les faubourgs proches de l'aéroport et dans l'aéroport lui-même, semblent indiquer que la *défense territoriale* bosniaque a tenté une percée. Le siège de Sarajevo, imposé depuis plusieurs semaines par les forces serbes et fédérales, est devenu *insoutenable*.

Près de cinq cent mille personnes, littéralement prises au piège dans la capitale, sont au bord de la famine. Les hôpitaux souffrent d'une grave pénurie de médicaments et peuvent à peine subvenir aux besoins des nombreux blessés. L'aide humanitaire étrangère ne peut être acheminée. Aussi, l'ouverture d'un corridor à travers Ilidza jusqu'à l'aéroport, occupé par l'armée fédérale depuis le début des affrontements le 6 avril, permettrait de pallier le blocus total de la ville. L'offensive bosniaque contre l'aéroport intervient par ailleurs après le refus obstiné de l'armée serbo-fédérale de rouvrir les installations en dépit de ses engagements et de la pression internationale.

« Sarajevo ne tombera pas ! », lançait la radio de la capitale alors qu'elle annonçait à la mi-journée que l'armée serbo-fédérale avait été obligée d'évacuer une partie de l'aéroport dont l'un des bâtiments était en flammes. Mais la ville tout entière était déjà soumise aux violents tirs de l'artillerie serbe. Jeudi, le président de Bosnie-Herzégovine, le musulman Alija Izetbegovic, a échappé, pour la deuxième fois depuis le début du mois de mai, à un attentat. Alors que le quartier central où se trouve la présidence de Bosnie-Herzégovine subissait une attaque d'artillerie lourde, vers 18 h 30 jeudi, un tir isolé touchait le cabinet du président de la République, alors qu'il venait de quitter son bureau.

Une fois de plus, les parties en conflit s'accusent mutuellement de la violation du cessez-le-feu. L'agence BH Press, proche des autorités bosniaques, accuse « l'agresseur », en l'occurrence les forces serbes, soutenues par l'ex-armée fédérale, d'avoir entrepris une attaque générale contre Sarajevo jeudi vers 5 heures du matin.

De son côté, l'agence de presse des autorités sécessionnistes serbes (SRNA) dénonce l'offensive des *« forces croato-musulmanes »* menée jeudi à l'aube contre les positions serbes dans le quartier périphérique de Ilidza, tout en reconnaissant la contre-attaque serbe qui a suivi. Confirmant partiellement la version de l'agence serbe, un officier de l'ONU a indiqué que les Serbes, qui revendiquent ouvertement tout l'ouest de la ville, ont répondu en menant l'une des plus violentes attaques qu'ait subies Sarajevo jusqu'à ce jour.

FLORENCE HARTMANN

□ ***Le Conseil de sécurité souhaite renforcer l'action de l'ONU en Bosnie-Herzégovine.*** – A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a entrepris, jeudi 14 mai, à l'initiative de la Belgique, de la France et de la Grande-Bretagne, l'examen d'un projet de résolution sur la Bosnie-Herzégovine dont le but est de conforter l'action des observateurs de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) déployée sur place, en attendant une nouvelle étape d'intervention onusienne. Ce document précise que l'ONU entend accentuer ses efforts pour parvenir à un règlement du conflit. Il prévoit notamment la mise au point d'un mécanisme de surveillance du retrait des forces fédérales sous contrôle international. Cette initiative répond au rapport présenté la veille par le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, que des délégations occidentales avait jugé *« trop négatif »* (*le Monde* du 15 mai). – *(Corresp.)*

ESPAGNE : la lutte contre l'ETA

L'organisation indépendantiste basque avait des comptes en Suisse

Les fonds de l'organisation indépendantiste basque ETA ont transité par les banques suisses. Cette information, publiée jeudi 14 mai par le quotidien de Barcelone *la Vanguardia*, a été confirmée en partie, dans la journée, par la police helvétique.

MADRID

de notre correspondant

Le juge Laurence Le Vert, chargée en France du dossier de l'ETA après l'arrestation des dirigeants présumés de l'organisation séparatiste, le 29 mars dernier dans une villa de Bidart, près de Biarritz, est sur la piste des comptes bancaires de l'ETA. Le juge a dépêché à Genève des agents de la brigade financière. Selon *la Vanguardia*, ces derniers étudieraient depuis trois semaines, avec leurs collègues suisses, la documentation saisie lors de l'opération « Artapalo », du nom du dirigeant présumé de l'ETA arrêté à la villa de Bidart.

Rançons et impôt révolutionnaire

L'une des disquettes de l'ordinateur découvert dans cette villa mentionnerait des traces de mouvements bancaires helvétiques. De plus, affirme le quotidien catalan, les policiers ont trouvé parmi les papiers de « Txelis » – qui aurait été l'idéologue de l'ETA, arrêté le 29 mars avec Artapalo, le numéro un de l'organisation, – des récépissés bancaires indiquant que l'ETA avait de l'argent en Suisse. Les agents de la brigade financière française seraient en possession de numéros de comptes. Encore faut-il les identifier et les localiser. *« Il y a trois ou quatre indices sur lesquels on ne peut enquêter depuis Paris »*, affirment des sources suisses au journal *la Vanguardia*.

Les enquêteurs auraient, toujours selon ce journal, localisé un compte où aurait transité l'équivalent de 1 million de francs français de l'ETA. Ils auraient obtenu aussi des résultats indiquant que l'organisation avait utilisé la place bancaire de Genève pour faire circuler ses capitaux. Selon la police genevoise, les capitaux de l'organisation basque se chiffreraient en *« centaines de milliers de dollars »*.

Quant au quotidien catalan, il estime à une centaine de millions de dollars les fonds qu'aurait obtenus l'ETA au cours des dernières années ; il s'agit de l'argent récolté lors des opérations de prélèvement de ce que l'on appelle en Espagne l'impôt révolutionnaire qu'exigeait l'ETA des entreprises basques, menacées de sanctions si elles ne payaient pas, et des rançons des enlèvements effectués par l'organisation.

Pour les enquêteurs français et suisses, l'ETA aurait ouvert plusieurs comptes, dans plusieurs banques de la Confédération, lors d'opérations financières de grande envergure. Les fonds déposés y auraient transité pour être transférés dans des banques d'autres pays, dont l'Espagne. Bref, selon les informations recueillies à Genève par le journal catalan, l'ETA aurait blanchi en Suisse l'argent d'origine criminelle en utilisant aussi les réseaux bancaires de la drogue colombienne, dont ceux du cartel de Cali. – *(Intérim.)*

□ ***Les députés acceptent le plan économique du gouvernement.*** – Le Congrès des députés a donné, mardi 12 mai, son feu vert au plan économique de rigueur du gouvernement de M. Felipe Gonzalez (*le Monde* du 14 mai). Les principaux syndicats du pays s'opposent violemment à ce programme et ont appelé à la grève générale le 28 mai pour protester notamment contre la réduction draconienne des allocations de soutien aux chômeurs. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : devant les officiers généraux réunis à Leipzig

Le chef d'état-major a invité la Bundeswehr à se préparer à des missions de paix hors des frontières

« Mutation en temps de changements » : la conférence annuelle des officiers généraux de l'armée allemande, qui s'est achevée, jeudi 14 mai, à Leipzig, a été marquée cette année par l'important effort de restructuration demandé aux militaires allemands pour s'adapter aux nouvelles réalités mondiales. Depuis quarante ans, la Bundeswehr s'était habituée aux tâches d'une défense statique que la chute du rideau de fer a rendu obsolète. Son chef d'état major, le général Klaus Naumann, lui a demandé, de manière particulièrement énergique, de se préparer à de nouvelles missions, y compris de combat, pour prendre sa part des efforts internationaux de maintien de la paix.

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

Pour la première fois, la conférence annuelle de la Bundeswehr avait lieu dans la partie orientale de l'Allemagne. La liquidation de l'ancienne armée d'Allemagne de l'Est, dont une petite partie seulement des effectifs a été intégrée à celle de l'Ouest, se poursuit lentement. A la suite de la réunification et des accords de désarmement qui prévoient la limitation de l'armée allemande, d'ici 1995, à une force totale de 370 000 hommes, le commandement allemand doit accomplir une refonte totale de la structure de ses forces, qui atteignaient pour la seule partie ouest, au moment de la chute du rideau de fer, un effectif de près de 500 000 hommes. Cette réorganisation doit tenir compte d'un environnement international bouleversé et des appels lancés à l'Allemagne pour qu'elle prenne ses responsabilités de puissance européenne, afin de partager le fardeau de la sécurité mondiale.

Un lent processus commence en Allemagne, où, par crainte de tout ce qui peut rappeler le passé, toute utilisation des forces allemandes à l'extérieur des frontières était, jusqu'ici, un sujet tabou. La guerre du Golfe et les critiques dont l'Allemagne a été l'objet pour ne pas s'être associée au dispositif militaire allié contre l'Irak ont achevé de convaincre le chancelier Helmut Kohl qu'il devait changer son fusil d'épaule. Mais cela prendra du temps.

Le nouveau ministre de la défense, M. Volker Rühe, a indiqué devant les officiers généraux qu'il souhaitait avancer « pas à pas » en s'assurant le consensus le plus large possible dans la population et les formations politiques. On ne change pas de « peau », selon sa formule, du jour au lendemain. Son objectif immédiat est de préparer la Bundeswehr à être capable de mettre des forces à la disposition des Nations unies, à partir de 1993 si besoin est, pour participer à des missions de maintien de paix. Cela exclut toujours une participation à des opérations du type de celle du Golfe menées au nom de l'organisation mondiale, mais sous un autre commandement.

Embourgeoisement et sens du sacrifice

Le Parti social démocrate (SPD), dont les experts en matière de sécurité sont conscients que l'Allemagne européenne ne peut, à la longue, fuir les responsabilités communes, sont obligés d'avancer avec une prudence extrême. Les dirigeants politiques de tous bords sont terrorisés à la pensée de la première victime dans une opération au delà des frontières. L'armée, elle-même, est loin d'être prête à en assumer l'idée. L'envoi, l'année dernière, pendant la crise du Golfe, d'une escadrille d'Alpha Jet en Turquie, pourtant territoire de l'OTAN, avait suscité un profond trouble dans ses rangs.

Armée de « citoyens en uniforme », comme l'a rappelé avec fierté M. Rühe, la Bundeswehr s'est embourgeoisée. Techniciens parfaits dans leurs domaines, officiers et sous-officiers se sont un peu trop habitués à une vie de fonctionnaires. Le spectacle du gratin de l'armée allemande, toutes armes confondues, débattant gravement de leur problème devant leurs épouses groupées dans la deuxième partie des travées, était bien éloigné de l'image révolue d'une armée prussienne hautaine et conquérante.

Cet embourgeoisement n'est pas sans poser des problèmes. Le général Naumann a dépensé, à Leipzig, une grande part de son énergie à rappeler que le métier de soldat pouvait aussi exiger des sacrifices, et parfois celui de sa vie. Défendant la nécessité pour la Bundeswehr de se préparer à des missions de combat hors de ses frontières dans un « cadre collectif », le chef d'état major a rappelé jeudi que l'engagement d'une armée supposait aussi *« que tout homme soit prêt, pour la défense de notre pays et de nos citoyens, à prendre une arme et risquer sa vie, y compris à l'extérieur de l'Allemagne »*. Il a indiqué que ceux, par exemple parmi les officiers, qui ne pouvaient l'accepter, n'avaient pas leur place dans l'armée. Une leçon qui, au vu des titres de la presse allemande, n'a pas fini de faire des vagues dans l'institution militaire et même au-delà.

HENRI DE BRESSON





23 000 jeunes deviendront enseignants en 1992.
Pourquoi pas vous ?
Vous avez une licence ou un diplôme équivalent. Pour devenir enseignant et vous préparer aux concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges ou des lycées, inscrivez-vous dans l'un des 29 Instituts Universitaires de Formation des Maîtres.
Les inscriptions sont ouvertes dans les I.U.F.M. jusqu'au 22 mai.
Renseignez-vous par Minitel 3614 code EDUTEL, rubrique Profession Professeur.

Inscrivez-vous avant le 22 mai



EUROPE

L'Azerbaïdjan à la dérive

Suite de la première page

M. Moutalibov a immédiatement obtenu l'instauration de l'état d'urgence pour deux mois, un couvre feu à Bakou où tous les rassemblements sont interdits, et la suspension des organisations politiques, toutes mesures justifiées, selon lui, par la nécessité de faire face *« à l'escalade des agressions arméniennes »*. Vendredi matin, selon plusieurs témoins, la situation était encore relativement calme dans la capitale, où, la veille, on n'avait entendu que quelques coups de feu d'origine indéterminée.

Des responsables du Front national avaient annoncé, jeudi, une vague de protestations de masse, mais l'opposition semble hésiter à passer à l'acte, tant les risques d'affrontements sanglants sont élevés. Plusieurs milliers de personnes se sont cependant rassemblées vendredi matin devant le siège du Front populaire, dont les dirigeants ont publié un *« ultimatum »* exigeant la démission de M. Moutalibov et menaçant de recourir à des *« mesures extrêmes »*. En revanche, M. Yakoub Mamedov, qui exerçait, en tant que président du Parlement, les fonctions de chef de l'Etat par intérim, a affiché sa grande satisfaction de voire ainsi comblé *« le vide politique dans la république »*.

Le retour de M. Moutalibov était réclamé depuis une quinzaine de jours par plusieurs centaines de ses partisans qui manifestaient dans Bakou, mais a visiblement surpris l'opposition, et plus généralement l'opinion publique. Accusé de mollesse dans la conduite des opérations militaires, il revient à un moment où la situation sur le front du Karabakh est plus mauvaise que jamais.

« Exceptionnelle énergie »

Mais, à en croire un témoin, il a donné jeudi une impression *« d'exceptionnelle énergie »*, et de sa détermination à sauver l'Azerbaïdjan du désastre. La veille, une commission d'enquête avait livré les premières conclusions sur les circonstances de la prise par les Arméniens de Khodjali, suivie d'un véribale massacre de la population, et estimé que M. Moutalibov ne pouvait en être tenu pour responsable (après sa démission, l'intéressé avait même vu dans l'abandon de Khodkjali une sombre machination destinée à lui faire perdre le pouvoir).

Entretemps, une autre enquête a été ouverte sur la perte de la place forte de Choucha, dernière ville tenue par les forces azéries au Haut Karabakh. Là encore, il est question de trahison, on affirme que les Arméniens connaissaient le dispositif de défense de la ville, que les réservoirs des blindés azéris étaient remplis d'eau, etc. Les combattants étant pour l'essentiel des volontaires, en général membres de milices constituées par le Front populaire, ces accusations peuvent tout aussi bien être fondées que simplement « politiques ».

Une chose au moins est certaine : l'Azerbaïdjan ne s'est jamais vraiment remis de l'intervention exceptionnellement brutale des troupes soviétiques en janvier 1990 venues empêcher, à la suite d'une vague de pogroms anti- arméniens à l'origine douteuse, une prise de pouvoir des nationalistes. Les échecs successifs subis dans le Haut Karabakh agissent comme une gangrène, et le soutien politique de la Turquie ne suffit pas à empêcher le pays d'aller à la dérive. *« Si la confrontation se poursuit, nous allons périr comme nation, et l'Azerbaïdjan sera démembré »*, affirme une journaliste locale, qui, personnellement, se félicite du retour de M. Moutalibov et de l'annulation des élections *« qui auraient conduit à la guerre civile »*.

Le moins qu'on puisse dire pourtant est que M. Moutalibov, dont la personnalité semble plus complexe que celle d'un apparatchik classique, n'a pas donné l'impression jusqu'à présent d'être en mesure de tirer son pays de l'ornière. Dans son intervention devant le Parlement, il a manifesté l'intention de jouer la carte de la coopération avec la Russie, et avec la CEI. Il a même affirmé que si l'Azerbaïdjan ne s'était pas opposé à la Russie sur les questions militaires, et avait intégré ses forces à celles de la Communauté, il n'aurait pas perdu Choucha. Autant de déclarations qui risquent de confirmer ses adversaires dans l'idée qu'il est désormais un instrument de Moscou. M. Moutalibov a même annoncé son intention de participer au sommet de Tachkent, mais, vendredi matin, il n'était pas présent à l'ouverture de la conférence, et sa participation aux sommets précédents n'a pas toujours été sans nuage. Il avait, par exemple, quitté la réunion de Minsk, en février dernier, à la suite d'un accrochage avec le commandant en chef des forces de la CEI, le maréchal Chapochnikov.

Dans l'immédiat, le retour au pouvoir de M. Moutalibov risque surtout d'être marqué par de nouvelles défaites militaires. Selon certaines informations rapportées par l'agence Nega, un certain nombre de soldats azéris seraient en train de quitter le front pour aller soutenir l'opposition. En tout état de cause, la ville de Latchine, qui controle la route reliant l'enclave du Haut Karabakh à l'Arménie, est encerclée et pourrait tomber à tout moment aux mains des combattants arméniens. Le caractère du conflit en serait radicalement changé, l'Azerbaïdjan n'ayant alors plus le choix qu'entre une guerre ouverte et un renoncement au Haut Karabakh.

JAN KRAUZE

M. Moutalibov un apparatchik indépendantiste

Né à Bakou en 1938, M. Ayaz Niaz ogly Moutalibov gravit tous les échelons du Parti communiste pour devenir, en 1982, président du Comité d'Etat au plan puis président du conseil des ministres. Nommé par Moscou, en janvier 1990, pour normaliser la situation en Azerbaïdjan après la tentative de coup d'Etat du Front populaire, réprimée par les chars, il avait été élu au suffrage universel en septembre 1991 avec plus de 90 % des suffrages.

M. Moutalibov avait progressivement adopté une ligne indépendantiste pour tenter d'apaiser le puissant Front populaire, qui lui reprochait d'être un « national-communiste » aux ordres de Moscou. Il avait ainsi demandé la dissolution du Parti communiste d'Azerbaïdjan après le putsch manqué de Moscou en août 1991. Il avait été chassé du pouvoir le 6 mars par l'opposition, qui lui reprochait de n'avoir pu stopper une offensive arménienne dans le Haut-Karabakh.

Le sommet de la CEI à Tachkent

L'optimisme de M. Eltsine

Le président Boris Eltsine s'est dit persuadé que *« le sommet des chefs d'Etat de la CEI à Tachkent marquerait un pas en avant dans le développement de la Communauté »*. A son arrivée, jeudi 14 mai, dans la capitale de l'Ouzbékistan, il a affirmé son optimisme, *« même si*, a-t-il ajouté, *nous ne parvenons pas à résoudre tous les problèmes à cause de leur complexité »*. Le président russe a appelé à *« ne pas faire une tragédie »* de l'absence de certains présidents, qui seront représentés par des délégations de second rang. *« Même avant, les chefs d'Etat n'ont jamais tous participé aux réunions de la CEI »*, a-t-il déclaré, en soulignant que tous les chefs de gouvernement seraient présents à la réunion organisée parallèlement à celle des présidents.

« L'Ukraine ne quittera pas la CEI et n'a jamais eu l'intention de le faire », a affirmé, pour sa part, le président ukrainien Leonid Kravtchouk. *« L'Ukraine souhaiterait que la Communauté des Etats indépendants soit plus efficace et adopte des structures et des mécanismes plus utiles pour l'ensemble de ces peuples »*, a toutefois ajouté M. Kravtchouk, qui s'exprimait à l'issue de ses entretiens avec le président finlandais Mauno Koivisto, en visite officielle à Kiev.

Le président ouzbek, M. Islam Karimov, s'est, lui aussi, déclaré optimiste quant à l'avenir de la fragile alliance bâtie sur les ruines de l'URSS. Mais il a, toutefois, vivement critiqué la Russie et l'Ukraine, qui se disputent l'héritage de l'Union soviétique, en reprochant à la première son arrogance et à la seconde sa défiance envers la CEI. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALBANIE : renforcement de l'aide occidentale.** – La France a reçu, jeudi 14 mai, le feu vert de Bruxelles pour exporter vers l'Albanie 10 000 tonnes de farine de blé au titre d'une aide alimentaire d'urgence. Le vice-ministre albanais du commerce et des relations économiques extérieures, M. Naske Afezolli, a par ailleurs signé le même jour à Washington un accord commercial avec les Etats-Unis comprenant notamment l'octroi à son pays de la clause de la nation la plus favorisée. – *(Reuter, AFP.)*

□ **GÉORGIE : M. Chevardnadze a signé un cessez-le-feu en Ossétie du sud.** – MM. Edouard Chevardnadze, président du Conseil d'Etat provisoire de Géorgie, et Thorez Kouloubegov, président du Parlement d'Ossétie du sud, région administrativement rattachée à la Géorgie et qui a unilatéralement proclamé son indépendance en novembre, sont convenus, mercredi 13 mai, d'un cessez-le-feu, après trois jours d'affrontements meurtriers dans la région de Tskhinvali. M. Chevardnadze s'était rendu mercredi dans cette ville pour des pourparlers avec les dirigeants de la région. D'autres discussions doivent s'ouvrir pour préparer des négociations de paix. Les combats à la frontière entre la Géorgie et l'Ossétie du sud ont fait plus de 40 morts et 200 blessés depuis le début de la semaine. – *(AFP.)*

□ **KAZAKHSTAN : M. Nazarbaev sera reçu à la Maison Blanche.** – M. George Bush recevra, mardi 19 mai, à Washington le président du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaev. Les deux présidents, dont ce sera le premier entretien, doivent tenter de se mettre d'accord sur les termes d'un protocole pour la mise en application du traité START de désarmement stratégique. Le Kazakhstan, l'une des quatre Républiques nucléaires de l'ex-URSS, a jusqu'à présent refusé de donner formellement son accord au démantèlement des armes nucléaires basées sur son territoire. – *(AFP.)*



L'éditorial l'avait éclairé,
le libre propos interpellé,
l'analyse économique rassuré.

Déterminé,
il venait de lire les pages offres d'emploi.

Le Monde
INITIATIVES
Le monde des nouveaux commerciaux
Une nouvelle rubrique dans Initiatives, tous les mardis

INFLUENCES. Photo Frédéric Huijbregts

Le Monde
EDITIONS

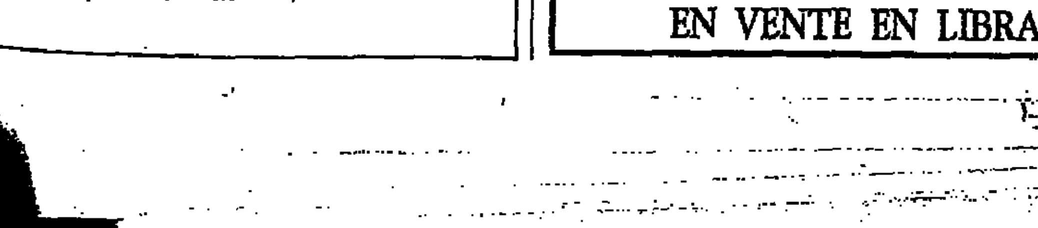
L'ISLAM
DANS LE MONDE

Dossier présenté et établi par
Paul Balta

L'Islam fascine et inquiète. Ce nouveau dossier apporte des éléments de réponse sur l'intégrisme et le fondamentalisme, les enjeux en France, en Chine, en URSS, dans le Golfe ou au Maghreb, les contradictions et les acquis de l'Islam dans l'ensemble du monde.

Indispensable pour comprendre le présent.

EN VENTE EN LIBRAIRIE



DIPLOMATIE

La visite du chef de l'Etat en Estonie

M. Mitterrand préconise un renforcement des pouvoirs de la CSCE

Arrivé dans l'après-midi du jeudi 14 mai à Tallin (Estonie), deuxième étape de sa tournée dans les trois pays baltes, le président François Mitterrand a préconisé un renforcement des pouvoirs et de l'efficacité de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), afin d'éviter le blocage de cette institution par la volonté d'un seul de ses membres.

Accueilli à sa descente d'avion par le président estonien, M. Arnold Ruutel, M. Mitterrand a passé en revue un détachement des troupes estoniennes qui rendaient les honneurs, sous un ciel bleu et un soleil éclatant, tandis que les drapeaux français et estonien claquaient sous la brise de la Baltique. Les deux chefs d'Etat ont eu ensuite un premier entretien en tête à tête.

Lors du dîner offert en son honneur, M. Mitterrand a estimé qu'*« il faut aller plus loin et renforcer la norme, les principes et les mécanismes »* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). *« On ne peut se contenter de délibérer pour (...) constater que l'opposition ou le veto d'un seul suffit à bloquer les procédures »*, a-t-il dit.

M. Mitterrand a rappelé à ce propos les trois propositions formulées par la France : *« Mise en place d'un mécanisme de concertation et d'arbitrage qui devrait faire l'objet d'une décision dès le prochain sommet de la CSCE »* (en juillet prochain à Helsinki) ; *« établissement d'un véritable code de conduite entre tous les Etats participants, susceptible de devenir dans une étape ultérieure un traité de sécurité entre les Etats membres de la CSCE »* ; *« renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des crises »*, tel qu'il a été prévu par la Charte de Paris de la CSCE.

Le président estonien a évoqué, comme l'avait fait la veille son homologue lituanien, M. Vytautas Landsbergis (*le Monde* du 15 mai), la situation créée par le maintien de troupes russes dans son pays neuf mois après son indépendance, *« un problème*, a-t-il affirmé, *qui concerne la sécurité de toute l'Europe »*. M. Ruutel a indiqué que son pays était prêt à *« apporter sa contribution »* au règlement des *« questions sociales »* mises en avant par Moscou pour différer le départ de ses troupes des pays baltes, mais qu'il comptait également sur *« le soutien des autres Etats »*. Tallin propose notamment la création d'un *« fonds de réémigration »* pour favoriser le départ des troupes russes.

Vendredi matin, le chef de l'Etat devait s'entretenir avec le premier ministre, M. Tiit Vahi, puis tenir une conférence de presse avec M. Arnold Ruutel. Il devait se rendre ensuite à Riga, en Lettonie, dernière étape de son voyage dans les pays baltes. – *(AFP, Reuter.)*

Les négociations de paix

Proposition pour un échange d'informations sur les importations d'armes au Proche-Orient

Une première proposition visant à établir la confiance au Proche-Orient, en échangeant des informations sur les importations d'armes, a été faite lors de la première rencontre multilatérale sur la sécurité et le contrôle des armements, qui a clos ses travaux jeudi 14 mai à Washington. Les 13 pays du Proche-Orient et les 7 autres délégations qui ont participé aux pourparlers ont estimé que si le processus de paix devait aboutir, toutes les armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires israéliennes, devraient être soumises à un contrôle régional des armements, ont indiqué des sources américaines sous le couvert de l'anonymat.

La première session de ces pourparlers multilatéraux s'est également terminée pour deux autres groupes de travail réunis cette semaine : il s'agit du séminaire sur les ressources hydrauliques, réuni à Vienne, et de celui sur le développement économique régional, réuni à Bruxelles. Un groupe de travail sur les réfugiés, réuni à Ottawa, devait clore ses travaux vendredi 15 mai. Un autre, sur l'environnement, doit encore se réunir à Tokyo le 18 mai, avant une séance de clôture générale de cette première session prévue le 27 mai à Lisbonne. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ONU : le nouvel ambassadeur des Etats-Unis présente ses lettres de créance.** – Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Edward Perkins, a présenté, jeudi 14 mai, ses lettres de créance au secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali. M. Perkins, un Noir de soixante-trois ans, diplômé de l'Université de la Californie du Sud, était directeur général du service étranger et directeur du personnel au département d'Etat depuis 1989. Il avait été également ambassadeur de son pays en Afrique du Sud à l'époque où Pretoria engageait sa politique de démantèlement de l'apartheid. – *(AFP.)*

□ **Renforcement de la coopération militaire entre la France et le Canada.** – Les ministres français et canadien de la défense, MM. Pierre Joxe et Marcel Masse, ont signé jeudi 14 mai à Ottawa une « déclaration d'intention » visant à renforcer la coopération militaire entre les deux pays. Arrivé jeudi pour une visite de trois jours au Canada, le ministre français a participé à une série de réunions avec M. Masse et des membres des états-majors des armées française et canadienne. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
RADIO
Le Monde TÉLÉVISION

Washington et Londres récusent les déclarations de Tripoli sur le terrorisme

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont rejeté, jeudi 14 mai, une déclaration du ministère libyen des affaires étrangères affirmant que la Libye était disposée à rompre tout lien avec des organisations terroristes. Washington et Londres ont réclamé l'application intégrale des résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité de l'ONU, demandant à Tripoli de contribuer à l'élimination du terrorisme et réclamant l'extradition de deux ressortissants libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie contre un avion de la PanAm.

« Nous avons les preuves que la Libye continue d'abriter plusieurs groupes terroristes », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, qui a réclamé *« des actes et non des mots »*. *« Nous avons déjà vu d'autres promesses libyennes similaires dans le passé. Ce que nous voulons constater, c'est leur application réelle »*, a affirmé de son côté le porte-parole du Foreign Office. Le ministère libyen des affaires étrangères avait notamment indiqué, dans un communiqué, que Tripoli *« ne permettra pas que son territoire, ses citoyens ou ses institutions soient employés à des fins terroristes »* et qu'elle était disposée à cesser toute relation avec l'Armée républicaine irlandaise. – *(AFP.)*

Démission du représentant irakien au Conseil exécutif de l'UNESCO

A la veille de l'ouverture, lundi 18 mai à Paris, du Conseil exécutif de l'UNESCO, qui doit se réunir jusqu'au 27 mai, M. Aziz El Hadj Ali Haydar, membre irakien depuis 1990 de l'Organisation, a donné sa démission. Jusqu'au mois de février, M. Haydar était également ambassadeur de son pays près l'UNESCO – cette fonction n'est pas liée à l'appartenance au Conseil, dont les membres sont élus *intuitu personae* – mais Bagdad l'avait alors mis d'office à la retraite.

Ce double effacement a créé une certaine émotion au sein de l'Organisation où M. Haydar, de par sa forte personnalité, occupait une place un peu à part. Essayiste, arabophone en vue, ancien dirigeant du Parti communiste irakien, M. Haydar présente également la particularité d'être à la fois kurde et chiite. Il était en poste à Paris depuis 1971. Dès le début de la crise du Golfe, le représentant irakien avait défendu avec habileté les positions de son gouvernement, notamment quant au sort des populations civiles et des monuments historiques, mais sans trop s'avancer sur le plan politique. C'est sans doute ce qui lui a valu d'être limogé.

J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand préconise un renforcement des pouvoirs de la CSCE

POLITIQUE

La préparation du programme du PS

Les socialistes se présentent comme les garants de «la protection que l'Etat doit à tous»

Les dirigeants du PS et plusieurs membres du gouvernement se réunissaient vendredi 15 mai dans l'après-midi pour un «séminaire» consacré à la préparation du programme que le parti doit adopter lors de son congrès extraordinaire de juillet prochain, en vue des élections législatives de mars 1993. Les premières ébauches de ce document mettent l'accent sur *«la protection que l'Etat doit à tous»*.

Le bureau exécutif du PS a commencé à examiner, le 13 mai, les propositions de réforme de la vie interne du parti et le projet de programme qui seront soumis, en juillet prochain, au congrès réuni à Bordeaux. Le comité directeur, qui est convoqué les 23 et 24 mai, doit adopter les documents dont les militants seront invités à discuter ensuite. Un «séminaire» de la direction était organisé vendredi sur le programme, tandis que la réforme des règles de fonctionnement sera discutée par le bureau exécutif le 20 mai.

La vie interne du PS, sur laquelle une commission associant tous les courants travaille depuis trois semaines sous la présidence de M. Daniel Vaillant, jospiniste, responsable des fédérations au secrétariat national, est le sujet qui concentre les enjeux de pouvoir au sein du parti. Tandis que M. Laurent Fabius avait déclaré nécessaire, après les élections de mars dernier, de *«mettre fin aux divisions»* du PS et s'était prononcé au comité directeur, le 11 avril, pour le *«dépassement des courants»* – en précisant toutefois : *«dans leur fonctionnement actuel»*, – la mise en œuvre de cette intention se révèle délicate. Le premier secrétaire la concevait, en fait, au travers d'un congrès extraordinaire, à l'occasion duquel le rassemblement sur une motion commune des principales sensibilités du PS l'aurait doté d'une large majorité.

Faute de congrès ordinaire, la réforme des statuts – objet d'un congrès administratif qui précédera, à Bordeaux, le congrès extraordinaire sur le programme et la stratégie – devient le moyen de fixer un équilibre entre les courants. M. Lionel Jospin et ses amis défendent le maintien de la représentation proportionnelle dans les instances du PS, garantie, à leurs yeux, que les groupes qui s'y forment le fassent sur des idées, exprimées dans une motion. Les fabiusiens, tout en critiquant les excès des courants, ne paraissent pas vouloir mettre en cause leur existence en revenant au mode de scrutin majoritaire qui était en vigueur avant 1971. Les rocardiens seraient davantage tentés de faire élire les premiers secrétaires fédéraux au scrutin majoritaire, de les intégrer ès qualités au comité directeur et d'établir, d'autre part, qu'une motion qui obtient la majorité relative des suffrages des militants dispose de la majorité absolue des sièges dans l'instance concernée.

Chargé du programme, M. Michel Charzat, membre du secrétariat national, qui avait rédigé le «projet» de référence, *Un nouvel horizon*, adopté en décembre dernier, a communiqué aux membres du bureau exécutif et aux ministres socialistes la première ébauche de ce qui est appelé à devenir un contrat de législature, destiné à être discuté, à l'automne, à la fois avec les citoyens, dans des réunions informelles suscitées par les fédérations du PS, et avec les alliés potentiels des socialistes aux élections législatives de mars prochain. Des «assises des forces de progrès» pourraient être réunies en novembre pour adopter ce programme, sur la base duquel elles se présenteraient ensemble devant les électeurs.

«Redéploiement» du secteur public

Articulé autour des priorités définies par M. Pierre Bérégovoy pour son gouvernement – lutte contre le chômage, l'insécurité et la corruption, – le texte à partir duquel travaillent les dirigeants socialistes définit ainsi l'attente supposée des électeurs vis-à-vis des socialistes : *«Qu'ils répondent au devoir fondamental de protection que l'Etat doit à tous et qu'ils demeurent fidèles à l'esprit et à la réalité de la réforme.»* Dans une version antérieure, la volonté de mettre en valeur la conversion «sécuritaire» du PS se traduisait par la présence de ce thème à la première place. Dans le document transmis au bureau exécutif, cet ordre a été modifié, l'emploi étant placé en tête et la sécurité au deuxième rang.

Le texte propose de modifier le financement des allocations familiales en supprimant progressivement la cotisation patronale – ce qui permettrait aux employeurs d'augmenter le salaire direct, – remplacée par la CSG. Parmi les mesures proposées au troisième chapitre, celui de la *«solidarité»*, figure la *«pénalisation financière des licenciements de salariés de plus de cinquante ans»*, sur le modèle de ce qui existe pour les plus de cinquante-cinq ans. Le document suggère des *«droits nouveaux»* que le PS se donnerait pour mission de promouvoir, notamment le *«droit à l'environnement»*, lequel se traduirait par l'arrêt du surrégénérateur Super-Phénix. Il propose d' *«accroître la transparence»* de la vie démocratique, notamment par la publicité du patrimoine et du revenu des élus. Il met en cause, aussi, les médias, en souhaitant l'établissement d'une *«charte des droits et des devoirs»* des journalistes.

Prudents sur la réforme des institutions – le texte est silencieux sur la durée du mandat présidentiel, alors que le congrès extraordinaire de La Défense, en décembre dernier, s'était prononcé pour le quinquennat, – les auteurs de cette première ébauche envisagent, en revanche, un *«redéploiement offensif du secteur public»*, par la cession d'actifs au privé comme par la prise de contrôle, par l'Etat, d'entreprises en situation de monopole ou assurant un service public.

PATRICK JARREAU

Après la suspension des essais nucléaires

Le gouvernement et les représentants de la Polynésie concluent un «pacte de progrès»

L'annonce faite le 8 avril par M. Pierre Bérégovoy de la suspension pendant un an des essais nucléaires avait suscité beaucoup d'émotion en Polynésie française. Depuis trente ans, en effet, la santé économique de ce territoire du Pacifique dépend, pour l'essentiel, des «perfusions» budgétaires liées à l'existence du centre d'expérimentation de Mururoa qui y injecte chaque année près de 5 milliards de francs sous la forme de transferts publics en provenance de la métropole.

Evoquant *«le désastre»* que provoquerait la rupture de ce lien ombilical, le président du gouvernement local, M. Gaston Flosse, ancien député RPR, affirmait la semaine dernière dans *Valeurs actuelles* : *«Les Polynésiens ont fidèlement soutenu l'effort nucléaire de la France depuis 1964. Aujourd'hui, leur confiance a été trahie. Il faut réparer cette injustice.»* L'ancien secrétaire d'Etat ajoutait : *«Le plus grave, c'est qu'il apparaît impensable qu'un autre gouvernement puisse rétablir les essais de Mururoa. Comment voulez-vous que nos voisins du Pacifique respectent maintenant un pays qui a baissé sa garde? Leur réaction serait trop violente. D'autant qu'ils ont aujourd'hui acquis une conviction : la France abandonnera la Polynésie.»*

M. Flosse et les autres notables locaux, qui viennent de séjourner trois semaines à Paris, où le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, les avait invités, dès le 9 avril, à venir discuter de l'avenir du territoire, sont désormais rassurés. MM. François Mitterrand, Pierre Bérégovoy, Michel Sapin, les ont reçus pour leur dire que la suspension des essais ne durerait qu'un an, que le personnel civil employé sur les sites d'expérimentation ne serait pas licencié, que les entreprises sous-traitantes seraient aidées et qu'une avance de trésorerie de 121 millions de francs serait accordée au territoire. La convention économique et douanière encadrant les rapports de celui-ci avec le ministère de la défense, arrivait à échéance le 30 juin; elle sera prorogée jusqu'au 31 décembre 1992.

Engagements mutuels

Les membres de la délégation sont également satisfaits des compensations qu'ils ont obtenues. Ils ont signé, jeudi après-midi 14 mai, au ministère des DOM-TOM, un protocole d'accord par lequel l'Etat et le territoire ont conclu ce que M. Le Pensec a appelé *«un véritable pacte de progrès économique, social et culturel»*, dont l'ambition est d'accompagner les mutations indispensables pour que, à plus long terme, la Polynésie française puisse connaître un développement qui ne dépende plus autant du maintien du centre d'expérimentation. Les «grands axes» de ce *«pacte»* seront définis en concertation entre les élus et le haut-commissaire en poste à Papeete, M. Michel Jau. Son contenu pourra éventuellement se substituer, à compter du 1er janvier 1993, à l'actuel contrat de plan.

Le territoire s'engage notamment à procéder à une réforme de la fiscalité locale afin d'*«assurer une plus grande justice sociale et une meilleure efficacité économique»*. L'Etat définira *«l'appui financier qui sera nécessaire à la bonne réalisation des objectifs prioritaires»* qui devront être arrêtés par le territoire avant le mois d'octobre.

M. Flosse, qui conduisait la délégation, a jugé tout cela *«positif»*. Son prédécesseur à la tête de l'exécutif local, M. Alexandre Léontieff, député non inscrit, devenu son principal adversaire après avoir été son dauphin présumé, a estimé que l'avenir de la Polynésie valait bien *«la mise de côté des querelles politiciennes»*.

Le fait que ce protocole d'accord ait obtenu l'aval des représentants de toutes les institutions territoriales constitue incontestablement un progrès, et presque un exploit compte tenu de la propension des élus polynésiens à s'entre-déchirer. L'expérience du proche passé invite toutefois à se garder de tout excès d'optimisme. L'autre député non-inscrit du territoire, M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, n'a toujours pas accepté d'avoir été évincé de la présidence de l'Assemblée territoriale par le maire de Papeete, M. Jean Juventin, et il a, pour l'instant, rompu les ponts avec Paris.

En outre, certains des indépendantistes polynésiens sont actuellement tentés d'opter pour la violence. En témoigne le geste du président du «comité des jeunes» du Front de libération de la Polynésie (FLP), qui a tenté d'incendier, il y a deux semaines, la mairie de Faaa, dirigée par M. Oscar Temaru, pour faire savoir que la stratégie légaliste du président du FLP, inspirée de *«l'exemple kanak de Jean-Marie Tjibaou»*, ne fait plus l'unanimité.

ALAIN ROLLAT

DUBLIN 990 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES
Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

Et après
le galop des poneys sauvages
autour des lacs verts,
écouter crépiter les flammes dans
la cheminée d'un manoir ancestral
ne vous coûtera pas plus cher
que votre couvre-lit en poil de zébu.*

* L'Irlande avec Nouvelles Frontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
avion compris, à partir de 2 920 F.
TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIÈRES

Le pouvoir, les élus et les affaires

M. Ayrault (PS) dénonce une «campagne de calomnies»

M. Jean-Marc Ayrault, député PS de Loire-Atlantique, maire de Nantes, dont le nom est apparu dans le dossier sur le financement des partis politiques instruit à Rennes par le juge Renaud Van Ruymbeke, a dénoncé, jeudi 14 mai, une *«campagne politique d'insinuations et de calomnies»*. Aussi a-t-il décidé de saisir le premier ministre, le premier secrétaire du PS et le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

«Ne disposant d'aucune information sur ce qui figure dans ce dossier en cours d'instruction, j'avais choisi de me taire, affirme le maire dans un communiqué. *Aujourd'hui encore, je n'en sais pas plus qu'hier. Mais j'imagine que peut-être, dans les semaines qui viennent, je saurai ce qui m'est reproché. J'aurai alors la possibilité de m'exprimer dans la plus complète transparence. J'attends ce moment avec sérénité».*

Cette déclaration fait suite à la désignation de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes pour poursuivre l'instruction du dossier dans lequel M. Ayrault, et plusieurs autres élus socialistes de Loire-Atlantique, sont susceptibles d'être inculpés (*le Monde* du 14 mai).

□ **M. Mélenchon : *«En finir avec le feuilleton de la mort lente.»*** – M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne, animateur du courant Gauche socialiste avec Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, et M. Julien Dray député de l'Essonne, demande, dans le bulletin de ce courant, *A gauche* (daté 14 mai), d'*«en finir avec le feuilleton de la mort lente que distille le dossier des «affaires». «Que passe la justice!* écrit-il. *Que les orientations fixées par MM. Fabius et Bérégovoy eux-mêmes entrent dans les faits. Que cesse la distillation venimeuse, au compte-gouttes, des noms, des faits, des rumeurs. Que les juges nous disent, une bonne fois, à qui ils en ont et pourquoi. Nous saurons, nous aussi, faire le ménage»*.

□ **Inculpation du président d'un bureau d'études lié au PCF.** – Le président de Bretagne-Loire-Equipement (BLE), bureau d'études proche du PCF, M. Gérard Vourch, a été inculpé, jeudi 14 mai, de trafic d'influence, faux et usage de faux par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, le magistrat rennais chargé du dossier sur les financements occultes de partis politiques dans la Sarthe, dont le PS et le PCF. Le 13 janvier, M. Van Ruymbeke avait effectué une perquisition, au Mans, dans une annexe de la société anonyme BLE, dont le siège se trouve à Lorient (Morbihan). Au cours d'une audience publique, le 2 mars, M. Van Ruymbeke avait déclaré que BLE, dont le chiffre d'affaires est évalué entre 2 millions et 3 millions de francs par an, aurait poursuivi *«ses activités»* de financement occulte en 1992, soit pour une période non couverte par la loi d'amnistie.

La machine infernale

par Roland-Pierre Paringaux et Edwy Plenel

«CORRUPTION.» En nommant brutalement le mal, en plaçant haut l'exigence, M. Pierre Bérégovoy a pris le risque d'un conflit ouvert entre son parti et son gouvernement. A mesure que le juge Renaud Van Ruymbeke égrène les noms d'élus que recensent à foison ses dossiers, le fossé s'élargit entre ministres et députés, entre le pouvoir socialiste et les élus qui lui donnent sa légitimité. Les déclarations abruptes de Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui a trouvé là l'occasion d'illustrer son refus proclamé de la «langue de bois», ont au moins le mérite de mettre ce constat en évidence.

Le ministre délégué au logement a simplement dit tout haut ce qu'au gouvernement, on murmure tout bas : *«Il faut des actes. Jusqu'à l'exclusion de certains adhérents... Il peut être aussi demandé à certains de démissionner, d'abandonner leur mandat (...) Le Parti socialiste ne se remettra de la corruption éventuelle d'un certain nombre de ses élus que s'il fait le ménage...»* Et pour que l'on sache bien qu'il ne s'agit pas d'une libre parole irresponsable et isolée, le turbulent sénateur Jean-Luc Mélenchon, dont les liens avec l'Elysée ne sont pas niables, vient d'enfoncer le clou, en reprenant la même formule – *«faire le ménage»*.

Au même moment, M. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, dont le nom est cité – sans que l'on sache pour autant ce qui pourrait lui être reproché – dans les dossiers de M. Van Ruymbeke, se tourne vers le premier ministre, le premier secrétaire du PS et le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale pour dénoncer une campagne d' *«insinuations»* et de *«calomnies»*. La démarche n'est pas innocente. Les élus socialistes ont le sentiment que le pouvoir est en train de se refaire une virginité sur leur dos. Alors que peu d'entre eux se sont enrichis mais que la plupart ont accepté des pratiques répréhensibles au nom de l'intérêt supérieur du parti, ils craignent d'être sacrifiés sur l'autel d'une raison d'Etat hypocrite.

Tous savent que, dans les allées du pouvoir – et jusqu'à l'hôtel Matignon, – la conviction du moment est qu'il faut que des têtes socialistes tombent – le nom de l'ancien maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, est fréquemment cité – afin que l'opinion n'ait pas le sentiment, comme le dit Mme Lienemann, *«que nos propres amis seraient protégés»*. Mais, du coup, tous ont la détestable impression que, si les élus ne sont plus à l'abri, certains membres du gouvernement bénéficient d'un sursis – et de commenter, non sans acrimonie, la promotion de M. Bernard Tapie. Jusqu'où ira le *«ménage»*? Et, pendant ce temps, la justice force l'avantage, mettant en joue un pouvoir politique qui, à force d'avoir multiplié les manœuvres dilatoires dans le passé – de la double amnistie de 1988 et 1990 au refus d'ouvrir certaines informations judiciaires, – ne peut que faire le gros dos.

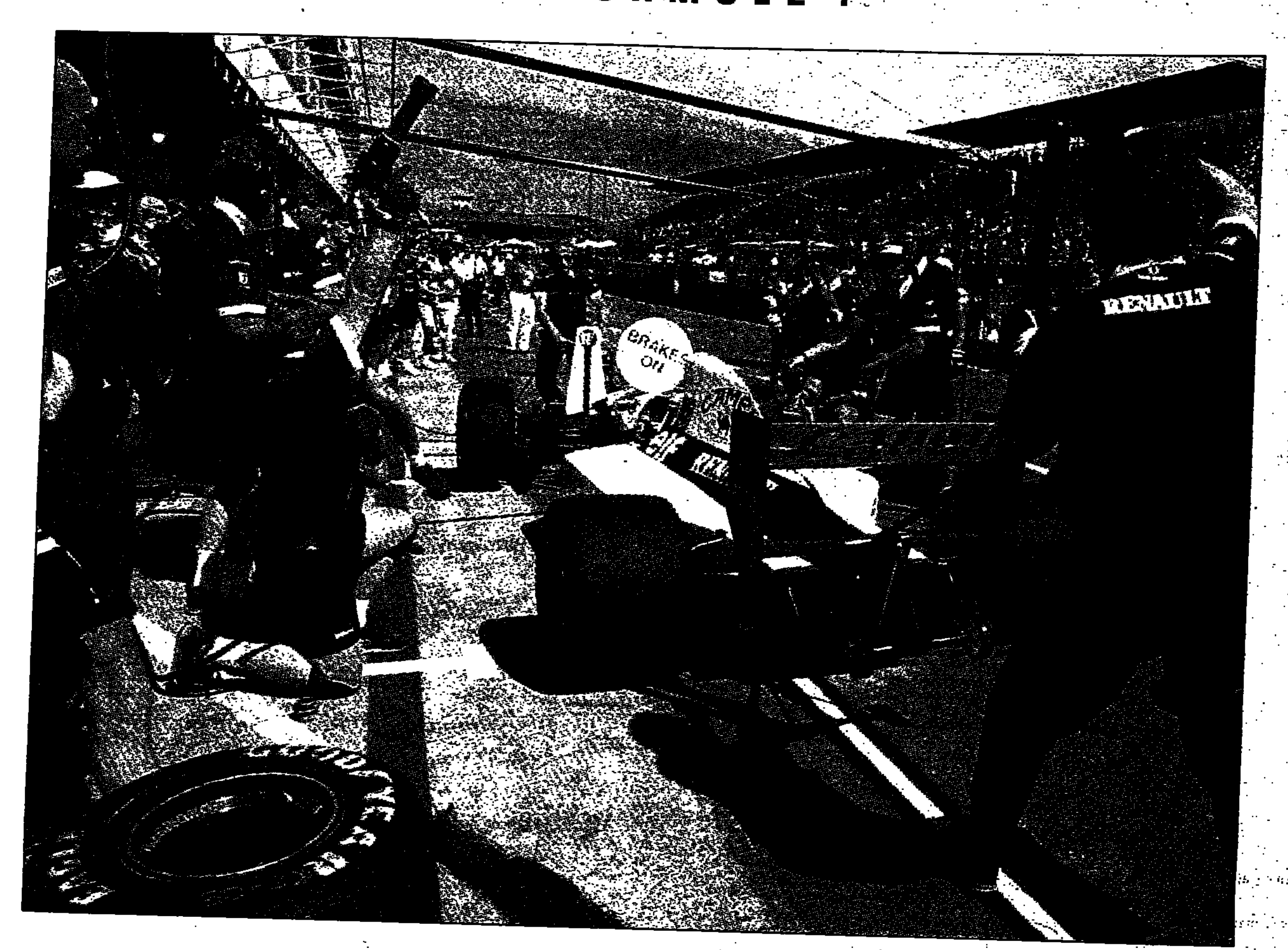
Il y a là une véritable machine infernale, dont les effets sont aggravés à la fois par le passif accumulé entre le judiciaire et le politique et par l'absence de réforme en profondeur de l'institution judiciaire. Permettre, comme s'y est engagé le premier ministre, qu'enfin la justice passe, c'est laisser M. Van Ruymbeke mener jusqu'au bout son instruction, dans toutes ses dimensions, alors que l'on sait qu'il peut – de la disquette saisie au siège du PS jusqu'aux dossiers de la SAGES – mettre sur la sellette un nombre impressionnant d'élus socialistes. Un déssaisissement du juge rennais serait aujourd'hui une lourde faute politique. Mais c'est, du coup, accepter que des noms soient jetés en pature alors que, peut-être, les infractions non couvertes par la loi d'amnistie – l'enrichissement personnel notamment – ne pourront, au bout du compte, leur être reprochées. Ainsi, la «purge» judiciaire du passif ne pourra se faire sans dégâts politiques, quel que soit, au final, le sort pénal des personnes inculpées.

Cet effet pervers est accru par le maintien de la règle aberrante du «privilège de juridiction», malgré les promesses de réforme de la chancellerie. Celle-ci oblige en effet le magistrat instructeur à transmettre les noms d'élus *«susceptibles d'être inculpés»* dès que leur nom est mentionné sous peine de nullité de l'ensemble de la procédure. Mais cette démarche obligée ne préjuge aucunement de l'éventuelle implication des élus ainsi visés : il n'est même pas exclu que certains d'entre eux ne soient pas inculpés, faute de charges suffisantes. Dans le même temps, et sans trop s'interroger sur les vétustés de leur institution, les magistrats prennent leur revanche sur leur ministère sans prendre de gants. Ainsi la décision rendue tout récemment dans l'affaire Urba de Marseille par la Cour de cassation ne manque pas d'innover puisqu'elle proclame, de fait, l'indépendance... des magistrats du parquet, en affirmant qu' *«un magistrat du ministère public a, en vertu de ses pouvoir propres, à l'exclusion de toute autre autorité»*, la faculté de revenir sur une décision imposée par la chancellerie.

Le PS risque donc de faire les frais des fautes d'hier : l'erreur de l'amnistie, que ne lui pardonne pas le monde judiciaire, et l'absence de réforme profonde de la justice, qui entraîne une crispation corporatiste de la magistrature.



GRAND PRIX DE SAN MARIN
DE FORMULE 1



4 victoires de suite.
Pourtant demain,
c'est comme
la première fois.

PUBLICIS CONSEIL 1240 PHOTO DPPI

elf partenaire de Renault en F1



RENAULT



POLITIQUE



MARIN

e suite.
main,
me
fois.

RENAULT

Le débat au Sénat sur la révision constitutionnelle

M. Pasqua fait campagne contre le droit de vote et d'éligibilité des résidents européens

Avant l'ouverture, au Sénat, du débat sur le projet de révision constitutionnelle, fixé aux 2, 3 et 4 juin, un premier accrochage a opposé M. Pierre Bérégovoy et une partie des membres du groupe RPR, jeudi 14 mai, à l'occasion de la séance mensuelle de questions au gouvernement. Interrompu à plusieurs reprises par la droite alors qu'il répondait à Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, sur la procédure de ratification du traité sur l'Union européenne, M. Bérégovoy a affirmé péremptoirement que *«s'il y a eu une opération de politique intérieure»*, à l'occasion du débat sur le projet de loi constitutionnelle, *«elle n'émane ni du gouvernement, ni du président de la République»*, mais *«elle est interne à ce qu'il est convenu d'appeler l'opposition»*. Poursuivant sur sa lancée, le premier ministre a ironisé sur l'attitude du RPR à l'Assemblée, *«un parti dans lequel on s'exprime haut et fort pour ensuite s'abstenir»*.

Maastricht reste un colis embarrassant pour la droite. Les nuances, sur le dossier européen, qui existent au sein de la majorité sénatoriale RPR-UDF ont été une nouvelle fois mises en évidence au cours de l'interview, sur FR3, avant la séance de questions, des responsables des quatre groupes qui la composent. MM. Daniel Hoeffel, pour les centristes, et Ernest Cartigny, pour le Rassemblement démocratique et européen, ont exprimé le voeu de ne pas trop s'écarter du texte soumis au Sénat. En revanche, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, a estimé qu'il n'était pas *«satisfaisant»* et M. Christian Bonnet, au nom des Républicains et indépendants, a *indiqué que l'article consacré* au droit de vote et à l'éligibilité des ressortissants de la CEE posait *«un problème capital»*.

Le débat, comme le souhaite M. Pasqua, activement relayé par M. Roger Chinaud pour les Républicains et indépendants, se polarise au Sénat sur la question du vote et de l'éligibilité, qui a été évoquée au cours de l'audition, jeudi 14 mai, de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

M. Pasqua place pour l'instant la barre assez haut puisqu'il demande la suppression pure et simple de cette disposition. Le président du groupe RPR n'hésite pas, dans un entretien au *Figaro-Magazine* du 16 mai, à agiter la menace *«de rivalités interethniques»* auxquelles la France n'échapperait pas, selon lui, si la disposition sur le vote et l'éligibilité reste en l'état. M. Alain Poher, président du Sénat, en dépit de son appartenance au groupe centriste, s'est rallié au point de vue de M. Pasqua : il juge *«préjudiciable»*, dans le même hebdomadaire, le fait que *«le gouvernement cherche à cristalliser une grande division des Français»*.

Le *Figaro-Magazine* publie par ailleurs une enquête effectuée par le Mouvement national des élus locaux (MNEL) qui rassemble les élus de l'opposition et dont le secrétaire général est M. Alain Robert, un proche de M. Pasqua. Cette enquête, traitée par l'IFOP, fait apparaître une très forte majorité (85 %) d'élus hostiles aux dispositions relatives au vote et à la citoyenneté.

Il reste maintenant à voir si les sénateurs de droite partisans de la ratification de Maastricht sauront résister à la pression de M. Pasqua, qui pourrait aboutir, si elle ne faiblissait pas, à un blocage du texte entre les deux assemblées, compte tenu des positions du gouvernement et des socialistes sur cette question. Européen convaincu, M. Jean Lecanuet, centriste, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, estime, dans le *Parisien libéré* du 15 mai, qu'*«il existe une solution à ce problème»*. MM. Gérard Longuet, président du Parti républicain, et M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui ont voté pour le texte élaboré à l'Assemblée nationale, devraient venir devant le groupe des Républicains et indépendants mardi 19 mai. De part et d'autre, le travail de «pédagogie» ne fait que commencer.

GILLES PARIS

Le projet de loi sur le régime de travail dans les ports

Le groupe communiste a adopté une attitude mesurée dans la défense du statut des dockers

En raison de la longueur de la discussion générale, les députés ne sont pas parvenus à voter, jeudi 14 mai, sur le projet de loi modifiant le régime de travail dans les ports maritimes. Après le rejet de la question préalable présentée par le groupe communiste (*le Monde* du 15 mai), un grand nombre de députés, élus dans les principaux ports des côtes de la Manche, de la Bretagne et de la Méditerranée *sont en effet intervenus pour* apporter, de façon plutôt répétitive, leur caution au projet défendu par M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, à la condition toutefois *que la modification du* régime de la manutention soit bel et bien accompagnée par d'autres réformes portant sur l'ensemble de la filière portuaire.

«Il serait à la fois injuste et erroné de faire porter sur les dockers tout le poids de la responsabilité de la situation dans nos ports», a ainsi expliqué M. René Couanau (UDC, Ille-et-Vilaine). Au nom du groupe UDF, M. Roland Blum (Bouches-du-Rhône) a posé une seconde condition à l'approbation du projet par l'opposition : la discussion des articles ne devra pas le *«dénaturer»*. Une fois n'est pas coutume, en effet, le gouvernement a reçu le soutien de l'opposition, M. Aimé Kerguéris (UDF, Morbihan), président du groupe d'études sur la mer à l'Assemblée nationale, rendant même un hommage appuyé au *«courage»* de M. Jean-Yves Le Drian, le prédécesseur de M. Josselin au secrétariat d'Etat à la mer, qui a préparé le projet. Seul M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) a rompu le consensus, en dénonçant *«l'attaque en règle du statut des ouvriers dockers»* et *«l'acharnement* [du gouvernement] *à imposer à marche forcée un projet régressif d'inspiration patronale et d'adaptation aux exigences du traité de Maastricht»*. *«Aucun gouvernement n'est allé aussi loin et aussi fort, ce qui vous vaut les applaudissements du patronat et de la droite»*, a-t-il lancé au ministre.

Dans son plaidoyer, le député s'est notamment employé à défendre le monopole du syndicat CGT sur l'embauche : *«Qui peut reprocher aux dockers d'avoir eu l'intelligence de s'organiser dans un syndicat unique afin de mieux défendre, en toute indépendance, leurs intérêts professionnels? Qui s'inquiète, par ailleurs, du monopole des patrons pratiquement tous organisés dans le CNPF?» «Les dockers ont le monopole de la manutention portuaire*, a poursuivi M. Hermier, *au même titre que les aviateurs ont celui du pilotage des avions, les agents de la SNCF celui de la conduite des trains, les enseignants celui de l'éducation.»*

Auteur de la plupart des amendements déposés pour compléter ou modifier le projet de loi, le groupe communiste s'est cependant gardé de mener une bataille à la mesure de la défense engagée par le PC en faveur des quelque huit mille dockers français. Il n'y a jamais eu dans l'hémicycle que deux députés communistes pour les défendre, M. Hermier et M. André Duroméa, maire du Havre. Soucieux de limiter les conséquences sociales du projet du gouvernement, les députés socialistes, pour leur part, ont fait adopter un curieux amendement qui oblige les partenaires sociaux à signer une convention collective avant le 31 décembre 1993. Mais le texte ne dit pas ce qu'il adviendrait si les dockers et leurs employeurs ne parvenaient pas à s'entendre.

JEAN-LOUIS SAUX

FRANCE-PORTUGAL-FRANCE
120 VOLS*
PAR SEMAINE
L'embarquement n'a jamais été aussi immédiat.
* Vols au départ de Paris, Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Mulhouse/Bâle.
AIR PORTUGAL
chaque jour davantage

M. Noir demande un «moratoire» pour la présidentielle

M. Michel Noir, député non inscrit du Rhône, a estimé, jeudi 14 mai, lors d'une conférence de presse à Lyon, que les divisions de l'opposition apparues à propos de l'adoption du traité de Maastricht *«n'avaient pas de justification sur le fond»*, mais tenaient plus de *«jeux internes»* liés à la préparation des élections présidentielles. Tout en se félicitant de la candidature à la candidature de M. François Léotard (UDF-PR) – *«cette théorie du troisième homme peut apporter un peu de respiration à l'électorat»*, – M. Noir a demandé que l'opposition *observe* un *«moratoire de deux ans»* sur ce sujet : *«Ce sera la meilleure façon de gagner les législatives de 1993»*, a expliqué le maire de Lyon.

Au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Deux présidents de commission proches de M. Tapie sont élus grâce aux voix du FN

MARSEILLE

de notre correspondant régional

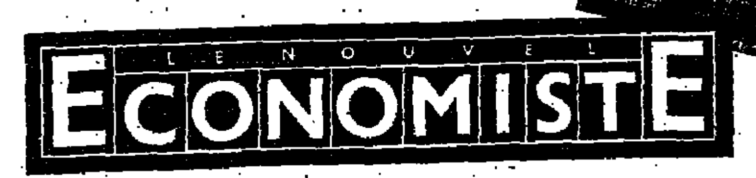
Deux colistiers de M. Bernard Tapie, Mme Sylvie Andrieux (PS) et M. Maurice Genoyer (sans étiquette) ont été élus, jeudi 14 mai, à la présidence des commissions tourisme et développement économique du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce aux voix du Front national. Après la désignation, à la proportionnelle, des vingt-cinq membres composant chacune des treize commissions de l'assemblée régionale, six de celles-ci étaient appelées à élire leur président. Primitivement, le groupe Energie Sud, présidé par le ministre de la ville, ne devait pas présenter de candidats, laissant le champ libre à l'UDF et au RPR qui *disposent d'une majorité relative*. Mais il est revenu sur sa décision.

Lors des différents scrutins, le groupe du FN a alors distribué ses voix de façon sélective, votant tantôt pour la droite, tantôt pour Energie Sud. Dans un communiqué, il a expliqué qu'il avait voulu *«s'affranchir de tout esprit partisan et politicien en votant pour les hommes qui lui paraissent les plus qualifiés dans les domaines spécifiques qui leur seront confiés»*. De son côté, *M. Jean-Claude Gaudin, président* (UDF-PR) du conseil régional, a dénoncé *«l'hypocrisie socialiste»* et demandé que soit réorganisée *«dans la clarté»* l'élection des présidents des commissions concernées. Parallèlement, M. François Bernardini, vice-président (PS) du groupe Energie Sud, a annoncé la démission de Mme Andrieux et de M. Genoyer tout en appelant de ses vœux la définition de nouvelles relations entre son groupe et l'exécutif régional.

GUY PORTE

□ **M. Chevènement se prononce pour le *quinquennat*.** – M. Jean-Pierre Chevènement a exprimé, jeudi 14 mai, au «Grand O» de O'FM et de *la Croix*, sa préférence pour un mandat présidentiel de cinq ans renouvelable une fois, tout en estimant que cette réforme, *si elle était adoptée, n'empêcherait* pas M. François Mitterrand d'*«aller au terme de son septennat»*. L'ancien ministre de la défense a ajouté, toutefois, qu'*«on peut faire cette réforme en 1994»* plutôt que cette année.

DE QUOI
PRENDRE DES DECISIONS.
PAS DES LEÇONS.
Cette semaine, au sommaire :
LOGEMENT : LES BONNES AFFAIRES.
Les prix dans 67 villes de l'Hexagone.
Furiani : la responsabilité des entreprises.
Pharmacie : pourquoi les grossistes grossissent.
Placement : actionnaires, êtes-vous bien payés ?
Réunification allemande : la vérité des coûts.



CHAQUE SEMAINE, ANALYSEZ, DÉCIDEZ !





2, Place des Victoires - 75001 Paris

LE DIMANCHE A MIDI SUR ANTENNE 2
L'heure de Vérité
17 Mai
Jacques DELORS
Réplique et s'explique
Rediffusion à 1 heure du matin

SOCIÉTÉ

Alors que deux attentats « symboliques » ont été commis à Bastia

La solidarité s'organise avec les victimes de la catastrophe de Furiani

Une quatorzième victime est décédée, jeudi 14 mai à Marseille, huit jours après l'effondrement de la tribune du stade de Furiani à Bastia. Il s'agit de M. Pierrot Giudicelli, trente-deux ans, technicien à Radio-Corse Frequenza mora (RCFM). Après Michel Vivarelli, animateur à RCFM, et Michel Mottier, technicien à France-Inter, c'est le troisième collaborateur de Radio-France victime de ce drame. Le bilan actuel s'établit à quatorze morts, quatre cent vingt-cinq blessés encore hospitalisés, dont douze dans un état jugé critique. Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux attentats symboliques ont été commis dans l'île. Des charges de faible puissance ont explosé respectivement sous un camion chargé de débris de la tribune provisoire et dans une station-service dont le gérant, le président du comité de soutien à Jean-François Filippi. Le FLNC a démenti, vendredi, 15 mai, être responsable de ces attentats.

L'instruction judiciaire, qui a déjà conclu à sept inculpations, devrait marquer le pas jusqu'à la semaine prochaine dans l'attente de la réponse de la chambre criminelle de la Cour de cassation à une requête en désignation de juridiction, déposée par le parquet de Bastia.

La solidarité avec les victimes de la catastrophe se développe par l'intermédiaire d'un comité mis en place sous l'égide de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), mais déjà des démarchages douteux sont constatés dans certains hôpitaux.

Les « charognards » de la détresse

BASTIA

de notre correspondant

L'effondrement de la tribune du stade de Furiani a fait quatorze morts et plus de mille deux cents blessés. Parmi ces derniers, quatre cent vingt-cinq sont encore hospitalisés et soixante à quatre-vingts souffrent même de handicaps très lourds : polytraumatismes, atteintes de la moëlle épinière et du système nerveux, etc. Certaines sont toujours dans le coma. Les blessures vont de la simple ecchymose à l'enfoncement mortel de la boîte crânienne en passant par les fractures de vertèbres, fractures ouvertes, enfoncement des côtes et du sternum, tassements de vertèbres, éclatements de la rate, entorses, etc.

L'ampleur et le nombre des handicaps lourds nécessitent la mobilisation totale du corps médical qui, dans le seul hôpital de Falconaghja de Bastia, a reçu un renfort du continent de soixante-quatorze chirurgiens, radiologues, techniciens et infirmiers qui devraient rester sur place jusqu'à la fin du mois de mai.

Le désarroi des blessés et de leurs familles reçoit le réconfort d'une solidarité grandissante, centralisée par le Comité d'indemnisation des victimes du 5 mai, présidé par le docteur Bernard Benedetti de Médecins du monde. Cette aide est relayée par l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM). Cette démarche vient d'obtenir le concours des sociétés d'assurance UAP, GAN, SMA-BTP qui, dans le cadre de leurs contrats respectifs, ont débloqué une somme provisionnelle de 40 millions de francs, destinée en priorité à l'indemnisation des familles des victimes décédées et aux premiers besoins des blessés.

De son côté, le ministre des affaire sociales, M. René Teulade, a demandé à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de *« prendre d'urgence les dispositions nécessaires pour que les victimes du drame de Furiani soient prises en charge à 100 % par l'assurance-maladie »*.

Des « pratiques indécentes »

Dans ce contexte, certains individus se livrent à des démarchages auprès des victimes et de leurs familles, dans le but de capter une partie des indemnités qui leur seront allouées. Ainsi Mᵉ Charles Santoni, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bastia, a t-il dénoncé *« les pratiques indécentes dans certains hôpitaux de Marseille, où des victimes sont démarchées par des intermédiaires peu scrupuleux qui abusent de la détresse des gens pour leur arracher des blancs-seings en vue d'une indemnisation »*.

En accord avec le bâtonnier, le comité de pilotage du docteur Benedetti a constitué à Marseille une Association d'aide aux victimes d'actes de délinquance (AVAD) pour éviter les pratiques de ces « charognards de la détresse ». Les soupçons du barreau de Bastia se portent notamment sur « Victimes assistance », une association dont le siège est à Marseille et dont une délégation de trois personnes parcourt les salles d'attente des hôpitaux bastiais en proposant, selon un avocat, des *« dossiers d'indemnisation aux familles des victimes »*.

Ces trois représentants ont invité la presse, jeudi 14 mai, dans la salle d'un café de Bastia. M. Albert Lapeyre se présente comme *« un permanent de l'association créée en 1989 »*, responsable du *« Comité SOS Bastia Furiani »*. Il est accompagné du président de l'association, M. André Gioanni. *« Les victimes de la catastrophe de Furiani se font gruger. Elles sont trompées par les avocat bastiais qui les orientent vers des procédures pénales*, martèle, de la voix et du poing, le représentant de l'association, pendant que le président approuve de la tête. *Ces procédures pénales sont aléatoires, longues, coûteuses et moins justes, car elles indemnisent moins bien que les procédures civiles. »*

« Au civil ça marche »

M. Albert Lapeyre avoue ne pas avoir de formation juridique, mais il se propose *« d'informer, conseiller et assister les victimes sur leurs problèmes d'indemnisation »*. Véritable bateleur au service de la veuve et de l'orphelin de Furiani, il invite les victimes à retirer les plaintes déposées dans les gendarmeries, car *« la plainte au pénal n'est pas cumulable avec un référé en civil... Au civil, ça marche à tous les coups ! »*

Bien sûr, M. Lapeyre ne sait pas qu'une plainte au pénal n'empêche nullement la victime de saisir le juge des référés au civil pour obtenir une provision qui sera déduite à la fin de la procédure pénale. Mais l'association « Victimes assistance » trouve un intérêt aux procédures courtes et incomplètes.

Et si les victimes hésitent encore, Albert Lapeyre annonce que *« les premières affaires en référé se plaideront dès le mercredi 20 mai devant le juge d'instance de Bastia. Le juge allouera des provisions et désignera un expert médical. L'action sera menée contre l'UAP, compagnie d'assurances du club, qui pourra payer sans limites »*. Là encore, c'est oublier que les provisions ou indemnités sont limitées au montant de la garantie souscrite par l'assuré.

Pas convaincus ? Qu'à cela ne tienne, le « permanent » sort son catalogue d'indemnisation *« simple et rapide »* dans le cadre d'une procédure civile. Un exemple ? *« Si vous êtes parent d'une victime décédée, vous pouvez obtenir entre 50 000 et 300 000 francs par parent, au titre du préjudice moral. »*

Il continue : *« Autre exemple. La victime décédée est âgée de moins de trente ans. Elle exerçait la profession de pâtissier et percevait un salaire annuel de 100 000 francs. Le décompte sera le suivant : 100 000 F × 35 annuités (soixante-cinq ans moins trente ans) = 3 500 000 F seront réclamés. »* Tout cela bien sûr, selon l'association, dans le cadre d'une procédure civile ! Ignorant donc qu'à ce stade seule une provision peut être allouée, à certaines conditions.

Combien ce service coûtera-t-il ? *« L'aide de l'association est entièrement gratuite. Nous ne sommes que l'intermédiaire de l'avocat de l'association, Me Bernard Manovelli, du barreau de Marseille, qui vous demandera, comme partout, 10 % du montant de l'indemnisation obtenue. »* Furiani n'a pas fini de compter ses morts que déjà commence le racolage des victimes.

MICHEL CODACCIONI

□ **M. Jean Fournet-Fayard soutenu par M. Bernard Tapie.** – Dans un entretien à l'AFP, jeudi 14 mai, M. Tapie, ministre de la ville et président de l'OM, a estimé que M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF), ne devait pas démissionner *« dans l'intérêt de la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde 1998 »*. M. Fournet-Fayard est, en effet co-président du comité de candidature française. Son dossier est en concurrence avec celui du Maroc et de la Suisse. *« Je ne suis pas sûr qu'avec lui à la tête de la Fédération nous allons obtenir la Coupe du monde, mais je dis que, sans lui et le formidable travail de son équipe, on ne l'aura pas »*. Jean Fournet-Fayard a répété, jeudi, qu'il ne comptait pas démissionner et restait à la disposition de la justice.

SPORTS

VOILE : mené 3 victoires à 1 dans la Coupe de l'America

« Il-Moro-di-Venezia » guette le vent léger

Vainqueur, jeudi 14 mai à San-Diego (Californie), de la quatrième régate de la coupe de l'America avec 1 min 4 s d'avance sur *Il-Moro-di-Venezia*, *America^3* mène désormais par trois victoires à une. Un quatrième succès, samedi 16 mai, permettrait aux représentants du San Diego Yacht Club de conserver la coupe.

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

Pour montrer aux Américains qu'il ne se laissait pas impressionner par l'environnement de Newport (Rhode Island) et par le poids de la tradition dans une épreuve que les représentants du New York Yacht Club dominaient depuis cent trente-deux ans, John Bertrand, skipper d'*Australia II*, héros de la Coupe en 1983, avait imaginé de quitter sa base et de se faire accompagner jusqu'à la ligne de départ au son de *Down Under*, le grand succès du groupe de rock australien Men at Work, diffusé à pleine puissance par les haut-parleurs de son bateau d'assistance.

Nul ne sait jusqu'à quel point ce refrain guerrier *(Ils viennent de cette terre, de l'autre côté du monde où les femmes resplendissent et les hommes pillent. N'entendez-vous pas au loin les tonnerres ? Courez, fuyez, courez vous abriter !)* avait galvanisé son équipage, mais pour aller reconquérir la coupe en Australie, Dennis Conner avait repris la recette en misant sur le patriotisme avec *Born in the USA* de Bruce Springsteen.

Au matin de la quatrième régate, le choix d'*Il-Moro-di-Venezia* de se faire accompagner par le souffle puissant de Luciano Pavarotti dans *Nessun dorma* (Personne ne dort), un extrait de *Turandot*, l'opéra de Puccini, semblait plus que jamais de circonstance. Si les Italiens avaient été les premiers Européens à gagner une régate de la Coupe de l'America depuis les Britanniques d'*Endeavour* en...1934, l'heure n'était pas venue de s'endormir sur leurs lauriers.

Menés par deux victoires à une, les Italiens avaient mis à profit la journée de repos du mercredi pour analyser leurs faiblesses et tenter d'y remédier. Deux énormes fautes, un départ volé dans la première régate et une très mauvaise option sur le premier bord de près dans la troisième leur avaient fait perdre d'entrée toute chance de battre *America^3*. Mais leur principale inquiétude venait de la vitesse légèrement supérieure du voilier américain à toutes les allures.

Les méthodes du MIT

Plus étroit de pont, *America^3* a, semble-t-il, un avantage sur les bords de près (contre le vent) où il peut remonter avec un cap plus serré. Son avantage est encore plus substantiel au portant (vent arrière) où il bénéficie sans doute d'une moindre traînée. Une partie du lest aurait, en effet, été déplacée de l'extrémité de la quille (à ailettes ?) à la coque, sans trop de préjudice pour la stabilité du bateau grâce à des voiles en tissu composite à base de fibres de carbone et de molécules polymériques à cristaux liquides qui procurent un gain de poids de 40 % par rapport au Kevlar. A la vitesse d'*America^3*, les Italiens ne peuvent guère opposer que la pugnacité de leur barreur, Paul Cayard, lorsque les deux bateaux sont au contact.

Après avoir franchi la ligne de départ avec un avantage d'une seconde pour *Il-Moro-di-Venezia*, les deux bateaux sont, pour la première fois jeudi, partis sur des bords parallèles. Ce comparatif de vitesse dans un vent soutenu (de 12 à 14 nœuds) a inexorablement tourné à l'avantage des Américains qui, mètre par mètre, ont pu se détacher pour contrôler ensuite plus facilement leur adversaire. Forts de cette vitesse supérieure, Buddy Melges et l'équipage d'*America^3* ont acquis une sérénité dans les manœuvres que rien ne semble devoir troubler.

Si on excepte la parenthèse de 1983 où, pour la première fois, les challengers australiens avaient un avantage technique avec leur quille à ailettes et leur travail quotidien d'amélioration des voiles, les Américains ont toujours démontré dans ce domaine une supériorité qui leur a permis de s'adjuger 45 des 52 régates de la Coupe de l'America depuis la dernière guerre mondiale.

Pour garder l'espoir, les Italiens tournent désormais leurs regards vers le ciel. Non pour implorer la Madone, mais pour déceler une évolution du temps. Dans les premiers tours éliminatoires, Dennis Conner, qui disposait avec *Stars-and-Stripes* d'un bateau moins rapide, avait réussi à devancer *America^3* dans des vents légers où les options tactiques peuvent primer. Les Italiens ont aussi en mémoire le précédent historique de 1983 où les Australiens avaient été menés trois victoires à une au soir de la quatrième régate.

« Le score est le même aujourd'hui, mais les conditions sont, je crois, différentes par rapport à 1983, estime John Bertrand, devenu un observateur attentif des régates. Liberty *et* Australia II *étaient des bateaux plus typés pour des conditions météorologiques différentes. Ce n'est pas le cas à San-Diego où, jusqu'ici,* Il-Moro-di-Venezia *n'a pas démontré qu'il pouvait être plus rapide. America^3 est, je crois, le résultat d'un meilleur programme de conception directement inspiré des méthodes de travail du Massachusetts Institute of Technology où Bill Koch a passé ses diplômes. »*

GÉRARD ALBOUY

JUSTICE

Huit mois de prison pour l'ancien champion Jocelyn Delecour

La condamnation d'un homme ordinaire

Médaillé de bronze aux Jeux de Tokyo et de Mexico avec l'équipe de France de relais 4 x 100 m, puis directeur commercial d'une grande firme d'équipement sportif, Jocelyn Delecour, agé de cinquante-sept ans, a été condamné, jeudi 14 mai, par le tribunal correctionnel de Saverne (Bas-Rhin) à huit mois de prison et 22 500 F d'amendes au total pour avoir provoqué, dans la soirée du lundi de Pâques, la mort d'un couple et de leur enfant alors qu'il conduisait avec 1,64 gramme d'alcool par litre de sang.

SAVERNE (BAS-RHIN)

de notre envoyé spécial

Mᵐᵉ Marie-Christine Bertrand, qui présidait jeudi 14 mai l'audience du tribunal correctionnel de Saverne, n'a pas apprécié que la sérénité – la routine ? – des débats soit troublée par la présence inhabituelle de représentants des médias. Et elle a déploré ce qu'elle a qualifié de *« campagne de presse »* après l'incarcération à la maison d'arrêt de Strasbourg de Jocelyn Delecour, responsable de la mort de trois personnes – un menuisier de vingt-neuf ans, sa femme enceinte de six mois et leur fils de quatre ans, – le lundi de Pâques 20 avril, dans un accident provoqué en état d'ébriété : *« Des centaines de personnes ordinaires sont condamnées et vont en prison sans qu'on en parle jamais dans les journaux. »*

Une circonstance aggravante

Ancien champion de sprint devenu directeur commercial chez Adidas, Jocelyn Delecour est-il un personnage ordinaire ? L'homme accablé qui ruminait sa faute entre deux gendarmes a été, dans les années 50-60, l'un des héros de l'athlétisme français, avec Alain Mimoun et Michel Jazy. Né à Tourcoing en 1935, il a été entraîné à partir de 1956 par Joseph Maigrot au Racing Club de France avec les meilleurs sprinteurs de l'époque.

Au cours d'une carrière exceptionnellement longue, il sera trois fois champion de France du 100 m, cinq fois du 200 m, seul médaillé français aux championnats d'Europe 1958 à Stockholm (bronze sur 200 m), médaillé de bronze du 4 x 100 m aux Jeux olympiques 1964 à Tokyo et 1968 à Mexico, détenteur du record du monde du 4x100 en 1967 avec Marc Berger, Piquemal et Roger Bambuck. Pour cette série de performances, le général de Gaulle lui avait remis la légion d'honneur.

Pour le substitut François Giordani, il ne fait pas de doute que Jocelyn Delecour est un personnage hors du commun. Un statut qui constituerait à ses yeux une circonstance aggravante dans le drame qui a coûté la vie à la famille Angstheim : *« Mieux qu'un autre, un sportif de haut niveau doit être en mesure d'évaluer son état physique et mesurer les effets de l'alcool sur l'organisme. »* Après avoir bu cinq ou six verres de pinot noir dans un restaurant proche de Strasbourg, Jocelyn Delecour a pris le volant de son lourd 4 x 4 avec des réflexes amenuisés par l'alcoolémie. Quarante pour cent des accidents mortels de la circulation arrivent en France dans ces circonstances. Pour le substitut, l'ancien sprinter, indubitablement averti du danger, aurait dû, dans ces conditions, *« manifester sa volonté de ne pas tuer »* en s'abstenant de conduire. Bref, *« une peine forte »* a été requise : trente mois de prison dont quinze avec sursis et une amende de 30 000 F.

Fallait-il ainsi faire un exemple avec un homme jusqu'alors exemplaire ? L'avocate de la Ligue contre la violence routière, Mᵉ Elianne Weil, l'aurait souhaité afin que *« la plus sanglante délinquance de notre temps soit réprimée »*. Quelques jours après la condamnation à trois ans de prison, par le tribunal de Rouen, de Christian Vignon, qui avait provoqué la mort de deux motards (*le Monde* du 6 mai), c'était une tentation contre laquelle le défenseur de Jocelyn Delecour, Mᵉ Myriam Debré, se devait de mettre en garde le tribunal.

Renonçant à tout témoin de moralité, Mᵉ Debré a rappelé qu'un des principes fondamentaux du droit pénal était *« l'individualité et la personnalité de la peine »*. Et, au lieu de la prison, elle a proposé que son client soit condamné à l'animation de groupes de jeunes des banlieues difficiles de Strasbourg, au titre des travaux d'intérêt collectif.

Le tribunal n'a suivi ni le substitut ni l'avocate. Jocelyn Delecour a été condamné à purger huit mois de prison, à payer 22 500 F d'amendes diverses et à verser 100 000 F de provision aux familles des victimes. Une condamnation d'homme ordinaire dans une affaire ordinaire.

ALAIN GIRAUDO

Alors que la population carcérale a augmenté de 8,3 % en quatre mois

Les directeurs de prison Force ouvrière dénoncent les « incohérences » de la politique pénitentiaire

Pour la première fois, les directeurs de prison Force ouvrière, qui ont pour tradition de rester discrets, organisaient jeudi 14 mai une conférence de presse. Réunis à la direction régionale d'Ile-de-France, derrière les hauts murs de la maison d'arrêt de Fresnes, les directeurs sont sortis de leur réserve pour dénoncer publiquement les *« dysfonctionnements »* de l'administration pénitentiaire. *« Nous sommes démobilisés*, soulignait M. Michel Beuzon, le secrétaire général de cette organisation qui a rassemblé 70 % du corps lors des élections aux commissions administratives paritaires. *Il n'y a pas de politique pénitentiaire cohérente. Nous craignons une crise grave et nous ne sommes pas sûrs de pouvoir la gérer. »*

Depuis les grands mouvements de surveillants de l'automne 1989, la situation dans les prisons n'a cessé, selon eux, de se dégrader. Le blocage par les surveillants des portes d'entrée, ce qui paralyse la prison, *« est devenu une forme de protestation presque habituelle*, explique M. Alain Jégo, le directeur du centre pénitentiaire de Nantes. *En un an et demi, à Nantes, nous avons connu quatre blocages ! Dans ces moments-là, nous n'avons pas l'impression d'être soutenus. Et nous devons nous débrouiller pour que la prison continue à fonctionner à peu près normalement, ce qui n'est pas toujours facile. »* A ces tensions s'ajoutent les difficultés du programme de 13 000 places lancé en 1986 par M. Albin Chalandon, le manque de personnels et de crédits, et une explosion des problèmes de santé liés à l'apparition du sida. Le plus inquiétant reste cependant l'augmentation régulière et continue du nombre de détenus. *« Nous craignons en permanence l'explosion »*, résume M. Beuzon. En vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de personnes incarcérées a augmenté de 60 % (*le Monde* du 12 février) et la courbe ne cesse de croître : depuis le 1ᵉʳ janvier, le chiffre de la population carcérale a progressé de de 8,3 %. Malgré la construction, ces dernières années, de 13 000 places supplémentaires, les prisons françaises sont à nouveau surpeuplées : elles comptent aujourd'hui 54 307 détenus pour 44 782 places... Comment tenir ? Faut-il se lancer à nouveau dans des programmes de construction très onéreux (1), au risque d'encourager l'incarcération ? Les directeurs de prisons, qui devraient prochainement rencontrer le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, souhaitent obtenir des réponses à ces questions.

ANNE CHEMIN

(1) Les investissements du programme de 13 000 places lancé en 1986 par le garde des sceaux de M. Jacques Chirac se sont montés à 4,28 milliards de francs.

ÉDUCATION

En lui donnant un nouveau statut

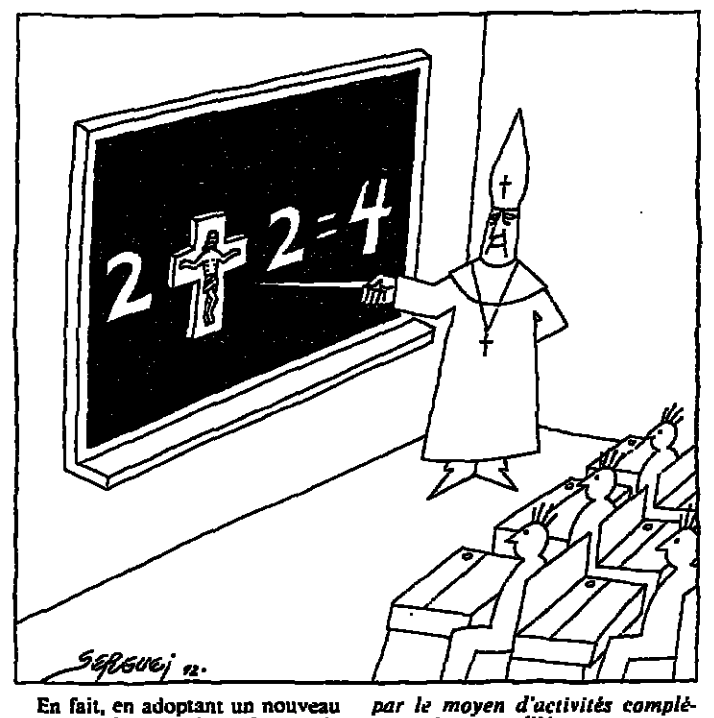
Les évêques veulent réaffirmer l'identité de l'enseignement catholique

Réunie en assemblée plénière extraordinaire – à huis clos – les mercredi 13 et jeudi 14 mai à Paris, la conférence des évêques de France a adopté « à une large majorité » un nouveau statut pour l'enseignement catholique. Celui-ci réaffirme l'identité chrétienne de l'institution.

En redéfinissant des statuts de l'enseignement catholique vieux de vingt ans, les évêques ont pris en compte la « spécificité » des partenaires de l'enseignement privé – chefs d'établissement, enseignants, parents – en majorité laïcs désormais, et qui orientent leurs revendications sur le terrain professionnel et non confessionnel. Ils ont également mesuré les changements dans le monde scolaire : scolarisation de masse, laïcisation du profil enseignant, accueil de jeunes de toutes confessions (ou sans confession), demande de parents motivée par le rejet du système public et non par le caractère catholique de l'éducation.

Le pivot du système

Mais cette reconnaissance d'une plus grande « professionnalisation » de l'enseignement privé ne s'est pas faite sans contrepartie, ni sans assurances, ni sans soubresauts. En octobre 1991, l'assemblée plénière annuelle de Lourdes n'avait pas suffi à mettre un terme aux discussions. Et en janvier 1992, le Conseil national de l'enseignement catholique (CNEC) – « parlement » composé de gestionnaires, de parents, d'enseignants, de chefs d'établissement, – consulté pour avis, n'avait accordé qu'une simple majorité relative à la plupart des textes examinés et avait même rejeté certains articles.



En fait, en adoptant un nouveau statut après plus de trois ans de travaux et une centaine de moutures du texte, les évêques ont avant tout marqué leur volonté de souligner en tout point l'identité catholique de l'institution. *« Nous croyons fermement à l'utilité de l'enseignement catholique et nous ne sommes pas prêts à le laisser glisser vers un enseignement libre sans lien réel avec l'Église »*, a souligné, dans son discours introductif, Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France.

« L'école catholique est un lieu d'évangélisation, d'authentique apostolat, d'action pastorale, non par le moyen d'activités complémentaires parallèles ou parascolaires, mais par la nature même de son action, directement orientée à l'éducation de la personnalité chrétienne », a-t-il rappelé en citant un document de la congrégation romaine pour l'éducation catholique de 1988, repris dans le préambule du nouveau statut. Ainsi, on ne dira plus *« établissement d'enseignement catholique »* (*« il n'y a pas de mathématiques chrétiennes »*, dit le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique), mais *« établissement catholique d'enseignement »* (*« il y a une manière chrétienne d'enseigner les mathématiques »*).

L'épiscopat a donc tenu à réaffirmer clairement le rôle prééminent de l'évêque, maître en son diocèse. Garant de l'*« authenticité »* du caractère catholique d'un établissement (son *« caractère propre »*, reconnu par la loi Debré de 1959), il continuera de nommer le directeur diocésain et les chefs d'établissement. A cette fin, il présidera à l'avenir une nouvelle instance, le conseil de tutelle, composé de sept membres (trois membres nommés par lui, trois membres présentés par le comité diocésain de l'enseignement catholique).

Mais, peut-être échaudés par les réactions virulentes des partenaires de l'enseignement privé (chefs d'établissement entre autres), les évêques ont affiché une relative modération. En mars 1991, quinze évêques de l'Ile-de-France n'avaient pas hésité à déposer un document « confidentiel » exigeant d'inscrire dans les statuts les *« normes de l'enseignement catholique »*, étant entendu que l'Evangile ne pouvait être à leurs yeux *« simplement une référence »* pour un établissement, mais qu'il devait être aussi *« normatif »* ...

« Proposer des valeurs »

Ces évêques radicaux n'ont pas été suivis. S'il n'est pas question de normes, il n'est pas question non plus d'instaurer un quelconque catéchisme obligatoire. Conformément à la loi, les évêques disent ne pas vouloir *« imposer »*, mais *« proposer des valeurs »*. Et c'est dans cet esprit qu'ils affirment vouloir travailler avec les différents partenaires de l'enseignement catholique.

Mais ceux-ci resteront sans doute sur leur faim. Les évêques ont échoué dans leur tentative d'ajuster dès aujourd'hui le système éducatif catholique aux lois de décentralisation, de conjuguer le droit canon, qui raisonne par diocèse, au droit public, qui fonctionne par académie. Ainsi, les comités académiques de l'enseignement catholique (CAEC), déjà en place de manière informelle en certains endroits, seront soumis à expérimentation pendant trois ans avant d'être clairement définis. Ces comités devraient être l'interlocuteur patenté des recherches sur les questions technique (attribution de crédits, répartition des postes...). Or, les multiples enjeux de pouvoir (entre évêques et professionnels, voire entre évêques eux-mêmes) ont eu, semble-t-il, raison du dossier.

Comme l'y incite l'exposé des motifs de la loi Debré de 1959, le préambule du nouveau statut rappelle que *« l'enseignement catholique témoigne de la volonté de la communauté chrétienne de prendre part institutionnellement à la responsabilité de la nation vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation »*. L'Eglise catholique réaffirme ainsi son droit à l'éducation, en tant que partenaire de l'Etat. En insistant plus que jamais sur son *« caractère propre »*, sa hiérarchie met en garde contre les *« dérives »* possibles d'une *« privatisation »* des établissements catholiques qui échapperait à ses garants, les évêques. En même temps, elle se veut rassurante sur son attachement à *la mission de service* public et d'association avec l'Etat, tout en stigmatisant les déficiences d'un système public qui peuvent, par ricochet, se retourner contre l'enseignement catholique.

JEAN-MICHEL DUMAY

□ **Le SNES et le SNEP déboutés par le tribunal de grande instance de Paris.** – Les deux syndicats exclus par la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), qui avaient déposé un recours en référé pour obtenir la suspension de la décision d'exclusion adoptée contre eux le 6 mai, ont été déboutés, jeudi 14 mai. Le juge a considéré que la décision d'exclusion des deux syndicats n'entraînait aucun *« dommage imminent »*. Il a néammoins rappelé l'engagement du secrétaire général de la FEN, M. Guy Le Néouannic, au cours de l'audience du 11 mai, de ne prendre *« aucune mesure patrimoniale ou financière »* avant le jugement sur le fond qui décidera, le 24 juin prochain, si l'exclusion des deux syndicats minoritaires est recevable ou non.

□ **Condamnation des responsables des fuites de sujets au baccalauréat 1991.** – Les trois personnes qui avaient favorisé la fuite de sujets d'histoire, de géographie et de philosophie du baccalauréat 1991 dans l'académie de Lille ont été condamnées, jeudi 14 mai, à des peines de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille. Les deux employés du centre régional de documentation pédagogique à l'origine de cette fuite ont été condamnés à un an et six mois avec sursis et ont été révoqués. La fille de l'un d'entre eux, élève de classe terminale à l'époque, qui avait donné, *puis vendu, les sujets à des camarades* a été condamnée à trois mois avec sursis.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 6 novembre 1991, a condamné Jacques LESOURNE, directeur de publication du journal *le Monde*, et la société Le Monde à payer à Léo AMAR 20 000 francs de dommages-intérêts pour avoir fait paraître un article diffamatoire à l'égard de ce dernier dans le journal *le Monde* du 13 février 1991. »

« Nous ne sommes pas des quémandeurs professionnels » déclare le Père Max Cloupet

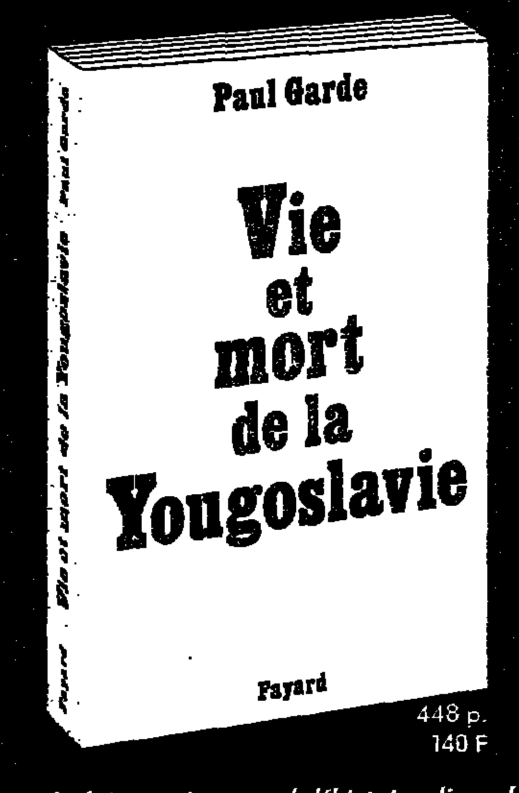
Le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, s'est démarqué, jeudi 14 mai, des positions radicales prises récemment par l'Union nationale des parents d'élèves de l'école libre (UNAPEL) lors de la réunion de sa délégation nationale les 9 et 10 mai à Poitiers (*le Monde* des 12 et 14 mai), en précisant qu'il n'avait, pour sa part, jamais lancé d'ultimatum au gouvernement.

« Je ne suis pas homme à poser des conditions à César. C'est une question de tempérament », a indiqué le Père Cloupet. *« Comment pourrait-on lancer un ultimatum, alors que l'on nous annonce des négociations fructueuses? »* Soucieux de redemander *« fermement »* l'application de la loi Debré et la parité effective des moyens mis à la disposition de l'enseignement public et de l'enseignement privé, le responsable de l'enseignement catholique insiste : *« Nous ne sommes pas des quémandeurs professionnels. Nous sommes un partenaire de l'Etat. Nous avons des obligations. Et des exigences, aux termes de la loi, à la hauteur de ces obligations. »* Le Père Cloupet a ainsi rappelé l'importance du *« dossier social »* que représentent les questions du recrutement et de la formation des maîtres du privé, des retraites, de la prise en charge des documentalistes, etc.

De son côté, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a affirmé jeudi 14 mai que la question des arriérés du forfait d'externat (la part de l'État dans les frais de fonctionnement des établissements sous contrat d'association) accumulés entre 1982 et 1989 *« était réglée »*. *« Une décision a été prise, on ne peut recommencer sans arrêt à discuter. »* Soulignant que le gouvernement n'avait pas à recevoir *« d'ultimatum »*, M. Lang a rappelé que la négociation avait abouti à un *« accord tacite »* en décembre dernier, le gouvernement attribuant à l'enseignement catholique 1,8 milliard de francs. *« Le dialogue se poursuit »*, a dit le ministre, sur les dossiers de la formation des maîtres du privé et du statut des documentalistes.

J.-M. Dy.

UNE GUERRE EN EUROPE



448 p.
140 F

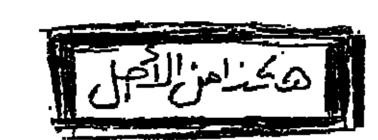
Tout à la fois essai, manuel d'histoire, livre de voyage et analyse des derniers événements, le livre de Paul Garde représente une clé indispensable pour décrypter le déferlement quotidien d'informations contradictoires.
Marc Semo, *Libération*

Le très utile précis de Paul Garde.
Jacques Julliard, *Le Nouvel Observateur*

C'est sans doute le livre le plus clair et le plus pédagogique publié sur le drame yougoslave.
Jean-Claude Kiefer, *Dernières Nouvelles d'Alsace*

FAYARD





Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Casiers

Devant les mille casiers métalliques où pousse en permanence une génération spontanée de papier, les journalistes de toute condition, de toute nationalité, ressemblent à des bébés sous-doués «à l'âge Playschool». Cette année, en effet, les casiers s'ouvrent à l'aide de la carte magnétique d'identification (dont les couleurs variées dénoncent la caste à laquelle vous appartenez). Et la presse internationale se montre dans sa majorité si malhabile à cet exercice qu'il a fallu poster en permanence des préposés.

Lorsque les compartiments numérotés consentent enfin à cracher leurs trésors, on s'aperçoit qu'on est en retard, qu'on a oublié, qu'on a raté le fête néo-zélandaise, le cocktail suisse, le petit déjeuner de travail sur le yacht, ou le colloque sur la terrasse. Jacques Kirsner doit annoncer la mise en chantier du Pétain *de Jean Marbeuf avec Jacques Dufilho dans le rôle titre et Jean Yanne en Laval ? Ah bon, c'était hier. Et la conférence de presse du British Film Institute pour le lancement de la «Collection Piper-Heidsieck des films classiques», 10 millions de francs investis en quatre ans par le champagne pour la sauvegarde et la diffusion en cassettes d'Antonioni ou de Kurosawa ? Ah bon, c'était ce matin.*

Déjà légèrement déprimé, on extrait un petite boîte du magma, on l'ouvre, risquant un accident du travail. La boîte contient un piège à souris. On sourit, quelle astuce ! C'est sans doute pour attirer l'attention sur le film de Gary Cinise, Des souris et des hommes *d'après Steinbeck, projeté dimanche. Erreur, il s'agit de prévenir de la sortie, le 26 août, de* la Peste *de Luis Puenzo, d'après Camus, avec William Hurt et Sandrine Bonnaire. Quoi d'autre ? Une souris encore, mais cette fois très méchante, avec des oreilles de Mickey. Elle convie les festivaliers à une «réception amicale» que donne le Parti communiste Français afin de poser la question : «*L'originalité française survivra-t-elle à Maastricht ?*». Avec tout ça, on a loupé «*La leçon de cinéma*» de Wim Wenders, il fallait retirer les invitations la veille. Mais où ? C'était indiqué dans un communiqué. Et le communiqué ? Il était dans les casiers.*

D. H.

SÉLECTION OFFICIELLE

«Les Meilleures Intentions», de Bille August

Au nom du père

Au début de son autobiographie, *Laterna Magica* (Gallimard), Ingmar Bergman racontait comment il avait refusé d'aller voir sa mère hospitalisée. *Les Meilleures Intentions*, film de Bille August réalisé d'après un scénario de Bergman, s'ouvre sur une scène similaire, et le jeune homme plein de rancune qui refuse de se rendre à l'hôpital s'appelle Bergman. C'est Henrik Bergman, le père du cinéaste. Le film reprend un épisode-clé de sa vie, la période où il fit la connaissance d'une jeune fille nommée Anna et l'épousa, la période aussi où il termina ses études de théologie à Uppsala et devint pasteur dans un petit village du Grand Nord suédois.

Malgré ses trois heures, le film présenté à Cannes (sortie en France au mois de septembre) ne présente qu'une version tronquée de cette histoire, dont l'intégrale consiste en une série télé de six heures. De cette manipulation vient peut-être le déséquilibre du récit, plutôt centré sur Anna dans la première partie, sur Henrik dans la seconde.

Le début raconte donc l'affrontement entre la jeune fille de haute extraction, volontaire et indépendante qui, s'étant entichée d'un apprenti pasteur coincé et miséreux, affronte l'opposition de sa maman. Grande famille, grande maison, belle lumière et complots claniques, on devrait être dans le voisinage de *Fanny et Alexandre*. Mais Bille August dévide si pesamment les péripéties que *les Meilleures Intentions* est au chef-d'œuvre de Bergman ce que le Sacré-Cœur est à la cathédrale de Chartres.

Après la victoire des tourtereaux sur les manœuvres de belle-maman, le film dévie pour devenir la chronique du couple. Même si le goût du réalisateur pour les cartes postales et son penchant pour les interminables face-à-face en champ-contrechamp ne s'arrangent guère par la suite, on sent pourtant la patte de Bergman au détour d'une scène de ménage d'anthologie, ou d'une brève et superbe séquence dévoilant brutalement le ressentiment de la grandmère maternelle.

Bergman a proclamé que le film était destiné à rendre justice à ses parents, qu'il détesta durant une bonne part de son existence. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne les acquitte pas d'office. Ayant déjà tourné un petit film en hommage à sa mère, au visage de sa mère, il se concentre cette fois sur le portrait, tout en sombres nuances, de son père.

Etude de mœurs

Et c'est un étrange mélange de miel et de venin que distille le scénario, en composant un personnage où se mêlent orgueil et sens du sacrifice, générosité et dégoût de soi, méfiance radicale des compromissions et fol égoïsme. Personnage défendu avec une belle énergie par son interprète, Samuel Fröler, face à Pernilla August qui campe solidement Anna cantonnée à un rôle de témoin et de conscience.

Pourquoi faut-il que cette étude de mœurs soit filmée de façon aussi illustrative et redondante ? Avec *les Meilleures Intentions*, Bergman a peut-être «retrouvé» ses parents, il n'a en tout cas pas trouvé un fils spirituel. Comme c'était déjà le cas dans *Pelle le conquérant*, qui lui valut une généreuse Palme d'or en 1988, Bille August ne retrouve un peu d'énergie que dans les situations de crise extrême. Ainsi du moment, après un suicide et une tentative d'infanticide, où le couple se sépare. Il se réconciliera, bien sûr, aux dernières images. Anna est alors enceinte de son deuxième enfant : nul autre qu'Ingmar. Le film est comme Anna, il porte la présence du grand cinéaste. Mais celle-ci n'a ni l'espace ni la liberté de s'exprimer.

JEAN-MICHEL FRODON

«Un étranger parmi nous», de Sidney Lumet

Polar hassidique

Même un futur grand rabbin, un as du Talmud, un hassidim pur et dur qui lit la Cabale comme une BD et respecte à la lettre les six cent treize règles, peut tomber amoureux de Melanie Griffith. A cette évidence, rien à ajouter. Elle est au cœur du film de Sidney Lumet, dont le propos est intéressant (deux mondes qui ce côtoient sans pouvoir se rejoindre), mais dont le support (le scénario), se situe au niveau strictement fonctionnel de la série télévisée «Les Cinq dernières minutes». L'épisode permettrait une plongée dans le milieu (fermé) des diamantaires hassidiques de la 47e Rue, à New-York.

Un meurtre vient d'y être commis. En toute invraissemblance, on dépêche dans cette communauté pour le moins traditionaliste, pour ne pas dire intégriste, une jeune femme flic, sexy et perspicace (elle résout le mystère à la fin, en douze secondes, bon sang mais c'est bien sûr), un peu énervée de la gâchette, peut-être, et dont le partenaire et *boy friend* vient de recevoir, par sa faute, un coup de couteau dans la panse.

Donc Melanie, alias Emily Eden, commence son enquête. Comme elle est curieuse par nature et par obligation, elle pose sans cesse des questions : *«La Cabale, c'est quoi, ça vient de Californie ?»*, et on lui répond. Avec patience, douceur et profondeur, surtout le beau, le savant, le tentant Ariel (jolis débuts d'Eric Thal) : *«Cette prière est le kadish»*, *«Ces bouclettes sont des peyes»*, *«Cette pizza n'est pas casher»*.

L'intrigue policière évacuée, (juste une cascade automobile dans la vitrine d'un bijoutier pour montrer qu'on sait), l'impossible intrigue sentimentale entre Ariel et Emily, à peine ébauchée, et la ville de New-York, qu'il a pourtant souvent magistralement autopsiée, seulement entrevue, Sidney Lumet peut consacrer toute son énergie, toute son expérience, à donner un cours magistral sur les us, les coutumes, les motivations, les origines, de la tribu hassidique.

Opérette documentaire

La communauté le fascine ; en même temps, elle l'effraie par ses intransigeances anachroniques, son intolérance masquée, ses tabous. Mais, pour ne donner aucune prise à une réprésentation «engagée» qui pourrait susciter le rejet, et son corollaire immédiat, l'antisémitisme, il a choisi le ton de l'opérette documentaire. Il idéalise donc les hassidim, exalte dans des prêches naïfs leur immense culture et l'intense solidarité qui les unit, ne décrit leurs réels excès que comme de savoureux travers, les filme nimbés en permanence d'un halo doré.

«Nous ne sommes pas pittoresques, nous ne sommes pas exotiques», dit à un moment Ariel. En l'occurrence, hélas, si.

DANIÈLE HEYMANN

L'invité surprise

Hommage au cinéaste indien Mehboob Khan

Certains des plans les plus incandescents, les plus lyriques de ce festival, on ne les trouvait pas dans les œuvres contemporaines mais dans l'anthologie des films du réalisateur de Bombay, Mehboob Khan, mort en 1963 et que Pierre Rissient, infatigable explorateur du cinéma, est allé chercher en Inde.

Non que Mehboob Khan soit un inconnu. Certains de ses films, *Mother India* en particulier, réalisé en 1957 et présenté naguère au Festival de Nantes, ont été vus en leur temps par des centaines de millions de spectateurs. Mais ces morceaux choisis révèlent en cinquante minutes, par leur condensation même, un metteur en scène de haute volée dont le sens de l'intimisme psychologique, le souffle épique, l'émotion mélodramatique font penser tour à tour à Lubitsch, Walsh, King Vidor ou Douglas Sirk.

Dans *Humayun* (1945), où des amants, comme chez Racine, se séparent pour des raisons politiques, le gros plan d'une femme qui se balance sur son chameau au cœur du désert est digne de ceux que Sternberg signa pour Marlene. Dans *Mother India*, la course éperdue d'un fils et de sa mère dans la campagne en flammes est filmée en travellings vertigineux. Dans *Andaz* (1947), Mehboob prend le risque de montrer une femme partagée entre son amant et son mari et la filme une fleur à la main avec un sens subtil de l'émotion ambiguë. Dans *Amar* (1954), un homme est divisé entre la femme de la ville et celle de la campagne, éternelle situation du mélodrame.

Le mouvement des corps

Cette anthologie présentée peu après la mort de Satyajit Ray permet d'apprécier à son plus haut niveau d'inspiration la partie du cinéma indien occultée pour les Occidentaux. Le génie du Bengale avait toutes les meilleures raisons du monde de créer, avec *Pather Panchali*, un mouvement vers davantage de réalisme et de relier le cinéma de son pays aux grands maîtres étrangers. Mais il serait injuste d'ignorer pour autant ce qui constitue l'essentiel de la production du sous-continent.

Musulman né dans une famille modeste, Mehboob Khan a commencé au bas de l'échelle dans les années 30 pour devenir réalisateur puis fonder sa compagnie de production au début des années 40. Mal connu aujourd'hui en Inde même, il devrait grâce à cette anthologie attirer de nouveau l'attention des amateurs. Il sait intégrer en une fusion parfaite le chant et la musique (éléments essentiels du cinéma populaire indien) dans la trame narrative et le mouvement des corps. Il s'exprime dans un cinéma à champ large où l'intensité visuelle est au diapason de la violence des sentiments.

MICHEL CIMENT

SCIENTIFIQUES & CROYANTS 4

PIERRE DUHEM

Homme de science et de foi

par Stanley L. JAKI

Un prophète des temps modernes

160 pages 150 FF

BEAUCHESNE

72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Trois stars



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Michele Placido, John Turturro et Tim Robbins.

Ils sont trois acteurs à avoir attendu de parvenir au rang de star pour passer derrière la caméra. Dans l'ordre chronologique de leur programmation : Tim Robbins, Michele Placido, John Turturro. Chacun s'est distribué dans son film, aucun ne s'est donné le beau rôle. Pour Tim Robbins, celui d'un chanteur country politicien véreux ultra conservateur. Dans *Bob Roberts*, il met en garde contre la mode actuelle anti-années 60, ces années dont il rêve comme d'une Belle Epoque de justice sociale : *«L'âge d'or de la démocratie américaine»*, a-t-il lancé avec une indéniable sincérité. La sincérité de John Turturro qui, dans *Mac*, incarne son propre père n'est pas non plus à mettre en doute. Le personnage est sympathique, mais c'est un obsédé du travail et de ce fait, il martyrise ses frères, sa femme, son entourage. Pourtant l'acteur en garde de merveilleux souvenirs – colères folles, bagarres, chansons – qu'il distille dans des campagnes d'automne.

John Turturro s'inspire de sa vie, Tim Robbins milite, Michele Placido mêle les deux attitudes. Dans *les Amies de cœur*, ce dernier traite de l'inceste père-fille. Sans violence physique, et ce n'est pas moins épouvantable. *«L'inceste, on ne s'en délivre jamais»*, reconnaît Michele Placido, qui voudrait qu'on ne s'attarde pas uniquement sur cette situation. *«C'est la métaphore de l'insidieuse violence des adultes contre les faibles, et ce n'est pas tout le film. Il y a aussi, il y a d'abord, le problème des solitudes, de la peur. Mon personnage a quelque chose de tchékhovien. Il est jaloux, égoïste, faible, n'a pas supporté le départ de sa femme, il aime sa fille... Ma fille a seize ans. Je ne suis pas amoureux d'elle, mais je l'aime, je peux comprendre la jalousie, et j'ai peur pour elle. Le monde est dangereux.»*

Les amies de cœur – Asia Argento, Carlotta Natoli, Claudia Pandolfi – sont ravissantes, le film est sombre, malgré quelques moments de comédie. Michele Placido et son scénariste Angelo Pasquini ont sérieusement travaillé le sujet, étudié un grand nombre de cas. *«Celui dont nous nous sommes principalement inspirés est plus dur encore.»* Le film ne se veut pas documentaire, l'étiquette «néo-réaliste» ne lui convient pas vraiment. Pourquoi pas «fable morale» ? Et puis pourquoi une étiquette ?

COLETTE GODARD

«Confessions d'un barjo», de Jérôme Boivin

Trop fêlé pour être honnête

Un gamin bigleux, affligé de lunettes aux gros verres en culs de bouteille, et pas spécialement doué intellectuellement, est attaché à sa sœur, Fanfan, au point qu'il voudrait ne jamais la quitter. L'image récurrente du père trimballant les deux enfants dans une remorque derrière sa bicyclette indique qu'il y a là un problème psychanalytique.

Fanfan, adulte, épouse Charles, qui a un bon métier et de l'argent. Celui-ci surnomme son beau-frère, toujours bigleux, lunetté et fêlé, «le barjo».

«Barjo, barjo, b. a. r. j. o.» est l'indicatif chanté, guilleret, du nouveau film de Jérôme Boivin. On l'entend suffisamment pour que cela devienne une rengaine. «Le barjo», dont les constantes maladresses ne sont pas l'effet du hasard, c'est Hippolyte Girardot, méconnaissable et fort drôle en pitre à la Jerry Lewis transporté dans la province française.

Confessions d'un barjo est l'adaptation d'un roman de Philip K. Dick, auteur américain considéré comme un visionnaire dans le domaine du fantastique et de la science-fiction. Les spectateurs non initiés à cet univers ne risquent pas de s'en apercevoir. En revanche, ils reconnaîtront facilement une comédie d'humour noir à la française, où font mouche les dialogues brillants et truculents de Jacques Audiard.

Exactement comme Baxter, le chien du premier long métrage de Jérôme Boivin, le barjo observe le monde qui l'entoure, nous fait part de ses commentaires, et se débarrasse sournoisement des gens qui lui déplaisent. Mais la mise en scène de *Confessions d'un barjo*, plutôt molle, ne porte pas la satire jusqu'à la perversité et l'horreur «douce» que devrait engendrer la complicité du frère et de la sœur dans la destruction méthodique des gêneurs.

Numéros divertissants

Georges Lautner avait, jadis, l'humour plus noir et l'audace cinématographique plus grande pour ses parodies vachardes que dialoguait Michel Audiard, dont le fils, on le sait déjà, ne démérite pas. *Confessions d'un barjo* divertit par les numéros d'Hippolyte Girardot, Richard Bohringer (qui fait du Bohringer en veux-tu, en voilà) et Anne Brochet.

Celle-ci est un spectacle. Descendue des hauteurs de *Cyrano de Bergerac* et de *Tous les matins du monde*, elle s'exhibe avec soulagement en robes fourreau, très décolletées et très courtes. Et lance à la volée des répliques cinglantes, grossières et même obscènes sans donner l'impression de s'encanailler. Il faut aussi du talent pour jouer les mégères nymphomanes et non apprivoisées.

Absent de Cannes, sauf pour une séance «spéciale» et presque clandestine, le deuxième film de Jérôme Boivin sort en même temps que de «gros calibres» cannois, c'est courageux. Et périlleux.

JACQUES SICLIER

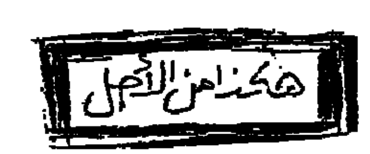
La ville de Cannes signe une convention avec le CNC

Une convention de développement cinématographique a été signée, jeudi 14 mai, entre la ville de Cannes et le Centre national de la cinématographie. Mise en œuvre dès 1991 et sur l'année 1992, elle prévoit une série d'actions touchant tous les publics qui représentera une dépense de 6 millions de francs (1). Dès l'école primaire, les sept mille cinq cents enfants de la commune iront au cinéma, au moins quatre fois par an. Ils pourront également participer au Festival international du film dans le cadre de l'opération «Cannes junior» (sélection internationale de dix films inédits). Une programmation «art et essai» sera, par ailleurs, destinée aux élèves des lycées et collèges en faveur desquels sera créée une carte «jeunes cinéma», à tarif réduit.

Le second volet de la convention concerne la reconquête des publics cannois par un redéploiement du cinéma d'art et d'essai ainsi que la création d'une médiathèque et d'un service de documentation. Pour le troisième âge est organisé un cycle de projections, d'octobre à mai, à raison de cinq séances par semaine selon des horaires adaptés. Pour le grand public, enfin, sont prévues deux fêtes annuelles du cinéma et des avant-premières.

D. P.

(1) Dont 1 650.000 francs (27 %) à la charge de la ville, 1 380 000 francs (23 %) de subvention du CNC et 2 960 000 francs (49,3 %) de participations d'autres partenaires (éducation nationale, DRAC, département, jeunesse et sports et mécénat privé).



CULTURE

MUSIQUES

Rossini désamorcé

Sans l'humour, sans les voix, que reste-t-il du « Turc en Italie » cet opéra qui fit tant rire les Milanais ?

LILLE

de notre envoyée spéciale

« Il faut n'être pas du tout de sang-froid pour goûter ce genre de musique »... Ainsi Stendhal s'extasie sur *le Turc en Italie* dans sa *Vie de Rossini*. Il raconte que, lors de la création de l'opéra à Milan, en 1814, Paccini chantait chaque soir sur un ton différent la cavatine du mari trompé. Finalement, à court d'inspiration, la célèbre basse *bouffe vit* entrer dans la salle de la Scala un duc dont chacun connaissait les malheurs conjugaux. Paccini entonna alors la plainte de Don Geronimo en singeant en direct les mimiques du cocu, lors même que ce dernier s'employait, dans sa loge, à narrer une fois de plus sa déconvenue. *« Il faut savoir combien les grandes villes d'Italie sont de petites villes, sous le rapport de la chronique scandaleuse et des aventures d'amour, pour pouvoir se figurer les accès de rire convulsif qui saisirent un public vif et malin »*, commente l'écrivain.

Faute d'un moderne Paccini ? Faute d'un cocufié notoire assis dans les premiers rangs ? On ne rit pas aux représentations du *Turc en Italie* qu'accueille l'Opéra de Lille. Bien au contraire, le temps se traîne horriblement. Où sont passés les chanteurs capables de nous faire revivre l'atmosphère débridée de ce café-théâtre du premier romantisme où de grands techniciens de la voix s'« éclataient » comme des enfants ?

On citera la Fiorilla de Susan Roberts : cette jeune Américaine roucoule assez agréablement un rôle de Bovary ultramontaine que Callas, que Caballé ont marqué définitivement soit par l'esprit soit par la virtuosité. La politesse oblige au black-out sur le reste de la distribution, sur les tempos prudents des musiciens du Bournemouth Sinfonietta, sur la petite forme du chœur Pro Musica, sur l'effacement du maestro Michelangelo Veltri. Mais que viennent faire dans cette galère un orchestre de chambre et un chœur britanniques, menés par un chef argentin, à la tête d'une distribution américano-*australo-italienne de catégorie B ?*

Travestissements et quiproquos

Ce *Turc* vient du Théâtre La Zarzuela de Madrid. N'en ont survécu, deux ans après, que la mise en scène amusée de Lluis Pasqual, sa direction d'acteurs calquée sur le cinéma réaliste, les costumes rigolards de Franca Squarciapino, le décor délicieusement écaillé d'Ezio Frigerio, les lumières méditerranéennes de Pascal Merat, sur fond de baie napolitaine avec Vésuve fulminant. Les femmes sont habillées comme Mme Récamier, les hommes comme Vittorio de Sica, les Turcs sont turcs : en turbans. Lluis Pasqual rend à peu près compte des péripéties du livret (avec travestissements et quiproquos), sans jamais décoller. Ni dans la fantaisie fofolle. Ni dans ce climat si rossinien de féerie raffinée, naguère imaginé par Denis Krief pour le même *Turc* à Nancy (*le Monde* du 5 février).

Le visuel, donc, a subsisté. Mais chef, orchestre, chœur et solistes ont changé. Cela s'appelle une coproduction. Un système qui, aussi étiré dans le temps et aussi peu contrôlé artistiquement, est en passe de devenir l'un des fléaux de notre production lyrique. Après le *Don Giovanni* de Richard Foreman l'an dernier, l'Opéra de Lille n'a plus les moyens de produire en son sein même un seul opéra dans l'année ? Ce n'était pas une raison pour rafistoler un Rossini tristounet.

ANNE REY

▶ Opéra de Lille. Prochaine représentation : le 17 à 16 heures. Tél. : 20-06-88-04.

ARTS

De l'échafaudage à l'échafaud

Un peintre napolitain et un sculpteur français exposés simultanément dans le Limousin

ERNESTO TATAFIORE et BRIGITTE NAHON
à Meymac

On n'est pas obligé d'aller tout exprès à Meymac pour les deux expositions du printemps, l'une consacrée au peintre napolitain Ernesto Tatafiore, l'autre au jeune sculpteur français Brigitte Nahon. Le premier a beau traiter de la Révolution et se faire une tête à la Robespierre ou à la Beuys, ce ne sont pas ses dessins et ses peintures, apparemment simplistes, qui vont bouleverser le cours de l'art. D'ailleurs l'artiste, un ludique, psychanalyste en temps utile, à moins que ce ne soit à ses moments perdus, qui aime se perdre dans la confection de ses images, n'en n'a sûrement pas la prétention. La *seconde ne doit pas non plus* avoir la prétention de peser lourd dans l'histoire de la sculpture, dont elle préfère visiblement l'aspect constructif, qu'elle reprend, en ludique elle aussi, pour faire de l'équilibre, et seulement de l'équilibre, sans charge utopique.

Brigitte Nahon dresse des cylindres d'acier sur des plaques de verre posées sur champ, ou reposant à l'horizontale sur des boules, des roues, qui, justement, ne roulent pas. Mais le pourraient, semble-t-il, si par malheur on touchait du doigt l'échafaudage. Cette sculpture de points d'appui calculés au plus juste, empiriquement, qui inverse les rôles, fragilise le support et défie la pesanteur, se donne chaque fois comme un petit miracle, ou comme un truc de magie, à refaire à chaque exposition. Un peu comme une performance, ou un numéro de cirque.

Le mieux, c'est que tout cela se tient, sans avoir l'air de reposer sur grand-chose : des œufs pris en étau, et qui ne s'écrasent pas, un élé*phant de bois sur un plan de verre* qui plie, mais ne rompt pas, quand l'artiste s'échappe de sa base minimaliste, pour les jeux d'enfants, au risque de casser le bel équilibre des formes.

Nahon, qui est jeune, cherche un peu à épater, et à se placer, mais elle le fait bien, non sans élégance. Ernesto Tatafiore, qui est moins jeune et a d'autres chats à fouetter, ne cherche pas à épater. Son art a de l'élégance – l'artiste revendique d'ailleurs cette élégance, – l'apparente légèreté d'un travail de dilettante qui n'a surtout pas l'intention de régénérer la peinture à coups de sabots. Ce sont là peut-être quelques-unes des raisons pour lesquelles Tatafiore n'a jamais été assimilé aux artistes de la trans-avant-garde, dont il est pourtant un cousin, à la mode de Naples.

La Révolution et le Vésuve

Sous des dehors anodins, voire troublants de simplicité, cet imagier se sert de la Révolution, de Naples, du Vésuve, de la mer et de ses fonds, pour régler ses comptes avec lui-même, sujet d'ailleurs sans gravité. Qui voue un culte amusé à Robespierre, le justicier, le père, auquel il va jusqu'à confectionner des chaussons de papier, mais qu'il ne cesse de déboulonner. Et profite de sa situation personnelle (entre art et psychanalyse) pour poser quelques questions : par exemple d'une possible révolution sans terreur, qui passerait par une révolution intérieure ? Cela en circulant librement dans les symboles, jubilant de peindre sur fond de volcan, des têtes en éruption, ou tombées. A condition que cela ne fasse pas de sang. Mais du beau rouge à peindre. Et quelques petites histoires à raconter, comme une fable dont il reste à chacun de chercher la morale. S'il y en a une !

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, Meymac. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 31 mai.

DANSE

Autopsie d'un suicide annoncé

L'abandon au désespoir d'Ernest Hemingway

INVICTOS
au Théâtre de la Bastille

Le Flamand Jan Lauwers, qui dirige la Needcompany, a monté *Invictos*, une méditation cynique et drôle, émouvante aussi, sur le suicide : celui d'Ernest Hemingway. Le taureau qui trône au milieu de la scène, en ouverture, donne le ton : en avoir ou pas... du courage. L'un des leitmotivs de l'œuvre de l'Américain.

Jan Lauwers a cherché dans les romans d'Hemingway – notamment *les Neiges du Kilimandjaro* – les passages qui annoncent le lent abandon de l'écrivain au désespoir, son impuissance à conjurer la page blanche, le travail toujours remis au lendemain par abus d'alcool, de corridas et de fêtes. La vie dévorée par l'angoisse et l'insomnie.

Invictos est un très bel essai sur le reniement de soi. La pièce est jouée en anglais, français, néerlandais et espagnol. Ces échanges quadrilingues, dont on craignait le pire, possèdent la légèreté d'une conversation à la Diderot, d'autant qu'ils sont rythmés par un meneur de jeu qui accélère les discours qui s'enlisent, coupe la parole à celui dont la langue devient pâteuse, à Hemingway par exemple, excellemment interprété par Tom Jansen.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Programmation du Théâtre de la Ville accueillie au Théâtre de la Bastille, jusqu'au 16 mai, 21 heures.

□ **La Turquie à Montpellier.** – Le Festival de danse de Montpellier, dirigé par Jean-Paul Montanari, se tournera cette année vers les formes musicales et chorégraphiques de l'empire ottoman sans oublier l'influence de la diaspora juive espagnole réfugiée en Turquie. Autres points forts : la venue de William Forsythe, de Trisha Brown et de Karine Saporta.

▶ Location, hall de l'Opéra Comédie. Tél : 67-60-80-80

CHANSONS

Arthur, bateleur mondialiste

Le chanteur nomade et son Bachibouzouk Band sont passés par Paris

ARTHUR H.
au Passage du Nord-Ouest

A quoi peut bien servir d'avoir les oreilles décollées ? A s'en autoriser de fausses encore plus grandes sur les pochettes de disques ; à ressembler comme deux gouttes d'eau, à peine un képi posé sur la tête, à un général de Gaulle jeune ; à justifier un attachement viscéral à Serge Gainsbourg ; ou encore à écouter sans limites pavillonnaires *toutes les musiques qui transitent* par là. Elles sont nombreuses et Arthur H. a l'oreille large. Il le prouve en deux heures et demie de concert-spectacle, dédale abondamment nourri de mots, d'histoires parallèles et de fantaisies musicales truffées de références personnelles : Piaf, Prévert, Damia, Marlene Dietrich, Fellini, le mambo ou le jazz.

Le Bachibouzouk Band (Brad Scott à la basse, Paul Jothy à la batterie, Edmundo Carneiro, époustouflant, aux percussions, le tout appuyé par quatre cuivres en forme de fanfare gentiment déglinguée) a un chef, Arthur-le-chanteur, au piano. *« Mon ambition*, explique-t-il, *est de pousser le public vers un monde étrange, presque fellinien, d'où il sortirait perturbé. »* Il fait pour cela le suivre dans un univers incertain – *« comme l'époque »* – où les conducteurs non voyants revendiquent des feux rouges en braille, où un général de France délire, emporté par un excès d'Histoire et de whisky. Autant de rêveries-refuges, petits manifestes à la gloire de l'anti-héros qui préfère toujours faire le dos rond en attendant la fin des hostilités.

Courageux, Arthur H. l'est pourtant, car, plus justicier que rebelle, il ne fait jamais rien comme les autres. Quand la plupart des jeunes gens de son âge commencent par le disque, Arthur empoigne la scène à bras-le-corps. *« Pour garder tout le mystère du métier »*. Depuis ses débuts à la Vieille Grille il y a trois ans, il a parcouru avec un succès croissant des dizaines de salles, petites ou moyennes, conviviales ou glacées, puis enregistré deux albums, dont *Bachibouzouk*, qui vient de sortir chez Polydor.

Laborantin en chef

Quand tout le monde joue à l'électricité, Arthur H démarre en trio acoustique. Etiqueté jazz, à une époque où il est de bon ton de se prendre pour une rock-star, il récuse les modèles proposés pour s'affirmer chanteur français. *« Trenet aussi faisait du jazz, à ce compte-là. Les mélanges ne datent pas d'aujourd'hui. »* Une coloration jazzy *« sur quelques titres »*, une empreinte génétique – la voix, – laissée par son père, Jacques Higelin : contre toute évidence, Monsieur H., laborantin en chef, n'en concédera pas plus.

Les filiations revendiquées sont ailleurs, dans la noirceur mystérieuse de Damia, la morgue insolente et jouissive de Gainsbourg (*« L'ancien et le Nouveau Testament. Je lis leurs chansons comme je ferais des gammes »*), la méchanceté sensuelle des Sex pistols et des punks. *« Je crois beaucoup aux influences souterraines. La chanson française, c'est d'abord un climat, un peu noir, même dans la gaieté, une façon particulière de raconter des histoires. »* Voilà, en gilet rouge et lunettes noires, la tâche d'Arthur, bateleur parisien et mondialiste.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 16 mai à Château-Gontier (Mayenne) ; le 20 à Amiens, au Festival des musiques de jazz et d'ailleurs.

EXPOSITIONS

Les Journées des plantes de Courson

Le rendez-vous de Courson est devenu un rituel, à floraison bisannuelle (printemps et automne), qui attire désormais tant de monde, que l'on hésite presque à en parler de crainte que le succès ne l'abîme. L'information cependant prime : les prochaines Journées des plantes de Courson ont donc lieu vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai.

Voici dix ans maintenant que Patrice et Hélène Fustier ont eu l'heureuse idée de mettre à contribution le parc de leur petit château, à 8 kilomètres à l'ouest d'Arpajon, sur la commune de Bruyères-le-Chatel (Essonne), à la fois pour pouvoir, financièrement, entretenir leur domaine, et, plus spirituellement, pour se livrer à leur passion du jardin et du paysage. *Ils ont ainsi rendu aux 35* hectares du parc leur splendeur d'antan, avec le concours des meilleurs arboriculteurs.

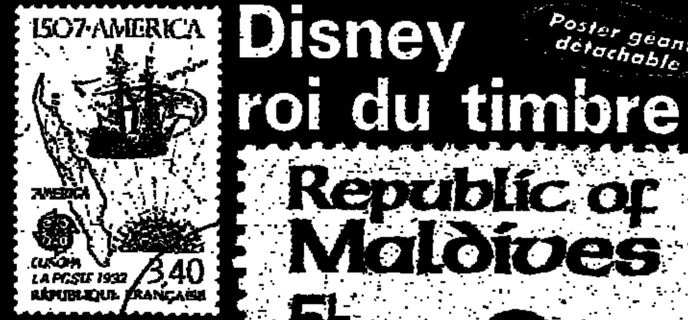
On peut bien sûr visiter ce parc, ainsi que le château, construit en 1676 par Lamoignon, en dehors des Journées des plantes. Mais ces Jour*nées sont une occasion de* découvrir ce qu'il faut sans doute appeler une véritable renaissance du jardin et de la botanique en France : le gratin des horticulteurs, des pépiniéristes et des paysagistes s'y retrouvent, qui pour vendre leurs plantes, qui pour conférencer. L'exigence de qualité est d'ailleurs telle que les exposants anglais se joignent désormais à la fête. C'est tout dire.

F. E.

▶ Tél. : 64-58-90-12.

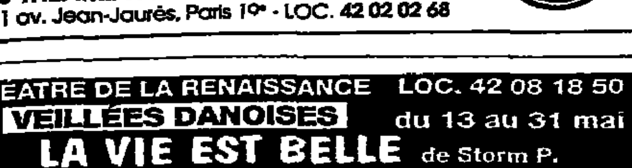
L'OUTIL INDISPENSABLE
DES COLLECTIONNEURS,
LE MAGAZINE DES AMATEURS
DE TIMBRES.

Le Monde DES PHILATÉLISTES n°463
l'Officiel de la philatélie — Mai 1992 – 25 F



Toutes les nouveautés de France à venir
MICKEY MOUSE
GRANDE-BRETAGNE : LE TWO PENCE BLUE
ESPAGNE : D'ISABELLE II A JUAN-CARLOS I
Numéro de mai 1992 - en vente
chez votre marchand de journaux - 25 francs.

PROLONGATION JUSQU'AU 31 MAI 20H30
LE SILENCE DE MOLIERE
GIOVANNI MACCHIA - JACQUES NICHET
avec Dominique Valadié
et Guillaume Lévêque
CREATION
THEATRE DE LA VILLE PARIS
AU THEATRE PARIS-VILLETTE
211 av. Jean-Jaurès, Paris 19e - LOC. 42 02 02 68



DANSE
THEATRE DE LA VILLE PARIS
DU 19 AU 26 MAI A 20H30
KARINE SAPORTA
LA PRINCESSE DE MILAN
d'après la Tempête de Shakespeare
musique Michael Nyman
création
75' - LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'il du ciel : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BERRY (43-57-51-55). L'Adieu au désert : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : ven., sam. (dernière) 20 h ; sam. 15 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Bonnes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). En attendant Godot : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol), ven., sam. 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Les Choéphores : ven. 19 h 30 ; dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : sam. 19 h 30 ; dim. (+ les Choéphores) 13 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Trois mimes : ven., sam. 20 h 30.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : sam., mar., mer. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Caligula : mer. 14 h ; sam., lun. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h. Le roi s'amuse : dim., mer. (dernière) 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Épouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE COQ HÉRON La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : mar. 21 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h. Le Livre d'heures : sam. 17 h ; lun. 18 h 30. Le Roi Lear : ven., sam., mar., mer. 20 h 45 ; dim. 17 h.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val à Connard Land : ven., sam. 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h. Rel. dim., lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Welcome : mar., mer., jeu. 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : ven. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Et ton âme s'est glissée dans la mienne... : sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Et si je? : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : mar., mer., jeu. 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h. Rel. dim.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim., lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h ; sam. 21 h 45. Rel. dim.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Vie est belle : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athenaïs entre en scène : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Au coeur, la brûlure : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Après l'amour : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h. La Ronde : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Rel. dim. Les Bonnes : 20 h 30. Rel. dim. Le Libertinage : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15 ; dim. 17 h 15. Rel. dim. soir, lun. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande plaît-il : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Les Sonderling : mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 20 h 45.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Lectures hispaniques (en français) : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30 ; ven., sam. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Kvetch : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE TRÉVISE (42-73-10-66). Heures vives : ven., sam. (dernière) 21 h.
THERMES DE CLUNY (43-31-85-80). Abelard et Héloïse : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. Agnès de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

ATHENAIS ENTRE EN SCÈNE. Théâtre Clavel (43-71-93-73), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h (13).

EN ATTENDANT GODOT. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 16 h (13).

ERIC THOMAS DANS SON NOUVEAU SPECTACLE. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.), 22h (13).

J'IRAI CRACHÉ SUR VOS TONGS. Le Grenier (43-80-68-01), mer., jeu., ven. et sam. 22 h (13).

AGAMEMNON. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), (14).

EXERCICES DE STYLE. Ranelagh (42-88-64-44), ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (14).

LES CHOÉPHORES. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), ven. 19 h 30 et dim. (+ les Euménides) 13 h (15).

KVETCH. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (15).

LE ROI LEAR. Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache) (47-00-19-31), ven., sam., mar. 20 h 45 et dim. 17 h (15).

LES EUMÉNIDES. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 19 h 30 et dim. (+ les Choéphores) 13 h (16).

LES AVIATEURS. Michel (42-65-35-02) (dim.), 21h (19).

L'HEURE DU THÉ CHEZ LES PENDLEBURY. Théâtre Silvia Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (19).

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (19).

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Fausse alerte ; Villa à vendre : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 20 h 15. Rel. dim. Éric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h. Rel. dim.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Lapin chasseur : ven., sam., dim., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h. Les Pieds dans l'eau : mar., mer., jeu. 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. Rel. dim. L'Homme changé en barque : 20 h 30. Rel. dim. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15. Rel. dim. Le Perroquet de Marilyn : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Rel. dim., lun. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h. Rel. dim.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. Rel. dim. La Journée du maire : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Arthus de Penguern ou Comme une légère angoisse : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Fatma : mar., mer., jeu. 20 h 30. Théâtre d'ombres (en langue kanada) : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'École des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim., lun.
MARIGNY (42-56-04-41). La Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Bérénice : dim. 15 h.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). La Poudre d'intelligence : ven. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). L'Etranger : ven. 14 h 30 ; sam. 20 h 30.
CHOISEL PAR CHEVREUSE (30-52-05-11). A la rencontre de Marcel Proust : dim. 17 h.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Petites fleurs bleues : mer. 14 h ; mar. 20 h 45. Le Théâtre ambulant Chopalovitch : sam. 20 h 45.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Victor, le sauvage : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Love Letters : sam. 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Love Letters : dim. 16 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). La Dispute : ven., sam. 20 h 45.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). On s'aimait trop pour se voir tous les jours : mar., mer., jeu. 20 h 30.
MASSY (C. C. PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Capriccio italiano : ven. 21 h.
MELUN (ESPACE SAINT-JEAN) (64-52-10-95). Chevallier-Laspalès : ven. 20 h 30.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Une mort douce : sam., mer., jeu. 20 h ; dim. 15 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Le Petit Bois : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Le Vent du gouffre : ven., sam. (dernière) 21 h.
ROSNY-SOUS-BOIS (ESPACE GEORGES SIMENON) (49-35-38-88). L'Anglais : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 45.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). L'Humour médecin : ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h. Lagaf' : dim. 15 h.
STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21-61-05). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : dim. 16 h.
SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-11). Salle Jean Vilar. La Tragédie comique : mar. 21 h.
VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-06-64). La Pêche miraculeuse des 153 poissons : dim. 17 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Chat en poche : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Amerika, rapports de classe (1984, v.o. s.t.f.), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 18 h 30 ; Chevaux de bois (1922), de R. Julian et Erich von Stroheim, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : la Folie (1987, v.o. s.t.f.), de Zbigniew Cholewicki, Fièvre (1981, v.o. s.t.f.), d'Agnieszka Holland, 14 h 30 ; Camelot (1984, v.o. s.t.f.), de Lukasz Wylesalek, Crime Story (1972, v.o. s.t.f.), de Grzegorz Krolikiewicz, 17 h 30 ; Chronique des événements amoureux (1986, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Le Ventre de Paris : Fast Food : Spot McDonald's (1986), Spizza 30 (1991) d'un collectif, Paris mirage (1989) d'Yves Laumet, 14 h 30 ; De Bercy... à la Villette : Pain blanc, pain noir (1963) de Marcel Gib[...]d, Sang des bêtes (1948) de Geor[...] Franju, Bercy village (1982) de Fr[...]çois Chardeaux, 16 h 30 ; [...] Maîtres de la table : Recette d[...] chef parisien (1981) de Christian R[...]reilhe, Tu m'as sauvé la vie (1950[...] Sacha Guitry, 18 h 30 ; les Chemi[...]ments de la création : Christo in P[...] (1990) de David et Albert Mays[...] les Baisers de secours (1989) de [...]lippe Garrel, 20 h ; Fantasmes [...]naires : la Bergère en colère (19[...] de Francis Warin, Sweet Mo[...] (1974) de Dusan Makavej[...] 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY ([...]WAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, [...] (43-25-59-83).

DE JOUR COMME DE NUIT (F[...] Utopia, 5e (43-26-84-65).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont [...] Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Ju[...] Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elys[...] Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept [...]nassiens, 14e (43-20-32-20).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o[...] Latina, 4e (42-78-47-8[...] L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SAM SUFFIT (Fr.) : Pathé Impé[...] 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubou[...] 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Bas[...] 11e (43-57-90-81) ; Gaumont [...]nasse, 14e (43-35-30-40).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet [...]nasse, 6e (43-26-58-00).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : [...] Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Re[...] Médicis Logos salle Louis-Jouvet [...] (43-54-42-34).

LES GRANDES REPRIS[...]

ANGEL (A., v.o.) : Action Ecoles [...] (43-25-72-07).

BLANCHE NEIGE ET LES SE[...]NAINS (A., v.f.) : Grand Pavois, [...] (45-54-46-85).

COLONEL BLIMP (Brit., v.o[...] Action Christine, 6e (43-29-11-3[...]

DE MAYERLING A SARAJE[...] (Fr.) : Action Christine, [...] (43-29-11-30).

DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) [...] Champo - Espace Jacques Tati [...] (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches [...] (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, [...] (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée [...] Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.[...] Les Trois Luxembourg, [...] (46-33-97-77).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action [...] Gauche, 5e (43-29-44-40).

MEURTRE D'UN BOOKMA[...] CHINOIS (A., v.o.) : Forum Or[...] Express, 1er (42-33-42-26) ; S[...] André-des-Arts II, 6e (43-26-80-2[...] Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-6[...] Escurial, 13e (47-07-28-04) ; S[...] Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ [...] v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (B[...] v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82[...]

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : [...] Géode, 19e (40-05-80-00).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR [...] v.o.) : Action Rive Gauche, [...] (43-29-44-40).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Cham[...] Espace Jacques Tati, [...] (43-54-51-60).

UNE FEMME SOUS INFLUE[...] (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, [...] (42-71-52-36) ; Les Trois Lux[...]bourg, 6e (46-33-97-77) ; [...] Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; S[...] Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 MAI

« Le parc de La Villette » (conférence et promenade), 10 heures, Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente.

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Exposition Bonington », 11 h 30, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq Académies », 14 h 30, 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

« Historique du compagnonnage et visite de la maison des Compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Chef-d'œuvres du dix-huitième siècle au musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus. Demeures de personnages illustres », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg du Temple (A nous deux, Paris).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps (premier parcours) », 14 h 40, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Maison de Victor Hugo. Son œuvre, l'homme. Place des Vosges. Hôtel de Sully, cours », 15 heures, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

« Ricardo Bofill et la nouvelle architecture », 15 heures, hall RER A, à Noisy-le-Grand (Art et histoire).

« Les salons de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (S. Rojon-Kern).

« Saint-Germain-des-Prés et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce-visites).

DIMANCHE 17 MAI

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Bonington », 11 h 15, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« L'Arc de triomphe : le songe de l'Aigle », 14 h 30, sous l'Arc de triomphe (Sauvegarde du Paris historique).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« L'univers de Toulouse-Lautrec au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Montmartre, une butte sacré[...] village pittoresque et viva[...] 15 heures, au sommet du funicu[...] au fanion Paris autrefois.

« L'Institut de France, la coup[...] les cinq Académies », 15 heu[...] 23, quai de Conti (P. Fernandez)

« L'Opéra Garnier », 15 heures[...] haut des marches, à gauche ([...]risme culturel).

« L'hôtel de Camondo. Les fa[...] du parc Monceau », 15 heu[...] 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Le vieux quartier de la tou[...] Nesle et la rue Visconti », 15 heu[...] sortie métro Pont-Neuf (Résurrec[...] du passé).

« L'hôtel de Sagan », 15 heu[...] 57, rue Dominique (Paris et son [...]toire).

« Saint-Sulpice et son vieux q[...]tier », 15 heures, métro Saint-Su[...] (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

SAMEDI 16 MAI

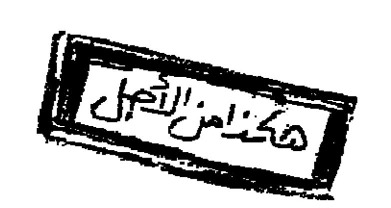
Palais de la Découverte, ave[...] Franklin-Roosevelt, 15 heures : [...] outils du chimiste d'hier et d'au[...]d'hui », par J. Jacques.

DIMANCHE 17 MAI

1, rue des Prouvaires, 15 heur[...] « Le Paris du Second Empire », p[...] Czarny : « Fantômes et appari[...] dans la région parisienne », par N[...] (Conférences Natya)

Le Monde de l'éducation
Mai 1992
ENQUÊTE
SEXE, AMOUR ET LYCÉENS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

STUDIO DES CHAMPS ELYSEES
L'AMÉRIQUE DE JEAN-PAUL MARTINEAU
avec Jacques SEILER
Copie SEMPÉ
A PARTIR DU 10 AVRIL
PLACES 150 et 100 F ÉTUDIANTS 75 F
LOC. 47 20 08 24



ÉCONOMIE

BILLET

Pétroliers contre grandes surfaces

On croyait la guerre entre les compagnies pétrolières et la grande distribution terminée. Ou du moins qu'un cessez-le-feu tacite était acquis à la faveur d'une stabilisation de la ligne de front : 40 % du marché de la distribution des carburants pour les hyper et supermarchés, 60 % pour les compagnies.

Il ne s'agissait en fait que d'une accalmie. Les hostilités viennent de reprendre de plus belle. Le prétexte : une étude sur la qualité des carburants dans l'Hexagone menée par Renault et le groupe PSA. Selon ses conclusions, rendues publiques en milieu de semaine, *«la plupart des supers 98 sans plomb»* répondent au cahier des charges de Renault et de Peugeot-Citroën. Mais il n'en va pas de même pour les supers 95, le gazole et les traditionnels supers plombés. Et les constructeurs automobiles de réclamer *«le respect d'un niveau de qualité suffisant»*.

Au-delà des considérations techniques, le jugement n'est pas neutre du point de vue commercial. Couvert de lauriers par Renault et PSA, le super 98 a été conçu par les pétroliers pour être l'arme de la reconquête du marché des carburants. Sa commercialisation – une réussite *«marketing»* incontestable – est réservée en pratique aux seules stations-service des pétroliers, tandis que la grande distribution doit se contenter des autres carburants; ceux justement que l'étude des constructeurs autos juge n'être pas toujours conformes à leurs spécifications. La riposte de la grande distribution n'a pas tardé, par l'intermédiaire de MM. Michel-Edouard et Edouard Leclerc, les deux hérauts de la croisade anti-pétroliers : *«A défaut de relever le défi de la concurrence par les prix,* [les compagnies] *tentent de dénigrer la qualité des carburants des grandes surfaces, de promouvoir des produits prétendument spécifiques en introduisant des additifs dont les performances n'ont jamais été officiellement prouvées»*. Quant à la caution «scientifique» apportée par les constructeurs au super 98, les Leclerc n'y voient qu' *«une magouille commerciale»* à laquelle se sont prêtés les constructeurs. La querelle sur les vertus supposées du super 98 s'éteindra d'elle-même le jour où la grande distribution sera autorisée à le commercialiser sans entrave. Saisi du dossier, il y a près d'un an, le Conseil de la concurrence tient la décision entre ses mains. Il tranchera cet automne.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Avec une majorité de 55,9 %

Les employés des services publics allemands rejettent l'accord salarial signé par les responsables syndicaux

FRANCFORT

de notre correspondant

Mais que sont les Allemands devenus ? Même s'il existait quelques signes avant-coureurs, la surprise a été de taille : une majorité de 55,9 % des salariés des services publics a voté, jeudi 14 mai, contre le compromis salarial conclu en fin de semaine passée par les responsables de leur syndicat, l'OTV, et par les employeurs de l'Etat, des Länder et des communes (*le Monde* du 9 mai). Surprise qui en dit long sur le climat social maussade qui règne en Allemagne.

Seuls les salariés de la poste, des chemins de fer et de la police ont accepté l'accord conclu, après onze jours de grève, qui prévoit une hausse des salaires de 5,4 % cette année et des primes. Cet accord était considéré comme une victoire syndicale, puisque les employeurs et le gouvernement Kohl avaient dû plier devant la combativité des grévistes. Mais sans doute cette combativité était-elle encore plus forte qu'escomptée, puisque les salariés de l'OTV ont voté majoritairement contre. D'après les décomptes du syndicat, ce sont surtout les ouvriers et les salariés du bas de l'échelle qui ont estimé qu'on ne leur avait pas assez donné.

Ce vote embarrasse tout le monde. A commencer par la direction de l'OTV, pour qui il représente un camouflet. Mme Monika Wulf-Mathies, sa présidente, a même songé à démissionner. Un congrès du syndicat aura lieu en juin, au cours duquel une élection était de toute façon prévue. En attendant, l'OTV réunira ses instances dirigeantes le 25 mai pour envisager les suites à donner au vote. Une reprise des grèves est exclue. Mme Wulf-Mathies a indiqué qu'il n'y avait plus de marge de manœuvre pour renégocier l'accord, et le ministre fédéral de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, qui conduisait la délégation des employeurs publics, en a exclu l'hypothèse. Les règlements de l'OTV lui donnent la possibilité de passer outre le vote de la base.

Reste que ce vote ne sera pas sans conséquence au moins sur les autres négociations salariales en cours. C'est en particulier le cas dans la métallurgie, où la direction du syndicat IG Metall va devoir durcir sa position *(lire ci-dessous)*. Le patronat de ce secteur offre 3,3 % de hausse, mais il a clairement laissé entendre qu'il ne s'agissait pas de son dernier mot. Lui aussi a mesuré la tension sociale. Mais IG Metall a répondu par une fin de non-recevoir.

Un engrenage a donc été enclenché. Les syndicats comme le gouvernement paient le fait d'avoir ignoré, chacun pour sa raison propre, le coût de l'unification. Ce vote présente l'*«addition»*, commente la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Les salariés commencent seulement à découvrir le problème, surtout ceux du bas de l'échelle, les moins bien informés. Comme ils ont le sentiment qu'on leur a menti de tous côtés, ils se réfugient dans la grogne et désavouent en général tous les responsables. Un autre scrutin pour les élections régionales avait donné, le mois dernier, une traduction politique de ce phénomène avec une poussée de l'extrême droite.

E. L. B.

«La position du deutschemark n'est pas menacée» *affirme le ministre allemand des finances*

M. Theo Waigel, ministre allemand des finances, a estimé jeudi 14 mai à Munich que *«la position du deutschemark au sein du système monétaire européen n'est pas menacée»*, malgré les difficultés financières créées par l'unification allemande. Il en veut pour preuve que les taux d'intérêt sur les marchés financiers allemands sont au même niveau qu'en 1990, avant l'annonce de l'union monétaire entre les deux Allemagnes. *«Cela ne peut vouloir dire qu'une chose : les marchés internationaux ont confiance dans la politique financière et monétaire allemande»*, a expliqué M. Waigel.

La grogne d'IG Metall

Suite de la première page

– «La raison : en une nuit, les entreprises ouest-allemandes ont obtenu un marché de 17 millions de personnes qui en avaient assez de leurs propres produits et qui voulaient acheter des produits de l'Ouest. Ensuite, les entreprises de l'Ouest en ont encaissé les gains.

» Si nous acceptions maintenant une faible hausse des salaires, alors même que le patronat n'a pas créé d'emplois supplémentaires à l'Est, ce serait de l'argent en plus qui irait dans les caisses de l'Ouest. Les patrons veulent-ils maintenant investir cet argent à l'Est ? Personne ne peut en être sûr. Car les liquidités, ce n'est pas ce qui manque dans l'économie à l'Ouest. Et, en outre, les investissements à l'Est sont subventionnés à 50 % par le gouvernement.

– Comment l'unification doit-elle être payée ? Par des impôts ?

– Elle l'est pour l'instant par des impôts et des taxes qui touchent presque exclusivement les salariés. Le gouvernement a privilégié cette méthode d'impôts et de taxes sur les revenus. Les conséquences se voient aujourd'hui : sur les 90 milliards [plus de 300 milliards de francs] que l'Etats fédéral a dépensés pour l'unification, 73 ont été payés par les salariés et 17 par tous les autres. Voilà le bilan.

– Le patronat dénonce le coût élevé des salaires et souligne les menaces qui pèsent sur l'Allemagne comme base d'investissement et de production industrielle. Est-ce que les salaires peuvent dépasser la productivité ?

– La productivité, très élevée en Allemagne, nous autorise un temps de travail plus faible et des hauts salaires, sans que la qualité de l'Allemagne comme base industrielle ait à en souffrir. Ecoutez : si les bas salaires et les longs temps de travail étaient les bons critères pour déterminer les investissements, une part prépondérante des capitaux devrait aller en Afrique centrale ! On a peur que les entreprises allemandes investissent ailleurs qu'en Allemagne. En vérité, la majorité des investissements qui quittent l'Allemagne de l'Ouest vont se placer dans des pays à hauts salaires comme les Etats-Unis. La raison en est simple : il y a là-bas un pouvoir d'achat et des marchés. Et on doit être sur place non seulement pour vendre mais aussi pour produire; cela afin d'éviter les restrictions mises aux importations et les risques de change.

– La Bundesbank a mis en garde contre la spirale prix-salaire. Pour contenir l'inflation, elle doit élever les taux d'intérêt, contraignant les autres pays à faire de même. L'Allemagne freine la conjoncture mondiale, accusent les Américains et les Européens. Vous sentez-vous responsable des taux d'intérêt allemands ?

– Je ne m'en sentirais responsable que si j'étais président de la Bundesbank. La spirale inflationniste n'a pas été déclenchée par les syndicats, mais par le gouvernement au travers de sa politique d'impôts et de taxes, comme je vous l'ai expliqué. C'est un peu fort : nous n'avons pas encore conclu d'accord salarial pour cette année et on nous met sur le dos des taux qui sont élevés depuis des mois. La politique de la Bundesbank n'est qu'un alibi qu'on nous sert, et dont nous ne nous sentons aucunement responsables.»

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER

Les chaînes se partagent les dépouilles de La Cinq

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu jeudi 13 mai les dirigeants des cinq chaînes nationales de télévision, dans le cadre de ses consultations sur l'avenir du réseau de La Cinq. Toutes ces chaînes bénéficient, à des degrés divers, de l'arrêt des émissions de La Cinq le 12 avril. Selon le sondage Médiamat de l'institut Médiamétrie, l'audience cumulée de la télévision (nombre de personnes ayant regardé le petit écran au moins une fois dans la journée) est en légère baisse dans la seconde moitié d'avril pour l'ensemble des chaînes, ce qui n'a rien d'étonnant à cette saison. La durée d'écoute de chaque chaîne progresse en revanche légèrement, pour retrouver (TF1, A2) voire dépasser (FR3, M6) les chiffres élevés de janvier.

En part d'audience, TF1 progresse de 3,6 points pour atteindre 43,7 %, Antenne 2 gagne 2,7 points à 23,5 %. Mais les chaînes plus petites, même si elles gagnent moins de points, progressent plus en proportion : FR3 gagne 2,6 points à 13,7 %, M6 gagne 2 points à 10,7 %, Canal Plus et les «autres TV» gagnent respectivement 0,3 % et 0,4 %.

Grâce aux commandes de La Cinq

La production audiovisuelle a augmenté de 30,6 % en 1991

La production audiovisuelle «aidée» – celle qui donne droit aux aides du compte de soutien géré par le Centre national de la cinématographie – a augmenté de 30,6 % en volume horaire en 1991. En termes financiers, cette augmentation n'est que de 23 %.

Le bilan 1992 de la production audiovisuelle risque fort de ne pas ressembler à celui que vient de publier le Centre national de la cinématographie (CNC) pour 1991. L'an dernier, le nombre d'heures de programmes produits a enregistré une hausse spectaculaire de 30,6 %, soit un investissement de 5,43 milliards de francs. Cette envolée n'a rien d'un miracle, mais tient essentiellement à «l'effet Cinq». Cette chaîne aujourd'hui disparue avait – il est presque touchant de le constater – respecté l'intégralité des engagements souscrits auprès du CNC en matière de production en 1991. D'où un mini-boom pour un secteur qui demeure, cette année et celles qui viennent, plus que jamais sous-capitalisé, endetté et confronté à la pénurie de ressources croissante des chaînes de télévision. Car si croissance en volume horaire il y a, celle-ci s'est accompagnée d'une hausse en valeur de 23 % seulement, ce qui, souligne le CNC, *«indique un recentrage des commandes des chaînes vers des œuvres aux coûts plus modérés»*.

Ce gonflement statistique global n'est cependant pas dû à feu La Cinq seulement : les chiffres du CNC notent l'importance croissante – mais récente – des *«apports étrangers* (1,3 milliard de francs) *dans les devis de production»*. Cette montée en puissance des coproductions a pour cause la baisse mondiale des recettes des chaînes de télévision. En France, bien que les chaînes aient déboursé l'an passé 1,8 milliard de francs en œuvres de fictions, documentaires et autres séries d'animation, cette hausse n'aboutit qu'à une mise à niveau. Entre 1990 et 1991, la part des télévisions dans le financement total s'est maintenue à environ un tiers.

Ces chiffres globaux masquent des stratégies de chaînes différentes selon qu'elles sont publiques ou privées. Dans le domaine des fictions (60,2 % du volume horaire produit et 71,4 % en valeur), les chaînes privées partagent leurs investissements pour moitié dans les œuvres haut de gamme et pour moitié dans des séries à faible coût horaire. Les chaînes publiques, en revanche, consacrent l'essentiel de leurs investissements à des projets dont le coût horaire est supérieur à 4,5 millions de francs.

Dans le secteur du documentaire (42 % de hausse en volume pour une enveloppe qui n'augmente en valeur que de 14 %), ce sont les chaînes publiques qui réalisent les trois quarts des investissements. En 1991, FR3 a doublé ses investissements et est devenu le premier diffuseur de documentaires. Les chaînes privées, en revanche, sont faibles consommatrices de documentaires et jouent la carte du haut de gamme (TF1) ou celle du coût le moins élevé (M6 et dans une moindre mesure La Cinq). Quant à l'animation, toutes les chaînes ont à peu près la même politique : elles ont investi dans des dessins animés «moyen et haut de gamme».

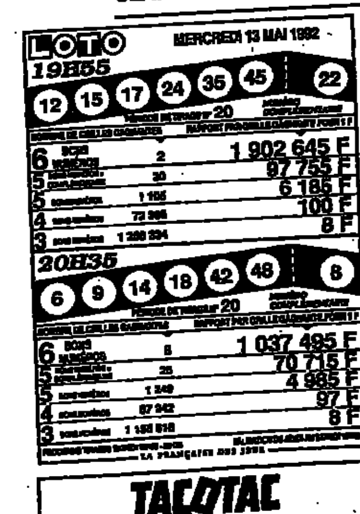
Quelle que soit la stratégie des chaînes, la marge de manœuvre des producteurs est étroite. Tous devront, comme l'expliquait M. Dominique Wallon, président du CNC, *«se regrouper ou s'allier à des partenaires pour trouver une assise renforcée sans aliéner leur indépendance et leur liberté créatrice»*.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Les prix Albert-Londres à Olivier Weber («le Point»), Lise Blanchet et Jean-Michel Destang (reportage de Thalassa- FR3).** – Le 54e prix Albert-Londres pour 1992 a été attribué pour l'écrit à Olivier Weber, et pour l'audiovisuel à Lise Blanchet et Jean-Michel Destang. Olivier Weber, journaliste à l'hebdomadaire *le Point* depuis 1986, doit cette récompense à ses articles sur l'ex-Union soviétique. Lise Blanchet et Jean-Michel Destang ont réalisé un reportage remarqué sur la construction par une famille d'une goélette, le *Grand-Shpountz*. Ce reportage a été diffusé dans l'émission «Thalassa» de FR3 en octobre dernier (*le Monde* daté 13-14 octobre 1991). Le prix Albert-Londres a été créé en 1933 par la fille du grand journaliste pour distinguer les meilleurs reportages.

□ **TF1 sanctionnée pour le parrainage intempestif d'«Intervilles».** – TF1 vient d'être condamnée à 4,98 millions de francs d'amende pour infraction aux règles du parrainage dans l'émission «Intervilles». En juillet 1991, le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) avait attiré l'attention de la chaîne sur les apparitions à l'écran de marques de distribution (secteur interdit de publicité), de couverture d'un magazine de tiercé (auquel collabore l'animateur Guy Lux) et sur les citations d'une marque de fromage.



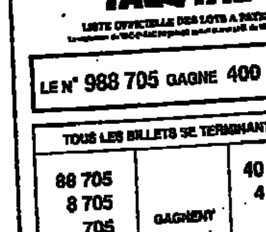
LOTO — MERCREDI 13 MAI 1992

19H55 : 12 15 17 24 35 45 — numéro complémentaire 22 — tirage n° 20

6	2	1 902 645 F
5 + compl.	30	97 755 F
5	1 195	6 185 F
4	73 966	100 F
3	1 269 394	8 F

20H35 : 6 9 14 18 42 48 — numéro complémentaire 8 — tirage n° 20

6	8	1 037 495 F
5 + compl.	25	70 715 F
5	1 249	4 985 F
4	67 242	97 F
3	1 195 818	8 F



TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 988 705 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
88 705	GAGNENT	40 000 F
8 705		4 000 F
705		400 F
05		40 F
5		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 12 AOUT 1992

20e TRANCHE
TIRAGE DU 14 MAI 1992

PARIS - BARCELONE
1490 FF AR*
ORLY - BARCELONE** BARCELONE - ORLY**

Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
07h20	08h45	10h40	12h15
17h30	19h00	19h45	21h15

* Tarif aller / retour jusqu'au 31/06/92 (sous réserve d'homologation). Soumis à conditions spéciales.
** Vols du lundi au vendredi
Pour tous renseignements, contactez votre agence de voyages
AOM Cie AERIENNE FRANCAISE
ou téléphonez à notre service de réservations au (1) 49 79 12 34
ORBISSO

ÉCONOMIE

SOCIAL

Malaise dans le champagne

Trois semaines de grève chez Mumm et Piper-Heidsieck

REIMS

de notre envoyé spécial

Trois semaines de grève chez Piper-Heidsieck comme chez Mumm, des débrayages chez Taittinger, un millier de manifestants dans les rues de Reims à l'appel des syndicats le 27 mars, puis le 13 mai. Dans la région rémoise, le climat social n'a jamais été aussi lourd. Les deux précédentes crises de 1974 et 1978 n'avaient pas engendré une telle mobilisation. Grâce aux mesures de préretraite, aux transferts de personnel et, surtout, à la reprise des ventes, le calme était vite revenu.

Cette fois, dans les caves champenoises, on ne parle plus que de *« décisions structurelles »* et de licenciements économiques. *« Pendant des années, nous avons géré le confort. Avec une augmentation de 30 % du prix de la matière première »* imputable au conflit entre viticulteurs et négociants *« et près de 20 % de recul de la production, il n'est plus possible de faire le gros dos »*, assure M. Philippe Pascal, directeur général de Mumm.

Mais y a-t-il vraiment péril en la demeure ? A première vue, la *« crise »* paraît toute relative. La mobilisation organisée par la CGT, très influente dans la production et le négoce du champagne, visait à faire échec à deux plans sociaux d'envergure somme toute limitée. Chez Mumm (330 salariés), il s'agissait de procéder à neuf licenciements assortis de dispositions sociales non négligeables. Chez Piper-Heidsieck (280 salariés) – où le travail a repris jeudi 14 mai – ce sont vingt-deux personnes qui étaient concernées par les conséquence de la fusion entre Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck. Le plan social prévoyait des aides à la formation et au reclassement, assorties du versement de trois années de salaire. Dans les deux cas, un compromis a été trouvé pour atténuer et différer les dispositions prévues.

Des craintes « déraisonnables »

Pourtant, M. Bernard Beaulieu, leader de la CGT, croit dur comme fer que ces mesures annoncent *« des répercussions dramatiques pour l'emploi en Champagne ». « En 1955, nous étions 12 500. En 1992, nous ne sommes plus que 6 500 et, dans les prochaines années, les effectifs risquent de baisser de 10 % à 15 %, ce qui signifierait la perte de 600 à 1 000 emplois »*, assure le responsable syndical qui, toutefois, admet qu'il n'a pas connaissance de plans sociaux en préparation. Ces sombres prévisions sont vivement contestées par M. Yves Lombard, directeur général de l'Union des maisons de champagne, qui les juge *« parfaitement déraisonnables »*.

Cet apparent décalage entre la vigueur des réactions et la réalité des suppressions d'emplois tient sans doute à des éléments plus psychologiques. *« Auparavant, tout s'arrangeait après une demi-journée de grève. Cette fois, il a fallu cesser le travail durant trois semaines. On s'est dit que toutes les maisons allaient être touchées »*, souligne M. Beaulieu.

Alors qu'entre 1990 et 1991, cent cinquante emplois ont disparu grâce au recours aux préretraites et aux départs volontaires, l'annonce d'une trentaine de licenciements économiques dans deux grandes maisons rémoises a suffi à mettre en doute la solidité du consensus social champenois. Fondé sur des avantages sociaux conséquents (la rémunération moyenne des ouvriers, reconnaît la CGT, est de l'ordre de 120 000 francs net par an, très largement au-dessus de la moyenne régionale), celui-ci repose également sur l'attachement du personnel à sa *« maison »* et à la qualité de son travail. Or, les difficultés économiques de ces deux dernières années ont mis à nu une inquiétude grandissante devant les conséquences de la modernisation des grandes maisons de Reims ou d'Epernay.

Si la fameuse méthode champenoise ne saurait être remise en question, le stockage et les activités de manutention ont traversé une véritable révolution technique, dont les conséquences sociales n'apparaissent qu'aujourd'hui. Outre le regroupement des différents sites – accéléré par l'arrivée de grands groupes agroalimentaires (Seagram, Remy Cointreau, LVMH...) – le remuage des bouteilles, qui s'effectuait à la main, s'opère désormais par l'intermédiaire de palettes mobiles, dont le mouvement est programmé grâce à l'informatique, et la CGT redoute une *« surindustrialisation »*.

Remplacer le remuage

« On ne révolutionnera pas la production du champagne, et c'est tant mieux. Mais, en ce qui concerne le stockage, il y aura des évolutions », insiste M. Pascal. *« Nous passons de la simple manutention à la surveillance informatisée des chaînes : certains craignent, à tort, que cela aille trop vite pour eux »*, ajoute M. Michel Kaique, directeur général du GIE Heidsieck. *« Les salariés*, résume M. Lombard, *sont en train de réaliser que leurs enfants ne sont embauchés chez nous que s'ils disposent d'une formation pointue. Dans les caves, chacun a toujours le sentiment de participer à la réalisation d'une œuvre mais la confrontation des compétences entre les anciens et les jeunes est parfois délicate »*.

Alors que les responsables des autres grandes maisons expriment quelques doutes sur la technique des *« billes de levure »* (qui supprimerait la manutention des bouteilles en cours de fermentation) expérimentée chez Moët et Chandon, le directeur de l'Union des maisons de champagne considère que cette innovation *« viendra un jour ou l'autre remplacer le remuage »*. La CGT, elle, ne veut pas entendre parler d'une innovation *« qui risquerait de faire disparaître*, assure-t-elle, *des arômes tertiaires »*. Et qui, surtout, pourrait mettrait en péril de nombreux emplois.

JEAN-MICHEL NORMAND

INDICATEURS

CEE

• **Chômage : stabilité en mars, mais + 9 % en un an.** – Le chômage dans la CEE est resté stable en mars par rapport au mois précédent, à 9,2 % de la population active, mais a augmenté de plus de 9 % sur un an, a annoncé jeudi 14 mai Eurostat, l'office statistique de la Communauté. A l'exception des Pays-Bas, le chômage a augmenté dans tous les Etats membres, mais de manière contrastée. En un an (mars 1992 comparé à mars 1991), le taux de chômage est passé en Grande-Bretagne de 8,4 % à 10,4 %, en Allemagne de 4,2 % à 4,3 %, et en France de 9,2 % à 9,9 %. C'est en Irlande qu'il était en mars le plus élevé (17,3 % de la population active), tandis qu'il restait faible au Portugal (4 %), la meilleure performance restant celle du Luxembourg (1,8 %).

CEE

Bien que les stocks soient considérables

Le Parlement européen souhaite une moindre rigueur de la politique agricole

Le Parlement européen s'est prononcé à une large majorité, jeudi 14 mai, en faveur d'une politique moins rigoureuse en matière de prix agricoles.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Déjà au cours de sa session d'avril, l'Assemblée communautaire avait demandé à la Commission de Bruxelles d'infléchir sa position sur la nouvelle réforme de la politique agricole commune dont l'entrée en vigueur est prévue en 1994. Aujourd'hui, elle demande à l'exécutif communautaire de se montrer moins dur pour les agriculteurs de la CEE, qui ont vu leurs revenus baisser ces dernières années.

Atténuer la rigueur

Les corrections souhaitées par Strasbourg concernent essentiellement le secteur des céréales. Par le jeu des « stabilisateurs agricoles » (prélèvement de coresponsabilité et taxe supplémentaire sur les dépassements des productions autorisées), les propositions de la Commission aboutiraient à une réduction de 11 % des prix garantis. En recommandant des pénalités moindres, le Parlement tente de limiter la « casse » à 8 %. A ce stade, Bruxelles ne change pas d'argumentaire : la production céréalière de la CEE atteint 180 millions de tonnes (y compris celle de la partie orientale de l'Allemagne), soit 8 millions de tonnes de plus qu'il y a deux ans ; malgré des exportations très élevées (33 millions de tonnes), les stocks atteignent 25 millions de tonnes.

La Commission tient le même raisonnement dans le secteur laitier. Selon elle, le système de quotas (instauré en 1984) *« n'a guère permis de modifier le niveau exceptionnellement élevé des dépenses »*. Et de chiffrer les stocks de produits laitiers à 700 000 tonnes *« sans réelle perspective de débouchés »*. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne veuille pas entendre l'appel du Parlement sur la suppression du prélèvement laitier (1,5 % du prix indicatif du lait).

Dans le secteur de la viande bovine, l'Assemblée demande d'atténuer la rigueur en améliorant le régime des aides à l'élevage (vaches allaitantes, engraissement des gros bovins, etc.). Ici encore, l'exécutif communautaire en reste à sa logique – *« Les coûts budgétaires ont progressé de 77 % depuis 1989 et les stocks publics atteignent 800 000 tonnes »* – pour renvoyer les parlementaires dans leur camp. Ceux-ci seront-ils mieux entendus par les ministres de l'agriculture des Douze ?

MARCEL SCOTTO

LEGISLATION

En raison de ses effets pervers

Le patronat et les banques ne veulent plus de la loi de 1985 sur les faillites

Le CNPF et l'Association française des banques (AFB) partent en guerre contre la loi Badinter de janvier 1985 sur les faillites d'entreprise, accusée finalement d'amplifier les problèmes d'emplois plutôt que de permettre la survie des entreprises. Selon le groupe de travail mixte CNPF-AFB, qui rendait jeudi 14 mai ses conclusions, plus de 93 % des procédures de dépôt de bilan se sont soldées depuis 1985 par une liquidation.

Un bien piètre résultat pour une loi conçue dans l'optique de prolonger le plus possible l'activité de l'entreprise en difficulté. Elle est *« allée au bout de sa logique selon laquelle aucun intérêt ne doit primer s'il existe la moindre chance de redémarrage d'une entreprise »*, a déclaré M. Jean-François Verny, secrétaire général du Crédit lyonnais et co-président du groupe de travail.

Les banquiers et les patrons reprochent à ce texte d'aller à l'encontre du but recherché de préserver des emplois, en fragilisant les créanciers impayés et en augmentant les risques assumés par les banques et donc au final les taux de crédit. *« Dès lors que tout est sacrifié à la condition première* [la survie de l'entreprise], *les garanties accordées aux créanciers perdent toute efficacité »*, ajoute M. Verny, ce qui a pour conséquence d'entraîner une grande prudence des banques en matière de crédits aux entreprises. Une situation jugée d'autant plus intolérable que, conjoncture oblige, le nombre de défaillances d'entreprise a plus que doublé selon l'INSEE entre 1985 et 1992, passant de 26 425 à 53 252.

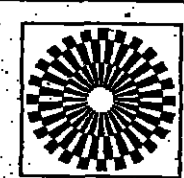
Réduire le pouvoir des mandataires de justice

Et les banquiers d'agiter le spectre d'une chute brutale du crédit, un « crédit crunch » à la française, s'ils n'obtiennent pas un minimum de garanties. Une menace que le gouvernement ne peut pas ignorer après s'être plaint il y a trois mois de la trop grande prudence des banques. Le CNPF et l'AFB tentent ainsi de faire monter la pression avant que la chancellerie présente un projet de réforme, sans doute avant la fin de l'été. Pour remédier *« aux effets pervers de la loi de 1985 »*, les représentants du patronat et des banques françaises proposent trois types de réformes : améliorer la représentation et l'information des créanciers au cours des procédures, rendre aux garanties une partie de leur efficacité et assurer la transparence des plans de continuation de l'entreprise. Tout groupe de créanciers représentant au moins 15 % des dettes aurait le droit d'être représenté directement, d'être informé et de faire appel des jugements.

La logique de ces propositions est claire, il s'agit de réduire le pouvoir des mandataires de justice et des repreneurs professionnels, qui s'exerce souvent au détriment des intérêts des fournisseurs et des banques.

E. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE GÉNÉRALE DE CHAUFFE

Résultats de l'exercice 1991 et perspectives 1992

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Générale de Chauffe, réuni le 29 avril, sous la Présidence de Bernard FORTERRE, a arrêté les comptes consolidés pour l'année 1991.

Le chiffre d'affaires s'établit à 9,2 milliards de francs et le bénéfice consolidé (part du Groupe) à 233 millions de francs contre 188 millions pour l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement du Groupe atteint 1.056 millions de francs.

Cet exercice a été marqué par la bonne progression des résultats d'exploitation correspondant à un développement satisfaisant et la poursuite de la politique de décentralisation et de rationalisation des tâches entreprise depuis plusieurs années.

Le développement européen représente une activité de près de 1,4 milliard de francs, en augmentation de 33 % par rapport à 1990.

L'année 1992 devrait être marquée par une nouvelle progression de l'activité et des résultats ; le chiffre d'affaires consolidé devrait dépasser les 10 milliards de francs.

Les perspectives de développement se confirment, et sont particulièrement significatives dans le domaine de :

L'environnement, par l'obtention des marchés de traitement global des déchets urbains de Doullens, Cergy-Pontoise, Quimper, Macao.

Et l'international, où le Groupe renforce son implantation en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne et s'établit en Extrême-Orient.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

11e arrdt

NATION. Près, Mº 2 PCES Cuis., tt conft, 2e ét. Digicode. Gardien. Faibles charges. PX 415 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

AV. PHILIPPE-AUGUSTE Même récent. Stand. 5e ét. asc. GD 3 P., cuis., wc, bains. 1 650 000 F. CRÉDIT. 43-70-18-00

14e arrdt

MOUTON-DUVERNET BEAU STUDIO. Tout confort. Clair, calme. Au 4e ét. dans imm. ancien. A SAISIR 360 000 F. 43-35-52-82

ALÉSIA. GP 2 P. 2e ét. asc. sud. Imm. 1985. P. de t. TRÈS BON STAND. + parking. A VOIR. PRIX INTÉRESSANT. 43-35-52-82

16e arrdt

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. 42 m²
R-d-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m². Petite cuis. équipée, s. de bns. REFAIT NEUF. TRÈS CALME 950 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56

17e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº PORTE-MAILLOT
Pierre de t. Tt cft s/petite place. Séj. + 2 petites chb., cuis., bns. 7, r. Ruhkorff Sam., dim. 14 h à 17 h.

20e arrdt

Mº MARAICHERS
URGENT 3 P. à rénover. 2e étage SUR RUE 420 000 F. 48-04-84-48

CAMPAGNE A PARIS PL. OCTAVE-CHANUTE voisinage mais. et square, imm. bourg., 2 p. s/rue, asc. 690 000. 48-04-85-85.

91 - Essonne

VERRIÈRES-LE-BUISSON TRÈS URGENT, cause départ, 4 PCES dans parc boisé, 75 m². 3e ét. sa asc. Séj., 3 ch., loggias, cave, park. Commodités à prox. 999 000 F. 60-11-66-92.

immeubles

PARMENTIER. 42-72-70-81
IMMEUBLE 260 m²
R.d.ch. + 1 ét. A rénover. 3 900 000 F

locations non meublées offres

Paris

20e. Part. loue duplex. Stand. 40 m², cuis., s.d.b. équip. Très bon état. Balcon. 3 734 F. T. 43-57-75-82

11e. BD VOLTAIRE près. Récent 2 P. tt cft. Park. 4 500 mens. + ch 43-70-18-00

Région parisienne

Part. loue à NEUILLY-S/SEINE Beau 3 P. impecc. Living, 2 chbres, cuis., s.d.bns, wc. indép. Cave. Tt cft. 6e ét. sans ascens. 5 700 F/ms + 300 F charges. Tél. 46-37-02-79 (absences répondeur)

Part. loue ST-GERMAIN, appt 70 m², séj. sud + 2 ch État parf. 4 800 F/CC. T. (1) 39-74-59-57

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 33 ans, MAQUETTISTE PAO Mac et PC. Étudie toutes propositions. Tél. : 42-45-55-72

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

Vds GOLF RALLYE G 60 4 roues motrices, vert nacré métal, 1990. 49 000 km, jantes BBS, cuir, direct. assistée, ABS, alarme + Codacar. Garant. 1 an pièces et main-d'œuvre.
116 000 F. GARAGE M.T.P.A. MONTEREAU
Tél. : (16-1) 64-32-40-49

REPRODUCTION INTERDITE

L'AGENDA

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL recherche
JEUNES FILLES
minim. 20 ans, aimant enfants, pour 1 an
DANEMARK. Famille bilingue anglais.
Iles Canaries. Sportive, amoureuse de la mer.
GRÈCE-CRÈTE 4 mois
TÉL. CAROLYN (1) 34-93-00-26
EVELYNE (1) 44-49-04-98

Stages

« BACHOTAGE A DOMICILE » avec VIDÉO MATHS
1re cassette de préparation à l'épreuve de mathématique des bacs C et E.
120 mn d'exercices de corrigés, d'astuces et de conseils par un professeur agrégé pour obtenir les points qui vous manquent ou la mention espérée.
Pour tous renseig. contact. EDUCOM VIDÉO au (1) 45-67-57-67

Déménagements

ABEILLE DÉMÉNAGEMENTS 7/7 Travail sérieux, rapidité. Devis gratuit, prix sympa. TÉL. : 43-31-21-21

Manifestation

L'association des pompiers de Damarie-les-Lys a le plaisir de faire part que sa journée « portes ouvertes » se tiendra le dimanche 17 mai à partir de 9 h 30 (parking gratuit). Elle vous y attend nombreux. 1, place Coubertin, Damarie-les-Lys.

Vacances Tourisme Loisirs

JURA
3 H DE PARIS TGV
Près Métabief, pleine zone nordique, location
CHAMBRES EN PENSION COMPLÈTE A LA SEMAINE OU +
Activités sur place, salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, VTT, tir à l'arc. Location matériel sur place.
Réservations : Tél. (16) 81-49-00-72

A louer Deauville, week-end, vacances, appts équipés. SUPERFICIES. 42-23-36-36

DÉCOUVREZ PRAGUE à bas prix ! Hébergement chez l'habitant, grand choix de chambres ou d'appart. Tél. 47-07-38-03

MALTE au cœur de la Méditerranée. Découvrez La Valette... (ou) l'île de Gozo. Ascension 23 au 30 mai 92 Vols + hôtel 4 étoiles + pension complète 3 890 F. VIAZUR VOYAGE. T. 42-89-28-72

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER au GRAU-DU-ROI (30) Particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, tous commerces très proches. Coin très agréable. Juillet 5 500 F Tél. ap : (16) 75-56-56-38 (16) 48-47-59-26, 19 h 30

ASSOCIATIONS

Appel

SOS AMITIÉ
CHERCHE
DES BÉNÉVOLES
Pour renforcer nos cinq équipes de la Région parisienne.
Nous recevons 24 h sur 24 des appels téléphoniques de personnes angoissées, victimes de la solitude, parfois prêtes à se suicider.
Une solide formation est donnée à chaque bénévole.
Si ce défi à l'indifférence vous intéresse, écrivez à .
S.O.S. AMITIÉ ILE-DE-FRANCE
BP 100
92105 Boulogne-Billancourt Cedex

Sessions et stages

PEUR DE L'EAU
APPRENDRE A NAGER STAGE ÉTÉ ADULTES - Ass. RÉEL, 1, rue PHILIPPY 34000 MONTPELLIER. Rens. 65-25-84-44.

Ass Pili-Pili, 22, rue Richan 69004 LYON Tél : 78-39-01-32 Stages danse africaine. Théâtre Percussions. Batik W.-E. et 2 semaines ÉTÉ.

THÉÂTRE
Festival Jeune Théâtre Alès-en-Cévennes, 15-25 juillet. Stages dirigés par professionnels reconnus. Ts niv. ATP 13, Centre culturel, 30100 Alès. T. : (16) 66-52-26-59.

ÉCONOMIE

L'Europe à deux vitesses

Suite de la première page

Les cinq critères de convergence que le traité de Maastricht a fixés en décembre 1991 ne sont rien d'autre, en effet, que des contraintes pesant immédiatement sur les économies dans le but d'ouvrir la voie à une future stabilité des prix.

Ces contraintes sont inégalement gênantes et la première d'entre elles apparaît paradoxalement assez douce : l'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des trois pays les plus vertueux en la matière. A y regarder de près, on s'aperçoit qu'actuellement un pays pourrait faire partie de l'Union économique et monétaire (UEM) avec un taux d'inflation d'environ 5 %, ce qui est tout de même, beaucoup même si des pays comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal et bien sûr la Grèce sont encore au-delà... Ce qui fait dire à un certain nombre de responsables allemands, effrayés à l'idée d'une dérive de l'Europe en matière de prix, qu'il faudrait substituer à ce critère un objectif «absolu» de 2 % de hausse par an. De même l'absence de dévaluation – au sein du système monétaire européen (SME) – de la monnaie du pays prétendant à l'UEM pendant les deux années précédant son entrée, ne paraît pas exorbitante.

Peu d'élus

Les autres critères de convergence sont beaucoup plus sévères et pour tout dire inquiétants. Non seulement les taux d'intérêt à long terme du prétendant à l'UEM ne devront pas dépasser de plus de deux points la moyenne des taux des trois meilleurs Etats-membres en matière d'inflation, mais le déficit budgétaire devra être limité à 3 % du PIB (produit intérieur brut) en même temps que le stock de dette publique devra être inférieur à 60 % de la richesse nationale.

A ce niveau d'exigences, il y aura beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Le déficit budgétaire de l'Italie a atteint 10,6 % de la richesse nationale du pays en 1991 et les prévisions pour 1992 tablent sur 8,5 %. Même si les Italiens commencent à réduire le déséquilibre de leurs comptes publics comme ils promettent de le faire depuis longtemps, le chemin restant à parcourir sera très long. Encore plus long et désespérant si l'on retient l'autre critère de déficit public, celui qui concerne le stock de la dette : celui-ci représente actuellement 104 % du PIB. Revenir à 60 % du PIB comme le veut l'UEM représente un effort d'austérité impossible à imaginer. L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a calculé que, pour gagner seulement cinq points sur ce ratio, il faudrait, par exemple, augmenter massivement les impôts, mais que l'Italie se retrouverait à la fin du siècle avec un niveau de production inférieur de plus de cinq points à ce qu'il est actuellement, cela pour un gain de deux point d'inflation.



La Belgique, l'Irlande, la Grèce et même les Pays-Bas ont des dettes publiques dépassant de beaucoup la limite de 60 % du PIB fixée à Maastricht. Sans doute des privatisations massives d'entreprises publiques faciliteraient les choses. Mais, outre qu'une telle politique pourrait avoir des inconvénients du point de vue de l'intérêt général ou de l'indépendance nationale, le respect de ce critère de convergence impliquerait de toutes façons chaque année soit des hausses d'impôts importantes soit des réductions de dépenses massives. Le résultat serait évidemment dans un premier temps de freiner sérieusement la croissance avec toutes les conséquences cumulatives que ce freinage aurait pour l'ensemble de la Communauté européenne et le reste du monde.

La France a réussi à maîtriser son inflation en freinant considérablement à partir de 1982 la progression des salaires et du pouvoir d'achat. Cette politique des revenus a été efficace et la France entrerait actuellement sans mal dans l'UEM. Mais elle aura laissé dans la longue cure d'austérité qu'elle s'est imposée quelques points de croissance et pas mal d'investissements et d'emplois. Surtout, cet effort a été accompli entre 1982 et 1987, alors même que la plupart des pays industrialisés étaient en pleine reprise, ce qui a peu perturbé la croissance mondiale.

Si une faible inflation favorise à long terme la croissance économique, il suffirait au départ de gagner quelques années, d'effacer en quelque sorte le prix initial à payer. C'est, d'une certaine façon, ce que nous promettent les Européens les plus convaincus en s'appuyant sur une étude de la Commission de Bruxelles, le rapport Cecchini, qui avait chiffré à un peu plus de sept points de croissance supplémentaire sur six ans le gain apporté par la création du marché unique, gain auquel s'ajouteraient des progrès d'efficacité très importants nés de l'Union économique et monétaire : disparition des transactions de changes, abandon des primes de risque...

Il est vrai qu'il y a sûrement là de bonnes surprises à attendre du marché unique et de l'UEM même si on en a beaucoup exagéré les conséquences positives.

Et si les taux ne baissaient pas ?

Faut-il aussi espérer du ralentissement de l'inflation des baisses substantielles de taux d'intérêt, comme cela serait logique ? Des baisses du coût de l'argent, qui en rendant partout moins coûteux les investissements, compenseraient les effets dépressifs des efforts d'austérité budgétaire imposés à certains, comme l'Italie ?

A long terme, oui sans doute. Mais l'expérience des trente dernières années montre qu'il serait imprudent de tabler rapidement sur une telle évolution, même si les fervents de Maastricht en font un de leurs principaux motifs d'optimisme. Depuis les années 60, les taux d'intérêt longs réels ont très souvent été plus faibles en période de forte hausse des prix qu'ils ne l'ont été quand le rythme de l'inflation faiblissait. Aux Etats-Unis en 1964-1965, les prix augmentaient de seulement 1,3 % l'an mais les taux réels étaient tout de même de 3 %. Ils devinrent négatifs en 1974-1975 (– 0,2 %) quand l'inflation s'accéléra pour atteindre 8 % l'an. Les taux longs sont maintenant de 4 % alors que l'inflation est faible (3,5 %).

Phénomène semblable en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France. On ne le remarque pas assez car les taux affichés sont des taux nominaux. Outre-Rhin où l'inflation est forte actuellement (4,5 % l'an), les taux longs réels ne sont que de 3,5 %, nettement plus faibles qu'en 1984-1985 où ils atteignaient 5,2 %, alors même que les hausses de prix étaient très modérées (2,2 % l'an). En France, l'Etat paie des taux réels de 5,5 % sur ses emprunts à long terme, ce qui le récompense bien mal de ses succès en matière de lutte contre l'inflation (les prix augmentent actuellement d'environ 3 % l'an). Quant aux entreprises privées, elles doivent souvent payer un point de plus : on frise alors les 7 %...

Si les efforts de convergence des pays européens vers plus de stabilité des prix et moins de déséquilibres budgétaires ne conduisent pas rapidement à des baisses appréciables du coût de l'argent, alors Maastricht risque bien pendant des années de ralentir la croissance, peut-être de créer des récessions dans certains pays, faisant naître de dangereuses tensions sociales. Déjà l'Espagne se prépare à une grève générale pour le 28 mai sur le thème du coût social du traité, alors même que le pays est loin de répondre aux critères de Maastricht sauf en ce qui concerne l'endettement public.

Restera la possibilité pour les plus riches et les plus stables d'aider les pays à la traîne. Telle est l'idée du «fonds de cohésion» inscrit dans le traité de Maastricht et destiné à la Grèce, à l'Espagne, au Portugal et à l'Irlande. Mais ce fonds et les autres formes d'aides (Fonds régional, Fonds social...) iront-ils assez loin dans les transferts pour permettre aux plus mal placés d'intégrer l'UEM sans crise économique majeure ? Rien n'est moins sûr, comme l'ont montré les réactions très fraîches des différents gouvernements lorsque furent connues en février dernier les esquisses budgétaires de la Commission pour la période 1992-1997. Les Allemands, notamment, s'opposeront à des transferts importants au bénéfice des pays du Sud, empêtrés qu'ils sont dans des problèmes financiers graves : les transferts publics au bénéfice des nouveaux Lander coûteront cette année la bagatelle de 180 milliards de deutschemarks (6,5 % du PNB allemand), l'équivalent de 600 milliards de francs. La Grèce bien sûr, l'Italie probablement, l'Espagne peut-être risquent de ne pas intégrer l'Union économique et monétaire avant la fin du siècle. Une petite Europe dure se formerait autour de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Une solution moyenne qui éviterait deux dangers extrêmes : laisser entrer tout le monde en fermant les yeux sur les contre-performances de certains ; soumettre les pays du sud de l'Europe à des cures d'austérité créatrices de chômage et de tensions sociales. Dans le premier cas, c'est l'Allemagne qui refuserait une Europe dévaluée. Dans le second cas, le rejet tôt ou tard des disciplines imposées donnerait raison à la conception anglaise d'un grand ensemble libre-échangiste ausi peu intégré que possible. C'est alors la Banque centrale et la monnaie unique qui risqueraient de ne jamais voir le jour.

Si l'Europe politique veut poursuivre son chemin, sans doute son intégration économique devra-t-elle se réduire à sept ou huit pays. Pendant assez longtemps.

ALAIN VERNHOLES

EN BREF

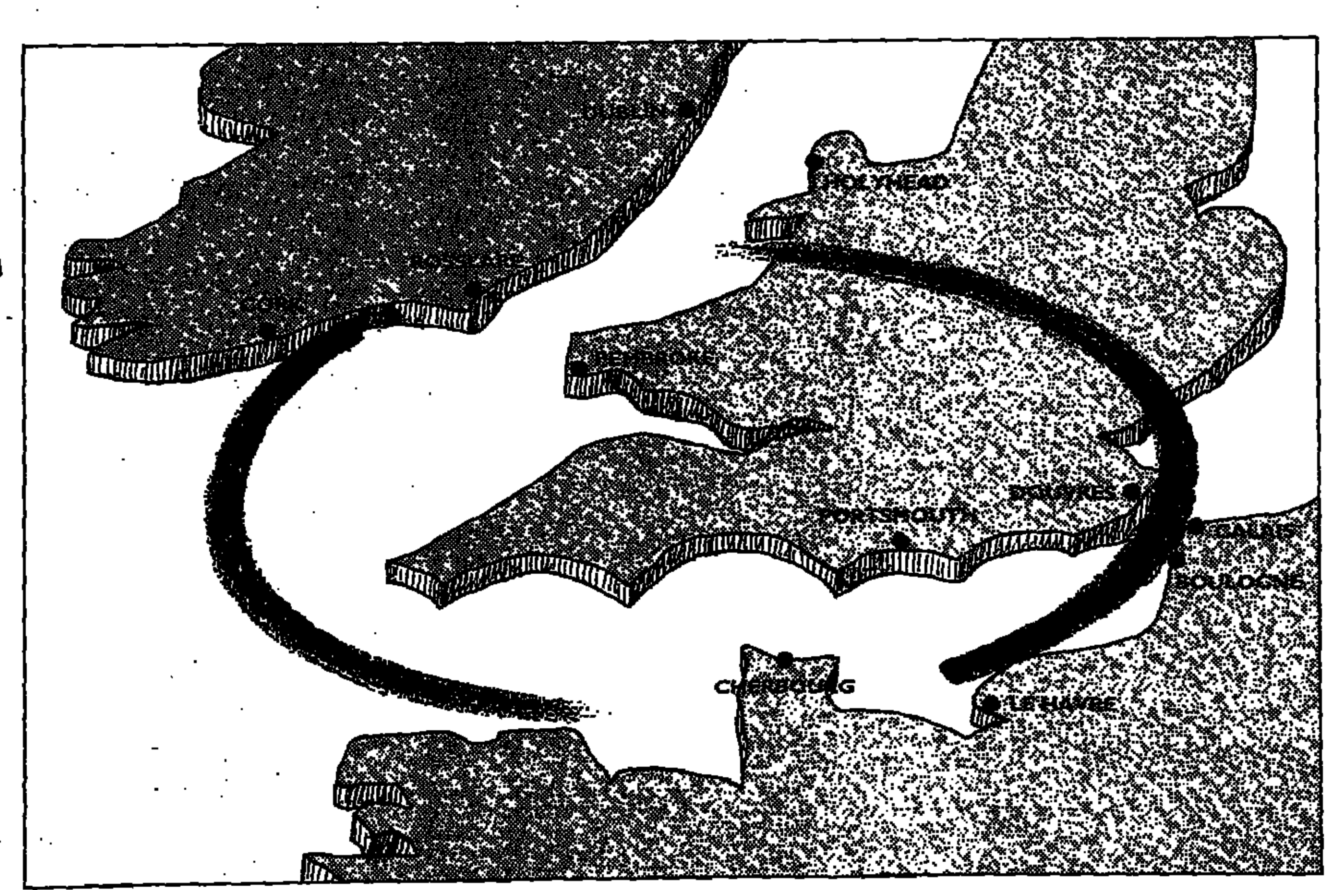
□ **Menaces de grève de la CGT à la SNCF du 19 au 22 mai.** – La fédération CGT des cheminots a déposé un préavis de grève du mardi 19 mai 20 heures au vendredi 22 mai à 08 heures. Cette initiative vise à protester contre les perspectives salariales dans l'entreprise pour 1992. La CGT estime que la lettre de cadrage gouvernementale pour les salaires des entreprises publiques (+ 2,8 % au plus) laisse *«une marge de manœuvre extrêmement faible»*.

□ **Les immatriculations d'automobiles en Europe ont progressé de 1,5 % en avril.** – Selon Renault, les immatriculations de voitures particulières sur le marché européen (dix-sept pays, France comprise) ont progressé de 1,5 % en avril (résultats provisoires) par rapport à mars, portant la hausse à 1,1 % depuis le début de l'année. Le premier constructeur européen reste le groupe VAG (Volkswagen) avec 17,6 % du marché, en hausse de 6,7 %, suivi de Fiat, qui enregistre une progression de 1,1 %, avec 12,5 % des parts de marché. Malgré une baisse de 2,2 %, General Motors arrive en troisième position avec 12,1 %, suivi des constructeurs japonais (12,0 %, en baisse de 7 %). Le groupe PSA enregistre une hausse de 2,5 % avec 11,9 % des parts de marché, tandis que Renault atteint 10,4 % (+ 5,8 %).

□ **M. Gérard Lapie candidat officiel à la présidence de la FNSEA.** – M. Gérard Lapie, cinquante ans, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a publiquement annoncé jeudi 14 mai sa candidature à la présidence de cette organisation en remplacement de M. Raymond Lacombe, qui ne se représentera pas fin juin. Lors d'une intervention à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), M. Lapie a notamment déclaré : *«Je mènerai le combat fondamental pour retrouver un niveau convenable aux revenus agricoles»*, avant de critiquer la réforme de la politique agricole commune. Actuel président de la FDSEA de la Marne, M. Lapie a occupé les fonctions de vice-président du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) de 1974 à 1978. Il est secrétaire général adjoint de la FNSEA depuis le congrès de Versailles en 1990. A ce titre, il a été l'organisateur de la grande manifestation paysanne du 29 septembre 1991, qui avait rassemblé plus de 200 000 agriculteurs dans les rues de Paris.

ALLEZ EN IRLANDE
EN TOURNANT EN ROND.

NOUVEAU FERRY ULTRA-MODERNE
Capable de transporter 2000 passagers, le superbe car-ferry "Isle of Innisfree" vient d'être mis en service sur la liaison sud Grande Bretagne-Irlande qu'il assure deux fois par jour dans chaque sens.



Passez par l'Angleterre dans un sens.
Prenez la route directe dans l'autre.

Dans un sens, via l'Angleterre, vous aurez un minimum de mer, 4 ports en France (Calais/Boulogne/Le Havre/Cherbourg) et des traversées très fréquentes.
Dans l'autre, un trajet direct, très peu de voiture et deux ports en France (Le Havre et Cherbourg) comme en Irlande (Rosslare et Cork).
En plus, le tarif est des plus aguichant : 875 F A/R par personne voiture comprise (jusqu'au 9 juillet, base 4 personnes).
Alors, vous venez ?

Irlande   B&I LINE   IRISH FERRIES


Renseignements et brochures : 3615 IRLANDE, votre Agent de Voyage ou
Bennett Voyages, 28 bd Haussmann-75009 Paris Tél.(1) 48 01 87 77-Minitel 3615 BENNETT
Transports et Voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris Tél.(1) 42 66 91 91-Minitel 3615 IRISH FERRIES

PUBLICIS ETOILES

VIE DES ENTREPRISES

La situation du groupe immobilier des frères Reichmann

Olympia & York se met sous la protection de la loi sur les faillites

LONDRES

de notre correspondant

Le groupe Olympia & York, numéro un mondial de l'immobilier (*le Monde* du 28 avril), a été placé sous la protection de la loi sur les faillites par un tribunal de l'Ontario (Canada) dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 mai. Il a demandé la même protection pour plusieurs de ses filiales américaines. La disposition de la loi sur les faillites (le «chapitre 11») permet à l'entreprise concernée de geler ses dettes, ce répit étant mis à profit pour poursuivre un plan de redressement. C'est un porte-parole du groupe, à Londres, qui a annoncé la nouvelle, ajoutant que cette décision n'affecte pas le complexe immobilier inachevé de Canary Wharf, dans les Docklands de Londres.

Le groupe des frères Reichmann, dont le montant total des dettes est d'environ 12 milliards de dollars (environ 67 milliards de francs), tente depuis plusieurs semaines d'obtenir de nouvelles facilités financières de la part de ses créanciers, pour assurer la continuation de projets immobiliers en cours, tout en négociant un plan de restructuration à long terme. A Londres, Olympia & York a subi jeudi une défaite majeure avec le jugement (susceptible d'être modifié en appel) de la Haute Cour l'obligeant à payer immédiatement une somme de quelque 240 millions de dollars à la banque américaine d'investissement Morgan Stanley.

Le gouvernement britannique suit avec préoccupation l'évolution de la situation financière du groupe Reichmann. Celui-ci tente d'obtenir de nouveaux prêts pour poursuivre les travaux de Canary Wharf, ensemble immobilier dont il est propriétaire et fleuron du gigantesque projet d'urbanisme des Docklands. Une négociation est engagée entre Olympia, les banques et le gouvernement : celui-ci accepterait d'installer les bureaux de 2 000 fonctionnaires à Canary Wharf, en échange de l'assurance du groupe d'honorer ses engagements, c'est-à-dire le financement – à hauteur de 400 millions de livres, soit environ 4 milliards de francs – de l'extension de la Jubilee Line, cette ligne de métro qui doit «désenclaver» tout le projet Docklands.

LAURENT ZECCHINI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Les chemins de fers allemands déficitaires de 32 milliards de francs.** – Les deux compagnies publiques allemandes de chemin de fer, la Deutsche Bundesbahn (DB) et la Deutsche Reichsbahn (DR), viennent d'annoncer des pertes communes de 9,59 milliards de deutschemarks en 1991 (plus de 32 milliards de francs) en estimant que seule une réforme radicale de leur statut permettrait de sortir de l'ornière. Le déficit de la DB, qui couvre le réseau ferroviaire à l'Ouest, s'est élevé l'an dernier à près de 18 milliards de francs. Celui de la DR, l'ancienne compagnie d'Etat de la RDA, a atteint plus de 14 milliards de francs. En 1992, les pertes globales des deux compagnies devraient encore augmenter, compte tenu des investissements nécessaires pour moderniser le réseau ferroviaire à l'est du pays.

□ **Chimie : dégringolade des résultats d'Elf Atochem.** – A l'instar des autres groupes chimiques, Elf Atochem a enregistré en 1991 une dégringolade de ses résultats financiers. Ainsi, le résultat net consolidé (hors parts des minoritaires) est revenu à 1,5 milliard de francs, soit une baisse de 42 %, tandis que la marge brute d'autofinancement, à 4 milliards de francs, chute de 1,3 milliard, a indiqué le PDG d'Atochem, M. Jacques Puéchal, jeudi 14 mai. La filiale chimie du groupe pétrolier Elf a souffert de la crise qui sévit dans la chimie des spécialités (plastiques, fluor) du fait d'une surcapacité mondiale. En revanche, le secteur des engrais, quoique en difficulté, s'est mieux tenu. L'activité au cours du premier trimestre de 1992 a été meilleure que celle du trimestre précédent sans pour autant égaler le niveau des trois premiers mois de 1991.

ACCORD

□ **Accord de coopération Crédit national-IKB (Allemagne).** – Le Crédit national et l'allemand Industrie Kreditbank AG (IKB), spécialisés dans le crédit aux entreprises, ont signé jeudi 14 mai un accord de coopération qui permettra notamment aux deux établissements d'accompagner leur clientèle dans le pays de la banque partenaire. Les deux sociétés sont de taille comparable avec un total de bilan de 31,7 milliards de deutschemarks pour IKB (106 milliards de francs) et de 136 milliards de francs pour le Crédit national. L'accord pourrait déboucher d'ici un à deux ans sur un échange de participations croisées portant sur 5 % du capital des deux établissements.

□ **Trois PTT européennes aideront l'Ukraine à s'équiper en téléphones mobiles.** – Trois compagnies téléphoniques européennes – Deutsche Bundespost Telekom, PTT Telecom Netherlands et Telecom Denmark – vont participer à la mise en place de réseaux de téléphone mobile en Ukraine, aux termes d'un accord signé jeudi 14 mai avec le ministère ukrainien des communications, indique un communiqué des trois compagnies. L'accord prévoit que les trois compagnies formeront une société commune avec le gouvernement ukrainien, dont celui-ci contrôlera 51 % des parts, les trois sociétés se partageant également les 49 % restants. Cette société commune sera chargée de mettre en place progressivement des réseaux de radiocommunications à Kiev et dans vingt autres villes ukrainiennes. Ces réseaux, qui seront utilisés pour la transmission de communications tant nationales qu'internationales, devraient pallier en partie la pénurie de téléphones en Ukraine : on compte 150 abonnés pour 1 000 habitants et quelque 3,6 millions de personnes sont sur les listes d'attente.

NOMINATION

□ **M. Jean-Claude Albrecht, ancien de Bull France, rejoint GIAT-Industries.** – M. Jean-Claude Albrecht, qui était directeur général de Bull France jusqu'au mois d'avril, a été nommé directeur général adjoint de GIAT-Industries, indique jeudi 14 mai un communiqué du groupe. A ce poste nouvellement créé par le PDG, M. Pierre Chiquet, M. Albrecht sera chargé du *«développement et de la cohésion du secteur armement»*, qui regroupe les activités blindés et tourelles, artillerie et armes, munitions et pyrotechnie et support service. Celui qui fut pendant deux ans l'un des tout premiers dirigeants du groupe informatique public Bull, après avoir dirigé les activités européennes de l'anglais ICL, rejoint ainsi un groupe qui connaît des difficultés. Comme l'ensemble du secteur de l'armement, la société nationale GIAT-Industries accuse une réduction de ses commandes. En 1991, elle employait 18 000 personnes pour un chiffre d'affaires de quelque 11 milliards de francs.

ACTIVITÉ

□ **Elf et Total arrêtent l'exploitation du puits d'Ivry.** – Elf Aquitaine et Total ont arrêté la production de pétrole sur le permis d'Ivry-sur-Seine couvrant tout ou partie des 12e et 13e arrondissements de Paris et des communes du Val-de-Marne, soit au total 23,15 kilomètres carrés. Le puits «Ivry 101» avait été foré pendant l'été 1988. En 1989 et 1990 sa production avait culminé à 30 mètres cubes par jour pour tomber à 7 mètres cubes par jour en 1991. 6 900 tonnes de pétrole ont été extraites au cours de ces trois années d'exploitation. Devenu non rentable, le puits a été démonté et le site remis en état. Les recherches, elles, ne sont pas abandonnées, car le permis d'exploration court toujours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVAC

NOTRE METIER : VOUS FINANCER

L'assemblée générale de SOVAC, réunie le 13 mai 1992 sous la présidence de M. Michel DAVID-WEILL, a approuvé les comptes de l'exercice 1991 qui lui ont été présentés par le directoire.

Comptes consolidés

Les encours consolidés du groupe, à 46,3 Mds de F, sont du même ordre qu'à fin 1990.

Le produit net bancaire, soit 2.920 MF, progresse de 7 % par rapport à 1990 ; le résultat brut d'exploitation ressort à 1.401 MF, en augmentation de 22 %. Les dotations nettes aux provisions pour créances douteuses sont passées de 565 MF en 1990 à 761 MF en 1991.

Le résultat net d'exploitation consolidé s'élève :
- **part des tiers exclue, à 391,2 MF (- 3 % par rapport à 1990) ;**
- **part des tiers comprise, à 440,6 MF (- 3 %).**

Le résultat net total consolidé s'élève :
- part des tiers exclue, à 384,9 MF (- 9 %) ;
- part des tiers comprise, à 434,2 MF (- 9 %).

Résultats sociaux de SOVAC

Le bénéfice net de SOVAC s'établit pour 1991 à 972,7 MF (contre 331 MF pour 1990) ; il inclut des éléments hors exploitation pour 622,1 MF (contre 54,5 MF) qui sont éliminés des résultats consolidés ; ces éléments résultent essentiellement d'opérations de restructuration du patrimoine immobilier.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende **net par action de 31 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 15,50 F**, contre, pour l'exercice précédent, un dividende net de 29,40 F assorti d'un avoir fiscal de 14,70 F.

La distribution nette globale, qui concerne 4 200 000 actions, s'élève ainsi à 130,2 MF, en progression de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent, et tient compte des perspectives de résultat de l'exercice 1992.

Le solde du bénéfice a été affecté aux réserves.

IMMOBILIÈRE HOTELIÈRE S.A.

Société anonyme au capital de 55 818 850 F
Siège social : 3, rue Clément-Marot, 75008 Paris
RCS PARIS B 784 335 333

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire se réunira le vendredi 5 juin 1992 à 10 heures, 21, rue François-Ier à PARIS-8e, dans les locaux de la MVVF.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 mai ↓

Repli limité

Après avoir ouvert en nette baisse (-0,61 %) et être repassée sous la barre des 2 000 points, la Bourse de Paris s'est légèrement reprise vendredi 15 mai à partir du milieu de la matinée. Plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, le principal indicateur de la place parisienne s'inscrivait en repli de 0,43 % sous son précédent niveau à 2 008,27 points.

Le nouveau recul de près de 4 % de la Bourse japonaise ainsi que l'annonce de la mise sous la protection de la loi sur les faillites du géant immobilier canadien Olympia and York dans la nuit a inquiété les milieux financiers. «Le point d'inquiétude se situe surtout dans l'engagement des premières banques créancières, c'est-à-dire les banques américaines et britanniques. Le risque est celui d'un effet de dominos : la faillite d'une petite banque en entraînant d'autres dans son sillage», expliquait un spécialiste. Mais la plupart des investisseurs considèrent toutefois que la Bourse de Paris est encore suffisamment solide pour «encaisser de mauvaises nouvelles».

Par ailleurs, le recul de Wall Street jeudi, alors que l'annonce d'une augmentation de la masse monétaire anéantissait les espoirs d'une baisse imminente des taux de la Fed, renforçait la tendance à la consolidation.

En milieu de journée, les grandes valeurs restaient les plus travaillées et parvenaient à se maintenir. Alcatel était en recul de 0,2 %. Peugeot perdait 0,4 %. LVMH, après son fort recul de jeudi, regagnait 0,5 %. Les banques françaises engagées sur Olympia and York perdaient du terrain. Le Crédit Lyonnais cédait 3,2 % et Paribas 2 %. En baisse, on remarquait également Metaleurop (-3 %) et Accor (-2,5 %).

NEW-YORK, 14 mai ↓

Baisse

Wall Street a terminé en baisse jeudi 14 mai sous la pression des incertitudes concernant la fermeté de la relance économique américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 368,86, en recul de 23,12 points, soit 0,68 %. L'atmosphère a été moyennement active avec 188 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été deux fois plus nombreuses que celles en hausse, 1 172 contre 639, alors que 542 actions sont restées inchangées.

L'annonce par le département du travail d'une nouvelle augmentation des demandes d'allocations chômage début mai, alors que les experts tablaient généralement sur une stabilisation, a incité les investisseurs à rester sur la défensive, selon des analystes. Les détenteurs de capitaux se montrent également prudents dans l'attente d'un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale pour soutenir la reprise. Une baisse des taux d'intérêt devrait bénéficier à la grande Bourse new-yorkaise, selon les spécialistes.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 14 mai
Alcoa	77 7/8	77
ATT	42 7/8	43 1/8
Boeing	43 7/8	43 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	29 3/4
Du Pont de Nemours	53 1/8	53 1/8
Eastman Kodak	41 5/8	41
Exxon	59 1/2	60
Ford	44 1/2	43 3/8
General Electric	78 3/8	77 7/8
General Motors	39 7/8	39 3/8
Goodyear	74 3/4	73
IBM	92 3/8	91 3/4
ITT	67 5/8	67 1/8
Mobil Oil	62 3/8	62
Pfizer	70 7/8	69 3/4
Schlumberger	64 3/8	63 1/4
Texaco	61 3/8	61 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	125 1/4	124
Union Carbide	28	27 1/2
United Tech.	54 1/4	53 1/2
Westinghouse	17 3/4	17 3/4
Xerox Corp.	72 5/8	72 3/8

LONDRES, 14 mai ↓

Vif recul

Après un début de séance soutenu par une série de résultats de sociétés encourageants, la Bourse de Londres a inversé sa tendance jeudi 14 mai au cours de l'après-midi. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 25,8 points, soit 0,9 % à 2 694,7 points, repassant sous la barre des 2 700 points franchie pour la première fois jeudi 7 mai. Le volume des échanges s'est élevé à 704,9 millions de titres contre 602,3 millions la veille.

Le marché avait gagné en début de séance une quinzaine de points, stimulé par les résultats meilleurs que prévu de Grand Metropolitan et Shell Transport and Trading mais la hausse du chômage plus élevée qu'escompté a ensuite étouffé les gains.

TOKYO, 15 mai ↓

Rechute

La Bourse de Tokyo a de nouveau été malmenée vendredi 15 mai, alors que l'inquiétude des opérateurs sur les résultats des sociétés et l'ampleur des créances douteuses détenues par les banques a entraîné de nombreuses ventes. En clôture, l'indice Nikkei perd 730,33 points, soit 3,88 %, à 18 074,27 points.

La déclaration faite vendredi par le ministre japonais des finances, M. Tsutomu Hata, selon laquelle il excluait un nouveau coup de pouce gouvernemental pour aider à la relance de l'économie, a accentué la crainte des investisseurs. Les prises de bénéfices après la reprise des derniers jours et des ventes d'arbitrage sur indices ont fait le reste.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 15 mai
Ajinomoto	1 350	1 270
Bridgestone	1 190	1 180
Canon	1 420	1 380
Fuji Bank	1 450	1 330
Honda Motors	1 560	1 470
Matsushita Electric	1 390	1 360
Mitsubishi Heavy	602	597
Sony Corp.	4 370	4 280
Toyota Motors	1 470	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4650	4600
Amault Associés	285	285
B.A.C.	61	61
Bque Vernes	800	800
Boiron (Ly)	491	490
Bosset (Lyon)	234	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	800
Calberson	360	350
Cardif	870	869
C.E.G.E.P.	176	175
C.F.P.I.	271	276
C.N.I.M.	1210	1172
Codetour	290	289 90
Conforama	1218	1218
Creeks	191	191
Dauphin	285	285
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	370	....
Devanlay	1130	1105
Deville	204	195
Dollsos	120	115
Editions Belfond	170	170
Europ. Propulsion	195 10	196
Finacor	110	110
G.F.F. (group.fon.f.)	105	106
G.I.M.	370	385
Gravograph	173	169
Guintoli	883	879
I.C.C.	201	201
Idianova	100	100
Immob. Hôtelière	1100	1100
Interm. Computer	138	136
I.P.B.M.	69 70	69 30
Locamic	77	78
Matra Comm.	211 50	195
Molex	178	....
Publ.Filipacchi	473	479
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	328
Select Invest (Ly)	90	....
Serbo	314 90	311
Sopra	320	....
TF1	475 10	478
Thermador H. (Ly)	428	428
Unilog	264	259
Viel et Cie	115	113
Y. St-Laurent Groupe	864	840

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 114 544

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,38	108,62	108,80
Précédent	108,58	108,78	108,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
109	0,08	0,66	0,43	1,04

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 845

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 030	2 024	2 021
Précédent	2 067	2 057	2 074,50

CHANGES

Dollar : 5,436 F ↓

Jeudi 14 mai, le dollar se stabilisait sur les marchés européens. C'est la première fois, depuis le 3 mars dernier, que la monnaie américaine est cotée en dessous de la barre des 130 yens. A Paris, elle cotait au fixing 5,436 francs contre 5,4125 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	13 mai	14 mai
Dollar (en DM)	1,6111	1,6179
TOKYO	**13 mai**	**14 mai**
Dollar (en yens)	130,30	129,87

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 mai)	9 7/8 - 10 %
New-York (13 mai)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	13 mai	14 mai
Valeurs françaises	118,40	116,90
Valeurs étrangères	109,60	107,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	554,40	551,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 053,17	2 017

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	13 mai	14 mai
Industrielles	3 392,16	3 368,86

LONDRES (Indice « Financial Times »)	13 mai	14 mai
100 valeurs	2 720,50	2 694,70
30 valeurs	2 136,20	2 128,20
Mines d'or	107,70	118,90
Fonds d'Etat	88,84	88,94

FRANCFORT	13 mai	14 mai
Dax	1 749,42	1 742,26

TOKYO	14 mai	15 mai
Nikkei Dow Jones	18 804,60	18 074,27
Indice général	1 396,73	1 348,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4390	5,4410	5,5210	5,5260
Yen (100)	4,1662	4,1710	4,2282	4,2275
Ecu	6,8980	6,9010	6,8927	6,9006
Deutschemark	3,3558	3,3563	3,3554	3,3582
Franc suisse	3,6518	3,6557	3,6584	3,6651
Lire italienne (1000)	4,4590	4,4610	4,4326	4,4381
Livre sterling	9,8650	9,8700	9,8602	9,8682
Peseta (100)	5,3700	5,3748	5,3355	5,3448

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde – RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Vendredi 15 mai : Josiane Lenormand, responsable de la communication de l'Alsace à Séville.

Lundi 18 mai : Laurent Condomine, PDG ICI-France, « Le Monde Economie » publie une enquête sur la pharmacie d'ICI.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 MAI

Cours relevés à 14 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4580	C.N.E 3%	4706	4788	4760	+ 1 15
892	B.N.P. T.P.	915	920	920	+ 0 55
902	Cr.Lyon. T.P.	910	905	915	+ 0 55
1440	Renault T.P.	1665	1641	1650	- 0 90
1625	Rhone Poul. T.P.	1769	1770	1770	+ 0 06
1144	Saint Gobain T.P.	1154	1150	1154	....
909	Thomson T.P.	910	915	915	+ 0 55
785	ACCOR	810	788	791	- 2 35
770	Air Liquide	790	777	788	- 0 25
635	Alcatel-Alsthom	646	645	645	- 0 15
1670	Alc.Superm.	1710	1712	1735	+ 1 46
315	A L S P I	320	317 60	324	+ 1 25
495	AGF Sté Centrale	505	505	506	+ 0 20
850	Aux. Entrepr.	890	860	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	179 50	176	174 10	- 3 01
935	Axa (ex Cie Midi)	1000	990	993	- 0 70
154	Bafip	151	154 90	154 90	+ 2 58
121	Bail-Equipem.	127 10	128	123	- 3 23
800	Bail Investiss.	802	815	810	+ 1 00
480	Bancaire	506	503	496	- 1 97
810	Bazar H.-V.	810	810	810	....
650	Beghin-Say	687	663	681	- 0 90
1380	Berger (M)	1460	1460	1430	- 2 05
410	Bertrand Faure	405	....	....	....
775	Bic	764	745	746	- 2 36
1090	B.I.P.	1138	1148	1148	+ 0 88
340	BIS	347 10	347 10	345	- 0 61
375	B N P (CI)	410	405	406 10	- 0 95
790	Bolloré Tech.	790	791	780	- 1 27
2900	Bongrain	3215	3180	3165	- 1 56
740	Bon-Marché	721	720	724	+ 0 42
630	Bouygues	657	650	648	- 1 37
112	BP France	118 50	115 30	115	- 2 95
1150	B S N	1133	1127	1136	+ 0 26
1130	Canal Plus	1182	1184	1180	- 0 17
330	Cap Gem.S.	318 50	317	315 20	- 1 04
2680	Carrefour	2620	2620	2607	- 0 50
186	Casino	181 60	180 80	181	- 0 33
100	Casino ADP	105 10	105 70	104 10	- 0 95
2200	Castorama D.I.	2185	2180	2175	- 0 46
185	C.C.F.	191 50	190	191 60	+ 0 05
47	CCMC Ly.	47 90	47 85	47 50	- 0 84
400	C.D.M.E.	430	420	420	- 2 33
187	C.E.G.I.D.	198	197	196	- 1 01
130	Centrest (Ny)	125	125	125	....
415	C.E.P. Comm.	438	440	438	....
135	Cerus	135 90	135	133 50	- 1 77
815	Cetelem	790	775	775	- 1 90
295	CF Int.	286	286 10	286 10	+ 0 03
315	CGI Info.	336	332 90	331	- 1 49
1240	C G I P	1286	1270	1268	- 1 40
540	CGP	658	....	....	....
1150	Chargeurs S A	1188	1184	1196	+ 0 67
360	Christian Dior	336	338	338 50	+ 0 74
580	C I C A (M)	620	615	615	- 0 81
355	Ciments franç.	467 30	467 20	467 60	+ 0 08
725	Clarins	732	731	731	- 0 14
525	Club Méditer.	532	534	528	- 0 75
190	CMB Packa.	188	185	183 90	- 2 18
875	Colas	834	830	823	- 1 32
250	Cpt. Entrep.	241	241	241	....
1310	Compt Mod.	1315	1301	1321	+ 0 46
260	CPR (Paris Rés.)	259 50	264	260	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	960	962	967	+ 1 79
220	Crédit Loc France	227 50	225 50	227	- 0 22
635	Cr Lyon (CI)	625	609	605	- 3 20
1100	Crédit Nat.	1108	1100	1095	- 1 17
380	CSEE	332	330 50	330 50	- 0 45
2860	Damart	3080	3051	3080	....
320	Dassault Aviation	375	375	375	....
178	Dassault Electr.	194	190	194 50	+ 0 26
1630	De Dietrich	1860	1860	1825	- 1 88
90	Dév.P.d.C.(Li)	90 50	90	90	- 0 55
158	Dév.R.Sud-Est	155	154	156	+ 0 65
305	D M C	350	348 10	354	+ 1 14
425	Docks France	443 50	445	441 40	- 0 47
335	Dynaction	321 50	319	313	- 2 64
2320	Eaux (Gle)	2385	2375	2386	+ 0 04
885	E.B.F.	885	869	870	- 1 69
480	Ecco	478	472	467	- 1 89
385	Elf Aquitaine	379 20	376	377 80	- 0 37
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1132	1128	1118	- 1 24
280	Esp-Elf (Certif)	275	275	274	- 0 36
450	Essilor	468	462	460	- 1 71
200	Essil.Int.(DP)	218	214	214 50	- 1 61
805	Esso	813	810	809	- 0 49
1580	Eurafrance	1562	1562	1570	+ 0 51
600	Eurocom	690	678	665	- 3 62
132	Eurodisneyland	125 40	125	124 30	- 0 88
1070	Europe 1	1088	1060	1072	- 1 47
39	Eurotunnel	36 35	36 20	36 65	+ 0 83
1440	Exor	1430	1432	1432	+ 0 14
120	Finextel	120 10	120 10	120 10	....
385	Fives Lille	407	408	408	+ 0 25
3080	Fromager. Bel	3100	3100	3100	....
2080	Gal.Lafayette	1981	1946	2002	+ 1 06
1880	G.A.N.	1960	1952	1945	- 0 77
550	Gascogne (B)	550	548	550	....
1430	Gaz et Eaux	1499	1490	1480	- 1 27
650	Géophysique	660	651	660	....
685	Gerland Ly	665	665	665	....
775	Groupe André SA	739	739	745	+ 0 81
510	Groupe Cité	538	537	538	+ 0 37
410	GTM-Entrep	421	425	426 10	+ 1 21
1780	Guyenne-Gas	1800	1810	1795	- 0 22
146	Hachette	142	140 50	141	- 0 70
500	Havas	545	540	542	- 0 55
340	Idis	320	320	316	- 1 25
340	Imétal	354	347	350	- 1 13
138	Immob. Phénix	141	141	141	....
99	Ingénico	105	102 10	102 70	- 2 19
7000	Inst. Mérieux	6810	6790	6730	- 1 17
480	Interbail	471	471	476	+ 1 06
780	Intertechnique	896	880	890	- 0 67
940	J. Lefebvre	995	955	955	- 4 02
560	Klépierre	580	582	580	....
735	Labinal	785	785	777	- 1 02
380	Lafarge	375 10	374 30	370 80	- 1 41
320	Labon	328 80	325	328 80	....
5010	Legrand	4962	4950	4870	- 1 85
2820	Legrand (DP)	2810	2810	2770	- 1 42
415	Legris Industries	467	462 50	464	- 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
715	Locindus	720	720	724	+ 0 56
4330	L.V.M.H.	4030	4025	4069	+ 0 97
525	Lyon.Eaux/Dumez	565	564	558	- 1 41
115	Majorette Ly	118	118	117	- 0 85
315	Mar. Wendel	334 90	333	333	- 0 57
158	Matra	180	178 10	178 70	- 0 72
580	Merlin-Gerin	584	580	591	+ 1 20
89	Métaleurop	98 70	97	95 30	- 3 44
52	Métrologie In.	41	42 10	39 50	- 3 66
188	Michelin	210 80	209	210 60	- 0 09
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
58	MMB	78 15	77 80	77 60	- 0 70
176	Moulinex	167 20	167	167 50	+ 0 18
1180	Navig. Mixte	1121	1120	1113	- 0 71
109	Nord-Est	117 40	116 50	116 10	- 1 11
275	Nordon (Ny)	296	280	290	- 2 03
580	Nouv Galeries	590	581	575	- 2 54
170	Olipar	178	175	176 30	- 0 96
865	Oréal	884	881	881	- 0 34
400	Paribas	420 10	414 90	412 10	- 1 90
210	Pechiney Int.	208	208	207 20	- 0 38
370	Pechiney (CIP)	370	370	371 50	+ 0 41
1570	Pernod Ricard	1592	1580	1575	- 1 07
735	Peugeot	791	787	786	- 0 63
325	Pinault	361	360	358 10	- 0 80
720	Plastic-Omn.	863	865	851	- 1 39
555	Poliet	622	618	606	- 2 57
720	Promogez	720	707	720	..
810	Printemps	851	840	841	- 1 18
3380	Promodès	3800	3809	3785	- 0 39
590	Radiotechn.	610	610	611	+ 0 16
5600	Redoute (La)	5660	5600	5650	- 0 18
174	Rémy Cointreau	182	179	178 10	- 2 14
610	R. Poulenc CIP	645	645	638	- 1 09
370	Robur Finance	345	345	338	- 2 03
88	Rochette(La)	69 80	69 30	70	+ 0 29
2180	Roussel Uclaf	2100	2100	2095	- 0 24
3150	R. Impér.Ly *	3400	3400	3340	- 1 76
182	Sade (Ny)	183	....	....	..
1800	Sagem	2199	2100	2065	- 6 09
570	Saint Gobain	579	572	573	- 1 04
1260	Saint Louis	1255	1250	1250	- 0 40
1480	Salomon Ly	1530	1480	1515	- 0 98
345	Salvepar (Ny)	334 50	....	....	....
1520	S.A.T.	1515	1450	1450	- 4 29
230	Saul. Chât.	235	235	234	- 0 43
1110	Saupiquet (Ny)	1158	1154	1113	- 3 89
715	Schneider	754	748	758	+ 0 53
18	SCOA	18 70	18 65	19	+ 1 60
375	Scor s.a.	396	396	400	+ 1 01
2110	S.E.B.	2250	2217	2204	- 2 04
445	Sefimeg	448	452	453	+ 0 89
126	Selectibanque	127	128 90	127 10	+ 0 08
225	Sextant A.	245	242	242 50	- 1 02
820	S F I M	820	822	790	- 3 66
240	S.G.E.	252 50	248	245	- 2 97
445	Simco	445	440	445	....
765	Sk. Rossignol	720	700	707	- 1 81
500	Sligos	505	497	498	- 1 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Société Géné.	543	539	537	- 1 10
66	Sodecco(B)	65 10	68	65 10	....
148	Sodero(Ny)	138	....	....	....
1040	Sodexho	1005	1001	1000	- 0 50
80	Sogerap(Ny)	80	81	81	+ 1 25
420	Sogenap	438	430	438 50	+ 0 11
1410	Som-Allib.	1552	1570	1566	+ 0 90
430	SOPHIA	418	412	405	- 3 11
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	...
810	Sovac	850	850	850	....
340	SPEP	384	382	383	- 0 26
340	Spie-Batignol.	367	361	362	- 1 36
810	Strafor Facom	887	882	884	- 0 34
325	Suez	338 30	336 60	337 70	- 0 18
1280	Synthélabo	1167	1180	1177	+ 0 86
185	Thomson CSF	160	158 30	160	.
250	Total	268	263 20	263 40	- 0 98
183	- (certif)	168 50	169	165	- 2 08
215	Truffaz Fo.	211	213 90	213 90	+ 1 37
530	U.A.P.	536	538	539	+ 0 56
310	U F B Locab.	380	380	380 10	+ 0 03
750	U I C	748	745	743	- 0 67
465	U I F	450	451	453 50	+ 0 78
790	U I S	806	790	822	+ 1 99
520	Unibail	525	527	527	+ 0 38
730	Valéo	735	738	733	- 0 27
270	Vallourec	256 80	254	255 50	- 0 51
300	Via Banque	310	310	310	
320	Worms et Cie	345	345	343	- 0 58
1250	Zodiac	1265	1261	1251	- 1 11
1120	Elf Gabon	1109	1100	1085	- 2 16
106	Amax	115	114	110 50	- 3 91
131	Amer Barrick	135 30	138	138 50	+ 2 37
129	Amer. Express	125	122 50	120	- 4 00
245	A.T.T.	228	233 40	230 20	+ 0 96
185	Anglo Amer.C.	196	198	198	+ 1 02
310	Amgold	303	308	308	+ 1 65
250	Banco Santander	260 10	265	265	+ 1 88
850	B.A.S.F.	794	808	800	+ 0 76
980	Bayer	972	981	956	- 1 75
47	Barlows Plc.	51 35	52	51 20	- 0 29
38	Buffelsfont.	36	35 90	36 90	+ 2 50
147	Chase Manh.	161 80	159 40	159	- 1 73
2680	Daimler Benz	2601	2585	2580	- 0 81
141	De Beers	150	152 20	151 80	+ 1 20
2470	Deutsche Bank	2390	2389	2375	- 0 63
1200	Dresdner Bank	1198	1191	1195	- 0 08
59	Driefontein	63 35	63 50	64 10	+ 1 18
280	Du Pont-Nem.	288 60	289 90	288 10	- 0 17
220	Eastman Kodak	225	223 40	220 20	- 2 13
14	East Rand	13 75	13 80	14 20	+ 3 27
33	Echo Bay	32 80	34 20	34 50	+ 5 18
240	Electrolux	254	255	252	- 0 79
117	Ericsson	131 10	126	128 50	- 1 98
325	Exxon Corp	322 70	328 60	329	+ 1 95
240	Ford Motor	244 30	238 50	240	- 1 76
45	Freegold	45 70	48	48	+ 5 03
17 50	Gencor	20 60	20 10	20 50	- 0 48
435	Gén. Elect.	420 40	422 20	420 60	+ 0 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
235	Gén. Motors	215	214	210 80	- 1 95
330	Gén. Belgique	350 10	350 10	350 10	..
45	Gd. Métropol.	50	49 90	49 90	- 0 20
57	Guinness	61	60 10	60	- 1 64
24	Hanson PLC	23 30	23 10	23	- 1 29
27	Harmony Gold	26 50	26 60	27 35	+ 3 21
440	Hewlett Packard	421	420	416	- 1 19
35	Hitachi	34 95	33 90	34 10	- 2 43
800	Hoechst	853	842	846	- 0 82
65	Homestake	67	69 50	68 80	+ 2 69
138	I.C.I.	135 20	135	132 60	- 1 92
505	I.B.M.	505	503	501	- 0 79
365	I.T.T.	368 50	365 10	366 10	- 0 65
188	Ito Yokado	182 60	182 40	181	- 0 88
59	Matsushita	58	57 20	57 30	- 1 21
3 55	Maxwell	3 55	.	...	....
230	Mc Donald's	239	237	236	- 1 26
805	Merck	795	792	790	- 0 63
535	Minnesota M.	520	513	513	- 1 35
44	Mitsubishi	46	43 75	43 75	- 4 89
350	Mobil corp.	340	.	..	...
310	Morgan J.P.	304	304	300	- 1 32
35220	Nestlé	36750	36700	36620	- 0 35
131	Norsk Hydro	148 90	145 50	143 80	- 3 43
99	OFSIL	104	106 90	106	+ 1 92
1750	Pétrofina	1865	1851	1851	- 0 75
420	Philip Morris	426 30	423 80	422	- 1 01
109	Philips	114 30	114 20	114	- 0 26
57	Placer Dome	58	58 55	59	+ 1 72
565	Procter Gamble	566	...	..	...
198	Quilmès	200 50	201	201	+ 0 25
23	Randfontein	25 40	26	25 80	+ 1 57
295	Rhone Poul. Rorer	298 50	297 40	295 30	- 0 40
450	Royal Dutch	445 70	447 50	445	- 0 16
59	R T Z	64 10	63 30	63 10	- 1 56
1 60	Saat.& Saatch.	2 25	2 19	2 22	- 1 33
32	St Helena	31 90	32 45	32 80	+ 2 82
335	Schlumberger	340	342 90	341 20	+ 0 35
47	Shell transp.	49 80	49 70	50	+ 0 40
2340	Siemens	2271	2261	2284	- 0 31
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	183 50	180	180	- 1 91
59	Sumitomo Bank	63	59 30	58 95	- 6 43
174	T.D.K.	182	180	180	- 1 10
56	Telefonica	59 50	59 80	58 55	- 1 60
27	Toshiba	27 65	26 80	26 65	- 3 62
575	Unilever	589	583	580	- 1 58
305	Unic.Techn.	292 90	290	286	- 2 36
295	Vaal Reefs	291	296 90	291	....
1290	Volkswagen	1300	1296	1285	- 1 15
405	Volvo	411	....	....	....
154	West. Deep	156 50	159	160 10	+ 2 30
420	Xerox Corp	389	392 50	390	+ 0 26
109	Yamanouchi	111	106 80	106 50	- 4 05
4 49	Zambia Cop.	3 75	3 84	3 73	- 0 53

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 90	8 24
10,80% 79/94	101 05	7 49
Emp.Etat 13,4%83	105 70	5 34
Emp.Etat 12,2% 84	100 72	7 33
10,26% mars 86	104 30	1 79
OAT 10% 5/2000	108	9 67
OAT 9,9% 12/1997	104 82	4 16
OAT 9,8% 1/1996	103 15	2 83
PTT 11,2% 85	105 10	4 73
CFF 10,30% 86	102 15	2 93
CFF 10,25% nov 90	108 56	1 71
CNA 10 % 1979	100 15	2 11
CNB Bques 5000F	98 55	3 31
CNB Paribas 5000F	97 85	3 31
CNB Suez 5000F	97 85	3 31
CNE 11,5% 85	101 05	9 81
CNI 1/82 5000F	98 55	3 31
CNT 9 % 86	99 50	0 94
CRH 10,90% déc.85	107	3 67
CHARB FCE 3% 100	141 20	....
CNCA	1006	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	624	....
Ly. Eaux cv 6,5%	788	....
Thom. cv 9,2% 86	850	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	863	857
Applications Hydr.	1530	1580
Arbel	545	547
Bains C.Monaco	1050	1050
B.Hypoth.Europ.	382	....
B.N.P. Intercont.	410	405
Beghin-Say (C I)	480	479
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	489	....
Blanzy Ouest	3010	....
B T P	64	64 20
Cambodge	880	860
Carbone Lorraine	568	561
Cass Poclain	8 50	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	731	712
Centenaire Blanzy	380	389
Cerabati	68	....
Champex Ny	84	....
CIC (CIP)	230	229

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1400	1400
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	343 50	343 50
Comiphos	562	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	380	355
Concorde	686	689
Constr.Mét.Prov.	26	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	359	350
Darblay	700	....
Degremont	2166	2125
Delmas Vieljeux	2950	....
Didot Bottin	601	610
Eaux Bassin Vichy	2800	2899
Eaux Vittel	850	850
Ecia	378	375 50
Ent.Mag. Paris	4200	....
[illegible]	2100	2090
Finalens	301	....
F.I.P.P.	87	91 30
F.N.A.C.	2052	2020
Foncière (Cie)	510	510
Fonc.Lyonnaise	681	681
Foncina	371 70	....
Fougerolle	917	915
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	2095	2050
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	570	570
Genefim	350	350
Gévelot	498	492
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1204	1200
G.T.I (Transport)	250	249 90
Immobail	361	361
Immobanque	714	718
Im.Marseillaise	5120	....
Immofice	445	445
Invest.(Sté Cle.)	3300	....
Lambert Frères	302	....
Lille Bonnières	1100	1095
Locafinancière	510	....
Louis Vuitton	707	691
Louvre	3165	3150
Lucia	955	950
Machines Bull	31 65	32 20
Mag.Uniprix	166 50	....
Magnant	675	675
Métal Déployé	452 20	485
Mors	74	74
Navigation (Nle)	199	....
Optorg	338	325
Oréal (CI)	479	472 50
Origny-Desvroise	771	772
Palais Nouveauté	1260	....
Paluel Marmont	630	630
Parfinance	162	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195	200
Paris Orléans	216	216
Parthena Invest.	314 70	314
Pathé Cinéma	1112	1112
Piper Heidsieck	1150	....
Porcher	480	480
Promodis (CI)	1910	....
Publicis	780	765
Rochefortaise	106	105 10
Rosario	163 50	169 90
Rougier	246	....
S.A.C.E.R.	426	420
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	390	....
Saint Dominique (F.)	111 50	111
Salins du Midi	615	615
Savoisienne M.	163	....
S.C.A.C.	702	....
Senelle	435 10	431
S.Eaux.Part. (M)	136	136
Slic	605	600
Sinvim	160	161
S.I.P.H.	185	180 10
S.M.C.I.	100	....
Sofal	615	....
Sofio	364	....
Soficol	1179	1147
Sofimo (ex Satam)	80	78 50
Sofragi	2415	2415
Soudure Autogène	930	917
Sovabail	440	....
Stemi	487	....
Taittinger	3100	3051
Tessa-Aquitaine	305	300
Tour Eiffel	232	233
Ufiner	1180	1140
Vicat	485	485
Viniprix	1415	....
Virax	112 10	....
Maroc Sté Brasserie	186	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	708	....
Akzo Nv Sico	479 90	480
Alcan Aluminium	108	107 40
American Brands	289	....
Arbed	620	620
Asturienne Mines	89 85	89 85
Banco Popular Espa.	601	....
B.Règlements Int.	17500	17500
Can.Pacifique	78	77 80
Chrysler Corp.	103 90	....
C I R	8	....
Commerzbank	853	....
Dow Chemical	327	327
Fiat	21 60	21
GBL (Brux Lamb.)	516	515
Gevaert	1070	1038
Glaxo Holdings Ltd	75	74 10
Goodyear Tire	410	410
Grace and Co (WR)	191 10	190
Honeywell Inc.	405 20	....
Johannesburg	88 60	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	22	...
Midland Bank	38	37
Noranda Mines	76 70	76 10
Olivetti priv.	9	8 90
Pfizer Inc.	388	389
Ricoh	19 95	19 10
Robeco	292	288 40
Rodamco NV	142 70	141 80
Rolinco	288 20	284 70
Saipem	5 95	....
Sema Group	23 30	....
SKF Aktiebolaget	104 10	...
Tenneco Inc.	242	...
Thorn Electrical	85	....
Toray Ind.	23 10	....
West Rand Cons.	6 60	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calciphos	91	....
C G H Cogedim	10 20	....
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	332	316
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutiens Ind.	19 60	....
Gachot S.A.	62	65
Guy Degrenne	495	....
Lectures du Monde	199	190
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Romanto N.V.	218 90	217
St-Gobain-Emballage	1818	....
S.E.P.R.	1100	....
S.M.T. Goupil	2 27	....
S.P.R. act. B	276	....
Waterman	980	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 412	5 436	5 2	5 7
Ecu	6 900	6 899	....	....
Allemagne (100 dm)	335 770	335 880	325	345
Belgique (100 F)	16 315	16 310	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 380	298 210	288	308
Italie (1000 lires)	4 458	4 461	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	86 980	87	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 862	9 888	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 840	2 838	2 5	3 2
Suisse (100 f)	365 930	365 820	349	369
Suède (100 krs)	93 260	93 230	89	97
Norvège (100 k)	86 090	86	82	90
Autriche (100 sch)	47 710	47 696	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 378	5 374	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 037	4 044	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 501	4 493	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 158	4 172	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	58750	59200
Or fin (en lingot)	58950	59450
Napoléon (20f)	340	336
Pièce Fr (10 f)	388	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	331
Pièce Latine (20 f)	330	330
Souverain	430	434
Pièce 20 dollars	2020	1910
Pièce 10 dollars	990	955
Pièce 5 dollars	695	.....
Pièce 50 pesos	2205	2205
Pièce 10 florins	344	344

SICAV (sélection) 14/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acilion	211 83	206 16
Agepargne	842 27	806
Améri-gan	7277 09	6997 19
Ampla	264861 95	264861 96 •
Amplitude	665 11	636 03
Arbitrages Court.T	7174 05	7174 05
Associc	1089 63	1089 63
Atout Futur	434 79	424 19
Aurecic	1164 05	1130 15
Avenir Alizes	1733 70	1699 71 •
Axa Capital	171 34	163 96
Axa Court Terme	7889 70	7889 70
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	991 95	949 23
Axa Europe	133 71	127 95
Axa Investiments	118 61	113 50
Axa NPI	127 73	122 23
Axa Ob.Fr.Etrang	141 60	135 50
Axa Prem.Ex.Agepre	110 64	110 31
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	151 71	145 18
Axa Valeurs PER	128 13	122 61
Cadence 1	1044 78	1024 29
Cadence 2	1034 90	1014 61
Cadence 3	1046 61	1026 09
Capimonétaire	6265 89	6259 63
Capobligi	6394 53	6269 15
Captacic	1308 22	1288 89
Coexis	1318 01	1285 86
Comptavalor	3491 18	3485 95
Convertimmo	364 61	357 46
Credinter	472 88	459 11
Crédit Mutuel Capital	1275 64	1250 63 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T	667 53	667 53 •
Cred.Mut.Ep.long.T	199 78	194 43 •
Créd.Mut.Ep.Monde	1208 43	1176 09 •
Daxe	1367 78	1334 42
Drouot France	906 04	887 02
Drouot Sécurité	235 23	225 10
Ecocic	1107 04	1074 80
Ecupar	128 80	123 25
Ecureuil Capitalisation	2566 28	2540 87
Ecureuil Géovaleurs	2376 54	2307 32
Ecureuil Invest	466 91	453 31
Ecureuil Monepremière	66647 02	66647 02
Ecureuil Monétaire	39216 75	39216 75
Ecureuil Trésorerie	2419 65	2419 65
Ecureuil Trimestr.	1999 97	1980 17
Elicash	2 777217	2 777217 •
Energie	268 66	258 48
Eparcic	3579 33	3579 33
Eparcourt-Sicav	4302 95	4292 22
Epargne Associat.	25156 24	24889 81
Epargne Capital	10696 99	10591 08
Epargne Croissance	1792 65	1744 67
Epargne Industrie	101 83	99 10 •
Epargne J.	69190 84	69190 84
Epargne Obligat.	193 45	188 27
Epargne Premiere	14390 69	14283 56 •
Epargne Quatre	1102 33	1072 83 •
Epargne-Unie	1325 43	1293 10
Epargne Valeurs	445 06	433 15
Eutl Cash capi	8310 13	8310 13 •
Eufinvest capi	687 15	667 14 •
Eurocic Leaders	1165 42	1131 48
Eurodyn	1266 19	1236 31
Euro Gan	6842 97	6387 47
Europe Nouvelle	579 79	553 50
Forsicav	14325 71	14325 71
France-gan	10377 56	9978 42
France Garantie	258 41	257 69
France Index Sicav	119 94	116 42
France Obligations	465 71	481 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	506 40	491 65
Francic Pierre	109 95	106 75
Francic-Régions	1256 46	1219 86
Fruct-Associations	35 11	35 11
Fruct-Capi	41 78	41 16
Fructidor	235 66	232 18
Fructifrance actions C	964 32	940 80
Fructifrance action D	942 42	919 43
Gestilion	14757 52	14684 10
Gest.Associations	174 39	170 55
Horizon	1272 57	1235 50
HLM Monétaire	13844 16	13844 16
Indust.Fse.Court.T	1461 59	1461 59
Interepar	102730 06	99737 92
Interoblig	13836 57	13565 26
Intersélection Fce	560 24	549 25
Japacic	161 91	157 19
Jeunepargne	286 80	282 56
Latitude	2242 92	2239 56
Leumi C.T.	12490 36	12490 36
Leumi L.T.	6730 87	6534 83 •
Lion Association	11265 85	11265 85
Lion Institution	29506 23	29432 65
Lionplus	974 48	955 37
Lion Trésor	2108 89	2087 81
Lion 20 000	26119 74	26119 74
Livret Bourse Inv.	587 54	570 43
Livret Portefeuil	728 44	707 22
Méditerranée	185 26	177 28
Mensuel CIC	10154 57	10054 03
Monedes	67604 84	67604 84
Mone.J.	72244 24	72244 24 •
Monévalor	81559 60	81559 60
Mutualité dépôts	13418 77	13391 99
Mutuelle Unie Sél.	141 69	135 59
Natio Court Terme	282493 00	282493
Natio-Epargne	17619 94	17445 49
Natio-Ep. Ret.	132 56	129 01
Natio Epargn.Trésor	7769 48	7763 97
Natio-Imm.	1170 43	1139 10
Natio-Inter	1402 76	1365 22
Natio-Monétaire	25188 40	25188 40
Natio-Patrimoine	1392 84	1355 56
Natio-Placements	63897 29	63897 29
Natio-Revenu	1022 95	1012 82
Natio Sécurité	12006 37	12006 37
Natio-Valeurs	913 54	889 09
Nippon-Gan	5167 58	4968 83
Nord Sud Develop.	1585 93	1582 76
Obli-Associations	152 61	151 10
Oblicic-Mondial	2618 06	2579 37
Oblicic-Régions	1091 35	1075 22
Oblifutur	2840 01	2770 74
Oblig. ass. cati.	176 87	174 26
Oblilion	1346 06	1332 73
Oblisécurité Sicav	12829 49	12829 49
Oraction	983 97	959 97
Orvalor	6720 46	6588 69
Paribas Capitalisation	1498 60	1476 45
Paribas Opportunités	132 97	127 55
Paribas Patrimoine	595 16	570 90
Patrimoine Retraite	222 20	217 84
Parvalor	639 29	626 75
Placement A	1523 89	1494 01
Placement J	7192 31	7177 95
Placement M	66588 98	66456 07
Placement Nord	1019 26	999 27
Plénitude	136 87	133 21
Poste Croissance	21671 50	21649 85
Poste Gestion	65405 51	65405 51
Première Oblig.	10560 07	10539 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 90	108 81
Prév'Associations	29303 84	29303 84
Proficus	1012 32	987 63
Quartz	139 39	135 99
Réalvalor	841 61	825 11
Rentacic	160 48	158 11
Revenus Trimestr.	5275 70	5223 47
Revenu-Vert	1136 31	1119 52
St Honoré Bio-Alim.	1022 65	976 28
St Honoré Bons du Tr.	11173	11117 41
St Honoré Global	233 18	222 61
St Honoré Invest	803 39	766 96
St Honoré Pacifique	577 25	551 07
St Honoré PME	546 24	521 47
St Honoré Real	14888 48	14829 16
Sécuricic	1734 73	1734 73
Sécuri-Gan	12755 94	12505 82
Sécuritaux	1385 30	1385 30
Sicavden	709 98	699 49
Sicav Associations	1836 16	1836 16
SFI-CNP Assur	667 90	648 45
S.G. Fr. opportunités	1238 29	1214 01
Sicav 5.000	460 52	448 19
S.I. Est	1409 65	1349 95
Silvafrance	742 25	722 38
Silvam	409 77	396 80
Silvarente	224 33	219 93
Silvastar	447 09	435 12
S.N.I.	1174 66	1140 45
Sogenfrance	1160 97	1138 21
Sogépargne	315 30	309 12
Sogevar	1095 34	1073 86
Sogister	1330 66	1304 57
Soleil Investissements	591 72	568 96
Solstice	2200 46	2194 97
State Street Act. Eur	10634 14	10274 53 •
State Street Act. Frce	11716 06	11374 82 •
St. Str. Act.Japon	11063 51	10689 38
State Street Emer. Mkt	13131 90	12500 56 •
Stratégie Actions	833 77	801 70
Stratégie Rendement	1401 06	1366 96
Technocic	1139 36	1106 17
Techno-Gan	5841 60	5816 92
Thesora	661 99	655 44
Trésor Plus	1281	1269 32
Trésor Trimestriel	1024 14	1014
Trésoricic	129050 41	129050 41
Trilion	5200 06	5133 33
UAP Investissement	452 80	436 43
UAP Actions France	629 58	606 82
UAP Act. Select	647 97	624 45
UAP Aedificandi	549 20	529 35
UAP Alcofi	198 21	191 05
UAP Alto Sicav	155 44	149 82
UAP Moyen Terme	139 04	134 01
UAP Première Cat.	10707 79	10320 78
Uni-Associations	122 63	122 63 •
Uni-Foncier	1247 80	1217 46
Unifrance	621 09	605 94
Uni-Garantie	1288 97	1263 58
Uni Régions	1439 29	1404 19
Univer	235 30	235 30 •
Univers Actions	1317 40	1286 27
Univers Obligations	1807 45	1763 37
Valorg	2042 35	2040 31
Valrem	52596 29	52569 81

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Ruth MARSHALL,
Willy ROZENBAUM,
et Miriam-Jade,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lola-Noémie,

à Paris, le 8 mai 1992.

Mariages

– Sophie
de BOUILLANE de LACOSTE
et
Guy LE BESNERAIS

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré au temple de l'Eglise réformée d'Arcachon (Gironde), le 2 mai 1992.

17, résidence du Parc,
91300 Massy.

– M. et Mme Henri LAZAR,
et
M. et Mme Jean LE FUR,

ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Juliette et Yann,

célébré le 11 avril 1992, à Eyzin-Pinet (Isère).

Décès

– Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

Les familles Chaumont-Salesse
ont la tristesse de faire part du décès de

Henry CHAUMONT,

survenu, dans sa quatre-vingtième année, le 8 mai 1992.

– Ses camarades du Parti socialiste ont le regret d'annoncer le décès de

M. Georges LUIZET.

Georges Luizet était l'un des animateurs de la section du spectacle et de la fédération de Paris du Parti socialiste.

Il a été incinéré le 6 mai 1992, à Paris.

– Mme Louis Langlade,
Ses enfants,
M. et Mme Luc Dutailly,
M. et Mme Antoine Langlade,
M. et Mme Pierre Langlade,
Elisabeth Langlade,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Louis LANGLADE,

survenu le 8 mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

L'Ancienne Tuilerie,
Le Tignet,
06530 Peymeinade.

– M. et Mme Gérard Mital,
Jérôme et Alexis,
Olivia Mital et Iris,
M. et Mme Gérard Balay,
Jérôme, Katiuska et Priscila,
Renaud et Emmanuelle,
Nicolas et Grégoire,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jérôme MITAL,
née Gelta de TOLEDO,

survenu à son domicile le 13 mai 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu à Lyon, église Saint-Joseph des Brotteaux, samedi 16 mai, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Genève.

10, boulevard des Belges,
Lyon (Rhône).

– Raymond Sachot,
Sœur Marie-Claire,
Aleth et Pierre Richard
et leurs enfants,
Marie-Noëlle et Pierre Sachot
et leurs enfants,
Brigitte et Alain Frank
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond SACHOT,
née Marie MOITON,

survenu à Dijon, le 14 mai 1992.

Les obsèques auront lieu le samedi 16 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Bernard, 12, boulevard Alexandre-Ier-de-Yougoslavie, à Dijon.

5, rue Paul-Thénard,
21000 Dijon.

– Brienne (71).

Mme Andrée Sengès,
son épouse,
M. et Mme Alain Sengès,
ses enfants,
Mlles Isabelle, Anne-Sophie
et Louise Sengès,
ses petites-filles,
Les familles Rossand, Berthevas, Billard,
Parents et amis,
font part du décès de

M. André Paul SENGÈS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
cadre supérieur honoraire à EDF,
président honoraire
des anciens combattants,
prisonnier de guerre 1939-1940,

survenu le 13 mai 1992, à Brienne, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu samedi 16 mai 1992, à 15 heures, en l'église de Brienne.

Condoléances sur registre.

Pas de visite à domicile.

Selon la volonté du défunt, pas de plaques, ni objets.

Fleurs naturelles uniquement.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Auguste Pinson,
Françoise et Alain Moulins,
Sophie, Cécile, Nelly
et Agathe Moulins,
leurs filles,
Jacques Pinson,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Philippe PINSON,

entouré des siens, en son domicile, le 13 mai 1992, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

Une cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 21 mai, à 12 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

5, passage du Manège,
92120 Montrouge.
5, rue de la Vanne,
92120 Montrouge.
38, rue Lamarck,
75018 Paris.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 16 mai 1988,

Michel COTTÉ

nous quittait.

– Mon mari,

Axel GUIGUI,

nous a quittés le 16 mai 1988.

C'est dans nos cœurs et nos mémoires qu'il survit.

– L'union départementale Force ouvrière de Paris,
Et la société des amis de

Léon JOUHAUX,
(1879-1954)
Prix Nobel de la paix,

ont déposé une gerbe sur sa tombe, le lundi 4 mai 1992.

Communications diverses

– Le comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer informe ses adhérents qu'ils se réuniront en assemblée générale ordinaire le lundi 1er juin 1992, à 15 h 30, à l'école des cadres, hôpital de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Ordre du jour : rapport moral ; rapport financier ; renouvellement des administrateurs sortants ; questions diverses ; exposé du professeur Khayat, de l'hôpital de la Salpêtrière : « Cancer, le droit de vivre ».

Soutenances de thèses

– Brahimi Brahim Marwen a obtenu le titre de docteur en droit, avec la mention très honorable, lors de la soutenance de sa thèse : « Le statut juridique des entreprises de recherche d'exploitation et de commercialisation des hydrocarbures liquides et gazeux en Tunisie », le 13 mai 1992, à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

– Habilitation à diriger les recherches. Elba Bohorquez soutiendra : « Savoir et écriture littéraire dans les œuvres de Manuel Puig et Clarice Lispector », à l'université de Reims, le 16 mai 1992, à 14 h 30.

– Institut d'études politiques de Paris, le lundi 18 mai 1992, à 10 heures, salle 401, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e, M. Alexis de Roquefeuil : « Le marché commun centraméricain ; crise régionale et perspectives d'intégration économique », thèse de doctorat en sciences économiques.

– M. Frank Wilhelm (Luxembourg) soutiendra sa thèse de doctorat : « Etudes sur la littérature luxembourgeoise de langue française », à l'université Paris-IV (Sorbonne), salle Louis-Liard, le lundi 18 mai 1992, à partir de 9 h 30.

PHILATÉLIE

Du pain et des céréales

La Poste mettra en vente générale, le lundi 1er juin, un timbre à 3,40 F à l'occasion du IXe Congrès international des céréales et du pain (International Cereals and Bread Congress), qui se déroulera à Paris du 1er au 5 juin et réunira plus d'un millier de scientifiques venus du monde entier.



Ce Congrès, créé en 1955 à l'occasion du IIIe Congrès international du pain à Hambourg, est une organisation poursuivant trois objectifs principaux : progrès de la science et des technologies céréalières pour l'amélioration de la nutrition et de la santé humaines ; standardisation des méthodes d'études et d'analyses ; publication de travaux en la matière.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, dessiné par Odette Baillais, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

► **Vente anticipée à Paris, le 30 mai, de 10 heures à 18 heures, et le 31 mai, de 10 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel Méridien, salle Picasso, 19, rue du Commandant-Mouchotte, 15e ; le 30 mai, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et au bureau de poste de Paris-Ségur ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

► **Dédicace : durant ces deux jours, Odette Baillais sera présente à l'hôtel Méridien pour signer ses timbres.**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres

En filigrane

• **Classiques du cinéma.** – La poste de Guyana a émis, le 11 mars, une série de douze timbres et quatre blocs sur les grands classiques du cinéma, avec, entre autres, des reproductions d'affiches du *Voleur de Bagdad*, d'*Une nuit à l'Opéra*, de *Citizen Kane*, de *A Sainted Devil*, de *The Advendures of Captain Marvel*...

• **Robert Deroy, nouveau président de la Fédération.** – Robert Deroy a été élu président de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF), le 12 avril. Il succède ainsi à Gabriel Gourin, nommé président d'honneur, qui occupait ce poste depuis 1978 et vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Robert Deroy est né à Namur (Belgique) le 3 juillet 1938. Naturalisé français depuis une douzaine d'années, vétérinaire de formation, il travaille aux laboratoires Roussel-Uclaf. Ascension fulgurante que celle de Robert Deroy : trésorier de l'Association française de philatélie thématique (AFPT) en 1983, il en devient président en 1986, accède au secrétariat général de la FSPF en 1989 et en est élu président trois ans plus tard. Robert Deroy aura l'occasion de s'exprimer sur sa politique devant les responsables des associations philatéliques réunies en congrès à Niort les 7 et 8 juin prochains.

• **Manifestations.** – Bureau de poste temporaire sur la ligne d'arrivée du 5e Défi mondial de l'endurance au Fontanil (Isère), le 16 mai, (souvenirs philatéliques, 12 F plus port : A. Jauffrey, 9, avenue de l'Europe, 38120 Saint-Egrève). Bureau temporaire à l'hôtel de ville de Dole (Jura) pour le trentième anniversaire du jumelage Dole-Lahr (Allemagne), le 16 mai (souvenirs philatéliques, 14 F plus port : R. Poncet, 9, Grande-Rue, 39100 Dole). Exposition philatélique au foyer rural de Lignan-sur-Orb (Hérault), les 16 et 17 mai, sur les Jeux olympiques et les cartes viticoles (souvenirs philatéliques, 15 F franco : Maryse Triaire, 14, rue Ronsard, 34490 Lignan-sur-Orb). Bourse timbres et monnaies, les 16 et 17 mai, à Bruxelles, au palais 2 du Parc des expositions, place de Belgique.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Dimanche 17 mai

Drouot-Richelieu, 11 h et 15 h : judaïca ; 16 h : tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 16 mai

Auxerre, 10 h et 14 h 30 : livres ; **Corbeil**, 14 h : Mobilier, orfèvrerie ; **Le Raincy** : vins, alcools ; **Melun**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Versailles (Rameau)**, 14 h 30 : Arts d'Asie.

Dimanche 17 mai

Argenteuil, 14 h : soldats de plomb, gravures ; **Chantilly**, 14 h 30 : estampes ; **Chartres**, 14 h : miniatures, mobilier ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : Ecole de Barbizon ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Varenne Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Provins**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Sceaux**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 30 : vins et alcools ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux, tableaux modernes et timbres ; **Versailles (Rameau)**, 14 h : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 16 mai

Alès, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Autun**, 14 h 30 : objets de collection, céramique ; **Bourg-en-Bresse**, 17 h : vins et alcools ; **Bourges**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Cannes**, 14 h 30 : affiches ; **La Rochelle**, 14 h, vins de Bordeaux ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : livres, militaria ; **Nancy**, 14 h : livres ; **Soissons**, 14 h 30 : livres, affiches ; **Troyes**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Vichy**, 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 17 mai

Arles, 14 h : dessins et gravures modernes ; **Avignon**, 14 h 30 : faïence ; **Biarritz**, 14 h 30 : bijoux ; **Bourg-en-Bresse**, 17 h : archéologie, mobilier ; **Dax**, 14 h 15 : argenterie, bijoux ; **Douai**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Doulens**, 11 h : mobilier, objets d'art ; **Le Havre**, 14 h 30 : mobilier, bibelots ; **Limoges**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Lyon (Rue Cronstadt)**, 15 h : tableaux modernes ; **Manosque**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Aéroport de Marseille**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Martigue**, 15 h : tableaux ; **Mayenne**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Nice**, 14 h : mobilier, objets d'art ; 18 h : tableaux modernes ; **Vendôme**, 14 h 30, dessins, aquarelles.

FOIRES ET SALONS

Paris (Bois de Vincennes), **Paris (Village Saint-Paul)** ; **Toulouse** ; **Fréjus** ; **La Varenne Saint-Hilaire**, **Castelnaudary**, **Dijon**, **Crécy-La-Chapelle**, **Châtillon (Hauts-de-Seine)**.

L'ASTRADUL

Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres

Vous propose une équipe de traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS

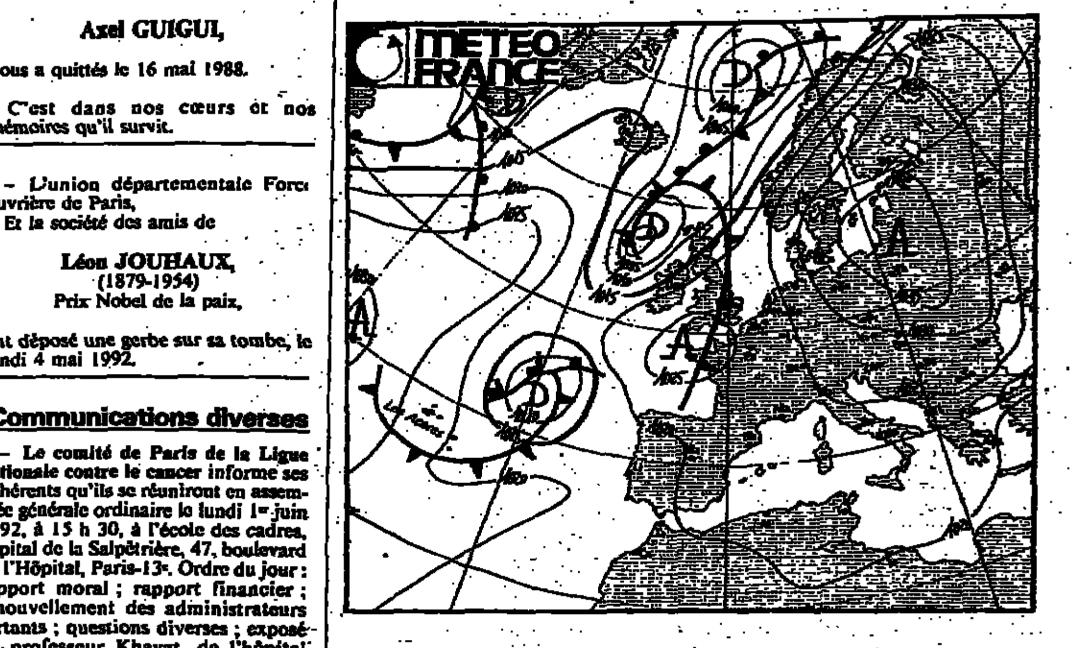
Tél. : 45-58-65-13 - 45-55-92-94 - 47-07-77-13

B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07

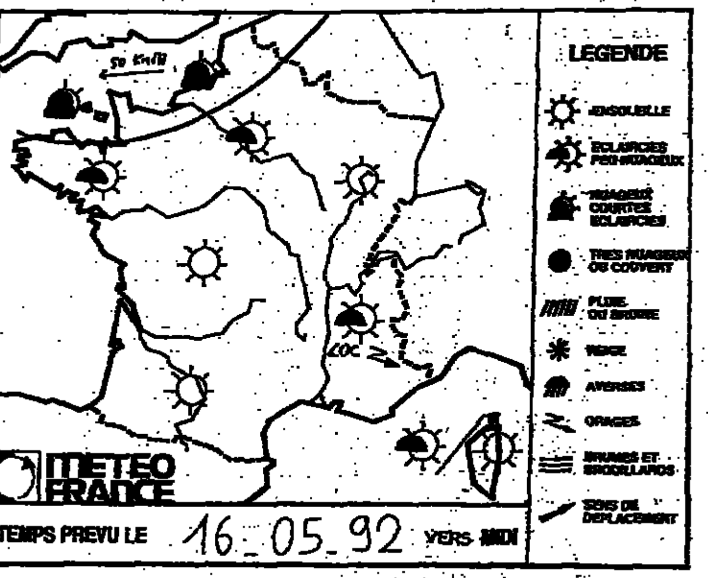
Siège social : Institut britannique de Paris

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI 1992

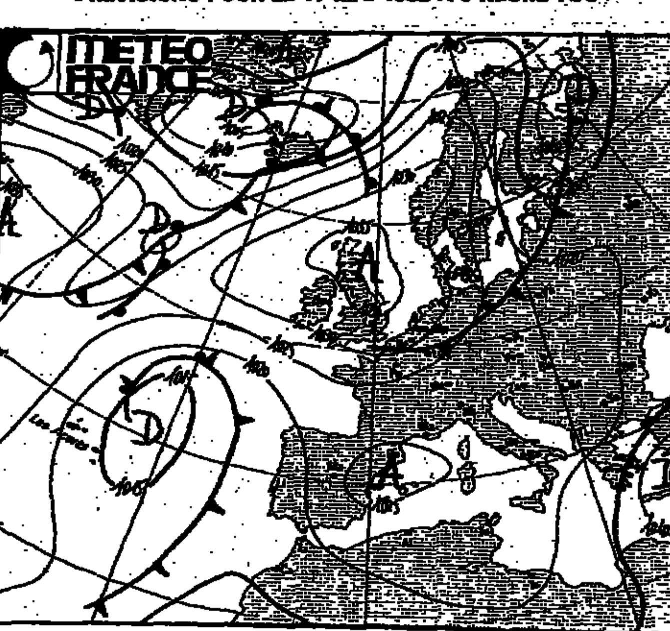


Samedi : soleil et chaleur. – Le matin, des nuages traîneront sur le Nord-Pas-de-Calais, puis s'évacueront rapidement. Quelques entrées maritimes intéresseront le golfe du Lion en matinée. Partout ailleurs, le soleil dominera. Des nuages se développeront l'après-midi sur les sommets des Alpes et donneront quelques coups de tonnerre.

Le vent de nord-est soufflera en Manche à 50 kilomètres/heure et amènera quelques nuages sur les côtes de la Manche.

Les températures seront supérieures aux normales saisonnières ; les minimales seront de l'ordre de 12 à 16 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 22 à 25 degrés sur le Nord-Ouest ; 18 à 20 degrés sur les côtes de la Manche ; 25 à 28 degrés sur le Nord-Est ; 30 degrés sur la moitié sud, et 22 à 25 degrés sur le littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-5-1992 à 18 heures TUC et le 15-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	31	12	D
BORDEAUX	32	12	B
BOURGES	31	13	D
BREST	20	9	C
CAEN	28	12	C
CHERBOURG	24	11	C
CLERMONT-FER.	32	13	D
DIJON	29	11	D
GRENOBLE	30	15	D
LILLE	29	13	D
LIMOGES	27	15	D
LYON	29	12	D
MARSEILLE	28	15	D
NANCY	29	10	D
NANTES	25	13	C
NICE	27	18	D
PARIS-MONTS.	31	16	D
PAU	30	14	C
PERPIGNAN	19	13	D
RENNES	27	12	C
ST-ETIENNE	29	14	D
STRASBOURG	31	12	D
TOULOUSE	31	12	D
TOURS	26	10	N
POINTE-A-PITRE	30	12	D
ÉTRANGER			
ALGER	28	14	D
AMSTERDAM	29	13	D
ATHÈNES	31	13	D
BANGKOK	37	27	O
BARCELONE	19	11	D
BELGRADE	25	12	D
BERLIN	24	14	D
BRUXELLES	29	14	D
COPENHAGUE	17	7	D
DAKAR	25	20	D
DJERBA	22	14	N
GENÈVE	27	13	D
HONGKONG	26	24	P
ISTANBUL	16	12	C
JÉRUSALEM	27	15	N
LE CAIRE	32	19	D
LISBONNE	23	12	D
LONDRES	27	12	D
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	27	17	D
MADRID	28	13	C
MARRAKECH	23	19	N
MEXICO	20	13	C
MILAN	28	14	D
MONTRÉAL	15	7	D
MOSCOU	12	6	D
NAIROBI	25	14	D
NEW-DELHI	41	28	D
NEW-YORK	27	14	N
OSLO	20	7	D
PALMA-DE-MAJ.	27	11	D
PÉKIN	17	12	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	16	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	22	8	N
SYDNEY	20	12	N
TOKYO	24	16	C
TUNIS	26	13	D
VARSOVIE	20	7	D
VENISE	26	17	D
VIENNE	25	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Monsieur le Virtuel

AYANT résolu de se lancer dans le documentaire animalier, Envoyé Spécial nous proposait d'approcher cette espèce mystérieuse : le candidat virtuel. Michel Rocard en avion, en calèche, en planeur, en télésiège, en barque, en TGV, en bateau-taxi. Il ne manquait que la montgolfière.

On vit une grappe de petits enfants, dans le Pacifique, recevoir grand-papa virtuel avec sa hotte de petites voitures, de walkmans et de journalistes. La maman des enfants laisse entendre en aparté que cette condition de fille de candidat n'était pas étrangère à son choix de mettre un océan entre son père et elle. Heureusement, absorbé par les piles problématiques du walkman, il n'entendit pas.

Les meilleures choses ayant une fin, il se retransforma ensuite en « éléphant socialiste », plongeant la trompe dans la « machine Rocard ». Réunions, cigarettes, anxieuse stratégie. On capta au vol le nom de Jacques Delors. Le fonctionnement de la « machine Rocard » semblait moins mystérieux que celui d'un walkman.

Le candidat virtuel alla ensuite faire ses mortifications dans le « laboratoire d'idées du rocardisme », à Conflans Sainte-Honorine. Heureuse coïncidence, un des laborantins avait justement une idée : donner aux handicapés un « passeport » qui leur ouvrait l'accès à « tous les services ». Pour célébrer cette germination, tout le laboratoire se retrouva autour d'un « dîner décontracté » : on y rompit le pain à la main, on baissa les impôts locaux au fromage, et au dessert, tonton Huchon raconta des histoires de ministres africains.

Le candidat virtuel fit du ski devant la caméra, mais se vengea aussitôt en délivrant une phrase presque plus incompréhensible qu'un plaidoyer RPR pour Maastricht. Pour se ressourcer, il nous apprit qu'il avait relu Lautréamont, bien que ce soit « sinistre », « mais quelle beauté ! ». L'exercice, au total, était charmant, mais légèrement biaisé. Tant qu'à livrer, la mort dans l'âme, une tranche d'intimité à l' « œil noir » maléfique de la caméra, pourquoi cette impasse sur son divorce, par exemple ? Est-ce parce que le collège des dix-huit éminences en communication qui organisent son silence radio s'était accordé, à la majorité des trois cinquièmes, pour réserver le scoop à la presse écrite ?

Michel Rocard représente une des relèves possibles, et sûrement pas la moins honorable. Mais c'est encore long, trois ans. On le regarde funambuler avec inquiétude, en se demandant s'il va tenir jusque là, ou s'il va réussir à se court-circuiter avant.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ▫ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 15 mai

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.

L'HEBDO + LE MAGAZINE EN VENTE 20 F





Dès samedi chez votre marchand de journaux

22.40 **Magazine : Grands reportages.** ▶ Femmes de Fleury, prière de réinsérer, de Jean-Michel Carré.

23.45 *Divertissement : Arthur,* **émission impossible.**

A 2

20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**

22.10 **Divertissement : Rire A 2.** Jacqueline Maillan.

23.05 **Magazine : Lumière.**

23.35 **Cinéma : Fellini Roma.** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1972). Avec Peter Gonzales, Fiona Florence, Marne Maitland (v.o.).

FR 3

20.45 **Magazine : Thalassa.**

21.40 **Magazine : Caractères.** *Présenté par Bernard Rapp.* La prison. Invités : Robert Badinter *(la Prison républicaine)* ; Claude Cherki-Nickles et Michel Dubec *(Crimes et sentiments)* ; Frédéric Boyer *(En prison)* ; Jean-Marc Théolleyre *(l'Accusée)*.

23.10 ▶ **Magazine : Musicales.**

0.05 **Magazine : Océaniques.** Itinéraire d'un ciné-fils (dernière partie).

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Hollywood Follies.** De Michael Blakemore.

21.25 **Sport : Volley-ball.** France-Yougoslavie. Tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques.

22.54 **Le Journal du cinéma.**

23.00 **Cinéma : La Guerre des Rose.** ■ Film américain de Danny De Vito (1989). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny De Vito.

M 6

20.40 **Série : Equalizer.** *Piège pour un espion,* d'Alan Metzger, avec Robert Mitchum, Edward Woodward.

22.25 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**

21.05 **Téléfilm : Je veux être un Indien.** De Martin Defalco.

22.20 **Téléfilm : Le Souffleur.** De Frank Le Wita.

FRANCE-CULTURE

20.00 *Le Rythme et la Raison.*

20.30 **Radio-archives.**

21.30 **Musique : Black and Blue.**

22.40 **Les Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 30 avril au Théâtre du Châtelet) : *Musique d'accompagnement pour une scène cinématographique,* de Schoenberg ; *Sieben frühe Lieder pour soprano et orchestre,* de Berg ; Scènes de Bérénice, de Haydn ; *Symphonie n° 3 en fa majeur op. 90,* de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Waltraud Meier, soprano.

23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas.

Samedi 16 mai

TF 1

13.20 **Magazine : Reportages.** Des pères en mal d'enfants, de Dominique Thouars et David Cosset.

13.50 **Jeu : Millionnaire.**

14.10 **La Une est à vous.** Avec la série « Pour l'amour du risque ».

17.20 **Divertissement : Vidéo gag.**

17.55 **Magazine : Trente millions d'amis.**

18.50 **Divertissement : Les Roucasseries.**

20.00 **Journal.**

20.25 **Sport : Automobile.** Grand Prix de formule 1 de San-Marin : essais.

20.30 **Tapis vert. Météo et Tiercé.**

20.50 **Variétés : Sébastien c'est fou !** Émission présentée par Patrick Sébastien. *L'animateur tire sa révérence.*

22.35 **Magazine : Ushuaïa.** *Les Seigneurs du Kilimandjaro ; D'hélices de Chine ; Un été avec Sélik ; A la rencontre des congres.*

23.45 **Magazine : Formule sport.** Automobile : Grand Prix de formule 1 de San-Marin (essais) ; Handball : France-Suède, à Marseille.

0.20.50 **Magazine : La Nuit des héros** (et à 4.20) Spécial Los Angeles. Le Jeu du cœur depuis Biarritz.

22.40 **Magazine : Double jeu.** Présenté par Thierry Ardisson. Invité : Hervé Vilard ; variétés : Martika, Jean Leloup, The Platters, Eric Clapton.

23.55 **Journal et Météo.**

0.15 **Divertissement : Sexy Cannes.** D'André Halimi.

A2

13.20 **Magazine :** ***Si ça vous change...*** Présenté par Yolaine de La Bigne et Stéphane Plassier.

14.10 **Magazine : Animalia.** Ballenas, reportage en Patagonie.

15.00 **Magazine : Sport passion** (et à 15.30). Basket-ball : championnat de France (finale, match retour) : Pau-Orthez-Limoges.

15.15 **Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**

17.05 **Sport : Rugby.** Championnat de France (quart de finale).

18.55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19.25 **Série : Sylvie et compagnie.**

19.50 **Trois minutes pour faire lire** (et à 1.10). Présenté par Michel Polac. *Chronique de Platine,* de Jean-Louis Flandrin.

19.59 **Journal, Journal des** ***courses et Météo.***

FR 3

15.55 **Documentaire : Le Patrimoine français vu du ciel.** De Jacques Fournier.

16.00 **Traverses.** A cœur, à corps, à cris, documentaire de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly. 3. A cris.

17.00 **Série : Les Aventures de Sherlock Holmes.** *Le Traité naval,* de Jeremy Paul, avec Jeremy Brett, David Burke.

18.00 **Magazine : Montagne.**

18.30 **Jeu : Questions pour un** ***champion.***

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.10 ***Divertissement*** **: Yacapa.** Présenté par Vincent Lagaf'.

20.45 **Série : C'est mon histoire.** La Liberté d'aimer, d'Agnès Delarive, avec Bruno Devoldère, Catherine Retoré.

21.40 **Soirée** ***spéciale : Samedi*** **en fête.** Présentée par Henry Chapier et Vincent Perrot, en direct de Cannes. Coup de foudre à Cannes.

22.45 **Journal et Météo.**

23.10 ▶ **Traverses.** Le Grand Voyage de la vie, documentaire de Slimane Zeghidour et Mohand Ali-Yahia.

23.55 **Magazine : L'Heure du golf.**

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.05

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**

14.05 **Téléfilm : Les Rangers du Texas.** D'Aaron Lipstadt, avec Willie Nelson, Kris Kristofferson.

15.40 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Michel Denisot. Spécial Cannes.

16.05 **Documentaire : The Girl from Nutbush.** *De John Grierson.*

17.05 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

19.35 **Le Top.**

20.30 **Téléfilm : Pleure pas ma belle.** De Michel Andrieu, avec Daniel J. Travanti, Kristin Scott-Thomas. *D'après Mary Higgins Clark.*

22.00 ▶ **Documentaire : Des gorilles et des hommes.** D'Allison Argo.

22.50 **Flash d'informations.**

22.52 **Le Journal du cinéma.**

23.00 *Cinéma* **:** ***La Morsure.*** ▫ Film italien de Fred Goodwin (1989). Avec Jill Schoelen, J. Eddie Peck, Jamie Farr.

0.35 **Cinéma : Sailor et Lula.** ■■ Film américain de David Lynch (1990). Avec Nicolas Cage, Laura Dern, Diane Ladd (v.o.).

2.35 **Opéra :** ***Industrial Symphony.*** De David Lynch.

3.30 **Cinéma : Les Parents terribles.** ■■■ Film français de Jean Cocteau (1948). Avec Jean Marais, Josette Day, Yvonne de Bray.

M6

17.25 **Série : Amicalement vôtre.**

18.20 **Série :** ***Les Têtes brûlées.***

19.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.

19.54 **Six minutes d'informat-** ***Météo.***

20.00 **Série : Papa Schultz.**

20.30 **Divertissement :** ***Les Dents de l'humour.***

20.40 **Téléfilm : Suspect d'office.** De Dan Curtis, avec Dean Jones, Louise Sorel. *Un coupable idéal.*

22.25 **Téléfilm : Le Procureur et l'Assassin.** De Boris Segal, avec George Grizzard, Ed Flanders.

LA SEPT

14.25 **Documentaire : Jessye Norman chante Carmen.** De Peter Gelb et Albert Maysles.

15.25 *Documentaire : Jazz à* **Paris.** De Franck Cassenti. Christian Escoudé, Jean-Charles Capon et Ron Carter.

16.20 **Documentaire : Mémoire en ricochets.** De Michel Mitrani. 1. Dieu *protège la France.*

17.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** *Entretien avec Andreï Gratchev, ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev.*

18.00 **Magazine : Objectif amateur.** *Présenté par Pierre Tchernia.*

18.55 **Documentaire : Lueur d'étoile.** De Dominique Delouche.

20.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**

21.00 *Documentaire* **: Site 2.** De Rithy Pahn.

22.30 **Téléfilm :** ***Je veux être un Indien.*** De Martin Defalco, avec Johnny Yesno, *Buckley Petawabano.*

23.45 **Magazine : Mégamix.** *Chanson plus bifluorée ;* Albanie ; Clock Dva ; Antoine Illouz ; Sappi Lahiri ; Bo Diddley.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Photo-portrait.* Manuel Vazquez Montalban, écrivain.

20.45 **Dramatique.** Les Carnets rouges de la rue de la Clef, de *Liliane Atlan.*

22.35 **Musique : Opus.** Hörspiel, la Vérité, de Bruno de Chénerilles.

0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** Boris Schreiber, écrivain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra** (donné le 11 mai à Radio-France) : Manon, opéra comique, de Massenet, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Alain Guingal ; sol. : Leontina Vaduva, Jienyl Zheng, Gino Quilico, Jean-Philippe Courtis, Marc Barrard, Michel Sénéchal, Annick Massis, Isabelle Eschenbrenner, Marie-Thérèse Keller, Bernard Polisset.

0.08 **Les Bruits du siècle.** Par Martin Kaltenecker.

1.30 **Cabaret.** Par David Jisse. Anne Sylvestre.

Dimanche 17 mai

TF 1

13.30 **Sport : Automobile.** Grand Prix de formule 1 de San-Marin, en direct d'Imola.

18.05 **Magazine : Téléfoot.**

19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes.

20.00 **Journal, Tiercé, Météo.**

20.50 *Cinéma* **: Le Commando de Sa Majesté.** ▫ Film américain d'Andrew Mac Laglen (1979). Avec Gregory Peck, Roger Moore, David Niven.

23.00 **Cinéma : Le Crime d'Antoine.** ■ Film français de Marc Rivière (1989). Avec Catherine Wilkening, Tom Novembre, Jacques Weber.

0.55 **Concert : Brahms.** *Symphonie n° 1* op. 68, de Brahms, par le Leipzig Gewandhaus Orchestra, dir. Mike Newman ; sol. Kurt Masur.

A2

13.25 **Dimanche Martin.**

17.35 **Documentaire : L'Equipe** ***Cousteau à la redécouverte du monde.***

18.30 **Magazine : Stade 2.**

19.59 **Journal.**

20.50 ▶ **Téléfilm : Billy.** De Marcel Bluwal, avec Roger Mirmont, Anna Miasedova.

22.25 **Magazine : Bouillon de culture.**

FR 3

13.50 ***Documentaire :*** **La Saison du guépard.** De Hugo Van Lawick.

14.40 **Magazine : Sports 3 dimanche.**

17.15 **C'est Lulo !** La Légende de Prince Valiant ; Jeu : Les Mondes fantastiques.

18.15 **Magazine : A vos** ***amours.***

19.00 **Le 19-20 de l'information.**

20.45 **Cinéma : Appelez-moi** ***Mathilde.*** De Pierre Mondy, avec *Jacqueline Maillan* Robert Hirsch et Michel Serrault.

22.25 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invitée : Julie Delpy, comédienne.

23.10 **Cinéma : Footlight Parade.** ■■■ Film américain de Lloyd Bacon (1933). Avec James Cagney, Joan Blondell, Ruby Keeler (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.30

13.30 **Magazine : Rapido.** *Présenté par Antoine de* Caunes.

15.15 **Sport : Rugby.** Quart de finale du championnat de France, en direct.

17.50 **Le Journal du cinéma.**

18.00 **Cinéma : Vacances très mouvementées.** ■ Film américain de Howard Deutch (1988). Avec Dan Aykroyd, John Candy, Annette Bening.

En clair jusqu'à 20.30

19.25 **Flash d'informations.**

20.30 *Documentaire :* **Patrick Dewaere.** De Marc Esposito. *En hommage au comédien mort il y a dix ans.*

22.05 **Flash d'informations.**

22.09 **Le Journal du cinéma.** *Présenté par Michel Denisot.* Spécial Cannes.

22.15 **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football : le match, le « big match », les buts de la D1 et de la D2, les buts européens ; Actualité.

0.15 **Cinéma :** ***Série noire.*** ■■■ Film français d'Alain Corneau *(1979). Avec Patrick Dewaere, Myriam Boyer, Bernard Blier.*

M6

19.00 **Série : Les Routes du paradis.**

19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**

20.00 **Série : Madame est servie.**

20.30 **Magazine : Sport 6.**

20.40 **Téléfilm :** ***L'Opération*** **de la dernière chance.** De Fielder Cook, avec Glynnis O'Connor, Armand Assante.

22.25 **Magazine : Culture pub.**

22.50 *Cinéma :* **Les Contes galants de Jean de La Fontaine.** ▫ Film français de José Bénazéraf (1979). Avec Paul Bisciglia.

0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

19.05 *Informations :* ***Dépêches.***

19.10 **Documentaire : Histoire (s) du cinéma.** *De Jean-Luc Godard.*

19.55 **Informations : Dépêches.**

20.00 **Magazine : Sait-on jamais.**

20.30 *Cinéma :* **Twist and Shout.** ■■ Film danois de Bille August (1984). Avec Adam Tonsberg, Lars Simonsen, Camilla Søeberg.

22.10 **Informations : Dépêches.**

22.20 **Cinéma :** ***Vingt-sept heures.*** ■■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1986). Avec Martxelo Rubio, Maribel Verdu, Jon San Sebastian.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de** ***création radio*****phonique.**

22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 24 février au Théâtre de la Ville, à Paris) : Girija Devi, *musique traditionnelle de Bénarès.*

0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 22 juillet 1991 lors du Festival de Montpellier) : Quintette pour piano et vents en mi bémol *majeur op. 16,* de Beethoven ; Quintette pour piano et vents, *de Holliger ; Sonatine* pour hautbois, clarinette et basson, *de Veress ; Quintette* pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson en mi bémol majeur K 452, de Mozart, par Heinz Holliger, hautbois, Elmar Schmid, clarinette, Klaus Thunemann, basson, Radovan Vlatkovic, cor, Andras Schiff, piano.

22.15 **Mémoire d'orchestres.** Par Philippe Morin. Cycle Sergiu Celibidache. Ouverture tragique op. 81, de Brahms ; *Ma mère l'Oye,* de *Ravel ;* Saudades do Brasil, de Milhaud ; *Petrouchka,* de Stravinsky.

23.35 **Mère obscure, père** ***ambigu et fils accompli.*** Par René Koering.

1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** *Par François Picard.* France. Marc Anthony, vielle et voix, *Jacques* Lavergne, accordéon diatonique et violon, Bernard Subert, clarinette, voix, cornemuse et flûte, Jean-François Vrod, violon.

La télévision en 16/9 : A2 une largeur d'avance.

A2 retransmet en direct de Pau le match retour de
LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BASKET,
le 16 mai, à 15h30. Diffusion par satellite, en **16/9 stéréo** (sur TDF 2).
Dans ce nouveau format, A2 va bientôt retransmettre
LE TOURNOI DE ROLAND-GARROS, L'EURO 92 ET LES J.O. DE BARCELONE.
Chaque semaine A2 diffuse une sélection de films et de documentaires en **16/9**.
Pour tout renseignement, tapez 3615 A2 rubrique TVHD.



Le Monde

La cour d'appel de Metz en désaccord avec la Cour de cassation

Nouveau rebondissement dans l'affaire des fausses factures de Nancy

L'affaire des fausses factures de Nancy, qui dure depuis 1987 et porte sur quelque 20 millions de francs, a connu un nouveau rebondissement juridique, jeudi 14 mai, avec la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Metz (Moselle) de juger régulière la procédure suivie jusqu'alors, contrairement à l'avis de la Cour de cassation.

NANCY

de notre correspondante

En apprenant que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Metz avait validé la procédure d'instruction le concernant, M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul (Meurthe-et-Moselle) et principal protagoniste de cette affaire, a immédiatement déposé, avec ses avocats nancéens, un pourvoi en cassation contre la décision rendue. D'autres pourvois suivront, déposés par certains des vingt-sept inculpés de ce dossier.

Ouvert en novembre 1987 par le juge Gilbert Thiel, il va donc repartir une nouvelle fois vers la Cour de cassation. Le 9 avril, Mme Janine Peiffer, procureur général de Metz, avait invité les magistrats de la chambre d'accusation à ne pas s'incliner devant la Cour de cassation qui avait estimé irrégulière la procédure suivie par le juge Thiel. En novembre 1990, une autre juridiction, la cour d'appel de Colmar, avait estimé la procédure du juge Thiel irrégulière en ce qui concernait M. Jacques Gossot. Ce dernier, en effet, avait été mis en cause en mars 1988 par un des inculpés de l'affaire. M. Christian Musy, ingénieur à Seba-Ingenierie, avait déclaré au juge Thiel que M. Gossot était *«le point de passage obligé»* pour obtenir des marchés publics à Toul et que ceux-ci se faisaient moyennant le versement de sommes occultes, soit 5 % de la valeur du marché. M. Musy déclarait tenir cette information de M. André Gusaï, entrepreneur en maçonnerie à Toul et proche à l'époque du maire.

La question du privilège de juridiction

Le juge d'instruction, considérant que cette mise en cause était insuffisante et qu'il ne s'agissait que d'une rumeur, avait poursuivi son instruction; elle devait déboucher, en décembre 1989, sur les accusations détaillées et circonstanciées de M. Gusaï, également inculpé, qui mettait cette fois formellement en cause M. Gossot. Ce dernier faisait à son tour l'objet de poursuites pénales. Depuis lors, tout le débat juridique repose sur la question suivante : le juge Thiel a-t-il respecté la règle du «privilège de juridiction» qui exige la transmission d'un dossier dès que le nom d'un officier de police judiciaire – et, partant, d'un élu – est cité dans la procédure?

Estimant que M. Gossot avait fait l'objet d'une inculpation tardive émanant d'un juge incompétent, la Cour de cassation transmettait donc le dossier à Colmar, qui annulait la procédure à partir de mars 1988 jusqu'à décembre 1989. M. Gossot pensait à cet instant en avoir fini avec ses ennuis judiciaires. Mais la cour d'appel de Metz vient d'en décider autrement. Les juges messins se sont rangés à l'avis du procureur général, qui estimait trop extensive la jurisprudence de la Cour de cassation sur la notion de «personne mise en cause». *«Une inculpation ne peut être envisagée à l'encontre d'une personne simplement visée par une rumeur ou citée comme ayant accompli des actes de sa fonction ou ayant rencontré des personnes déjà inculpées dans la procédure, dès lors que ne peuvent lui être imputés avec une «vraisemblance» suffisante un ou des faits comportant une qualification pénale commis hors ou dans l'exercice de ses fonctions»*, déclarent les magistrats lorrains. Ils ajoutent, tenant tête à la chambre criminelle, qu'à aucun moment avant le 15 décembre 1989, date des aveux d'André Gusaï, *«M. Gossot n'était susceptible d'être inculpé au vu des auditions, déclarations, interrogatoires et constatations figurant au dossier de la procédure»*.

Sur un point cependant, ils invalident la procédure du juge Thiel. M. Gérard Bouthier, ancien secrétaire général de la chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle, inculpé en novembre 1988 de destruction de documents susceptibles de faciliter la recherche de délits, avait été placé en garde à vue puis inculpé en décembre 1989. Cette procédure est jugée irrégulière, la cour rappelant que *«dans une seule procédure, la même personne ne pouvait être entendue à la fois comme inculpée et comme témoin, même sur des faits distincts de ceux correspondant à l'inculpation initiale»*.

MONIQUE RAUX

M. René Teulade invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le «Grand Jury RTL-*le Monde*» dimanche 17 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Teulade qui présidait depuis 1979 la Fédération nationale de la mutualité française, jusqu'à son entrée dans le gouvernement Bérégovoy en avril dernier, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Michel Normand du *Monde*, et de Richard Arzt et Philippe Ballard de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

La hausse des prix de détail a été comprise entre 0,2 % et 0,3 % en avril

Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % à 0,3 % en avril, a indiqué l'INSEE vendredi 15 mai. Hors tabac – dont les prix ont été fortement relevés le 27 avril, – la hausse a été limitée le mois dernier à 0,2 %, soit 3 % sur un an (avril 1992 comparé à avril 1991). En mars, les prix de détail avaient augmenté de 0,3 %, et de 3,2 % sur un an. Il faudra attendre la fin du mois pour connaître le résultat définitif d'avril. La suppression, le 13 avril, du taux majoré de TVA a contribué à contenir la croissance de l'indice des prix, atténuant notamment l'augmentation trimestrielle des loyers.

EN BREF

□ **TADJIKISTAN : 200 morts à la suite de glissements de terrain.** – Quelque 200 personnes sont mortes, jeudi 14 mai, au pied du mont Pamir, au Tadjikistan, dans des glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles. Les équipes de secours envoyées sur place continuaient, vendredi 15, à déblayer la boue et les pierres accumulées sur les villages situés en contrebas du versant montagneux. – (*Tass, AFP.*)

□ **Reporters sans frontières dénonce l'expulsion du correspondant du *Monde* à Alger.** – Dans un communiqué diffusé jeudi 14 mai, l'organisation Reporters sans frontières *«proteste»* contre l'expulsion de notre correspondant à Alger, Georges Marion. Elle estime que cette mesure et *«la multiplication des procès, harcèlements, voire emprisonnements dont sont victimes des journalistes algériens»* représentent *«de graves violations à l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme»*.

□ **LIBAN : le général Aoun ne veut pas renoncer à son «droit de parole».** – Dans un entretien publié, jeudi 14 mai, par le quotidien arabe *Al-Hayat*, le général Michel Aoun a affirmé qu'il ne s'était *«jamais engagé envers la France à observer un droit de réserve»* et qu'il ne renoncerait pas à son *«droit de parole»*. Le Quai d'Orsay avait indiqué mercredi qu'il allait rappeler le général Aoun – qui a trouvé asile en France – au respect de ses *«engagements»*, à la suite de déclarations à la presse, qui avaient entraîné une protestation officielle libanaise. – (*AFP.*)

□ **La moitié des journalistes de RMC-Moyen-Orient entament leur quatrième jour de grève.** – Les journalistes arabophones de RMC-Moyen-Orient (soit la moitié de la vingtaine de journalistes), contrôlée par le holding d'Etat SOFIRAD *via* la SOMERA, sont en grève depuis mardi 12 mai pour protester contre les licenciements demandés par le directeur général, M. Jacques Taquet, et contre la réorganisation qu'il propose. L'antenne diffuse cependant ses émissions, les journaux arabes étant assurés par des non-grévistes. M. Taquet a indiqué qu'il réunirait l'ensemble des salariés prochainement, une initiative que Force ouvrière qualifie de *«manœuvre»*. FO reproche notamment à M. Taquet le licenciement du rédacteur en chef et d'un cadre administratif.

□ **Vers une nouvelle expertise dans l'affaire de la Maison des têtes à Toulon.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a infirmé l'ordonnance du juge de Toulon qui, le 10 janvier dernier, avait refusé une nouvelle expertise demandée par les familles des treize victimes de l'explosion de la Maison des têtes à Toulon en 1989. Le juge, Mme Cutajar, s'en tenait aux conclusions du dernier expert qui retenaient la thèse de l'accident dû à une fuite de gaz. Les familles persistent à penser que la thèse de l'explosif est plus plausible. La nomination d'un nouveau collège d'experts a été demandée par la juridiction aixoise. – (*Corresp.*)

□ **Le procureur de Foix estime n'avoir failli *«ni à ses devoirs, ni à sa fonction»*.** – Le procureur de la République de Foix (Ariège), M. Yves Delpech, qui avait refusé de participer aux cérémonies du 8 mai afin de protester contre les propos des associations d'anciens combattants qui avaient, selon lui, *«traîné dans la boue et calomnié les magistrats»* à la suite de l'arrêt Touvier, a estimé mercredi 13 mai n'avoir failli *«ni à ses devoirs, ni à sa fonction»*. Dans un communiqué, M. Delpech, qui assure *«n'avoir émis aucune appréciation sur le fond de l'affaire Touvier»*, affirme avoir voulu *«défendre l'honneur de la justice et du corps de la magistrature»*. Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait décidé mardi 12 mai de déclencher la procédure disciplinaire et de saisir la commission de discipline du parquet (*le Monde* du 14 mai).

□ **FOOTBALL : Toulon rétrogradé en deuxième division.** – La Direction nationale du contrôle de gestion du football français (DNCG) a décidé, jeudi 14 mai, de rétrogader en deuxième division le Sporting-Club de Toulon, en raison de ses difficultés financières. La DNCG a pour mission d'assainir les finances du football. Les responsables toulonnais, qui ont fait appel, avaient été déjà interdits de recrutement. La Ligue nationale de fooball réunira son conseil d'administration vendredi 22 mai pour désigner le club repêché. Battue mercredi 13 mai par Strasbourg lors des barrages et reléguée en deuxième division, l'équipe de Rennes peut espérer retrouver sa place parmi l'élite.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Pas de chance

C'EST insensé ce qu'il peut y avoir de fous en liberté dans ce pays! Des gens relativement haut placés, à des postes de responsabilité qui vous sortent des trucs à tomber par terre. Tenez, tôt ce matin, j'allais pour prendre le métro, le transistor vissé à l'oreille. On parlait de Jocelyn Delecour, cet ancien champion d'athlétisme, un type épatant, décoré par de Gaulle et condamné pour homicide involontaire. Après un dîner arrosé, il a écrabouillé trois personnes au volant de sa Land Rover, une bagnole pesant deux tonnes.

France-Info tend son micro à l'avocate de la Ligue contre la violence routière. Et vous savez ce qu'elle sort, cette allumée, d'une petite voix claire, tranquille, assurée : Quand on prend la route avec 1,64 gramme d'alcool dans le sang on doit être conscient du danger qu'on représente et si on est coupable d'homicide, je regrette, il n'est pas involontaire.

Non, mais où elle va là? Enfin, réfléchissez! Je me bourre la gueule, je démarre, j'écrase une jeune femme enceinte de six mois, son mari et son petit garçon de quatre ans. La faute à qui? A pas de chance. Avec six verres dans le nez, on zigzague, la ligne blanche, on la voit en pointillé, on multiplie les tête-à-queue, on double sans prévenir, ça passe ou ça casse, et si ça casse, on n'y est pour rien.

La preuve, c'est pas un gamin et demi, c'est trois que des chauffards avinés réussissent à envoyer chaque jour de l'année dans les tiroirs de la morgue sans le faire exprès. S'ils s'appliquaient d'avantage, ce score franchement minable serait quand même un peu plus élevé. Seulement voilà, l'alcool émousse les réflexes et brouille la vue. Résultat au lieu d'accélérer on freine, et il arrive qu'on rate la cible.

Il n'est pas volontaire, justement, dans ces cas-là, l'homicide, il est velléitaire, indécis : Qu'est-ce que je pourrais bien me faire? Cette Volvo? Elle est peut-être un peu costaud pour moi. Cette R 5? Trop facile. Ah! Tiens, ce break familial, ce serait pas mal! Je fonce... Et c'est la Renault que j'enfonce. Vraiment pas de pot!

Le retour en Birmanie des Rohingyas réfugiés au Bangladesh a été ajourné

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le rapatriement des premiers réfugiés musulmans birmans au Bangladesh, qui devait commencer vendredi 15 mai, a été ajourné. Depuis plusieurs jours, les Rohingyas regroupés dans des camps de réfugiés manifestaient quotidiennement contre un programme sur lequel Rangoun et Dacca s'étaient mis d'accord le 7 mai. Selon Dacca, l'opération devait s'étaler sur six mois. 251 000 Rohingyas se sont réfugiés ces derniers mois au Bangladesh à la suite d'une brutale répression.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui devait être associé à l'opération, avait indiqué mercredi qu'il n'y participerait pas dans les conditions actuelles. Il estimait que les retours doivent être volontaires et que la sécurité des Rohingyas doit être assurée en Birmanie, deux conditions loin, pour l'instant, d'être remplies.

L'intervention du général Ne Win

Depuis le 28 avril, date à laquelle Dacca et Rangoun ont passé un accord de principe sur les rapatriements, les Rohingyas ont continué de fuir la Birmanie, à raison de deux mille personnes en moyenne par jour; ce qui laisse penser qu'ils y sont toujours victimes d'une répression ou qu'ils la redoutent. Enfin, des milliers de réfugiés se sont enfuis des camps du Bangladesh afin d'échapper à un rapatriement.

Entre-temps, le ministre birman des affaires étrangères, U Ohn Gyaw, a déclaré le 7 mai que son gouvernement n'avait cédé à aucune pression étrangère en libérant, depuis le 23 avril, 75 détenus politiques, en autorisant Mme Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée depuis juillet 1989, à recevoir la visite de son époux – le 2 mai dernier à Rangoun, – en proposant un *«dialogue»* avec l'opposition et en suspendant les offensives militaires contre des minorités ethniques insurgées.

Ces commentaires font suite à des informations selon lesquelles ces mesures répondent aux vœux du Japon, l'un des principaux anciens bailleurs de fonds de Rangoun. Tokyo aurait également réclamé le rapatriement des Rohingyas comme condition à la reprise d'une aide suspendue en 1988, lors de la sanglante répression d'un mouvement populaire en faveur de la démocratie, et qui n'aurait repris, depuis, qu'en ce qui concerne les projets déjà en cours.

Enfin, les spéculations selon lesquelles le général Ne Win, qui a renoncé à toute fonction officielle en juillet 1988, serait l'instigateur des récentes mesures, semblent se confirmer de façon indirecte. Pour la première fois en près de quatre ans, l'ancien dictateur est intervenu publiquement pour demander, dans une note manuscrite, que son portrait soit retiré des lieux publics. Ne Win aurait, ces derniers temps, reproché vertement à la junte ses maladresses, notamment son incapacité à redresser une image déplorable à l'étranger.

JEAN-CLAUDE POMONTI

SOMMAIRE

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 23 à 30

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 15 mai 1992 a été tiré à 515 218 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

Le choléra dans l'empire des tsars

Il y a cent ans, une épidémie de choléra envahissait la Russie. Le mal causa la mort de près de 300 000 personnes et révéla surtout la rigidité d'un système incapable de comprendre une société en mutation.

Des communes au bord du gouffre

Le supplément «Heures locales» présente le bilan de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 1990. Celui-ci souligne la dégradation financière des collectivités territoriales de la région.

LA FINLANDE EN LIBERTE AVEC VOTRE PROPRE VOITURE

SILJA LINE

Découvrez le monde merveilleux de SILJA LINE.

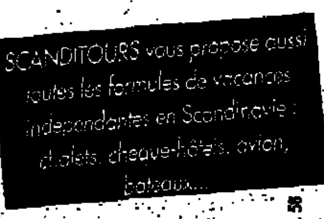
A bord du FINNJET, SILJA LINE vous offre la seule route directe ALLEMAGNE-FINLANDE (Travemünde-Helsinki).
Et tous les jours les liaisons SUEDE-FINLANDE : Stockholm-Turku et surtout Stockholm-Helsinki à bord des incomparables géants blancs, SILJA SERENADE et SYMPHONY, qui vous émerveilleront par leur luxe, leur confort et leur beauté.

Renseignements et réservations dans les Agences de Voyages et auprès de l'Agent Général de SILJA LINE en France :

SCANDITOURS

36 RUE TRONCHET 75009 PARIS
TEL : (1) 47 42 38 65





MODE, SOYONS "REALISTES"

Le luxe au prix du luxe, c'est inabordable... Le luxe aux prix Rodin, vous pouvez vous le permettre.
Quelques précisions utiles :
Le luxe, depuis 30 F le mètre, ou plus, si vous le souhaitez vraiment.
La mode, depuis 30 F le mètre (et parfois moins encore).

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Le Monde

SANS • VISA

Vermeer vu de Delft



G. DUBBELMAN/HOLLANDSE HOOGTE

Comme si elle se souvenait du regard que le peintre avait posé sur elle, Delft reste aujourd'hui le modèle vivant des œuvres de Vermeer.

AMSTERDAM régnait sur le monde. Les fruits de la bourlingue, le florissant printemps de la République marchande inspiraient des peintres d'un genre nouveau. Ils copiaient la laine des tapis, l'argent des plats, l'irisation des hanaps, et prenaient pour modèles, au lieu de saints et de héros, des bourgeois satisfaits en habits noirs et chapeaux ronds. Pour les artistes et leurs acheteurs, ces buveurs de bière, ces amis des «trognes» et des perles valaient autant que des scènes de bataille ou de mythologie. Les Hollandais, d'un goût sûr, d'un appétit sincère, s'élevaient à «la noblesse du sujet».

Leur commerce touchait alors tous les rivages. Ils appliquaient avec succès les inventions du siècle, les leçons de Descartes et de Spinoza. Déjà ils n'aimaient plus la guerre. C'étaient d'âpres tolérants qui préféraient le courage des résistants à l'héroïsme du salut ; des épicuriens parcimonieux courant les mers et ne songeant qu'à fumer leur pipe, les chausses sur des chenets.

Ils réclamaient des images de bonheur tranquille. Tout un genre les représentait au centre de leurs acquisitions, de leurs bijoux et de leurs cruches, dont la reproduction réaliste rendait l'exacte valeur. Les artistes partisans de leur credo libéral, qui leur tendaient un miroir complaisant, célébraient leurs mœurs lisses comme des carreaux de faïence, sans les aspérités du trouble et du dépassement. Un art de peindre servait un art de vivre. Le manifeste d'une tradition.

Aujourd'hui les Pays-Bas s'agitent avec l'Europe, conquièrent, comme toujours, des terres sur la mer ; leurs ports actifs commercent avec le monde, mais, sous l'immuable ciel changeant des estuaires, dans ces coups de soleil qui frappent aux vitres des maisons de briques, à l'écart du négoce fiévreux, là où l'on se bat contre la mer avec des moulins à vent, ils ressemblent aux œuvres des petits maîtres, copieurs scrupuleux, dont les Hollandais refont depuis des siècles la copie. Les peintres leur ont appris à aimer la flamme d'une tulipe, le feu d'une aiguière de vermeil, à se placer comme sur la ligne de fuite des perspectives d'intérieur, sur le damier des carrelages aux cases avancées du présent. Leur tradition s'ancre moins dans l'Histoire que dans la transparence des réfractions, à travers le prisme d'un verre, à la surface d'une goutte d'eau, dans les images multipliées d'un confort serein. Leurs tableaux étaient des fenêtres, leurs fenêtres sont des tableaux qui ouvrent des yeux carrés sur des scènes familières, l'ordinaire et les ustensiles des jours, qui exposent leurs reflets dans les rues, et renvoient, comme au fond de chambres noires, l'image renversée du ciel que déchire l'aile des vents.

Pour échapper à ce piège, à ce jeu de miroirs national, pour ne pas se perdre dans une fidèle complicité, dans la séduction des villes et des paysages, pour ne plus peindre un peuple à son avantage mais, au-delà, l'humanité, il fallait être fou ou sage, Rembrandt ou Vermeer.

Rembrandt s'y foudroya, son génie universel le priva de commandes : il mourut pauvre. Vermeer, qui ne peignit qu'une trentaine de tableaux, prit une autre voie et fit sa révolution en douceur. Il porta à leur sommet deux genres appréciés de l'époque : le paysage et la scène d'intérieur. Une toile ou deux par an, dont le sujet n'était plus documentaire, les êtres les maîtres du décor, les objets non plus des objets mais des choses. Il s'accrochait à la lumière, à la matière, aux visages sans ressemblance dont les fronts penchés sont habités d'une pensée. Il prenait ses laitières, ses dentellières dans l'instant fugitif où l'esprit arrête le corps et s'efforce de bien agir sans bouger. Quelques éléments, toujours les mêmes, des tapis, des faïences, des cartes géographiques, des embrasures de fenêtres, suffisaient à ses compositions. Il soumettait aux rigueurs de l'art ce qui, avant lui, obéissait aux lois du marché. Ce n'était plus le triomphe de la Hollande qui sortait de son atelier mais des allégories de la peinture, des genèses, des créations. Inclassable, sans vrais maîtres, sans disciples, sans école, Vermeer, pourtant, leur ressemblait. Pendant plus d'un siècle, on le confondit avec de Hooch ou Ter Borch qui, comme lui, peignaient des intérieurs.

Sans forcer l'admiration des contemporains, il ne les avait pas trahis non plus. Simplement, patiemment, il avait déplacé les plans, modifié les éclairages, inscrit ses modèles dans une durée qui dépassait les conjonctures favorables – peu après sa mort les Provinces unies commençaient leur déclin. Pour un riche détail, pour tout le pittoresque du miracle hollandais, il n'aurait pas éteint une couleur, abîmé une forme. Son dessin rigoureux libérait de l'espace pour des abstractions, des symboles, une quiétude spirituelle, absents des représentations conventionnelles de bourgeois en chambre. Aux enluminures laïques, au livre d'heures de la République marchande, à l'excès des nourritures terrestres, Vermeer substituait des chairs de lait, des murs nus, des clartés tombant sur des regards limpides. Au noir utilitaire il préférait le gris bleuté des nacres, des jaunes d'or pâles, des bleus francs, des couleurs mentales... Ses prédécesseurs avaient peint des certitudes d'écumeurs d'épices, il peignait leur condition d'homme, le moment sérieux où s'oublie l'affairement. Laissant aux maîtres des intérieurs la chronique d'une époque faste, le soin des albums de famille, il donnait à ses Hollandais les traits communs de l'esprit humain.

Plutôt que la Hollande typique, il saisissait une atmosphère, le vol suspendu d'un moment, la vue de Delft, de n'importe où, quand la nature s'immobilise et que descend la paix du cœur. Proust avait vu le plus beau tableau du monde. Il fit tomber et mourir Bergotte, l'écrivain, devant le petit pan de mur jaune, la «précieuse œuvre d'art chinoise» qui éclaire un endroit de la toile, l'invention de lumière qui rivalise avec le jour. Van Gogh s'étonnait qu'en s'approchant les couleurs changent, s'anarchisent, qu'il faille se placer à la bonne distance, comme sur un mécanisme secret, pour que se dégage l'impression météorologique de l'œuvre où tout est recomposé. Vermeer a faussé les proportions des bâtiments, recentré le clocher de la Nieuwe Kerke, allongé les remparts de la porte de Rotterdam, rajouté des toits, déserté le port au trafic intense, l'orgueil des Delftois. Ce n'était pas une veduta, une topographie, la ville n'avait été qu'un motif pour la peinture des ombres, la lumière des couleurs, le réalisme illusoire d'un instant perpétuel.

Aujourd'hui on peut retrouver la place du peintre sur les bords de la Schie, face au Zuidwal, voir comme lui le vieux clocher, l'armatorium, la rivière au confluent d'un canal.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

Lire la suite page 26



Presque seul avec Bogart

IL y a des soirs comme ça de plus en plus fréquents, des dimanches après-midi où la télé ne sert plus que des mets avariés. Dehors, le temps, en ces week-ends de mai, a les couleurs du 11 novembre, la météo du journal promet encore des bourrasques. Sortir reviendrait à nourrir son vague à l'âme, affronter encore ce qui vous a déjà assombri la semaine.

Autour de vous, vos proches paressent, ne comptant plus que sur vous, sans trop y croire, pour l'idée qui sauverait ces heures à venir. Dans les familles, dans les couples, qui connaissent parfaitement ces phases d'ennui qu'on appelle loisirs, et leur rituel, il s'en trouve un pour proposer : *« Et si on se passait un film ? »*

Dans les couples, c'est toujours une question troublante, comme si l'autre venait de suggérer de retourner dîner à la pizzéria de leur première rencontre. L'un et l'autre, alors, regardent le magnétoscope du téléviseur, cet objet noir et énigmatique qu'aucun citoyen normal n'a jamais su faire fonctionner, cet appendice télévisuel qui enlaidit le salon ou la chambre, réclame un meuble, règne au milieu de fils qu'on ne supporterait pas du téléphone, entre le décodeur de Canal Plus, et les récepteurs des chaînes câblées. Si son approche reste mystérieuse, marche avant, marche arrière, arrêt sur image, télécommande complexe comme un poste de pilotage d'A 320, son usage, tellement banalisé par les enfants, peut faire naître des peurs légitimes chez les adultes sensés. Car le magnétoscope, en ces temps de programmes préconditionnés, est une terrible liberté. Le dernier droit des citoyens de détourner les images officielles, de leur en substituer d'autres, les siennes, celles de la famille, un patrimoine moderne qui a envahi la maison sans qu'on y prenne garde pour finir dans la bibliothèque, avec les livres.

Il est même possible, le commerce de la K7 se diversifiant, de se passer tout à fait de la Une ou de la 2, de composer son menu intime, entre l'*Histoire de la seconde guerre mondiale*, *la Vie des bêtes* et toutes les *Tranches de rire* possibles, même les moins drôles. Il y en a pour toutes les heures, pour tous les goûts, domestiques en diable, le magnéto éducatif, pour apprendre l'anglais, le jeu de société et le porno complice, la nostalgie des années 70 et ce cher vieux Walt Disney.



LE magnétoscope a libéré les mères de famille, les chers petits oubliant leurs gros chagrins d'après-goûter en se repassant sans cesse *Mary Poppins* ou *Terminator 3*. Tout cela paraît normal, convivial, à portée de main et de désir, des millions de télés privées pour se distraire hors du PAF. Impression trompeuse. Méprise. Car l'objet noir avec ses cadrans clignotants renferme une tout autre force, dangereuse d'utilisation, sans innocence. Le rituel du magnéto paraît enregistrer vos tics, vos petites manies, mieux : vos obsessions.

Il est déjà votre mémoire, le registre faussement en mouvement de quelques images qui vous hantent et auxquelles vous retournez sans cesse. *« On se passe un film ? »*, vous demande-t-on. Dans une famille, ce sont les enfants qui gagnent, et vous êtes bon pour voir *Rocky*. 1, 2 ou 3, recommencer son match de la dernière chance. Mais, à deux, la proposition devient vite soupçon, ou négociation. En tout cas, collection de secrets qui menacent sans cesse d'être découverts. Elle préfère *Autant en emporte le vent*, que votre petite télé intime a déjà diffusé vingt fois en deux ans. Comment lui dire que ce romantisme sudiste ne vaut pas un bon polar noir ?

Elle vous attend à ce tournant-là, sait très bien que si vous étiez sincère, le magnétoscope, pour vous plaire, restituerait *Key Largo* ou *le Port de l'angoisse*. Elle pense toujours que c'est Lauren Bacall qui vous tente. Vous n'avez jamais osé lui avouer qu'Humphrey Bogart, et son regard de cocker sauvé de la noyade, vous fascinait davantage, que vous donneriez cher pour imiter sa façon de fumer, ou de remonter son pantalon sur des hanches fuyantes.

Elle est partante pour *Chambre avec vue*, pour *Gloria*, pour des œuvres explorant des destins de femmes. Elle déteste votre goût pour votre galerie de chefs-d'œuvre qui déshabillent trop vite les femmes. Vingt fois, vous avez eu les mêmes discussions, à l'heure du magnéto. La liste des cassettes marque vos différences, vos querelles, votre chronique.

Elle sait bien que lorsqu'elle s'absente, vous vous précipitez dans les bars de New-York, où vos losers préférés, De Niro, Pacino dans *Sea of Love*, ou Bogart offrent un dernier verre nocturne à une blonde sans illusions. Retenue chez sa mère, elle vous accusera en silence ou d'un rire léger de l'avoir trompée avec Andie McDowell, la sage héroïne de *Sexe, mensonges et vidéo*.

Vous, vous trouvez qu'on fait, à la maison, la part trop belle à Robert Redford. Les soirs d'orage, vous serez accablé pour posséder l'intégrale des films de Marilyn Monroe. Vous répondrez par le trop-plein de Gary Cooper. Elle demandera, haut et fort, ce que Kim Bassinger peut bien faire chez vous.

CES soirs-là, il n'y a plus, pour se réconcilier, que de fuir ensemble du côté d'Hitchkock, sauf *les Oiseaux*, qu'elle déteste, pour Kim Novak. S'attendrir aux comédies de Minnelli ou de Capra, qui connaissaient si bien la vie amoureuse. Trouver le point d'équilibre entre elle et vous, entre Katharine Hepburn et Bogart, avec *African Queen*.

Et avec les années, cette vidéothèque deviendra un peu la version audiovisuelle de vos livres de photos, l'imprimé sur bandes de vos bons souvenirs. Vous vous apaiserez, et la rassurerez : les cinq ou six femmes qui valaient la peine d'être approchées sont sagement rangées avec les souvenirs, près des photos d'elle, sur l'étagère. Quant à ses béguins, à elle, ils vous paraissent bien inoffensifs. *« On se fait un film ? »* Alors, la question piège vous sera plus complice.

Philippe Boggio

ESCALES

Le Musée du Désert

Le « Désert », c'est, dans l'Ancien Testament, au livre de l'Exode, le lieu où le peuple hébreu erra quarante années durant. Lieu de tribulations, de tentations, de désespoirs, mais aussi lieu où la parole de l'Eternel se fit entendre. Par réminiscence biblique, les protestants appelleront « désert », selon une métaphore spirituelle, la clandestinité qui leur sera imposée aux époques de persécution, en particulier dans la période qui suivra la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en octobre 1685 (signé en 1598 par Henri IV, il avait mis fin aux guerres de religion en accordant aux réformés la liberté de conscience et, dans des limites assez étroites, la liberté de culte) et se prolongera, avec des intensités variables, jusqu'à l'Edit de Tolérance de 1787, sous Louis XVI, peut-être même jusqu'à la Révolution. Mais au-delà de la métaphore, ils vivront une réalité physique : privés de temples, ce n'est littéralement que dans un désert, au milieu des bois, des garrigues, dans des endroits isolés et cachés, qu'ils allaient se réunir pour écouter des prédicants pourchassés prêcher l'Evangile.

Le « Désert » s'étendait en Bas-Languedoc, en Vivarais et en Dauphiné mais c'est surtout dans les Cévennes qu'il faut en chercher les traces : les violences y furent en effet plus intenses qu'ailleurs. De 1702 à 1710, ce « Désert »-là fut même le cadre d'une véritable guerre, opposant 25 000 à 30 000 dragons du roi à quelque 1 500 à 2 000 camisards (dans les actions de nuit, les huguenots revêtaient leurs chemises blanches pour se reconnaître dans l'obscurité), gens du peuple, paysans, tisserands et cardeurs de laine. Aujourd'hui, c'est là, au cœur des montagnes cévenoles, que le « Désert » possède son musée.



« L'Assemblée interdite » par Jeanne Lombard.

Partir d'Alès, dans le Gard. Ce n'est peut-être pas la capitale des Cévennes (cet arc de cercle en a-t-il une ?) mais, lors de la guerre des Cévennes, ce fut un quartier général, celui des armées du roi. Le « Désert », lui, est plus loin. Anduze, à dix kilomètres, est une première étape. On l'a surnommée la Genève des Cévennes. On comprend pourquoi en visitant le temple de l'Eglise évangélique indépendante, le plus grand de France, dit-on, l'Alsace exceptée : deux mille fidèles pourraient s'y rassembler. A quoi s'ajoutent une chapelle méthodiste, une église des adventistes du septième jour et une salle pentecôtiste. Une petite Genève effectivement.

D'Anduze, on file vers Mialet, le long de la vallée du Gardon. La route offre d'admirables vues plongeantes. En chemin, visiter la bambouseraie de Prafrance. Enfin, le Mas Soubeyran, un enchevêtrement de ruelles. Au cœur de ce hameau cévenol, le Musée du Désert, créé en 1910 autour de la maison natale du chef camisard Pierre Laporte, dit Rolland, tué en août 1704, un des deux généraux de l'Armée de l'Eternel, avec Jean Cavalier qui, jugeant le combat désespéré, acceptera de traiter avec le maréchal de Villars et finira gouverneur de Jersey.

Musée d'histoire, il cherche à faire revivre une phase, décisive, et qui continue aujourd'hui encore à marquer le protestantisme français. Les moyens utilisés sont variés. On y trouve aussi bien la reconstitution d'un paisible intérieur cévenol – cuisine, chambre, objets familiers – que l'évocation, par des figures de cire à l'instar du Musée Grévin, d'un culte de famille au temps de la clandestinité, la fameuse « lecture de la Bible » par le patriarche. Sont également exposés des objets cultuels utilisés à cette époque des cultes interdits : chaires escamotables, coupes de communion démontables, psautiers de chignon, bibles retrouvées dans des murailles où elles avaient été enfouies par crainte des perquisitions. En perspective, toute la propagande menaçante de la répression, les affiches du pouvoir royal, édits, règlements et arrêts, qui, par leur profusion même, laissent deviner quelle fut l'opiniâtreté de la résistance. Mêlé aux objets et aux documents, l'art n'est pas absent de ces salles. A la fin du XIXe, au début du XXe, des peintres protestants illustrèrent l'histoire de cette religion. Ils s'appelaient Girardet, Labouchère, Jeanne Lombard, Max Leenhardt. Ils sont là, formant presque une école. Figuratifs plutôt mais expressifs d'une foi.

Dans la première section du Musée, celle enclose dans la maison de Rolland, un parcours chronologique retrace l'histoire de la France protestante, de la Réforme à la Révolution. Avec ses temps forts : la révolte camisarde, les baptêmes et les mariages au « Désert », l'affaire Calas, la remise en place des églises protestantes par Antoine Court et Paul Rabaut. Une halte spirituelle, la salle des Bibles, où Le livre (sa lecture et sa possession étaient interdites) est présenté dans la diversité historique de ses éditions au milieu d'une iconographie attestant l'importance attachée à sa lecture individuelle ou familiale.

Une autre partie, appelée le Mémorial, a été construite au début du siècle, dans le style, semble-t-il, que les Anglais affectionnaient alors pour leurs temples : grands murs blancs et vitraux historiés. Mémorial de quoi ? C'est un jardin des supplices, insinuent les *pacifiques* : à quoi bon cataloguer ainsi les mille et une formes de la persécution ? En vérité, ce qui est commémoré ici, ce sont toutes les formes que revêtit la résistance. Prêcher l'Evangile en était une, même s'il fallait y laisser la vie. Fuir au péril d'être emprisonné en était une autre, pour se réfugier en pays protestant (Suisse, Prusse, Hesse, Hollande, Angleterre voire l'Amérique et l'Afrique du Sud) pour y retrouver la liberté de conscience. Ou encore souffrir sur les galères du roi plutôt que d'abjurer, et, pour les femmes, l'enfermement à n'en plus finir ainsi que le subirent les prisonnières de la tour de Constance, à Aigues-Mortes. Ce Musée, après tout, ne se défend pas d'être porteur de leçons.

Musée historique, il n'en est pas moins également un musée religieux, une mémoire protestante. Ainsi chaque année un culte protestant est-il célébré en plein air, sous les chênes et les châtaigniers qui l'entourent. C'est l'Assemblée du Désert, culte et fête commémorative. Douze à vingt mille protestants, selon les années, venus des environs mais également de toute la France et des pays de l'Exode sont heureux de s'y retrouver, en masse pour une fois. C'est le « jour du Musée » ainsi que l'on qualifie volontiers, dans la région, ce rendez-vous du premier dimanche de septembre.

Musée du Désert, le Mas Soubeyran, Mialet, 30140 Anduze, tél. : 66-85-02-72. Ouvert tous les jours du 1er mars au 30 novembre, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures, de 9 h 30 à 18 h 30 du 1er juillet au premier dimanche de septembre. Visite commentée.

Pariscope viennois

Scènes d'été, une brochure de l'office de tourisme de Vienne présente, sous forme de magazine, les événements culturels et artistiques de la capitale autrichienne pour les mois à venir. Un Festival de Vienne (9 mai-21 juin) brillantissime, puisque se succéderont au pupitre Claudio Abbado, Wolfgang Sawallisch, Riccardo Muti, Carlo Maria Giulini, Lorin Maazel, de grands interprètes – Maurizio Pollini, Elisabeth Leonskaja, Alfred Brendel notamment – et les voix de Jessye Norman, Cheryl Studer, Kiri Te Kanawa, José Carreras et Hermann Prey. Ella Fitzgerald et le trompettiste Dizzy Gillespie seront à l'affiche de la Fête du jazz (20 juin-9 juillet) tandis que les Petits Chanteurs de Vienne se feront entendre à la messe de 9 h 15 à la Hofburg, le dimanche et les jours de fêtes religieuses, jusqu'à la fin du mois de juin et à partir de mi-septembre. Cela sans préjudice des expositions « L'héritage de l'Egypte ancienne », « L'art de l'affiche de Toulouse-Lautrec aux arts déco », « Paul Flora », figure de proue de l'humour noir autrichien, « L'enfant à Vienne ») des représentations de l'Opéra national et du Volksoper, des pièces de théâtres des croisières sur le Danube, des marchés d'art et d'antiquités. *Scènes d'été* conseille enfin de découvrir la capitale autrichienne en courant, en tram ancien, en bicyclette ou côté coulisses. Disponible à l'office national autrichien du tourisme (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57).

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

Dixième Marche de la Bièvre, dimanche 24 mai avec quatre formules pour remonter le cours de cet affluent de la Seine et son agreste vallée : une marche à la lune de 50 km (départ à 0 h de Notre-Dame), une marche à l'aurore de 28 km (départ à 3 h 30 de Verrières-le-Buisson), une marche au soleil de 23 km (départ vers 8 h de la gare de Bièvres) et une marche des enfants de 11 km. Parcours balisés, ravitaillements assurés et arrivées à Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) avec acheminement vers les gares de Versailles. Renseignements au 69-20-48-70.

Cinquième édition du Country Show International, du 22 au 24 mai, à l'hippodrome d'Auteuil, à Paris. En vedette, le golf, la chasse, la pêche et l'équitation avec concours complet, saut d'obstacles, matchs de polo, poneys, attelage, dressage et vente de quarter horses. Comme chaque année, spectacles, démonstrations et possibilité de découvrir et de tester les nouveautés présentées par plus de 400 exposants. Métro Porte-d'Auteuil, de 10 à 20 h, 70 F, gratuit pour les moins de 12 ans.

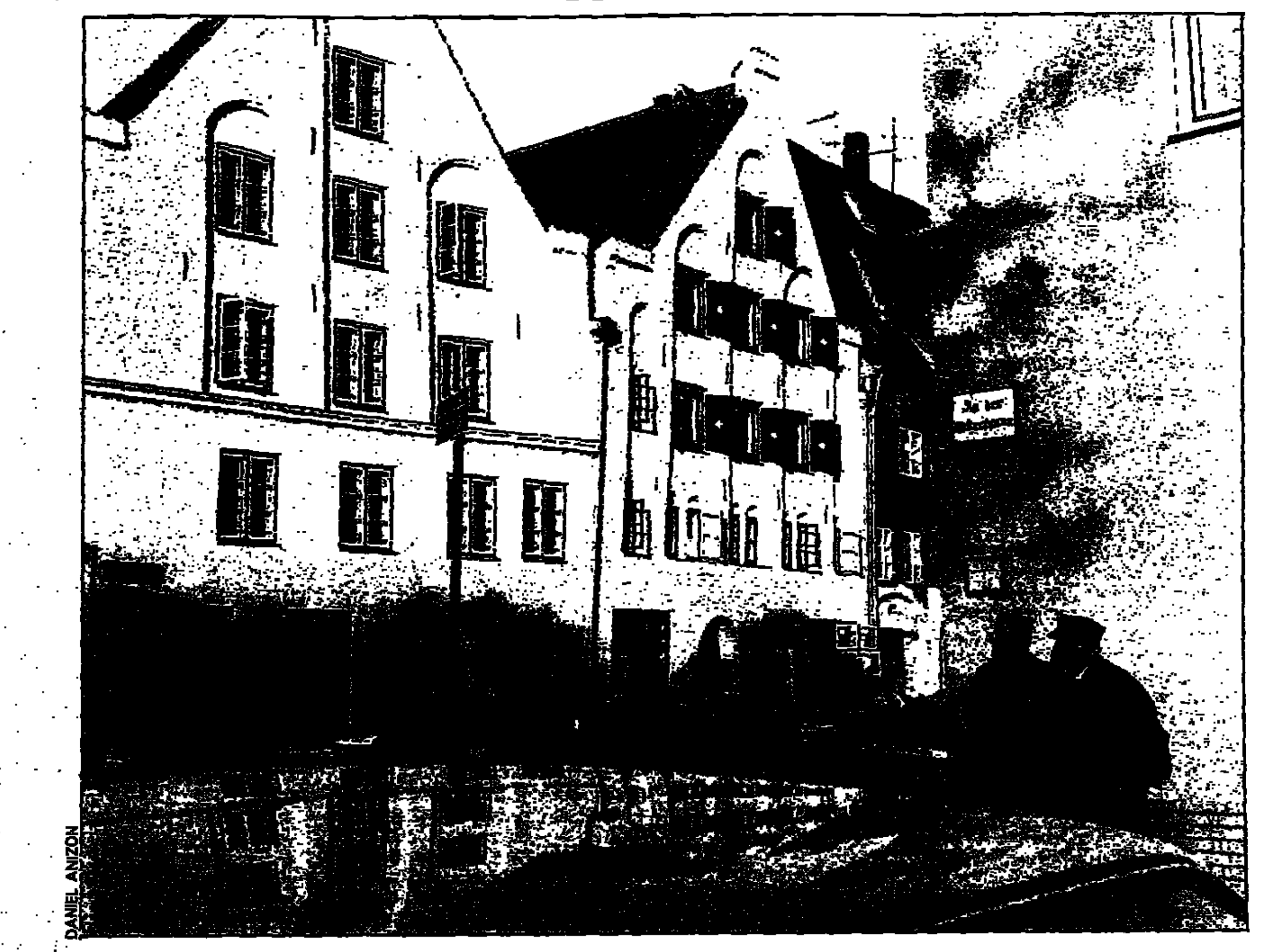
Grande messe verte au domaine de Courson (91680 Courson-Monteloup, tél. : 64-58-90-12), à 35 km au sud de Paris, avec la 16e édition des Journées des plantes de Courson, du vendredi après-midi 15 mai au dimanche 17 mai. Une exposition-vente de plantes sélectionnées par 140 exposants, pour le jardinier en herbe, l'amateur éclairé ou le collectionneur chevronné.

Une soirée à l'Opéra proposée par l'Hôtel Concorde Saint-Lazare de Paris dans le cadre d'un forfait comprenant une nuit en chambre simple ou double et un spectacle au choix : *Vaslaw-Carmen* (ballet de Roland Petit)-*Etudes* (ballet de Harald Lander) au Palais Garnier les 29, 30 mai ou 16 juin (1 700 F pour une personne, 2 050 F pour deux), *le Barbier de Séville*, le 5 juillet en matinée (1 910 et 2 470 F) et *le Lac des Cygnes* à l'Opéra Bastille, le 15 ou le 18 juillet (1 640 et 1 930 F). Réservation au 40-08-43-12.



Lubeck, le rococo protestant

La réunification allemande redonne de l'air à l'ancienne ville hanséatique, où la marque de Thomas Mann et des siens demeure forte même si les jeunes ne lisent plus guère *Doktor Faustus*.



DANIEL ANIZON

LE plus souvent, le voyageur pénètre dans Lubeck par la porte de Holstein, qui forme un ensemble avec les greniers à sel. Il ne prend pas garde à l'inscription «romaine», et immodeste, apposée sur cette forteresse peu avant la naissance de Thomas Mann : S.P.Q.L. *(Senatus Populus Que Lubicensis)*. Ces quatre lettres résument pourtant la cité et ses aspirations déçues.

Puis, abordant l'île fluviale où se dresse le vieux Lubeck, le voyageur découvre les clochers tutélaires, ces grands hennins verts qui règnent sans partage sur le ciel et la ville. Au nombre de sept, ils semblent restés tels que sur les estampes. L'église Sainte-Marie était fréquentée par le Conseil des échevins (le futur Sénat, justement) ; avec la complicité d'artisans français, ces magistrats l'élevèrent plus haut que la cathédrale, pour faire la nique à l'évêque ; lequel, dégoûté, transporta sa résidence à la campagne. On ne saurait s'étonner qu'un peu plus tard les sept clochers soient devenus luthériens. Revanche posthume du prélat : par suite d'un mouvement de terrain, certains des sept font aujourd'hui une concurrence discrète à la tour de Pise.

Vues de près, ces hautes églises tout en briques sont austères, intimidantes. Entrons quand même. Surprise ! A l'intérieur se déploie une sorte de baroque, voire de rococo protestant, voulu par les bourgmestres pour leurs orgueilleux tombeaux. Il n'y manque ni les angelots ni les têtes de mort, à la mode italienne ou bavaroise. Mais, le dimanche, avant d'officier, les pasteurs mettent des collerettes tuyautées, comme au temps des guerres de Religion.

Avant de devenir la paroisse de la famille Mann, Sainte-Marie fut celle de Dietrich Buxtehude, qui tint ses orgues pendant une quarantaine d'années. Le jeune Jean-Sébastien Bach y vint à pied de sa Thuringe natale, afin de bénéficier de l'enseignement du maître. Hélas, il dut bientôt repartir, car il ne voulait pas épouser la fille de celui-ci !

Plus encore que les églises, ce sont les pignons à degrés qui font la fierté de Lubeck. En brique eux aussi, raides comme la vertu, les plus caractéristiques datent du seizième siècle, et atteignent couramment cinq étages : devant l'église Saint-Pierre, rue des Fondeurs-de-Cloches, rue des Chiens... A présent, c'est parfois une immigrée en costume turc que l'on aperçoit sur le seuil.

Il existe une civilisation du pignon. Au lieu de s'étirer le long de la rue, la maison lui présente son extrémité, criblée d'ouvertures qui permettent de remplir ou de vider aisément les greniers. Les installations commerciales et les pièces de réception se trouvaient sur le devant, les chambres loin derrière. L'une de ces demeures, où se rencontraient les marins venus de tous les coins de la Baltique, est aujourd'hui convertie en restaurant. Vous pouvez y déguster votre sole au lard, tandis que de grosses maquettes de bateaux anciens se balancent au-dessus de votre tête.

Les artisans logeaient plutôt dans des maisons de poupées, alignées le long des remparts, ou sur de longues cours étroites. Souvent insalubres au temps de Thomas Mann, ces lieux sont devenus pimpants, et abritent des retraités (les jeunes ménages, eux, vivent en banlieue). Chaque locataire met son point d'honneur à garnir ses fenêtres de plantes vertes, dont c'est surtout le passant qui profite, car un rideau les sépare du reste de l'habitation.

Au dix-huitième siècle, les pignons se sont ornés de volutes, se sont parés de couleurs tendres. La maison de la famille Mann, face à Sainte-Marie, porte même deux femmes sculptées en des poses nonchalantes : l'Abondance et la Fuite du temps. Jamais l'une sans l'autre. C'est un avertissement, que le constructeur a complété par deux mots inscrits au-dessus de la porte : *Dominus Providebit* (Dieu nous a pourvus).

Lorsque Thomas vient au monde, en 1875, Lubeck est encore une ville libre. Elle le restera, sur le papier, jusqu'en 1937. Mais elle a dû abandonner au jeune Empire allemand les marques de sa souveraineté : sa monnaie, ses timbres, son pavillon maritime.

Papa Mann est consul des Pays-Bas, et surtout sénateur, chargé des finances de la ville. Un adjoint au maire ? Davantage, car Lubeck cumule les compétences d'une commune et celles d'une province. Au surplus, le père de Thomas préside une compagnie de chemin de fer créée à l'initiative du Sénat. Les affaires publiques le dévorent, il néglige sa famille, et même son entreprise, spécialisée dans le négoce international des grains.

Sur ce fond de respectabilité bourgeoise, une touche exotique et dangereuse. En cette période d'intense émigration allemande, un commerçant de Lubeck a fait fortune au Brésil, épousé la fille d'un planteur. Issue de ce mariage, Julia Da Silva Bruhns convole avec le consul Mann et donne le jour à cinq enfants, dont Thomas – ainsi doté d'un quart de sang brésilien auquel il tient beaucoup. Dans sa nouvelle *Tonio Kröger*, la plus gracieuse peut-être de ses œuvres, il oppose le tempérament artiste et le physique méridional du héros à la solidité baltique de son ami Hans.

Habillés en marins d'opérette, les fils Mann descendent au galop les rues aristocratiques, traînent sur les quais, où les derniers navires marchands à voiles ont débarqué le vin de France et les barres d'acier de Suède, avant de charger, en contrepartie, les tonneaux de harengs saurs. A vrai dire, l'odeur de Lubeck est aussi celle de la décadence. Pesant héritage que celui de l'ancienne « reine de la Hanse », métropole de soixante-dix cités. Au Moyen Age, les marchands de Lubeck poussaient d'un côté jusqu'à Lisbonne, de l'autre jusqu'à Novgorod, augmentée d'un quartier hanséatique. La flotte de la Hanse était assez puissante pour ravir Copenhague au roi du Danemark. Lubeck avait atteint le chiffre faramineux pour l'époque de quarante mille habitants, qu'il lui fallut beaucoup de temps pour retrouver.

A partir du seizième siècle, en effet, le commerce de la Hanse décline peu à peu au profit des Hollandais. La ville parvient à se tenir à l'écart de la guerre de Trente Ans en payant les différents belligérants ; mais le commerce de toute la région est ruiné. Au dix-huitième, Lubeck connaît un regain économique dont témoignent les produits de l'artisanat, notamment de colossales armoires. Mais Hambourg l'a supplantée, définitivement.

En 1806, Lubeck se trouve entraînée bien malgré elle dans la guerre franco-prussienne. Les troupes de Napoléon enlèvent la place : trois heures de combats, trois jours de pillage. A Paris, une rue de Lubeck (aujourd'hui dans le seizième arrondissement) immortalise ces « hauts faits ». Après quoi, la ville devient, pour sept ans, une sous-préfecture du département français des Bouches-de-l'Elbe... Sa bourgeoisie ne semble pas avoir gardé trop de rancune aux occupants, car son langage, tel que Thomas Mann nous le restitue, resta émaillé d'expressions françaises.

L'enfance indolente du futur écrivain prend fin sur un coup de tonnerre : la mort du père. Officiellement, une infection du sang. Selon une biographie récente, il pourrait s'agir plutôt d'un suicide, causé, entre autres tracas, par les infidélités de sa femme. Et aussi, peut-être, par une tendance destructrice, à laquelle succomberont plus tard les deux filles du sénateur, ainsi que deux de ses petits-fils.

Obéissant à l'étrange testament du défunt, la veuve liquide les possessions familiales. Puis, pour échapper aux bavardages, elle s'enfuit le plus loin possible, à Munich – capitale qui lui offre en plus une vie culturelle brillante, inconcevable à Lubeck. Elle continue cependant à se faire appeler *Frau Senator*. Agé de seize ans, Thomas a été laissé en pension dans sa ville natale. Mais il dédaigne de poursuivre ses études jusqu'au baccalauréat, et rejoint bientôt sa mère (ce qui n'empêchera pas le Sénat, plus tard, de le nommer professeur émérite).

Quelques années encore, et Thomas revient en visite. Il se documente pour un grand roman lubeckois, allant jusqu'à s'enquérir des menus de fête de ses grands-parents. Mais il porte un costume trop élégant, à la mode de Munich. Croyant avoir affaire à un escroc, la maréchaussée lui met la main au collet.

Sous-titrés « Chute d'une famille », *les Buddenbrook* racontent la saga de la tribu Mann, à peine modifiée. Ecoutons par exemple ce retour au calme, après une scène de famille : *« La vaste et vieille demeure restait claquemurée dans le silence et l'obscurité. L'orgueil, l'espoir et la peur s'étaient apaisés, tandis que la bruine tombait dans les rues tranquilles, et que le vent tournait autour du pignon en sifflant. »*

Saignée par de mauvais gendres, oublieuse des vertus bourgeoises, la dynastie tombe peu à peu en déliquescence. Le dernier de la lignée, le fragile Hanno, n'aime que la musique, et se laisse mourir avant d'avoir atteint l'âge d'homme. En somme, Thomas a tué son double, afin de pouvoir vivre. Et ce meurtre lui procure la gloire, à vingt-sept ans. Même si des œuvres postérieures peuvent paraître plus marquantes, *les Buddenbrook* resteront le plus lu de ses romans, et ce sont eux qui retiendront l'attention des jurés du prix Nobel. Mais un oncle attaquera dans la presse locale *« ce triste oiseau qui a souillé son nid »*.

Après cette publication, Thomas reste attaché à la ville de manière indissoluble ; il y reviendra neuf fois encore – toujours en coup de vent.

Heinrich Mann, le frère aîné, et rival, règle lui aussi ses comptes avec elle. Son roman *Professor Unrat* (« Professeur Ordure »), dont on tirera le film *l'Ange bleu*, caricature un enseignant de Lubeck, qui finit dans une boîte à matelots.

Avec *Mort à Venise*, Thomas traite en apparence un tout autre sujet. Mais il a lui-même reconnu les analogies hanséatiques – les canaux, les demeures patriciennes, une certaine qualité de déclin. Et le Lido, où les estivants doivent s'abriter du vent, n'a pu que lui rappeler la plage de Travemunde, l'avant-port de Lubeck, où sa famille passait les vacances. S'il y revenait, il détesterait le gratte-ciel solitaire surgi du sable gris ; mais il aimerait les grands transbordeurs arrivant de Scandinavie. Et les cygnes, présents depuis le Moyen Age, se promènent toujours sur la chaussée, contraignant les voitures à des embardées.

Oubliée par la révolution industrielle, Lubeck est, à la veille de la dernière guerre, l'une des anciennes cités les mieux préservées de l'Europe du Nord. Le 29 mars 1942 (dimanche des Rameaux), le feu du ciel s'abat sur elle. Arrachées, les sept flèches (mais les tours elles-mêmes, malgré leur inclinaison, sont sauvées par leur masse). Crevées, les voûtes vénérables. Brûlée à jamais, la fresque de *la Danse des morts*, qui faisait rêver le jeune Thomas. Fracassées, les cloches de Sainte-Marie, qui avaient tinté pour son baptême, pour sa confirmation (leurs débris sont conservés dans une chapelle, en témoignage). Anéanti, l'hôtel de ville Renaissance, où se tenaient les assemblées de la Hanse. Longtemps, les silhouettes mutilées des grandes églises se dresseront dans les quartiers en ruine, comme une protestation.

Pourquoi cette barbarie ? Lubeck comptait quelques usines d'armement, mais dispersées en de lointains faubourgs. A la vérité, les Britanniques espéraient, en détruisant le plus possible de villes, briser le moral de la population allemande. Il n'est pas sûr que la guerre en ait été abrégée d'un seul jour.

La paix revenue, Lubeck subit une humiliation supplémentaire : contrairement à Hambourg ou à Brême, et malgré dix ans de démarches, elle ne peut retrouver son statut de ville libre. On l'a intégrée, définitivement, à la province du Schleswig-Holstein. Le seul symbole officiel qui lui reste de son passé, c'est l'immatriculation des voitures : au lieu d'un simple L ou d'un LÜ, la plaque porte les initiales HL, *Hansestadt Lübeck* (1).

Durant ce temps d'épreuves, Thomas Mann vit en exil, sur la côte de Californie. Il n'a pas tout perdu : la fortune de sa femme lui permet d'entretenir des domestiques, et aussi d'aider des réfugiés. Après la guerre, il reste là-bas, le temps d'achever son roman *Doktor Faustus*, où l'ineffaçable cité hanséatique apparaît de nouveau, sous un nom d'emprunt. Puis Thomas Mann se fixe de nouveau en Europe. A Lubeck ? Oh non, en Suisse.

Ce n'est qu'en 1953, deux ans avant sa mort, qu'il viendra constater les dégâts subis par la ville de son enfance. Il a affecté une part de ses droits d'auteur à la restauration de l'église Sainte-Marie. Une photo le montre devant la maison de ses grands-parents, Mengstrasse : la façade est encore debout, avec ses allégories de l'Abondance et de la Fuite du temps. Mais derrière, il n'y a plus rien. Ecroulées, la salle des colonnes, la salle des paysages, la salle de billard.

Aujourd'hui, la demeure de la Mengstrasse, une construction moderne cachée par l'ancien pignon, est occupée par une banque. Elle porte, non pas le nom de « Maison Mann », mais celui de « Maison Buddenbrook » ; ainsi, le roman est devenu plus vrai que la réalité. Un peu partout, les vieilles bâtisses ont été plus ou moins bien reconstituées. Les secteurs qui avaient échappé au carnage ont été nettoyés. Les grands voiliers – des goélettes de plaisance, désormais – sont revenus s'amarrer aux quais de la Trave. La ville aux sept clochers a retrouvé une bonne part de sa séduction. Longtemps brimée par la proximité immédiate du rideau de fer, son économie semble repartir. Avec sa banlieue, Lubeck frôle les deux cent cinquante mille habitants, dont une petite minorité vit encore dans l'île historique.

Un regret, quand même : aucune rue, aucune place du centre de la cité ne porte le nom de Thomas. Le libraire voisin de la place du Marché avoue que les jeunes ne lisent plus tellement ses œuvres, sauf obligation scolaire. Sa famille ? Il ne subsiste plus, en ville, que de lointains cousins. Mine de rien, Lubeck essaie d'oublier cette encombrante famille Mann, si follement douée – quatre écrivains majeurs, en deux générations, – mais hantée par l'inceste, l'homosexualité et le suicide.

Lubeck préfère se souvenir de la Hanse.

de notre envoyé spécial
Nicolas Saudray

(1) Nous avons adopté pour ce texte la graphie *Lubeck*, sans tréma sur le *u*, soit l'orthographe française donnée par certains dictionnaires. En revanche, le tréma a été conservé dans la dénomination allemande *Hansestadt Lübeck*.

► Les romans et nouvelles de Thomas Mann sont disponibles, en traduction française, chez Gallimard (collection « L'imaginaire », notamment), Fayard, Albin Michel, Grasset (« Les cahiers rouges »).

La dernière biographie – et la plus critique – de la famille Mann est parue en 1991 à Zurich en allemand : Marianne Krüll, *Im Netz der Zeauberger*.

► Nicolas Saudray vient de publier chez Balland *les Oranges de Yalta*, roman de fiction historique ayant pour toile de fond la seconde guerre mondiale.

La Seyne retrouve la mer

A La Seyne, les démolisseurs sont en train d'en terminer avec les chantiers navals. La mer, soudain, est revenue dans le paysage. Est-ce vraiment une consolation ? Témoignages.

ILS viennent là, entre l'apéritif et les boules, à petits pas, les mains dans le dos pour se donner une contenance, n'osant trop regarder l'immense plaie béante, évitant même le regard de la mer retrouvée qui semble désormais s'agiter inutilement et adresser des reproches aux hommes. Au loin, les bêtes de guerre de la marine nationale sommeillent sous le Faron, au fond de la rade, qui, les jours de grisaille, finit par prendre une teinte d'acier.

La plaie est encore trop brûlante. Une odeur d'huile chaude monte du sol mis à nu. Les bulldozers n'ont pu faire disparaître totalement la peine des hommes, comme si celle-ci était incrustée au sol. Ici un masque de soudeur, là une armoire de la Croix-Rouge, là encore des lambeaux d'un ciré pris dans un magma graisseux de boulons et de câbles entremêlés : reliquats d'existences passées à marteler, à river, à souder, à calfater.

Les Seynois assistent aujourd'hui au dernier acte : la disparition physique de leurs Chantiers. Après une longue agonie, voici venu l'instant de la séparation définitive. La muraille d'acier qui cachait la rade – privant les riverains du souffle de la mer et de son scintillement, comme s'ils devaient vivre cloîtrés dans le travail, cent cinquante ans de labeur industriel, – les hangars, cales de lancement, nefs où l'on traçait en réduction sur le sol les éléments des navires – titans sur lesquels les ouvriers se pressaient les jours de lancement, – sont en train de tomber sous les coups des démolisseurs. Et la mer, brusquement, a fait sa réapparition, imposant sa présence apaisante. Les plus courageux des Seynois redescendent de leurs collines pour assister à la mise à mort, se hasardent timidement sur l'immense terre-plein dégagé qui borde la rade sous la flèche du pont transbordeur ; d'autres s'avancent à la pointe du port près du monument aux morts qui regarde la mer : « *Vous voyez*, dit un ancien des Chantiers, *là-bas c'était la grande cale n° 2. On y faisait des bateaux de 300 mètres, mais en deux morceaux. On lançait d'abord l'avant, puis l'arrière ; puis on soudait le tout. On appelait ça la « jumboïsation ». Ici, on a même réussi l'opération, et ça a été une première, non pas en cale sèche, mais le bâteau à l'eau, à quai... Moi, je suis entré aux Chantiers en 1929 à treize ans : un matin, j'ai profité de ce que ma mère n'était pas là, je ne suis pas allé à l'école, et j'ai été me faire embaucher.* »

Place de la Lune, sous la voûte de l'entrée principale, épargnée pour l'instant par les démolisseurs, les deux plaques de marbre commémoratives dédiées aux ouvriers morts en 1914-1918 n'ont pas encore été décrochées. Il y a cent trente et un noms inscrits, à consonnance autant italienne que provençale. Un vieil homme, le visage tanné, debout, les bras croisés, fixe le porche depuis de longues minutes : « *Je me souviens de ma première grève. J'avais quatorze ans : c'était en novembre 1943. J'étais assis, là, sur la chaussée. Avec trois mitrailleuses et les Allemands en face de moi. On crevait de faim. Il n'y avait plus de pain à La Seyne... Ah ! les grèves ! J'étais responsable cégétiste. On était arrivés à avoir les meilleurs salaires de la profession. Les patrons se sont bien rattrapés ! On a détruit des emplois hautement qualifiés.* »

Face au porche, où chaque jour s'engouffrait la marée ouvrière, la bâtisse du comité d'entreprise est à l'abandon, les volets tirés. Les Seynois ne savent pas très bien pourquoi ils dénomment les lieux « place de la Lune ». La rade connut des moments terribles, comme l'explosion du cuirassé *Liberté*, en 1911, qui fit au moins trois cents morts – on ne sut jamais bien, – ou le sabordage de la flotte, le 27 novembre 1942. En 1865, à La Seyne, il y eut le choléra, qui prit naissance autour de la place de la Lune. On releva plus de quatre cents morts, des Piémontais, affamés de travail, venus s'entasser là dans des taudis inondés de chaleur. A cette époque, la population étrangère crevait déjà les prétendus seuils de tolérance (on vit même durant la guerre de 1914-1918 – car il y avait pénurie d'hommes – un bataillon de trois cent cinquante Chinois, surveillés comme des bagnards mais qui n'hésitaient pas à faire la grève). Et les hommes politiques s'interrogeaient déjà sur la meilleure façon d'entretenir ou de calmer la xénophobie, ou de faire face au flot des nouveaux arrivants. Comme le maire de La Seyne, en 1862, qui demande à son conseil municipal de voter une subvention de « *300 F à 400 F* », laquelle somme, jointe à une autre identique fournie par les Chantiers, permettra d'embaucher un prêtre italien qui inculquera à tous ces déshérités « *les sentiments moraux dont ils ont besoin* ». La place de la Lune est aujourd'hui déserte (2).

Il y a ceux encore qui racontent leur vie aux Chantiers, et ne peuvent retenir leur émotion. « *Tous les soirs, je sortais la tête haute des Chantiers. On n'était pas instruit, mais on savait faire* », dit un autre ancien, qui étale, sur un coin de la table de la salle à manger, les convocations que la direction envoyait aux ouvriers chargés des opérations de lancement – c'étaient généralement les meilleurs, – des petits cartons de la taille d'une carte à jouer, portant leur numéro de « marron » (on donnait un marron avec un numéro à l'embauche que l'ouvrier décrochait chaque matin au pointage) et le nom du navire à lancer. « *J'ai trente-huit ans de chantier, et j'en ai lancé soixante-huit* », dit-il. Des mastodontes comme *l'Euphrate* et *le Gange*, ou des paquebots de croisières comme le *Sagafjord* avec ses onze ponts « *tout en aluminium* », ses deux piscines et ses saunas, que les ouvriers n'arrêtèrent pas de fignoler. Au jour du lancement, toute la ville de La Seyne s'arrêtait, retenait son souffle. Tout ce que la rade comptait de képis et de galons ou de notables en gibus s'installaient sur une tribune face au nouveau navire. L'ingénieur en chef donnait l'ordre de battre les languettes, puis d'enlever les tins et les accores. Le clergé ensuite entrait en scène, des chasubles agitaient des goupillons, et monsieur le directeur, hiérarchie oblige, ordonnait d'abattre les dernières épontilles. Il y avait un grand frémissement et la coque glissant sur un enduit de suif partait vers la mer. « *C'était une grande fête pour les ouvriers, mais surtout pour soi... Autrefois, un ouvrier qui arrivait chef d'atelier, c'était très rare. L'ingénieur s'adressait au contremaître, mais pas à l'ouvrier. Le matin, on passait sous le porche, on prenait notre marron – le mien c'était le S 354, – on n'était aux yeux des chefs qu'un numéro de marron. Notre direction, c'étaient des ingénieurs de la marine qui avaient une intelligence exceptionnelle, mais qui ne connaissaient pas la classe ouvrière. Après, c'est vrai, au temps de la CNIM, l'ouvrier n'a jamais été aussi prospère. Et celui qui y travaillait était un homme respecté.* »


M. MASSI/EDITING

Il ne pouvait y avoir d'avenir hors des Chantiers. « *Tout gosse*, raconte un autre Seynois, *ce qui se passait derrière ces hauts murs relevait du mystère. On allait aux lancements, et je me demandais comment les hommes pouvaient construire des masses aussi énormes. Et puis, surtout, il y avait le bruit du travail produit par des centaines de marteaux cognant sur les tôles ou les rivets, qui se propageait au-dessus de la ville, arrivait jusqu'aux cabanons dans les collines. C'était une rumeur formidable qu'interrompait la sirène qui ressemblait à celle d'un bateau.* » Des drames, il s'en passait dans cette rade devant laquelle les Chantiers dressaient une sorte de rempart, mais il arrivait aussi des coups de folie aux bateaux : « *Je suis entré aux Chantiers en août 42*, poursuit le même Seynois. *En novembre, il y a eu le sabordage, certains navires étaient couchés sur le flanc, d'autres avaient coulé droit ; des objets flottaient partout, et les gens les ramassaient sur les plages. Les Allemands ont pris le contrôle des Chantiers. A l'époque, on construisait un paquebot,* le Kairouan. *Un jour de fort mistral, il s'est détaché, s'est sauvé dans la rade, a franchi la passe. Son commandant lui a couru après en vitesse, car en principe la première personne qui monte sur une épave peut la revendiquer ; puis on l'a ramené à quai. Peu après les Allemands ont coulé* le Kairouan *à l'entrée de la passe pour la bloquer. Après la guerre, on l'a renfloué, conduit à La Ciotat où il a pris feu...* »

Le vieux port de La Seyne a perdu ses repères. La scène sur laquelle les acteurs de la vie seynoise se produisait en spectacle est bouleversée. On jouait pour soi, entre soi, à l'abri du rideau protecteur des Chantiers. Voici maintenant qu'il faut se mêler aux joutes de la rade, regarder Toulon en face, bien dans les yeux, un peu comme avait dû le faire Bonaparte, et ne plus se laisser toiser par le Faron. Le décor était solidement planté. L'immeuble directorial des Chantiers, qu'on appelait la Rotonde – une bâtisse circulaire avec des parements en brique, – occupait un coin du port. Pour contrer ce symbole de la domination

VOYAGE

Vermeer vu de Delft

Suite de la page 23

Plus rien n'existe que ces éléments primordiaux, ces prétextes de l'œuvre. Déjà Vermeer avait écarté d'inutiles rajouts. Il savait que le temps efface les frontispices du succès, que Delft ne serait pas éternellement la troisième ville des Provinces-Unies, que la Compagnie des Indes cesserait un jour de débarquer ses profusions, que les peintres des vanités replètes et dignes plieraient alors leurs chevalets. Et que lui, Vermeer, pour qui les vues étaient des points de vue, les intérieurs des intérieurs de l'âme, entrerait dans la ronde des contemporains de l'éternité.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

▶ A lire : *Vermeer* de Gilles Aillaud, Albert Blankert et John Michael Montias, éd. Hazan, 230 p., 595 F. Une étude philosophique, historique et critique de l'œuvre, avec des reproductions de tous les tableaux authentifiés de Vermeer, suivie d'un catalogue, d'un choix de documents et d'une fortune critique. Ouvrage réalisé avec le concours du Centre national des lettres.

Coups de maître

Voici la liste des trente et un tableaux actuellement authentifiés de Jan Vermeer :

le Christ chez Marthe et Marie (1654-1656). Edimbourg, National Gallery ;

le Repos de Diane (1654-1656). La Haye, Mauritshuis ;

l'Entremetteuse (1656). Dresde, Staatliche Gemäldegalerie ;

la Jeune Fille endormie (1657). New-York, Metropolitan Museum ;

le Soldat et la Jeune Fille souriant (1658). New-York, Frick Collection ;

la Liseuse à la fenêtre (1659). Dresde, Staatliche Gemäldegalerie ;

la Laitière (1660-1661). Amsterdam, Rijksmuseum ;

La dame buvant avec un gentilhomme (1660-1661). Berlin Dahlem Gemäldegalerie ;

la Ruelle (1661). Amsterdam, Rijksmuseum ;

la Vue de Delft (1661). La Haye, Mauritshuis ;

la Dame avec deux gentilshommes (1662). Brunswick, Herzog-Anton Ulrich Museum ;

la Femme à l'aiguière (1662). New-York, Metropolitan Museum ;

le Collier de perles (1662-1665). Berlin Dahlem Gemäldegalerie ;

la Liseuse en bleu (1662-1665). Amsterdam, Rijksmuseum ;

la Femme à la balance (1662-1665). Washington, National Gallery of Art ;

la Leçon de musique (1664). Londres, Buckingham Palace ;

le Concert à trois (1664). Boston, Isabelle Stewart Gardner Museum ;

la Jeune Fille à la perle (1665). La Haye, Mauritshuis ;

la Peinture (1662-1665). Vienne, Kunsthistorisches Museum ;

Jeune femme en jaune écrivant une lettre (1666). Washington, National Gallery of Art ;

La jeune femme avec une servante tenant une lettre (1666-1667). New-York, Frick Collection ;

la Lettre d'amour (1667). Amsterdam, Rijksmuseum ;

l'Astronome (1668). Paris, Musée du Louvre ;

le Géographe (1669). Francfort, Stadelsches Kunstinstitut ;

la Dame debout à l'épinette (1670). Londres, National Gallery ;

la Dentellière (1670-1671). Paris, Musée du Louvre ;

La jeune femme écrivant une lettre et sa servante (1671). Beit Collection Russborough House, Wicklow Irlande ;

la Joueuse de guitare (1671-1672). Kenwood (près de Londres), Iveagh Bequest ;

l'Allégorie de la foi (1672-1674). New-York, Metropolitan Museum ;

le Portrait de jeune fille (1672-1674). New-York, Metropolitan Museum ;

la Dame assise à l'épinette (1674-1675). Londres, National Gallery.

LIVRES

Quand la mer Rouge baignait l'Andalousie

C'est sous la double invocation de Vasco de Gama et de Voltaire que l'amiral Labrousse, vieux bourlingueur des mers chaudes reconverti en académicien de marine et d'outre-mer, a placé ses *Récits de la mer Rouge et de l'océan Indien.*

L'*émir el bahr* français – « amiral » vient de cette expression arabe signifiant « prince de la mer » – n'a pas pris la plume pour nous convertir à ses analyses stratégiques. Il a préféré, lors de ses séjours entre Afrique et Asie, à partir des réalités socio-politiques présentes, creuser le passé et nous livrer ses nombreuses trouvailles, par exemple sur Bonaparte en Egypte ou sur la guerre somalo-éthiopienne de 1977-1978.

Il a ramené au jour d'uniques figures oubliées : le commandant français Robert Mounier, organisateur de la résistance abyssine en 1939 ; le négus batailleur Ménélik II (1844-1911) ; les entreprenants négociants marseillais qui, sous Napoléon III, mais sans son mandat, prirent l'initiative d'installer un comptoir français sur la côte yéménite malgré la colère d'Albion, etc.

Le choc des puissances étatiques aussi bien que celui des caractères humains intéressent l'amiral chroniqueur, lequel navigue donc entre Nelson et Monfreid, pour le plus grand bonheur de nos idées, changées à chaque chapitre.

La mer Rouge, peut-on dire, alla jusqu'à l'Andalousie lorsque l'Ibérie fut d'islam. Nicole Fabre, s'appuyant sur d'abondants éléments historiques, a écrit *l'Ombre du Prophète*, un roman trépidant, c'est le mot, sur l'Espagne musulmane, mettant notamment en scène une révolte de la plèbe berbère, néo-islamique ou chrétienne contre une aristocratie arabe murée dans un légitimisme intransigeant.

Il y a dans ce « livre d'été » – surtout si on se rend à Séville, l'ex-métropole hispano-mahométane – les doses idéales d'Eros et de Mars et, comme préconise le Coran : « *Que celui qui le veut croie et que celui qui le veut soit incrédule !* »

Avec *l'Oasis Siwa* (« Sioua » en transcription classique francophone des termes arabes), Alain Blottière, écrivain encore jeune, déjà auteur de plusieurs romans assez inclassables, dont *Intérieur bleu*, nous donne, dans un genre différent, celui de la littérature de voyage, une sorte de petit chef-d'œuvre d'équilibre entre les impressions personnelles, les paysages, les lettres et l'histoire. Tout cela avec une vraie liberté d'esprit rappelant celle de feu François Augiéras, autre voyageur indépendant, voire parfois le Montherlant des itinéraires nord-africains.

Sioua est une oasis égyptienne du désert Libyque longtemps protégée, peut-on affirmer, par les foucades du colonel Kadhafi puisque, pour leur sécurité, les étrangers furent, jusqu'à récemment, interdits de séjour, par ordre du Caire, dans cette « île au trésor ». Un trésor constitué de vraie solitude, du souvenir d'Alexandre le Grand venu jusqu'ici consulter un oracle pharaonique, et de palmiers éclatants de santé.

Le récit, en même temps doux et musculeux, d'Alain Blottière aurait fort bien pu s'intituler *Adieux à Sioua*, car il n'est pas besoin d'être pythonisse pour prédire que le tourisme à tout-va, souhaité depuis peu dans cette région par les gouvernants égyptiens, lésera irrémédiablement un lieu aussi limité, aussi fragile, aussi tentant. Il nous restera au moins le texte d'Alain Blottière.

J.-P. P.-H.

▶ Henri Labrousse. Récits de la mer Rouge. Economica, 335 p., 175 F.

Nicole Fabre. L'Ombre du Prophète. Balland, 490 p., 165 F.

Alain Blottière. L'Oasis Siwa. Quai Voltaire, 180 p., 90 F.

EN FRANCE



« Nous ne fermons pas un livre, mais seulement un chapitre de l'histoire de La Seyne. Nous serons toujours liés à la mer. »

patronale; la mairie communiste avait fait élever de l'autre côté du port un nouvel hôtel de ville – un rectangle en hauteur posé sur un autre en long – écrasant de haut l'immeuble patronal. *« En réalité, il y avait un jeu subtil de collaboration,* explique un observateur de la vie seynoise. *Mais il fallait respecter les formes. Les gens de la Rotonde ne sortaient jamais de leur tour d'ivoire. C'était le maire qui venait voir le directeur. »* Aujourd'hui, les principaux protagonistes ont quitté l'estrade, évacué la scène. Et même les partis politiques, qui campaient aussi sur le port, arborant de fières pancartes sur les façades, ont décroché leurs insignes. Comme un aveu d'impuissance à régler la crise. On se console un peu au spectacle de cette rade argentée, brutalement offerte à nouveau aux regards, et qui plonge les habitués du vieux port dans des interrogations géographiques, sous le contrôle de la langue de Pagnol. *« Maintenant, on pourra voir la Corse »*, disent les uns. *« C'est pas dans cette direction »*, rétorquent les plus savants. *« Plutôt que de voir cette mer qui clapote dans le vide, on préférerait voir des ateliers et des bateaux dans les cales ! »*, lancent les nostalgiques.

Le sort de La Seyne est à présent entre les mains de deux jeunes Don Quichotte, qui ont désarçonné les hommes politiques, et qui se battent depuis trois ans pour imposer sur cette friche industrielle de 32 hectares en bord de mer, propre à exciter les convoitises immobilières les plus monstrueuses, une technopole de la mer, nommée Marepolis (3), où se cotoieraient entreprises, activités d'enseignements et de recherches, et culturelles, avec, à terme, la création de deux mille emplois, et qui perpétuerait le site industriel. L'aventure de Georges Klimoff, ancien cadre des Chantiers en congé de conversion, et de Patrick Martinenq, petit-fils d'ouvrier des Chantiers aussi, végétant dans un service municipal, qui semblent avoir mobilisé les Seynois par leur passion et leur attachement au site, dans un rôle généralement réservé aux aménageurs patentés, est peu banale. En 1988, à la recherche d'une solution de reconversion, les autorités – la droite en l'occurrence – évoquent la possibilité d'une reprise du site par la défense nationale. Mais les élections passent, et le site déclaré « stratégique » par le ministère de la défense ne l'est plus (4)... En revanche, les réunions qu'a lancées Georges Klimoff sur le thème de Marepolis sont de plus en plus suivies, et l'association qu'il a créée a rapidement compté deux mille adhérents. Les pouvoirs publics prennent alors en compte l'initiative (5).

Installé dans l'ancien bureau directorial de la Rotonde, qui a survécu aux pelleteuses, au milieu des maquettes de navires, elles aussi rescapées du désastre, Patrick Martinenq raconte : *« Les élus, les politiques donnaient l'impression d'être écrasés par la catastrophe économique. La ville n'avait pas une très bonne image. On nous avait envoyé des experts, des monsieurs reconversion. Klimoff, lui, a fait rêver les gens avec Marepolis, a projeté la ville dans un autre avenir. Nous avons déchaîné une passion autour de ce projet. Nous avons fait revisiter le site à la population – pour beaucoup, d'ailleurs, c'était l'inconnu – avant sa destruction afin qu'elle se le réapproprie, qu'elle l'exorcise en quelque sorte. Pendant des années, entre 1980 et 1988, la perte des Chantiers a été vécue comme une grande déchirure. Aujourd'hui, je crois que les gens veulent voir tomber ces murs pour passer à autre chose. Ces murs inertes, cela voulait dire que l'histoire s'était arrêtée ; avec la démolition, l'histoire continue. Nous ne fermons pas un livre, mais seulement un chapitre de l'histoire de La Seyne. Nous serons toujours liés à la mer. »*

Sur un cahier à la disposition du public dans une salle de la Rotonde où l'on expose le projet, quelqu'un a écrit : *« Faites vite, vite ! »*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

---

(1) L'histoire des Chantiers tient en peu de dates : 1855, création des Forges et Chantiers de la Méditerranée. 1966, rachat des FCM, création de la CNIM. 1982 : restructuration au sein de la NORMED ; les difficultés s'accélèrent. 1986 : suppression de 2 032 emplois. Le dernier navire lancé est un bâtiment de guerre, *le Somme*, qui porte le numéro de sortie 1 444. 1990 : le matériel est vendu aux enchères, et le site est racheté par le conseil général du Var.

(2) *Place de la Lune*, par Patrick Martinenq, 1983.

(3) *Le Monde*, « Heures locales », 8-9 mars 1992.

(4) *La Fin de la Normed ou la reconversion de 12 000 salariés*, par Guy Royon, éd. L'Harmattan, 1990.

(5) En novembre 1989 a été créée une société d'économie mixte, Marepolis, présidée aujourd'hui par le maire de la commune de La Seyne à qui le conseil général du Var a rétrocédé le site. En octobre 1991, un protocole a été signé avec un investisseur britannique, World Sea Center.





COURRIER

Le boldo contre la soif...

Un lecteur ayant vécu au Chili, M. Alfred Camusot, nous apporte ces précisions à la suite de l'article consacré à Houdan, où était évoquée en particulier la composition de la Boldoflorine (« le Monde Sans visa » du 9 mai).

(...) Au Chili, notamment dans les milieux populaires, le boldo est aussi connu que le tilleul (ou le... bromure) en France. Les feuilles séchées de cet arbuste indigène, prises en infusion, malgré leur affreux goût ferreux, passent pour calmer sans coup férir les ardeurs génésiques des mâles, jugées parfois excessives par leurs épouses. Il est même tabou, dans certains cercles chiliens, d'évoquer le boldo, sous peine de susciter railleries ou rougeurs. Des pharmaciens, des herboristes, à Santiago-du-Chili ou en province, vendent du boldo, mélangé à d'autres plantes à saveur agréable, pour un usage gastrique semblable à celui de la Boldoflorine. Mais c'est pur que le boldo est utilisé pour l'autre usage...

Mots en voyage

A la suite de l'article publié dans « le Monde Sans visa » du 25 avril, intitulé « Captain Dupont's speaking », Mme Catherine Le Bihan, de Bordeaux, nous écrit :

L'utilisation actuelle de l'anglais en tant que véhicule de communication à vocation universelle serait, vous le rappelez, une hégémonie de la culture anglo-saxonne, calquée sur les influences de l'économie d'aujourd'hui, ou encore une sorte d'hermétisme délibéré au charme de l'inconnu qui pourrait bien représenter un danger. Pour les autres langues et les autres cultures.

Je souhaiterais apporter un autre point de vue et réduire cette angoisse, selon moi par trop abusive. L'anglais, employé dans les aéroports, dans les colloques, en voyage, est seulement un code qui a le mérite de permettre à des personnes appartenant à des familles linguistiques très différentes ou même très proches de se comprendre ; la communauté de racines linguistiques ne rapprochant pas « de soi » ses utilisateurs : Française, je ne comprends pas un traître mot à l'espagnol ou à l'italien.

L'anglais doit être uniquement perçu comme un outil d'accès, simplificateur et, par là, frustrant, nous amenant à un constat : on ne peut parler toutes les langues. Imaginez un seul instant le temps qu'il faudrait pour parler, ne serait-ce qu'imparfaitement, les langues de toutes les cultures qui nous séduisent. Pour autant, devrions-nous au nom de l'authenticité nous priver d'émotions partagées même si l'anglais n'exprime pas, comme d'ailleurs chaque fois qu'il y a traduction, toutes les finesses de la langue de chacun ?

Lorsque vous citez en référence les années 60-70 comme une approche nouvelle dans la manière de voyager, avec l'arrivée sur le marché du livre de guides linguistiques, il s'agit essentiellement de manuels utilitaires comprenant des phrases-types et des expressions idiomatiques dont le seul but reconnu est de permettre à un individu de se débrouiller. Or, se débrouiller ne signifie pas parler une langue, mais plutôt surnager dans le quotidien.

Il n'y a pas de valeur culturelle dans l'approche faite d'un pays par ce genre d'ouvrages, si ce n'est la découverte superficielle et réduite d'une langue à travers la restitution de mots, pour le néophyte inscrits les uns à la suite des autres, abstraction faite de l'histoire de cette même langue et donc de sa psychologie.

Pour ce voyageur, celui qui ne dissocie pas le paysage de l'habitant, insatiable amoureux-curieux des hommes, de leurs idées et de leurs rêves, l'anglais représente toujours et seulement un mode de communication parmi d'autres sans rapport à une référence économique et, à l'inverse d'une idée souvent répandue arguant d'un simplisme culturel, fondé sur un désir de dialogues riches et profonds. L'anglais représente uniquement un moyen qui, en réalité, se révèle souvent inefficace car pas si nombreux à travers le monde sont ceux qui parlent correctement l'anglais ou même seulement l'anglais. La communication, même modeste, entre les peuples reste un vaste projet, mais que ne doit entraver aucun jugement rigoriste sur les modes de son fonctionnement (universalisme, gestuelle ou langage mécanique).

La Terre orange

Nous avons reçu de M. Bosson, de Gisors, la lettre suivante :

J'ai lu avec intérêt votre chronique table du 18 avril. Vous y exprimez votre étonnement à propos de l'image : « *La Terre est bleue comme une orange* », de Paul Eluard.

Permettez-moi, au cas fort improbable où vous n'auriez pas reçu d'explications à ce sujet, de vous indiquer que la Terre, planète bleue vue de l'espace, est comparée à une orange devenue bleue par pourrissement, lequel est dû, selon les idées du poète, au capitalisme.

Je crois me souvenir qu'Aragon a donné cette « clé » dans l'une de ses œuvres.

Découvrez l'Inde cet été !



Plus fascinante et plus avantageuse que jamais !
Le rêve ? Delhi, Agra et le Taj Mahal d'une beauté époustouflante, la ville rose de Jaipur, le palais insulaire d'Udaipur et les sculptures érotiques de Khajuraho.
L'aventure ? Au Nord, trekking dans les chaînes de l'Himalaya.
La détente ? Au Sud vous attendent l'élégante Madras, les temples majestueux et les plages magnifiques du site de Mahabalipuram, ainsi que les villages pittoresques, les forêts et les longs bras de mer dans la région tropicale de Kerala. Où que vous alliez, vous serez accueilli avec le sourire.
L'Inde. Encore plus belle et plus abordable que vous ne l'imaginiez.

india Aujourd'hui le rêve, demain le départ.

Je veux me rendre en Inde. Faites-moi parvenir toutes vos informations sur les circuits.
Nom, Prénom: ____
Rue: ____
NPA: ____ Localité: ____
A envoyer à : Office National Indien du Tourisme, 8, bd de la Madeleine 75009 Paris. Tél. 1/42 65 83 86 Fax 1/42 65 01 16 Minitel 3615 INDE

communiqué. – (AFP)

Bridge

n° 1484

L'ART DU PLACEMENT

Pour savoir s'il est possible de faire un *placement* de main, il est indispensable de reconstituer les mains adverses en tenant compte des annonces et de l'entame comme le montre cette donne jouée dans les épreuves de la sélection de l'équipe de France.

♠ D 9 7 5 2
♡ V 4
♢ A 8 3
♣ R V 6

♠ 10 / ♡ A D 10 9 5 2 / ♢ R D 10 4 / ♣ 8 3 — O — N/S — E — ♠ V 4 / ♡ 8 7 3 / ♢ 7 6 5 2 / ♣ D 10 4 2

♠ A R 8 6 3
♡ R 6
♢ V 9
♣ A 9 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Covo	Ellia	Paladino	Palau
1 ♠	2 ♡	4 ♠	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau pour le 5 d'Est, *comment Félix Covo en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Le déclarant s'est rendu compte qu'il pouvait gagner le contrat si Ouest avait la Dame de Trèfle, mais aussi s'il ne l'avait pas à condition qu'il n'ait que deux Trèfles (ce qui était le cas)...

Observez le déroulement de ce coup : Covo a pris l'entame avec l'As de Carreau et, après deux coups d'atout, il a mis une première fois Ouest en main en rejouant le Valet de Carreau. Ouest fit la Dame et continua Carreau pour ne rien compromettre. Sud coupa, tira le Roi de Trèfle et continua avec ... *le Valet de Trèfle* dans l'intention de laisser courir si Est fournissait un petit Trèfle.

Supposons maintenant que la Dame de Trèfle soit en Ouest et fasse la levée. Que peut rejouer Ouest ? L'As de Cœur libère le Roi et, si Ouest joue le 10 de Carreau, c'est dans coupe et défausse. Ouest doit donc rejouer Trèfle dans la fourchette A 9 et le quatrième Trèfle de Sud permettra de jeter un Cœur du mort et de ne perdre au total qu'un Carreau, un Trèfle et un Cœur.

En fait, c'est Est qui avait la Dame de Trèfle et qui couvrit le Valet. Mais *Sud mit l'As*, et il joua Cœur pour remettre Ouest en main. Ellia fit la Dame de Cœur, puis l'As de Cœur, mais, n'ayant plus de Trèfle, il dut continuer Cœur pour la défausse du dernier Trèfle du mort (le 6) et la coupe de Sud...

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE YOKOHAMA

Voici une des 160 donnes de la finale qui a permis aux Islandais de remporter le titre mondial l'année dernière à Yokohama en battant les Polonais par 415 à 376 IMPs malgré la chute de ce chelem.

♠ A 10 9
♡ 10 9 7 5 3 2
♢ 5 3
♣ 9 8

♠ R 8 6 4 3 / ♡ 4 / ♢ A D 8 6 2 / ♣ 6 4 — O — N/S — E — ♠ D V 7 5 2 / ♡ 8 6 / ♢ V 10 / ♣ R V 10 7

♠ —
♡ A R D V
♢ R 9 7 4
♣ A D 5 3 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Szym'ki	Arnar.	Martens	Jonsson
–	2 ♢	passe	2 SA
passe	3 ♢	passe	6 ♡...

Quelle est l'entame de Marek Szymanowski qui a fait chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Carreaux » était la fameuse ouverture de « 2 Carreaux multicolore » (appelé « multi ») qui promet une main faible avec une couleur longue majeure ou bien un jeu très puissant. La réponse de « 2 SA » était un relais forcing, et la redemande de « 3 Carreaux » montrait moins de 10 points avec six Cœurs.

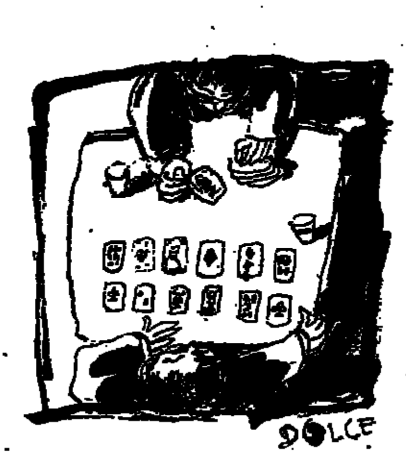
COURRIER DES LECTEURS

Raisonnement méthodique (n° 1452)

« *J'ai constaté*, écrit G. Petrow, *que, à la deuxième levée, si le déclarant joue un petit Trèfle du mort (au lieu de l'As), il pourra couper de sa main et couper ensuite son dernier Pique avec le dernier atout du mort. Il suffira alors, semble-t-il, qu'il coupe un autre petit Trèfle pour gagner le petit chelem à Cœur, puisque les Trèfles seront affranchis et que l'As de Carreau du mort pourra servir de reprise. Or il y a une défense qu'Albarran (Est) n'aurait pas manqué de trouver : couper au second tour à Trèfle avec l'As d'atout et sacrifier le Roi de Carreau pour détruire la rentrée de l'As de Carreau et obliger Sud (avec D 10 7) à concéder quand même un Carreau...* »

Bravo pour cette analyse qui donne encore plus de valeur à cette donne en imaginant une variante où Albarran aurait certainement pu faire le coup de Merrimac.

Philippe Brugnon



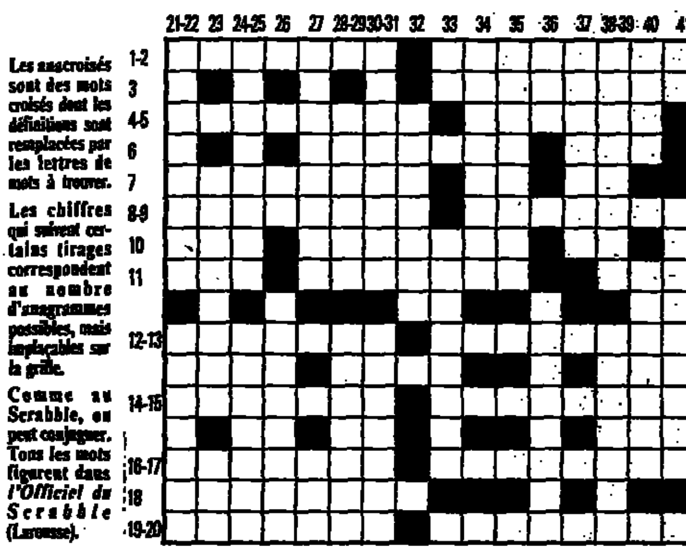
Anacroisés (R)

n° 715

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CGINOTU. – 2. AEEEPSTU. – 3. AEENRSTT (+ 6). – 4. ACEMNOOT. – 5. AELRTV. – 6. ADEGNOS (+ 1). – 7. EFIORRSU. – 8. ACDEEINO. – 9. AEEEHNT. – 10. EEEINRS (+ 5). – 11. AEEMSSS (+ 2). – 12. ACEEGRR. – 13. AEGINRRT (+ 2). – 14. EGILORU. – 15. AIOOORRT. – 16. AEILOPT (+ 1). – 17. FILNOOSS. – 18. AEEILNSV (+ 4). – 19. EEELRSZ. – 20. ABISSSTU.

VERTICALEMENT

21. CEEOORST. – 22. AGLOPRU. – 23. ACEERRTU (+ 4). – 24. EEENNOPR (+ 1). – 25. AEEGRRS (+ 5). – 26. ACEELLTU. – 27. EGINOOSS. – 28. EIMOSU. – 29. AEIINRS (+ 6). – 30. ADEINRSU (+ 3). – 31. AABLETZ. – 32. AAERRST (+ 3). – 33. AEGIMNOS (+ 2). – 34. AAEENPSV (+ 1). – 35. AAAERSST. – 36. AAEFINST (+ 2). – 37. ACEELNR (+ 5). – 38. EEINRSTU (+ 2). – 39. CENORST (+ 4). – 40. AEEINRT (+ 7). – 41. ACEGORST (+ 5).

SOLUTION DU N° 714

1. BECARDS. – 2. PLACETTE. – 3. CUEILLIR. – 4. DIACONAT. – 5. LOUEUSE. – 6. CELADONS (CALENDOS DECALONS DELACONS). – 7. ISEROIS. – 8. IRISERA. – 9. CARACO (ACCORA). – 10. RUDERAL. – 11. GEMEAUX. – 12. SOMMIERS. – 13. APACHES. – 14. DANOISE (ADONIES ANODISE). – 15. PLANTARD. – 16. PROTHESE (TROPHEES). – 17. REQUISE (ESQUIRE RISQUEE SERIQUE). – 18. RANCIO (CORNAI). – 19. ERREURS (SERRURE). – 20. SILICOSE. – 21. BUILDING. – 22. ADVERBE. – 23. ENTOUREE. – 24. PASSEUR (PARUSSE SAPEURS SUPERAS). – 25. ACMEISME, école littéraire russe (ECIMAMES). – 26. COUPURE (COUPEUR POUCEUR). – 27. SERRURES. – 28. SIDERAUX. – 29. SETTERS. – 30. PLACIDES. – 31. SPLEENS. – 32. ROYALES. – 33. CAMARADE. – 34. NAPALMS. – 35. EVADER (DRAVEE). – 36. ISOTOPE. – 37. TATOUAGE. – 38. ASIAGO. – 39. CORMORAN. – 40. EVASIONS. – 41. DISQUE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 396

UN NOUVEAU JEU DE CLÉS

Dix ans après avoir publié leur *Clés du Scrabble* aux Editions du Rocher, M. Raineri et P.A. Sigal en proposent une deuxième édition (même éditeur, 120 F), qui se réfère bien entendu à *l'Officiel du Scrabble* et non plus au PLI.

Le chapitre *Initiation* s'est étoffé d'un développement sur le jeu par paires (équivalent du double au tennis) et d'une série de phrases mnémotechniques pour retenir les petits mots à lettre chère (JE *bois du* JUS *dans le* JAS. *Le* JET *des pions sur le* JAN *est un bon* JEU *mais mon* JOB *est de ramasser du* JAR). Les parties commentées, écrites d'une plume alerte, ont bien sûr été entièrement renouvelées.

Le chapitre *Perfectionnement* a été non seulement mis à jour mais développé. Il comporte des exercices : tirages de sept lettres, anagrammes de mots courants, « sept + un », « sept + joker », « anagames » (exemple : BLENNIE scrabble sur S.O.Y.A. avec BLENNIES, ENNOBLIE, LIBYENNE et BIENNALE) ; des associations mnémotechniques d'anagrammes (*Quel* INNÉISME ! A peine INSÉMINÉ, *le singe cherche une compagne* SIMIENNE) ; enfin une très longue liste de mots avec rajout initial (AIDAT ⇨ CAÏDAT), puis final (GROUPA ⇨ GROUPAL). Il est dommage que des notes explicatives n'éclaircissent pas le sens des mots rares de cette liste.

Voici les deux premiers exercices :

I. Trouver les mots :

1. ADEIOSU ; 2. AGMNSTU ; 3. ADINORU ; 4. AEEMNNO ; 5. AENNOPS ; 6. BEGINOS ; 7. ACDIRTU ; 8. DEEESTU ; 9. AEENRTU ; 10. EEILLOT ; 11. EENSSTU ; 12. ACEEORU.

II. Trouver les anagrammes :

1. COTAMES ; 2. CAMIONS ; 3. COTISAT ; 4. FARINER ; 5. JEUNAIT ; 6. SALUENT ; 7. FUSILLA ; 8. SCRIPTE.

Michel Charlemagne

Solutions :

I. – 1. AUDOISE ; 2. MUSTANG ; 3. NOIRAUD ; 4. ANÉMONE ; 5. PAONNES ; 6. BOEINGS ; 7. TRUCIDA ; 8. DÉSUÈTE ; 9. ÉTERNUA ; 10. ŒILLET ; 11. EUSSENT ; 12. ÉCŒURA.

II. – 1. ESTOMAC ; 2. MANIOCS ; 3. ASTICOT ; 4. REFRAIN ; 5. ANTIJEU ; 6. SULTANE ; 7. ALLUSIF ; 8. TRICEPS.

Festival de Belgique, Bruxelles, 18 avril 1992
1re manche

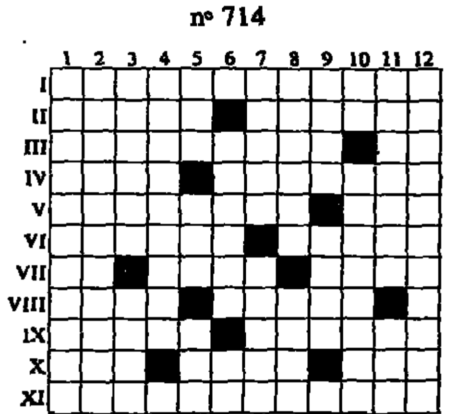
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	BCEEGIU			
2	–AADENOV	CUBEE	H 4	24
3	O+AAIIRS	DEVANCA	4 C	26
4	ADEKRST	ARDOISAI	C 2	72
5	DET+ENTZ	ARAKS	8 A	72
6	CEFNNOS	ENDETTEZ	8 H	107
7	BEIJNTT	ENFONCES	N 8	92
8	T+DELRUW	BINTJES	15 H	72
9	ELRT+IMU	DAUW	F 3	34
10	AFGILO?	MULETIER	K 5	86
11	AEHPRVY	FORLIG(N)A(a)	B 6	88
12	HPV+AOT?	EYRA	C 12	49
13	–AEGOSTU	TRO(U)VA	14 B	56
14	EEILORU	TOUAGES	3 I	71
15	EILO+ENX	LEUR	7 K	24
16	NO+EIMRS	LEXIE	13 G	38
17	EHHIMPQ	MINOREES	11 E	68
18	HIPQ+LPS	HEM	2 J	33
19	HPQ+LU	LISPS	O 1	30
20	LPQU	HE	J 10	26
		PU	10 F	22
				1 090

(a) Vi dégénéra, FIC(NX)H.A. M 1, 87.
1. J.-J. Dives, (B) 1 087 ; 2. J.-F. Lachaud, (F) et J. Le Maire, (B) 1 086.
Résultats finals : 1. Lachaud (F) ; 2. Levart (F) ; 3. Pierre (B) ; 4. Ruche (B) ; 5. Caro (F) ; 6. Franssen (B) ; 7. Lemaire (B) ; 8. Fritsch (F) et Turpin (B) ; 10. Debruyne (B) et Treiber (F).

Mots croisés

n° 714



HORIZONTALEMENT

I. C'est la décadence. – II. Peut aussi bien cacher que mettre en valeur. Toute modération oubliée... – III. Manque. Sur les frontons. – IV. Tout ce qu'il y a de normal dans la galère. Hors de vue. – V. Croit à peine à ce qu'elle voit. Monnaie encore abstraite. – VI. Respectait la mesure. La conviction y était. – VII. Article. Rivière. Maréchal. – VIII. Possessif. A lui l'héritage marin. – IX. Pronom. Fonctionne à la manivelle. – X. Normale. On le prit pour mesure, on le prend parfois sans mesure. Filé, dans un sens, file dans l'autre. – XI. Firent la révision.

VERTICALEMENT

1. Casseur. – 2. Casse. – 3. Comment les reconnaître ? C'est un vrai météore. – 4. Demeure sur le bord. – 5. Archives. Il est parfois dur de s'y arracher. Pour nos meilleurs amis. – 6. Eut autrefois affaire à Marius. Pronom. – 7. Tient serré. Parent. – 8. Dons. Marque l'âge. – 9. Lieu de séjour très temporaire. Grand ancêtre. – 10. Une carte à jouer. Pardonnable. – 11. Va au but. Croise son pareil. – 12. Déshabillent.

SOLUTION DU N° 713

Horizontalement

I. Médiatisation. – II. Abandon. Battu. – III. Allongea. Gram. – IV. Soir. Excès. Ré. – V. Tu. Gisant. Pur. – VI. Rival. Cerfs. – VII. Inuit. Irait. – VIII. Christ. Clause. – IX. Huis. Oral. Mon. – X. Téléguidèrent.

Verticalement

1. Maastricht. – 2. Ebloui. Hue. – 3. Dali. Viril. – 4. Inorganisé. – 5. ADN. Ilus. – 6. Toges. Itou. – 7. Inexact. Ri. – 8. Acné. C. à d. – 9. AB. Etrille. – 10. Tags. Fra. – 11. Itr. Psaume. – 12. Otaru. Ison. – 13. Numérotent.

François Dorlet

Echecs

n° 1487

TOURNOI DES CANDIDATS (6e partie du match) Linares, 1992.

Blancs : N. Short.
Noirs : A. Karpov.
Partie espagnole.
Système Worall.

1. é4	é5	15. a3	a4
2. Cf3	Cç6	16. Cd2	Fa5
3. Fb5	a6	17. ç4 !	Fxd2
4. Fa4	Cf6	18. Fxd2	bxç4
5. 0-0	Fé7	19. Tf-ç1 !! (i)	Dd6 (j)
6. Dé2 (a)	b5	20. Dd1	ç3 (k)
7. Fb3	0-0 (b)	21. bxç3	dxç3
8. ç3 (c)	d5 (d)	22. Fxç3 (l)	Cd4
9. d3 (é)	d4 (f)	23. Ta2 (m)	Cxç2
10. Cd2 (g)	Fç5	24. Taxç2	Td8 (n)
11. Fç2	Fb6	25. Fb4	Dxd3 (o)
12. Cb3	Fg4 (h)	26. Td2	Dxd2
13. h3	Fxf3	27. Fxd2	Cxé4
14. Dxf3	a5	28. Tç2	abandon.

(8e partie du match)

Blancs : N. Short.
Noirs : A. Karpov.
Même début.

8. ç3	d6	23. Dç4	Tç2 (s)
9. d4	Fg4	24. Dg4	Dç7
10. Td1	éxd4	25. Cd4 ! (t)	Tç3
11. çxd4	d5	26. Cç6 !	Té8
12. é5	Cé4	27. Fd4 !	Tç2
13. a4 ! (p)	bxa4	28. Cd4 !	Td8
14. Fxa4	Cb4	29. Cxç2	Fxç2 (u)
15. h3	Fh5	30. é6 ! (v)	Ff8
16. Cç3	Fg6	31. éxf7+	Rh8
17. Fé3	Tb8	32. Té1 !	Fg6 (w)
18. Ca2	ç5 ! (q)	33. Té8 !	Txé8 (x)
19. dxç5	Cxç5	34. Fxé8=D	Fxé8
20. Cxb4	Txb4	35. Fxç5	Fxç5 (y)
21. Fç6	Db6 (r)	36. Dé6 !!	abandon
22. Fxd5	Txb2		

NOTES

a) Au lieu d'entrer par 6. Té1 dans les nombreuses ramifications du système fermé (variantes « Tchigorine ») dont son adversaire est le spécialiste *mondial*, le jeune grand maître anglais a recours à une suite populaire des années 40, le « système Worall » dans lequel la T-R vient en d1, soutenant la formation de pions ç3 et d4.

b) Plus précis que 7..., d6 ; 8. a4!.

c) Maintenant si 8. a4, Fb7 ; 9. ç3, d5! ou 9. d3, d6 ; 10. axb5, axb5 ; 11. Txa8, Dxa8 ; 12. Cç3, Ca5!

d) Une avance dynamique. Karpov choisira dans la 8e partie l'autre suite classique 8..., d6.

é) Mieux vaut éviter la variante 9. éxd5, Fg4! ; 10. dxç6, é4 ; 11. d4, éxf3 ; 12. gxf3, Fh5 ; 13. Ff4, Té8 qui donne aux Noirs une initiative dangereuse (Foltys-Keres, Salzbourg, 1943).

f) 9..., Té8 a aussi ses partisans : 10. Té1, Fb7 ; 11. Cb-d2, Dd7 ; 12. Cf1, Ta-d8 ; 13. Fg5, Ca5 ! ; 14. Fç2, dxé4 ; 15. dxé4, Cç4 ; 16. Cé3, Cxé3! ; 17. Dxé3, Cg4 ; 18. Dé2 ; Fxg5 ; 19. Cxg5, h6, 20. Ta-d1, Dç8 ; 21. Cf3, Dé6 ; 22. Fb3, Dé7 avec égalité.

g) 10. çxd4, Cxd4 ; 11. Cxd4, Dxd4 ; 12. Fé3, Dd6 ; 13. Cd2!, Td8 ; 14. Ta-ç1! est bien pour les Blancs.

h) Dans cette bataille pour le contrôle de la case d4, ce clouage du C-R devait être précédé de l'avance 12..., a5!

i) L'ouverture des lignes vaut bien un pion. Après 19. dxç4 les Noirs ont la perspective Cf6-Cd7-Cç5.

j) Et non 19..., çxd3 ? ; 20. Fxd3, Ca5 ; 21. Fg5, Cb3 ; 22. Tç6!

k) Ni 20..., çxd3 à cause de 21. Fxa4!, Cé7 ; 22. Fb4. Les Noirs rendent le pion pour une parfaite égalisation.

l) Meilleur que 22. Fxa4, çxd2 ; 23. Txç6, Dxd3.

m) 23. Fxa4, Txa4 ; 24. Dxa4, Cé2+ ; 25. Rh1, Cxç1 ; 26. Txç1, Dxd3 ; 27. Fxé5, Cxé4 ; 28. Dd4, Dxd4 ; 29. Fxd4 est aussi à considérer.

n) En terrible crise de temps, une erreur fatale. 24..., ç5 était nécessaire mais laissait aux Blancs une finale gagnante après 25. f4 !, Cd7 ; 26. fxé5, Cxé5 ; 27. Fxé5, Dxé5 ; 28. Txç5.

o) Perd tout de suite. 25..., Dé6 résistait encore un peu : 26. Df3 (26. Txç7, Cxé4), cé8.

p) Ou 13. Cç3, Cxç3 ; 14. bxç3, Dd7 ; 15. h3, Fh5 ; 16. Fç2, Fg6 ; 17. Cé1, Cd8 ; 18. Cd3, Cé6 avec égalité (Bronstein-Ulvestadt, 1946).

q) Les Noirs semblent avoir obtenu un contre-jeu satisfaisant.

r) Après 21..., Fé4 ; 22. Fxç5, Fxç5 ; 23. Txa6, Fxf3! les Noirs ont un bon jeu (si 24. Dxf3, Txb2 et si 24. gxf3, Dg5+). Karpov craignait peut-être 22. Cg5, Db6 (si 22..., Fxg5 ; 23. Fxç5) ; 23. Cxé4, Txb2 ; 24. Dxb2!, Dxb2 ; 25. Fxç5.

s) Et pourquoi pas 23..., Tb4 ?

t) En quelques coups, la position des Noirs va s'écrouler, la Tç2 étant mal placée.

u) La perte de la qualité plus une nouvelle crise de temps, plus une position perdante.

v) Menace mat en g7. Si 30..., f6 ? ; 31. Fxf6!, Fxf6 ; 32. é7+.

w) Si 32..., Txd5 ; 33. Fxg7+, Fxg7 ; 34. Té8+, Ff8 ; 35. Dg8 mat.

x) Si 33..., Fxf7 ; 34. Dxg7 mat.

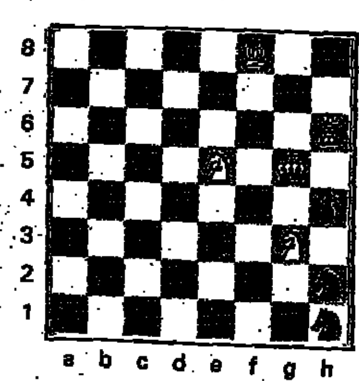
y) 35..., Dxç5 ne change rien au mat qui suit en g8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1486
J. GLASER (1967)

(Blancs : Rb2, Fd8, Cç6 et g5 ; Pf6. Noirs : Rf8, Fa4, Cg7 et g8.)

1. Fé7+ !, Cxé7 ; 2. Cé5 !, Fé8 ; 3. Ch7+, Rg8 ; 4. f7+, Fxf7 ; 5. Cf6+, Rf8 ; 6. Cé-d7 mat ou 5..., Rh8 ; 6. Cé×f7 mat.

ÉTUDE N° 1487
A.S. GURVITCH (1948)



Blancs (4) : Rf8, Th6, Cé5 et g3.
Noirs (4) : Rg5, Ch2 et h1, Ph4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le tablier de sapeur

J'AIME Lyon parce que j'aime sa cuisine. Une cuisine de tradition et de sagesse, caressée de l'ironie de Gnafron (leur guignol) (1), une cuisine qui parfume également les populaires traboules et les cuisines « de la haute ». Une cuisine qui réveillerait l'appétit d'un gourmet livré au noir !

Ces *mets qui ont fait de Lyon* une capitale de la gueule sont les fameux saladiers lyonnais, rois du mâchon (2), à la salade de *clapotons (pieds de mouton)*, les quenelles, les œufs à la tripe (aux oignons), le cervelas et le sabodet (charcuteries), le fameux poulet de la Mère Fillioux (et pour ceux qui *n'ont pas les sous* pour acheter les truffes, le poulet au vinaigre d'une autre « mère », tel que Juliette Vignard le servait si chaleureusement), les cardons (à *la moelle*, au *gratin*, *poulette*), *la cervelle de* canut (fromage blanc à la ciboulette), les bugnes du dessert. Et aussi, et surtout, le tablier de sapeur ! J'ai fait sa connaissance il y a des lustres, après la création des Francs Mâchons. Car, au pays d'Edouard Herriot (fervent, notons-le en passant, de l'andouillette !), ouvriers, employés et patrons *se lèvent tôt et cultivent* encore l'habitude d'un petit mâchon dans un bouchon du coin (ils ne manquent pas !). Je me souviens. Nous avions, avec quelques *confrères parisiens*, et amenés par Henri Clos-Jouve, auteur de nombreux ouvrages sur sa ville natale, dîné, la veille, chez Bocuse. Le « gars Paul » avait mis les petits plats dans les grands et nous nous étions couchés, repus, aux premières heures du matin. Il n'empêche : à 9 heures, nous nous *retrouvions rue du Garet*, chez Georges (Georges Drebet, lui aussi disparu) attablés devant le tablier de sapeur. Pour moi une nouveauté.

La recette en est simple. Elle me *fut « racontée » ce jour-là par* Louis Javoques, promoteur et président des Francs Mâchons : découper dans du gras-double très épais (fraise de bœuf) des *morceaux carrés de 8 centimètres de* côté. Les faire blanchir à l'eau (ou mieux, dans du bouillon), les égoutter et les faire mariner quelques heures dans du pouilly-fuissé avec un *jus de citron, quelques* gouttes d'huile, un peu de moutarde forte, sel et poivre du moulin.

Egoutter alors soigneusement ces carrés (tabliers de sapeurs d'autrefois en réduction), les tremper dans un mélange composé d'un œuf, d'une cuillerée d'huile, d'un peu d'eau froide battu à la fourchette, *puis les rouler dans de* la mie de pain fraîche (que celle-ci adhère bien à la chair). Faire griller en poêle, au four, avec un peu d'*huile* chaude ou de beurre fondu, six minutes sur chaque face, et servir avec une sauce (gribiche ou tartare).

C'était la recette de la chère Léa et celle de son successeur, Philippe *Rabatel* (à La Voûte, 11, place Antonin-Gourju. Tél. : 78-42-01-33). Il mérite 2 lions (le maximum est de 3) dans le guide « Lyon gourmand » d'André et *Christian* Mure qui vient de paraître (éditions SME, 55, montée de Choulans à Lyon. Cedex 05. *Tél. : 72-39-15-81*). J'y ai relevé d'autres bonnes adresses de « tablier de sapeur » : d'abord au bistrot Chez Rabatel, voisin de La Voûte (et même adresse, tél. : 78-37-14-96). *Chez Georges* (8, rue du Garet. Tél. : 78-28-30-46, où l'on ne saurait oublier la « trogne violacée » du « papa » Drebet !) Au Jardin de Sylvie (2, rue des Trois-Maries. Tél. : 78-37-95-93). Chez Pierre (2, rue Mazenod. Tél. : 78-60-56-37). Au Tablier de Sapeur *enfin* (16, boulevard de la Madeleine, tél. : 78-72-22-40), où *il voisine avec la célèbre andouil*lette de « Bobosse », le meilleur charcutier de Lyon avec Colette Sibilia et les vieilles maisons que sont Chorliet et Reynon. Le plus difficile serait encore de trouver le bon pot de beaujolais, pour arroser ce fameux tablier. *Je veux dire un beaujolais non chaptalisé*, titrant ses 10°, comme on l'appréciait naguère à Lyon.

La Reynière

(1) Des aphorismes de Gnafron ? En voici : « La plus noble faculté de l'homme est la digestion » ; « Tous nos sentiments ont pour siège l'estomac » ; « Ce qu'il y a de plus grand dans une physionomie, c'est la bouche ! ».

(2) Mâchon ? Ailleurs on dit casse-croûte, et justement vient de paraître chez *Hachette le Guide du casse-croûte* de Jean-Luc Petitrenaud (360 cafés, bistrots et auberges où l'on peut « petit-déjeuner » à l'ancienne). Dont, à Lyon, ceux qui sont *familiers à Bocuse, bien sûr ! Bien utile au* voyageur d'appétit !

Semaine gourmande

Au Relais Pereire

Jeannine Herbomel a dû abandonner aux Japonais sa *Poularde landaise* de la rue Saint-Philippe-du-Roule. La voici *maintenant* ici, assistée d'un jeune chef de qualité : J.-F. Rigal. Pour l'instant, sans trop changer la formule (menu 225 F vin compris, ou 200 F), *elle apporte à la carte* le plaisir familier des filets de hareng pommes chaudes, des escargots cévenole, de la raie en matelote et le clin d'œil de *l'émincé de bœuf Strogonoff avant les rustiques* pommes fruits au four. Selon le marché, la bonne occasion et l'humeur. J'en reparlerai.

► **Au Relais Pereire, 30, rue du Printemps, Paris (17e). Tél. : 42-27-26-97. Fermé samedi et dimanche. CB.**

La Chaumière des gourmets

Successeur de J. Béquet, Jean-Paul Huc est désormais bien en place (*il est aidé en cela par le* sourire de sa jeune femme et le service aimable de deux serveuses en tailleur rouge, note de chaleur dans ce cadre intimement effacé que l'on appréciera). Le *potage* Billy-By, né chez *Maxim's*, s'oppose à la soupe de poissons « rouillée », le foie gras d'oie frais à la gourmandise des Grisons, la *matelote d'anguilles* au beaujolais à la marmite dieppoise, le faux-filet bordelaise aux noisettes d'agneau à l'ail doux, le superbe rognon de veau moutarde au râble de *lapin* aux mousserons. Auxquels s'ajoutent les suggestions du jour, venues de la mer. Un fromage blanc de la ferme domine le plateau, les desserts envahissent le chariot, et la cave, modeste, est honnête. Menus à 165 F et 240 F et carte (compter 350 F à 400 F).

On attend les temps chauds pour se régaler de *la bouillabaisse en gelée, on retrouvera*, en saison de chasse, le chevreuil poivrade et, toujours, bien entendu, on fera appel aux huîtres, au saumon cru « *à notre façon* », *appréciant que la salade soit*, selon les goûts, préparée à l'huile d'olive, d'arachide, de noix ou de maïs !

► **La Chaumière des gourmets, 22, place Denfert-Rochereau, *Paris (14e). Tél.* : 43-21-22-59. Parking Saint-Jacques. Salon : 15 couverts. AE-CB. *Chiens acceptés*.**

La Rôtisserie d'en face

En ces temps de succursalite aiguë, on ne saurait reprocher à Jacques Cagna de nous inviter à traverser sa rue pour découvrir *cette grande* annexe claire, un peu bruyante de satisfactions mêlées, dont le menu-carte (160 F pour entrée, plat, dessert et 195 F avec fromage) est *tout de* tentations.

Du saumon écossais fumé maison à la friture d'éperlans, du coquelet grillé sauce diable aux pièces de la rôtisserie (selle d'agneau, jarret de porc, *caneton* vendéen, poulet de Challans, côte de bœuf et andouillette de Troyes) avec de joyeux desserts, des vins en demi-bouteille abordables et un excellent café. Annie Laugereau, *sœur* de Cagna, *surveille* la bonne marche de la maison, et lui n'a qu'à traverser la rue pour superviser la cuisine. Ne nous étonnons point du succès de cette neuve adresse.

► ***La Rôtisserie d'en face*, 2, rue Christine, Paris (6e). Tél. : 43-26-40-98. Fermé samedi *midi et dimanche*. *Parking* Mazarine. CB.**

Chez Max

L'enseigne date de sept à huit lustres lorsque Max Maupuy, chef poissonnier du Ritz, qui s'installa ici, y créant un excellent « cardinal des mers au jardin d'Allah » (lisez homard à l'*orange*). Max et sa belle collection de vouvrays de son pays nous a quitté. Le successeur d'aujourd'hui, Sébastien Alessandri, est jeune, sympathique et *décontracté*, amateur de poissons lui aussi, et, avec son chef Patrick Lagnies, ils présentent les ormeaux provençale, les coques *sautées* au thym, la *salade* de haddock *aux poivrons*, le bar en croûte de sel, la morue en brandade, un pavé de saumon rôti aux betteraves, la morue fraîche (lisez cabillaud) au vin *rouge, etc.* Ce qui n'exclut point une salade tiède de pieds de porc, la selle d'agneau en croûte, l'entrecôte lie-de-vin, etc. Desserts originaux comme la *charlotte noix de coco*, le moelleux aux marrons et poires. Un beaujolais 1990 Domaine de Vissous délicatement fruité (85 F) domine une carte de bons vins, *par son prix fort* honnête. Comptez de 250 F à 350 F dans un cadre discret, cossu et bon enfant tout à la fois.

► **Chez Max, 19, rue de Castel*lane* (8e) Tél. : 42-65-33-81. Fermé samedi et dimanche. Parking : Madeleine. Chiens acceptés AE-CB.**

Le Jockey Club à Suresnes

Nouveau, agréable et correct, avec un banc de fruits de mer et un menu (120 F apéritif et quart de vin compris). Mais c'est la carte qui réserve deux *sortes* de surprises. La meilleure tient à la cuisine, excellente fricassée de bourgognes, magret sous la cendre, mignon *de veau aux agrumes*, saumon à la citronnelle, tartare de saumon, etc., suivis d'excellents desserts. La seconde est l'accumulation de fautes d'orthographe *sur* celle-ci, à *croire que* les imprimeurs n'ont plus de correcteurs (ou s'en f... !). Passons. La carte des vins est sérieuse (mais y manque *le vin de* Suresnes !), le service aimable. J'oubliais le camembert de sélection, parfait arrosé d'un château-virelate 1985, grandissime année (94 F la demi-bouteille). A la carte compter de 250 F à 300 F.

► **Le Jockey Club, 6-8, rue Etienne-Dolet à Suresnes. Tél. : 45-06-18-71. *Fermé samedi midi* et dimanche. Salon douze couverts. AE-CB.**

La Table de Richelieu

Daniel Rousseau s'était fait remarquer pour ses talents culinaires au *Péché Mignon*. Après quelques mois de repos le revoici, *dans le même onzième* arrondissement, à la table « royale » où vous recevra la délicieuse Evelyne Rousseau, son épouse. Banc et plateaux variés de fruits de mer et trouvailles du chef : carpaccio de *magret* aux aromates, coussin aux deux saumons et leur blanc-manger aux herbes, croustillant de saumon aux lentilles vertes, canette fermière au vinaigre de cidre, ris et rognons de veau braisés au coulis de poivrons doux, blanquette de langue et joue d'agneau à l'oseille. Si l'on redoute le cabecou rôti aux herbes, la roue de brie *fermier accompagnera un des* honnêtes vins de la cave, et si l'on est « dessert », le grand dessert Richelieu est là... A moins que la marquise au chocolat à l'orange confite sauce aux grains de café... Compter de 275 F à 325 F.

► **La Table de Richelieu, 276, boulevard Voltaire (11e). Tél. : 43-72-31-23 (t. l. j.). Salons trente couverts. CB-AE.**

Le Parc des Eaux-Vives à Genève

Dans cette classique et belle maison du dix-huitième siècle, dominant le lac, Jean-Michel Laugier est un chef de qualité et la cave reste « inattaquable », choyée par François Perret, même *s'il a laissé le soin de sa maison* à sa fille et à son gendre, Laurent Patrelle. On retrouvera à la carte le foie gras d'oie « à la cuillère », le gratin de cuisses de grenouilles « Parc des Eaux- Vives », *les filets* de rougets farcis aux calamars, les poissons du lac, le canard nantais en deux services, le rognon entier cuit dans sa graisse et au vin *piqué*, etc. L'association Les Amis du parc participe à l'ordonnance d'un menu bien intéressant (cinq plats pour 84,50 FS), un menu « Les Gourmands » est à 136,50 FS et la carte atteindra de 140 FS à 160 FS.

► **Le Parc des Eaux-Vives, quai *Gustave-Ador* à Genève. Tél. : 735-41-40. Fermé dimanche et lundi, jusqu'en avril, lundi et mardi *de mai à octobre*. AE-DC.**

L. R.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE BRUT MILLÉSIMÉ ET ROSÉ
à la propriété « les Almanachs »
R.-M. Dubois P & F 51480 Venteuil
(10 km d'Epernay).
Tél. : 26-58-48-37. *Fax* : 26-58-63-46.*
Elaboré en foudre de chêne.
« Cuvée LE RÉDEMPTEUR Brut 1985 »
Offre spéciale « Dégustation » colis de 6 PROMO Tarif/demande, visite des caves/rendez-vous.

CHAMPAGNES
SANGER & VAUBECOURT
Lycée Viticole - 51190 AVIZE
Prestige - Millésimes - Rosé
Blanc de Blancs - Brut - Demi-sec
Tarif sur demande.
Tél. : 26-57-79-79.
Visite des caves sur rendez-vous.

* « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ».

GASTRONOMIE



LES ALLIGATORS
BAR AMÉRICAIN
Restaurant : cuisine italienne.
Dîner avec orchestres de jazz de 21 h à 2 h du matin.
Réservation : 42-84-11-27
23, av. du Maine (15e)

LE SOUFFLÉ
Menu à 190 F
et ses soufflés.
36, rue du MONT-THABOR
(près de la place Vendôme)
33e ANNÉE
Réservation : 42.60.27.19
Fermé le dimanche.





VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE
HOSTELLERIE MUNSCH***
« Aux Ducs de Lorraine »
pied du Haut-Kœnigsbourg
séjour agréable, promenade, 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-09 - FAX. 89-73-05-46.

Côte d'Azur

Bormes-les-Mimosas
Cap-Benat, villa
6 chambres à coucher, 3 bains, etc.
Juillet – août
Tél. : 1941-22-738-90-59
Fax. 1941-22-731-47-36

06500 MENTON
HÔTEL VILLA NEW-YORK**NN
FORFAIT SOLEIL 7 J/7 nuits en 1/2 pens.
Grand confort. TV couleur, climatisé, tél. Vue panoramique jardin exotique. Parking clos. La TRANQUILLITÉ à 100 m des plages.
Tél. : 93-35-78-69. Doc. Fax : 93-28-55-07.

NICE
HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
HTES-ALPES – STATION VILLAGE
A 5 km de Saint-Véran
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS DE FRANCE
Soleil, calme, toutes randonnées
Dans le parc régional du QUEYRAS
Tél. : 92-45-83-71.
Fax : 92-45-80-58

Paris

SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques.
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 300 F à 450 F
Fax : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Provence

Drôme provençale
Dans les oliviers, très calme, site exceptionnel. Chambres et appartements av. jacousi. Terras., TV, tél. dir., muscul., pisc., 1/2 pens. à partir de 360 F.
Auberge Vieux village d'Aubres, 26110 Nyons.
Tél. : 75-26-12-89. Fax : 75-26-38-10.

Grenadines

CANOUAN
Ile préservée
Le rêve des mers du Sud, le sable blanc, les cocotiers, le bleu turquoise, le soleil
ROBINSON TOUT CONFORT
CANOUAN BEACH HOTEL
Minitel : 3615 CBH
Tél. : 16 (1) 34-86-41-02

Italie

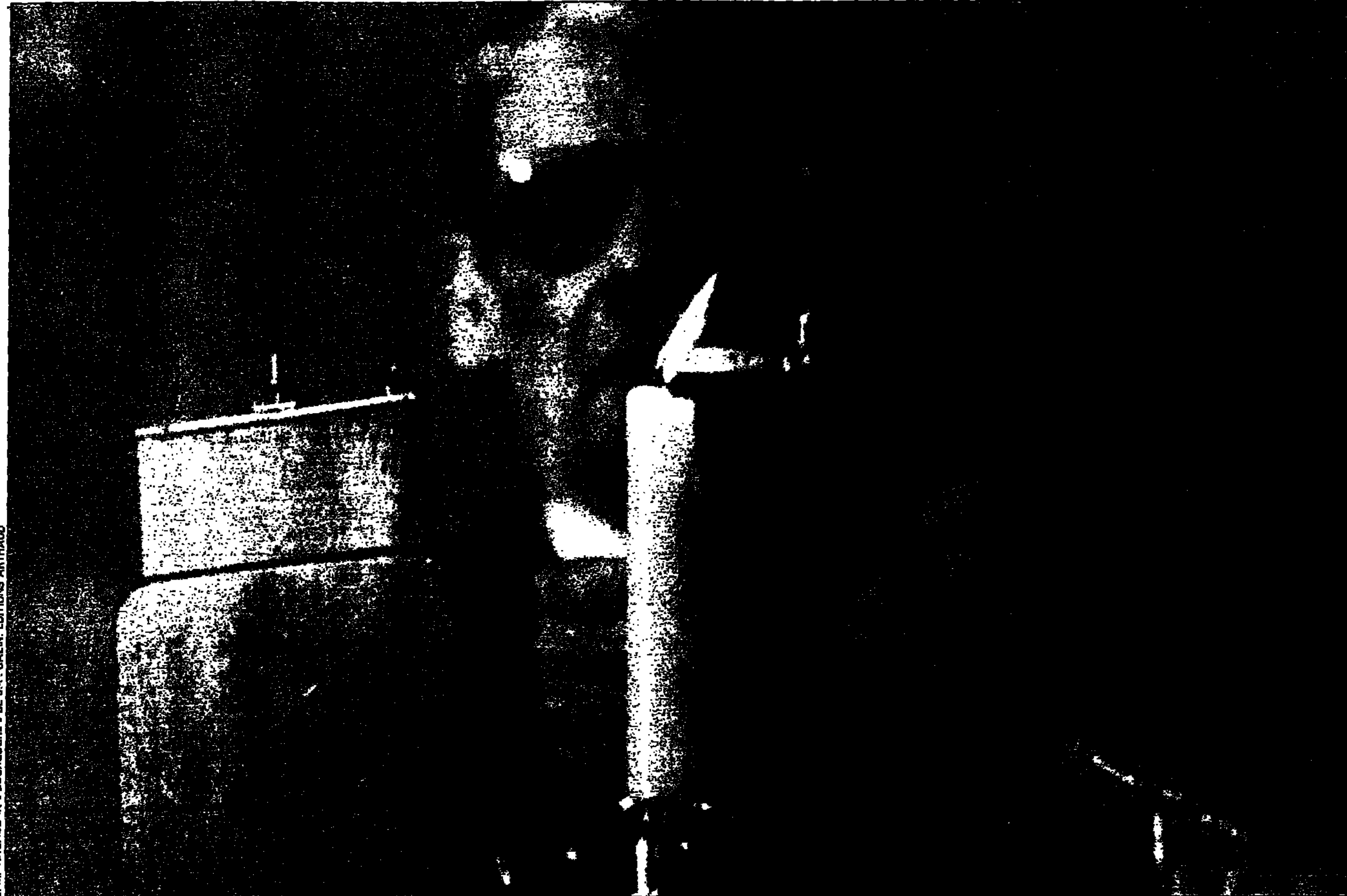
VENISE
Hôtel LA FENICE ET DES ARTISTES***
San Marco N. 1936
Tél. : (41) 52-32-333 Fax. 52-03-721
et son restaurant
nouvelle ambiance « bohème »
Taverna LA FENICE
Tél. : (41) 52-23-856 Fax. 52-37-866.

Suisse

CH-6903 LUGANO
L'HÔTEL WASHINGTON ***
Situation calme près gare et centre-ville – Grand parc et parking
1/2 pension : FS. 82 à 89 par pers.
Tél. : (1941) 91/56-41-36.

CH-1110 MORGES Lac *Léman*
HÔTEL DU MONT-BLANC AU LAC
Entre Lausanne et Genève, situation tranquille sur les quais.
Hôtel d'affaires et vacances.
2 restaurants – terrasse.
Tél. : 19-41/21/802 30 72
Fax : 19-41/21/801 51 22
A 800 m sortie autoroute.

présent, restés loyaux au *président* communiqué. – *(AFP.)*



J.-M. TINGAUD IN « BOURGOGNE » DE J.-F. BAZIN, EDITIONS ARTHAUD

Les « feux » de la vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune, le troisième dimanche de novembre.

Le pressoir mystique

Le vin, les vins. Les rares, les bons, les très bons, les grands. Et puis, surgis de l'inconstance des grands fracas telluriques, qui quelquefois abolissent le hasard, certains d'entre eux se mettent à tenir un langage qui ne respecte plus la grille de compréhension édictée par l'homme. Des surdoués liés à jamais aux secrets qui les ont fait naître. En Bourgogne, sur la côte de Beaune, le montrachet.

ICI, ce sont les dieux les grands manitous, les arroseurs suprêmes, les artistes. Rien jamais n'expliquera pourquoi ils ont choisi ce carroyage de préférence à un autre, ni pourquoi ils ont conduit ces racines du ciel jusqu'à leur aboutissement suprême, mais le résultat ne peut plus faire de doute : ce terrain, ce territoire, ces terres sont les leurs. C'est l'histoire qu'on raconte sur les pelades pierreuses de la côte de Beaune, car toute autre explication ne saurait faire comprendre l'ampleur des réussites que le terroir verse régulièrement dans le calice du temps. Comme toutes les grandes révélations liturgiques, le vin est un mystère qui s'abrite sous les lumières les plus crues, laissant aux hommes le soin d'en dénouer les paraboles et d'en faire fructifier le sens. Là, le déchiffrage en est déjà largement entamé.

Il a pourtant fallu qu'ils mettent la main à la bèche durant de longs siècles et triment sans défaillance avant de prendre la juste mesure du gisement qui leur avait été dévolu. Les Romains, encore et toujours eux – qui laissent avec le vignoble français l'un de leurs monuments les mieux conservés (1), – ont donné à nos Gaulois le sens de l'ordre et des disciplines rigoureuses sans lesquelles l'avenir tourne vite au vinaigre. Domitien notamment, juriste et négociant-négociateur de première force qui, en 92, rend aux terres labourables leur vocation d'origine, ne laissant à la vigne que les domaines qu'elle méritait, installant, pour ainsi dire, une pré-géographie des appellations contrôlées. Vignerons agressifs, les Gaulois légueront aux générations futures un savoir-faire auquel l'habile et industrieux Moyen Age s'efforcera de donner une facture moderne. On est encore assez loin de la saveur des glorieux vétérans que l'on se dispute aujourd'hui sous l'ivoire de chez Christie's, mais la volonté de sortir des limites du vin antique est affirmée.

Les bénédictins puis les cisterciens se lancent dans l'aventure, mettant un point d'honneur (il s'agissait de ne pas décevoir celui qui frappait à l'huis de l'hospitalité) à habiller le Petit Jésus dans des culottes de velours sans lesquelles il n'aurait pas été convenable de présenter les fruits de la récolte au prince de passage ou au bailli en voyage. On voit – ô merveille ! – apparaître et gouleyer des noms comme ceux de meursault, aloxe-corton, romanée, pommard, clos-vougeot...

Hommes de foi aux muscles et au courage huilés par le sacerdoce, les moines se prennent de passion pour le divin breuvage que le Seigneur, dans Sa Miséricordieuse Bonté, offre aux rescapés du paradis perdu. Le métissage des terres est entrepris avec des soins d'apothicaire, les cépages sélectionnés sous le contrôle des mémoires les plus fines, les vendanges ordonnées comme des messes. Nouveaux outils pour la taille, tonneaux de chêne précieux, mécaniques savantes sur les pressoirs : là où il y a de l'amour, il n'y a pas de travail, et s'il y a du travail, ce travail est aimé, avait affirmé saint Augustin. Les bons pères étaient à leur affaire et ils en faisaient de pas mauvaises, riches de tous les millésimes qui vieillissaient dans la sainte pénombre de leurs caves. Négoce. Négoce et amateurs qui très vite comprennent les subtiles frontières marquant le manteau d'Arlequin de cette terre à laquelle il ne reste plus que la peau sur les os, mais qui, à la chaîne d'arpenteur près, a le peu ordinaire pouvoir de décliner les vins sous des personnalités très différentes. C'est le miracle des « climats », de toute cette gamme de terroirs qui stance le coteau sans que rien à l'œil ne puisse en déceler la gradation. Invincible partage pourtant. Jamais la mitoyenneté n'aura séparé avec autant de rigueur des frères de sang, ni donné avec autant de rudesse l'ordre de primogéniture.

Elle a souvent été gagnée de haute lutte. Se faire une place au soleil, d'abord et avant tout ; ni trop haut sur la pente, ni trop bas ; le nez plutôt pointé vers les vents chauds. Choisir ensuite des patrons de bonne race, les décevoir deux fois par décennie et les encourager le reste du temps à s'étonner de tout et de rien. Les garder probes. On devrait appeler le vin Monsieur sur la côte de Beaune, cela faciliterait les contacts. Pour l'instant, le printemps a installé ses chaufferettes ; c'est le sol qui bourgeonne, qui pousse. Le feu souffle en sourdine, préparant les grands égarements de la sève. On ne le voit pas, on l'entend. Comme un murmure. Le paysage est ocre.

Commune de Puligny-Montrachet, à une dizaine de kilomètres au sud de Beaune, sur l'axe Dijon-Mâcon, cinq cents habitants. Montrachet, bâtard-montrachet, bienvenue-montrachet, chevalier-montrachet : les quatre grands crus de la famille sont là, logés à l'étroit comme il convient que le soient les seigneurs de l'endroit, tous jaloux de leur production courte et fiérots de leur poids en or. C'est à celui qui fera le moins d'hectolitres à l'hectare. Nectar. A quelques milliers d'élus près, les mortels retourneront à la terre sans avoir jamais seulement humé le moindre de ces vins, fils du calcaire et de la silice, de la marne et du schiste, accessibles à bon prix qu'offerts en gros lots dans les fêtes de charité de l'aristocratie anglaise. Les meilleurs blancs du monde sont labélisés ici ; les meilleurs blancs de tessiture non liquoreuse ; pour le sucré, voir plus bas, du côté d'Yquem, en pays de Sauternes. Admirable aussi, disent les admiratifs, mais très salonnard, trop talons rouges comparé au montrachet, épicé d'amande et de myrrhe, de miel et de figues sèches, ambré d'un soleil de croisé, la cotte de mailles tannée aux meilleurs combats. Un viril qui règne sur l'empire du sec.

Montrachet, chevalier-montrachet, bâtard-montrachet, bienvenue-bâtard-montrachet : voilà le classement tel que les tribunaux de l'Ordre l'ont décrété dans cette principauté refuge de stars – le corton-charlemagne, autre invincible, ayant ses closeries plus au nord, en direction de Dijon. Topographiquement, ces quatre cracks, exposés est-sud-est, respectent de manière biblique ce que l'on enseigne dans les écoles d'ensoleillement : le champion s'étage sur la montée, son consort tient le sommet, le troisième coule vers la plaine, laissant au dernier larron quelques arpents de gloire sur les quartiers bas de son territoire.

C'est ainsi, toute tentation de lèse-majesté doit être abandonnée, même si un groupe d'agitateurs se tient, depuis longtemps déjà, disposé à défendre l'élégance alerte du chevalier-montrachet contre les lumineux états d'âme de son aîné. Propos d'iconoclastes sans importance – encore que très défendables – et qui ne retire rien aux qualités certifiées du montrachet, vin phénoménal, presque monstrueux, dont on sort engourdi, le palais marqué pour la journée, la mémoire saisie à vie.

Ils sont une vingtaine d'orfèvres sur ce bref eldorado (8 hectares) (2) à s'acharner dans des joutes sans fin pour tenter de savoir jusqu'à quel point de tension l'on peut encore porter les dons de cette vigne, jusqu'où l'on peut aller trop loin avec ce vin – expression la plus achevée du cépage chardonnay, – animal savant qui fait trembler ses maîtres et dont on ne connaît la vraie nature, le vrai caractère qu'après une dizaine d'années de veille et de prières ardentes. Périodes d'adolescence trouble quelquefois pour cet élève trop brillant, soumis comme les autres aux courbes des millésimes – la seule contingence qu'il accepte, – avant de le voir se déplier, s'assouplir les muscles, sortir avec les filles, bambocher. Les parents se font du souci. Les grands-parents aussi, les armoriés surtout, les 1929, les 1947, les 1959. Pas de dévoyés chez les Montrachet... Généralement tout ça se termine bien ; très bien même. La lignée protège ses rejetons, la caste serre les rangs et les grands deuils se déroulent à huis-clos quand un ancêtre vient à passer, à s'éteindre sans que ses pères nourriciers sachent expliquer les raisons du trépas soudain. En pleine forme le matin, le voilà mort le soir, lui qu'on buvait la veille en trinquant à la sagesse dorée de sa maturité. La terre reprend l'un des siens pour que les hommes ne croient pas, même ici, que tout leur est toujours donné.

L'enthousiasmos, disaient les Grecs, voulant désigner l'état d'exaltation, d'inspiration divine dont la créature était la proie. Ne s'agit-il pas de cette légère sensation de lévitation, ou plutôt de syncope éveillée, qui saisit le goûteur en face de la canonnade aromatique que dégage ce vin ? *« Il dépasse la bouche »,* avouent ses découvreurs et propriétaires, se rendant à l'évidence que s'il est sans conteste le résultat de leur sourcilleuse attention, il est aussi le produit d'une pensée et d'une action dont ils ne peuvent avoir été que les vigies et les seules sentinelles. Drôle d'histoire quand il s'agit de lui donner ses certificats de baptême et de qualifier ses mérites. Quelle puissance, au juste, ont les mots en face de cette réussite stimulée par les noces batailleuses de la lumière, de la terre et de l'eau ?

Formellement, plus de six cents substances volatiles ont été identifiées dans les vins. Or les palais les plus déliés, ceux des dégustateurs les mieux entraînés, ne peuvent objectivement distinguer qu'une vingtaine d'images olfactives dans chaque cas étudié (3). C'est beaucoup, et c'est peu pour engager l'empoignade qui doit cercler la vérité. Mais quelle vérité, et de quelles références dispose réellement le vigneron mystique – comme il y a le pressoir mystique, troublante représentation bachique du martyre du Christ – pour étalonner le nouvel arrivant ? Le bréviaire est savant autant que vagabond : amande, miel et aubépine pour l'un ; fleur de genêt, giroflée, cannelle pour l'autre, ou bien fougère, fruits exotiques, fleurs blanches pour un troisième... Qui croire ?

Le vrai est que, en tutoyant une forme sublimée du vin, l'homme, dont c'était le devoir d'en distinguer et comprendre les sortilèges, s'aperçoit que, par-delà son savoir et aussi loin qu'il puisse s'aventurer dans les labyrinthes du goût, l'énigme garde toute son épaisseur, le contraignant à l'obéissance la plus absolue et à des travaux dont il sait qu'il ne sortira vainqueur qu'en les entreprenant avec la plus extrême humilité. C'est le prix à payer à la grâce, et le seul récitatif qu'on entend sur les coteaux de Bourgogne.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin

---

(1) Roger Dion, cité dans *la Vigne et le Vin*. Editions La Manufacture, 382 pages, 295 F.

(2) A titre de comparaison, le domaine du château d'Yquem se développe sur une centaine d'hectares. Notons que, outre le montrachet et les grands crus cités ici, de nombreux autres sont élevés sur le vignoble de Puligny-Montrachet : les referts, les pucelles, les folatières, le cailleret, les criots, les chalumeaux, la garenne, etc.

(3) Jean-Noël Boidron, même ouvrage.